

Relation historique de la peste de Marseille en 1720

Jean-Baptiste Bertrand



Pierre Marteau, Cologne, 1721

Exporté de Wikisource le 8 novembre 2020

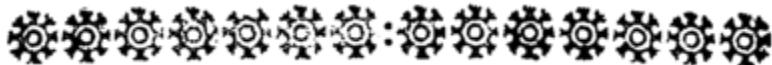
RELATION
HISTORIQUE
DE LA PESTE
DE
MARSEILLE
En 1720.



A COLOGNE,

Chez PIERRE MARTEAU,
Imprimeur-Libraire,

M. DCC. XXI.



PRÉFACE.

LA Relation d'une peste est moins l'histoire de la maladie, que celle des ravages qu'elle a faits, & des défords qui l'ont suivie. Telle est la relation que nous donnons de la peste de Marfeille, dans laquelle nous proposons seulement de décrire les malheurs de cette Ville, la maniere dont la peste s'y est introduite, les progrès & les ravages qu'elle y a faits, & les mesures qu'on a prises pour les arrêter ; sans nous engager à parler de la maladie, de ses symptômes, de sa cause, & de la maniere de la traiter. Peu versés dans les matieres de Medecine, nous n'aurions donné que des idées fort imparfaites de toutes ces choses. Cependant pour ne rien omettre de tout ce qui peut contenter la curiosité des Lecteurs sur cet article, nous avons

emprunté les observations de Mr. Bertrand Medecin de cette Ville, dont la sincérité ne sçauroit nous être suspecte, que l'on trouvera à la fin de cette histoire, elles sont faites d'après nature, je veux dire sur les malades qu'il a traités, sur la triste expérience qu'il a faite lui-même de la maladie, & sur celle de toute sa famille. On attend de ce Medecin un Traité complet sur cette matiere : le peu d'étendue qu'il a donné à ses observations, semble nous le promettre, & nous donner lieu de croire qu'il s'est réservé bien des choses pour ce Traité, qui joint à cette relation, ne laisseroit rien à desirer sur La peste de Marseille.

Nous croyons devoir prévenir quelques plaintes qu'on pourroit nous faire. Telle est celle d'avoir donné des loüanges à toute sorte de personnes, reproche qu'on a déjà fait à ceux qui ont donné de semblables relations avant nous. Mais pouvoit-on les refuser ces loüanges à ceux qui se sont sacrifiés au salut public dans une si périlleuse occasion ; puisque, selon St. Denis d'Alexandrie^[1], cette sorte de mort n'est pas moins glorieuse que le martyre. Nous n'avons donné à tous les autres aucun de ces éloges flateurs, qui n'ont d'autre principe que l'interêt, ni d'autre motif que la reconnoissance, libres des engagements de celle-ci, & exempts des soupçons du premier, nous ne faisons que rapporter des faits publics & avérés, mais nous n'avons pas crû devoir raconter des actions dignes de loüanges d'une maniere simple & toute unie. Du reste nous consentons volontiers que ceux, qui par leur vigilance & leur zele, croiront meriter des éloges plus magnifiques, jouïssent de la

gloire que cette relation fera réjaillir sur eux : comme nous ne pouvons pas empêcher que quelqu'un ne se trouve offensé par la vérité qui resultera des faits, que nous ne saurions ni taire, ni déguiser sans la trahir, nous n'avons pourtant laissé échapper dans cette histoire aucun de ces traits offensans que dicte la passion, & que le ressentiment inspire.

Les Medecins de Montpellier sont les seuls qui pourroient s'en plaindre. Nous n'avons pas prétendu dans ce que nous en avons dit ravalier leur merite, ni ternir leur réputation ; nous consentons qu'ils jouissent paisiblement de l'un & de l'autre, mais nous n'avons pas crû devoir diffimuler nos sentimens sur l'affectation qu'ils ont marquée en toute occasion de déprimer les autres Medecins, de renverser les idées les plus naturelles de la maladie, d'accommoder la verité des faits à leurs vûës, & tout cela pour donner crédit à une opinion aussi contraire au bien public, qu'à l'experience de tous les siècles, & sur tout à celle que nous venons de faire dans cette triste conjoncture. D'ailleurs le jugement que nous portons de leurs ouvrages est moins le nôtre que celui du public. Pouvoit-on se dispenser d'en rendre compte ? Nous devons également aux Médecins de Marseille une justification des injustes soupçons qu'on a répandu contre eux ; témoins de la conduite des uns & des autres, & libres de toute prévention, nous ne faisons qu'en rapporter ce qui s'est passé sous les yeux de toute une Ville. Si on trouve que les uns & les autres reviennent un peu trop souvent sur la scene, on doit considerer que dans une

tragedie de peste, les Medecins sont des principaux Acteurs, & par consequent qu'ils y doivent jouer les plus longs rôles.

On nous reprochera peut-être encore la variété du style ; il est vrai qu'il paroît moins uni & plus figuré en certains endroits qui nous ont paru le demander, nous pourrions nous autoriser en cela par l'exemple de tous les Historiens, & les étaler ici, si nous avions voulu faire une Preface dans les formes. Comme on trouvera souvent le mot d'*Infirmeries* dans le cours de cet Ouvrage, & qu'on entend communément par ce mot un Hôpital destiné pour les pestiferés, nous avons crû devoir avertir qu'il n'est jamais pris en ce sens dans cette relation, & que par *Infirmeries* on doit toujours entendre l'endroit où l'on met en quarantaine les personnes & les marchandises qui viennent du Levant & autres Pays suspects, & dont on trouvera une legere description dans le Chapitre troisième.

Il resteroit à dire quelque chose sur l'utilité de cet ouvrage. Elle se présente d'elle-même, tant pour Marseille, que pour les autres Villes. On y verra la maniere dont la peste se glisse & s'introduit dans un lieu, comment elle s'y développe & s'y répand. Par quels progrès elle parvient à ce dernier degré de violence, où elle fait tant de ravages, comment elle diminuë & finit insensiblement, quelles en sont les suites. On y apprendra à se méfier de ces commencemens captieux, qui trompent presque toujours la vigilance des Magistrats, & à prévenir, par de sages précautions prises à l'avance, le trouble & les désordres qu'elle traîne après elle. Enfin Marseille y verra ce qu'elle

doit craindre, & les mesures qu'elle doit prendre, si jamais le Seigneur vouloit encore l'affliger de ce terrible fleau, & les autres Villes y trouveront à profiter de son exemple. C'est le but qu'on s'est proposé dans cette relation, dans laquelle on s'est fait une loi de ne rapporter que des faits publics & constants, sans entrer dans les vûes & dans les desseins de ceux qu'ils regardent. S'il y en a quelques-uns de peu d'importance, si l'attention qu'on a eüe à marquer certaines dattes, & à nommer certaines personnes inconnuës hors de cette Ville, paroît trop scrupuleuse, pour ne pas dire tout-à-fait inutile, on ne l'a fait qu'en certains endroits où cela a paru nécessaire par rapport aux personnes qui sont sur les lieux, & qui auroient pris ces sortes d'omissions pour un défaut de sincérité & d'exactitude. Au reste, on n'a rien exagéré dans les descriptions que l'on a faites des malheurs de Marseille ; on ose même affûrer qu'elles sont encore au-dessous de la vérité. Si nous n'avons pû les retracer, sans renouveler toutes nos douleurs, on ne pourra guère les lire sans être attendri sur la mort de tant de malheureux, sur la désolation de tant de familles, & sur la misere d'un peuple affligé du plus terrible châtiment que Dieu puisse envoyer à des hommes criminels.



RELATION
HISTORIQUE
De la Peste de Marseille.
En 1720.

CHAPITRE PREMIER

*Les malheurs de la peste. Elle est un fleau du Ciel.
Differentes pestes qui ont affligé Marseille.*

DE toutes les calamités publiques la peste est constamment la plus cruelle & la plus terrible. La guerre & la famine ne présentent rien de si affreux, que ce que l'on voit dans une Ville affligée de ce malheur. On peut, par la soumission & par l'obéissance, fléchir la colère d'un puissant ennemi, se dérober à sa fureur par la fuite, la repousser par une vigoureuse résistance. On peut arrêter la rapidité de ses conquêtes, par l'opposition d'une Place, que l'art d'accord avec la nature, auront mis en état de le laisser, par une longue défense. On peut trouver, dans la force de ses remparts, un asile à sa faiblesse, & obtenir, à la faveur d'un courage opiniâtre, une honorable composition.

Quelqu'affreux que soit le spectacle d'une Ville saccagée, il ne dure que quelques heures, ou tout au plus que quelques jours. Le Soldat avide de piller, est bientôt rassasié de sang & de carnage : sensible aux malheurs des vaincus, il accorde souvent la vie à leurs larmes ou à leur libéralité. Quelque général que soit ce massacre, on épargne presque toujours ceux que la faiblesse de l'âge & du sexe rend innocens du crime commun : enfin, souvent le premier sang répandu, excite la pitié du vainqueur, & procure aux autres un pardon & une amnistie générale.

La famine n'entraîne les derniers malheurs, que quand elle est générale & universelle. On n'a presque jamais vû de ces sortes de famines. Dans celles qui sont particulières, &

dans une feule contrée, on trouve toujours dans la charité, ou dans l'avarice de les voisins, une reffource à la difette ou à fon indigence ; & le plus grand mal qu'elles puiffent faire, c'est d'obliger ceux qu'elles affligent, à chercher, par une vie errante & vagabonde, dans les pays étrangers, les moyens de conferver une vie, qu'ils auroient vû finir dans la langueur, en reftant dans leur propre pays.

Les malheurs de la contagion font bien plus accablans, plus longs, & plus affreux. C'est un ennemi implacable, dont les traits font d'autant plus dangereux, qu'ils font invifibles & plus répandus, contre lesquels les précautions les plus exactes font fouvent vaines & inutiles ; & tous les fecours humains ne font qu'une foible reffource : dans peu de jours, elle fait un défert affreux de la ville du monde la plus peuplée & la plus opulente, & la remplit d'horreurs & de mifere. Le culte divin fufpendu, les Temples fermés, les exercices publics de Religion prohibés, les honneurs de la fepulture défendus, augmentent l'horreur de ce fpectacle.

La contagion fait cefler le commerce dans une ville ; elle femble y diffoudre la fociété, interdire aux hommes la communication des fecours mutuels qui l'entretiennent, rompre toutes les liaifons du fang & de l'amitié, abolir l'amour conjugal, éteindre même l'amitié paternelle. Toutes les sources des fecours humains taries, laiffent les malades dans un trouble & un abandonnement plus cruels que la mort même.

On voit les habitans d'une même ville s'éviter & fe fuir ; chacun craint de recevoir quelque impreffion mortelle de

ceux à qui il donne la même crainte : tout le monde s'enferme & se resserre, tout devient suspect & dangereux ; les alimens les plus necessaires ne sont pris qu'avec les précautions les plus gênantes ; & le métal le moins susceptible d'impression, n'est reçu qu'avec les ménagemens les plus scrupuleux. Chaque particulier semble former une société à part, & voudroit pouvoir se réserver jusqu'à l'air qu'il respire.

Cette peine d'une attention continuelle à se garantir d'un mal, qui ne respecte ni âge, ni sexe, ni condition, deviendroit plus douce, par le plaisir qu'on auroit de se conserver, si on ne tenoit qu'à soi-même, & si les allarmes continuelles où l'on est pour des amis qu'on estime, ou pour des parens que l'on aime, ne troubloit la douceur de ce plaisir. Tous les jours on apprend la chute de quelqu'un de ceux pour qui on s'intéresse ; & le chagrin qu'on a de les sçavoir malades, devient bientôt plus amer & plus cuisant par la nouvelle de leur mort. Triste situation, où l'on ne peut sauver sa vie que par des soins infinis, qui ne délivrent pas de la crainte de la perdre à tout moment, ni du cruel chagrin de voir perir ceux que l'on aime.

Chacun attentif à sa propre conservation, se croit dispensé de donner aux autres les secours qu'il lui doit naturellement, & la charité la plus vive amortie par la vûe du peril se refuse aux pieux mouvemens qui la pressent. Une fille malade craint de conserver sa vie aux dépens de celle de sa mere empessée à la secourir ; & le pere allarmé pour la santé de ses enfans autant que de son mal, refuse les devoirs que la

nature lui donne droit d'en exiger. L'opulence, qui dans tout autre tems nous fournit les commodités de la vie, ne suffit pas en celui-ci, pour nous procurer les secours les plus communs & les plus ordinaires ; souvent le riche comme le pauvre manque de tout, au milieu de son abondance, & inspirant l'un & l'autre la même crainte à ceux qui pourroient les secourir, ils languissent tous deux dans le même abandonnement & dans la même misere.

À tous ces defordres, ajoûtons le spectacle affreux d'une ville, où l'on ne voit dans les ruës que des gens qui tombent, frapés de mort subite, des malades qui traînent une vie languissante, prêts à la quitter au premier coin, où les forces les abandonnent, des phrenetiques échapés de leurs lits, qui répandent par tout les traits invisibles d'une maladie mortelle, des cadavres entassés les uns sur les autres, souvent à demi pourris & corrompus, des corps morts traînés ou portez en terre par ceux même que la tendresse naturelle semble dispenser de ce triste devoir, où toutes les maisons retentissent des pleurs & des gemissemens qu'excitent la mort des parens & celle des voisins ; où ceux qui restent en santé portent le trouble & la frayeur peinte sur le visage, & craignent à tout moment d'éprouver le triste sort qu'ils voient subir aux autres.

Tant de malheurs qui suivent la contagion, devroient la faire regarder plutôt comme un fleau du Ciel, que comme l'effet d'une revolution naturelle. Ce fût la fixième playe, dont Dieu frapa l'Égypte, pour punir l'endurcissement de Pharaon. C'est ainsi qu'il punit la vanité de David, lorsque,

par un mouvement d'orgueil, il voulut faire le dénombrement de ses sujets. C'est la dernière menace qu'il fait aux peuples contempteurs de la Loi. " Que si après cela, (leur dit-il dans le Levitique^[2]) vous ne voulez point encore vous corriger ; & si vous continuez à marcher contre moi, je marcherai aussi moi-même contre vous, & je vous frapperai sept fois davantage à cause de vos péchés, & j'enverrai la peste au milieu de vous. Et dans un autre endroit^[3], jusques à quand ce peuple m'outragera-t'il par ses paroles ? Je les frapperai donc de peste, & je les exterminerai. Dans la suite il a fait éclater de temps en temps sa colère sur les hommes, par ce severe châtement ; mais nous pouvons dire, qu'il n'en a jamais donné d'exemple si terrible que celui que nous venons de voir dans la peste qui a défolé la ville de Marseille en 1720.

En effet, quelque affreuse que soit la peinture que je viens de faire des malheurs de la contagion, elle n'est qu'un foible crayon de ceux qui ont affligé cette ville ; quelque horreur que j'aie de m'en rappeler le souvenir, j'ose pourtant les exposer ici par un récit, qui sera d'autant plus fidèle, que j'en ai été des plus maltraités, & que je puis dire des malheurs de Marseille, comme autrefois Enée de ceux de Troye, & *quorum pars magna fui*.

C'est ici la vingtième peste, & la plus cruelle de toutes celles qui ont défolé Marseille, & dont les Historiens font mention, nous allons les rappeler ici en peu de mots.

La première, & la plus ancienne arriva quarante neuf ans avant Jésus-Christ ; c'est César qui en parle^[4], & qui dit que

les Marfeillois étoient affligés de la peste, lorsqu'ils se rendirent aux Romains ; faisant voir par là, que c'étoit moins la foiblesse & le défaut de courage, que les extrêmités de la maladie, qui les obligerent à se rendre à ces vainqueurs du monde. L'auteur des antiquités de Marseille ajoûte, qu'ils n'étoient pas moins pressés par la famine que par la peste.

La seconde est celle de l'an 503. dont Aymonius parle en ces termes^[5]. En ce tems-là, il arriva une grande mortalité à Marseille, & dans les autres villes de la Provence, par une maladie, qui faisoit sortir aux hommes des glandes de la grosseur d'une noix aux aînes & aux parties les plus délicates. Voilà déjà un des caracteres de la maladie fort ancien.

Gregoire de Tours fait mention de la troisiéme en 588^[6]. Il dit que cette peste fût apportée à Marseille par un navire qui venoit d'Espagne chargé de diverses marchandises, qui furent achetées par les habitans, que la premiere maison attaquée resta entierement vuide, par la mort de huit personnes, que le mal ne se répandit pas d'abord dans toutes les maisons, mais qu'après avoir suspendu quelque tems sa fureur, il se répandit d'abord avec la même impetuosité qu'une incendie, qui prend à des moissons meures, & prêtes à tomber sous la faux, qu'il fit tant de ravages, que les moissons sécherent sur la terre, faute de moissonneurs, & les raisins sur les vignes jusques dans l'hyver, ne se trouvant personne pour les cueillir. Il ajoûte que cette peste, après avoir cessé deux mois, recommença comme auparavant, & que le peuple qui étoit revenu de la campagne avec tant de

confiance, perit par cette espece de rechûte. Voilà bien de traits de reffemblance avec celle d'aujourd'hui, Dieu veuille nous garantir du dernier.

Le même Auteur^[7] parle de la quatrième en 591. & dit que Marseille ^[8] fût défolée par la peste, en même tems que l'Anjou, le Maine, & le pays Nantois furent affligé de la famine.

La cinquième est marquée dans la Chronique de saint Victor, inferée dans la Biblioteque du P. l'Abbé. Elle porte qu'en 1347. il y eut à Marseille une mortalité generale, qui ne laissa que la troisiéme partie des Habitans ; que cette contagion ravagea toute la terre, & qu'elle dura trois années. Plufieurs Autheurs ont parlé de cette peste. Piffon^[9] dans les annales de l'Église d'Aix, dit qu'on l'appelloit l'année de la grande mortalité, que les villes & villages resterent sans habitans ; & Petrarque^[10] ajoûte qu'elle dépeupla presque le monde entier ; peut-être parce qu'elle enleva la belle Laure. Genebrard dit que ce furent les Juifs qui apporterent cette peste des Indes ; & Piffon ajoûte que ce fût pour se venger de quelque reglement, qui fût fait contre eux dans un Concile National tenu à Avignon en 1337.

L'histoire de Marseille^[11] nous apprend toutes les autres, qui se suivirent d'assez près. En celle de 1476. les Consuls resterent dans la ville, & s'acquitterent bien de leur devoir. Mais ceux qui se trouverent en place huit ans après que la peste revint en 1484. abandonnerent la ville, & cederent le gouvernement à d'autres personnes qu'ils mirent à leur place. Vingt ans après, Marseille fût encore attaquée de

peste en 1505. & elle y reprit les deux années suivantes en 1506. & 1507. La seconde des trois commença au mois de Mars, & dura jusqu'à la Noël ; & après avoir calmé quelque mois, elle se ralluma de nouveau, & fit beaucoup de ravage dans toute la Provence.

La peste defola encore Marfeille en 1527. & trois ans après parut la douzième en 1530. dans laquelle l'Hiftorien dit que tous les habitans quitterent la ville, & que Charles de Monteaux premier Consul, étant alors à la Cour pour les affaires publiques ; les collegues abandonnerent la ville, & mirent trois Proconsuls à leur place. Ceux d'aujourd'hui ont montré plus de zele & plus de courage.

Le même Auteur releve l'économie & la bonne conduite qui furent gardées en celle de 1547. Il dit que l'on n'y dépensa que deux mille fix cens écus, & qu'elle ne fit perir que huit mille personnes.

Celles de 1556. & 1557. ne firent pas de grands progrès. La rigueur du froid amortit d'abord le feu de la contagion.

Il n'en fût pas de même de celle qui la suivit en 1580. La peste jointe à la famine fit perir plus de trente mille personnes. Le Viguiier & le premier Consul s'enfuirent ; les autres se sacrifierent pour leur Patrie, & augmentèrent, par une mort glorieuse la honte de ceux qui auroient dû les animer par leur exemple. Quoique cette peste eût été fort vive, elle se ralluma le 26. de Mars de l'année suivante, qui se trouvoit le jour de Pâques, avec tant de fureur, qu'elle ne laissa que deux ou trois mille personnes. Dans le mois de May que le mal étoit dans sa vigueur, & que l'on menoit

aux infirmeries plusieurs bâteaux par jour chargés de malades, Pierre Bouquier du Martigues, Capitaine de la Tour du bouc fût nommé, par le Roy, Viguier de la ville ; & il vint se mettre à la tête des Consuls, malgré la fureur du mal. Les galeres d'Espagne, qui parurent alors aux environs du Château d'If, augmentèrent le trouble & l'épouvante de la ville : mais ce sage Commandant fit armer sur le champ six mille Païsans, qui vinrent garder les portes de la ville, où l'on n'eût plus d'autre ennemi à craindre que la maladie.

Bien loin de s'aguerrir à ce mal, à mesure qu'il revenoit plus souvent, le peuple de Marseille en étoit toujours plus effrayé : car ayant reparu le 13. Novembre 1586. dans trois jours la ville fût entierement deserte : soit donc la rareté des habitans, soit la rigueur du froid, elle ne fit pas de grands desordres, mais elle recommença au mois de Mars de l'année suivante 1587. Les habitans sortirent encore de la ville, & elle cessa entierement dans le mois de May.

En l'année 1618. l'armée du Marquis d'Uxelles infecta la ville de Lion, & de-là le mal se repandit bientôt en Languedoc, en Dauphiné, & en Provence, où la ville de Digne fût la premiere attaquée ; ensuite Aix, & après Marseille : elle y fût portée par de balles de laine, & se declara le 22. Février 1630. La division qui regnoit alors dans la ville fit manquer bien de précautions, qui auroient empêché les approches du mal : mais par la sagesse de Leon de Valbelle Seigneur de la Tour, premier Consul, & de Nicolas de Gratian second Consul, le bon ordre y fût si bien rétabli, que l'on n'y vit aucun de ces desordres publics, qui

font les fuites ordinaires de la contagion, quand on ne les prévient pas par une bonne police. Nous renvoyons sur tout cela à l'Historien de Marseille, nous contentant de remarquer que la conduite de ces Confuls étoit un beau modèle à imiter. Mr. Gaffendy^[12] fait mention de cette peste dans la vie de Mr. de Peirefc.

Enfin la dix-neuvième peste, est celle de 1649. qui commença comme celle-ci, au mois de Juin ; & ayant d'abord calmé, elle recommença violemment au mois d'Août, & dura jusqu'au mois de Fevrier de l'année suivante. On voit par toutes ces pestes, que la maladie a été toujours la même dans tous les tems, même nature de mal, même caractere, mêmes symptomes ; elle ne se dément point ; & si on remonte plus haut jusques aux anciennes pestes qui ont précédé celles de Marseille, on reconnoitra que c'est par tout la même maladie, si on lit sur tout la description de celle d'Athenes, que Theucydide nous a laissée, combien de traits de ressemblance n'y trouvera-t'on pas avec celle que nous allons décrire, qui est la vingtième de celles qui ont affligé Marseille, & qui paroît avoir été la plus violente de toutes, puisqu'elle a réuni sur nous les malheurs de toutes les autres. Après lesquels il ne nous reste plus qu'à prier le Seigneur qu'il nous garantisse de celui qui arriva en la dernière de 1649. qui trois mois après qu'elle eût fini, recommença avec la même violence, & dura encore deux mois. L'Autheur du Capucin charitable, dit que cette rechûte vint de l'ouverture d'une maison qui n'avoit pas été desinfectée. Nous devons esperer que les bons ordres

donnés, par le sage Commandant qui nous gouverne, préviendront ce dernier malheur.

CHAPITRE II.

Origine de la peste de Marseille. Elle ne vient point de l'air, ni des alimens.

P Our marquer l'origine de la peste de Marseille, il n'y a qu'à démontrer qu'elle ne la tire point des causes communes & generales, qui produisent les contagions ordinaires. Peut-être que la suite des faits l'indiquera assez, & nous dispensera de prononcer là-dessus. Nous ne pourrions le faire qu'après avoir prouvé la contagion, qui ne sçauroit être traitée dans cet ouvrage : c'est pourquoi nous nous contenterons de faire voir ici que

cette peste ne reconnoît aucune de ces causes generales ; après quoi pour en trouver l'origine, on n'aura qu'à se laisser aller au cours des consequences, qui suivront naturellement de ces preuves, & des faits simplement arrangés.

On ne connoit que deux causes generales des maladies épidemiques ou populaires. Ces causes sont l'air & les alimens, qui étant d'un usage commun à tous les habitans d'une même ville, doivent leur communiquer leurs bonnes ou leurs mauvaises qualités, & faire sur eux à peu près les mêmes impressions. L'air, quoique le plus simple & le plus fluide de tous les corps, se charge pourtant facilement de toute sorte de corpuscules étrangers, qu'il porte dans son sein, & qu'il communique à tout ce qu'il penetre. C'est-là une de ces vérités qui sont generalement reçues, & qui n'ont plus besoin d'être prouvées.

L'air donc pur par lui-même, ne peut être infecté que par le mélange de ces corpuscules étrangers, qui selon leur qualités, le rendent plus ou moins pur, & par consequent plus ou moins sain. Car, qui ne sçait pas aujourd'hui, que l'air si necessaire à la vie, peut produire différentes alterations dans le sang, soit qu'il se mêle avec lui par la respiration, soit qu'il soit pris avec les alimens. Or ces corpuscules impurs capables d'infecter l'air, ne peuvent lui venir que des vapeurs & des exhalaisons qui s'élevent de la terre ou des eaux bourbeuses & marécageuses, ou bien de quelqu'autre sorte de corruption, telle qu'est celle des cadavres, après une sanglante bataille, ou un long siége. Ainsi après des tremblemens de terre, par des embrasemens

fouterains, on voit la terre s'entrouvrir & se crevasser, d'où sortent des exhalaisons minerales & arfenicales, qui se repandant dans l'air, lui communiquent leur virulence. Ainsi des eaux bourbeuses & croupissantes, le soleil élève des vapeurs, qui se trouvent bientôt en égale pesanteur avec l'air, y restent suspendues, & se confondent avec lui. Nous passons légèrement sur toutes ces causes de l'infection de l'air, qui ne sont ignorées de personne.

L'air de Marseille est exempt de toutes ces infections. Il n'y a dans cette ville, ni dans tout son voisinage aucune mine de métal ni de mineral, nulle source d'eaux minerales. On n'y a jamais vu aucun tremblement de terre ; les anciennes histoires de cette ville n'en font aucune mention, & homme vivant, pour vieux qu'il soit, n'en a jamais ouï parler. Quoique Marseille soit arrosée d'une infinité de fontaines, & son terroir de divers ruisseaux, néanmoins toutes ces eaux vont se perdre dans la Mer, & ne croupissent nulle part. Véritablement les étrangers se plaignent, & avec quelque raison, du peu de propreté des rues, & de ce qu'on y jette toutes les immondices des maisons ; mais elles n'y sont pas plutôt jetées, qu'elles sont sur le champ ramassées, & emportées hors la ville, par les paysans avides du fumier, qui leur est si nécessaire pour fertiliser leurs terres.

Pour se convaincre que l'air de Marseille est des plus purs & des plus sains, il n'y a qu'à se représenter la situation & l'heureuse exposition de cette ville. Nous ferons peut-être plaisir à ceux qui la connoissent déjà, de la leur retracer ; & ceux qui ne l'ont pas vûë, n'en auront pas moins à lire la

description d'une ville aussi célèbre par son antiquité, que par ses embellissemens modernes.

La ville de Marseille est bâtie sur le penchant d'une colline, qui s'étend du couchant au levant, faisant face au midi, vers lequel elle contourne, en regardant le nord. La ville bâtie depuis le haut de cette colline jusques au bas fait la figure d'un fer de cheval, & forme une espèce d'amphitheatre, dont le fond est un grand bassin ovale, qui fait le Port. L'entrée de ce Port est formée par la separation de ces deux collines vers le Couchant, & défendue par deux Citadelles bâties sur les extrêmités de ces collines une de chaque côté. La plus grande partie de la ville se trouve par-là exposée au Midi, & sur tout le Port, au tour du quel regne un large Quay, qui par l'égalité du pavé, par la vûe des Galeres & des Vaisseaux de toute nation, dont le Port est rempli toute l'année, par la diversité des boutiques qui le bordent, & par la variété des marchandises qui y sont exposées, forme une promenade aussi commode qu'agréable.

On trouve dans toutes les places publiques, & presque dans toutes les rues des fontaines, dont les eaux, se répandant dans toute la ville, en lavent les rues, & entraînent toutes les immondices dans la mer. Quoique le Port reçoive toutes ces eaux, il ne s'en élève point de mauvaise odeur, ni des vapeurs infectées, parce que son emboucheure étant étroite, il y a un petit courant, qui en renouvelle continuellement les eaux. D'ailleurs il y a toute

l'année des pontons destinés à le curer, & ces immondices sont jettées loin dans la mer.

Derrière ces collines sur lesquelles la ville est bâtie, s'étend une grande & vaste plaine, à plus de deux lieues, bordée par d'autres collines couvertes de thym, de romarin, & d'autres herbes aromatiques, qui croissent aussi en abondance sur de petites collines, qui s'élèvent en quelques endroits de cette plaine. C'est dans cette étendue qu'est le terroir de cette ville, lequel stérile & ingrat de sa nature, est devenu, par l'industrie & par l'opulence de ses habitans, le plus agréable & le plus fertile. Un nombre infini de maisons de campagne, qu'on appelle Bâties, & qu'on fait monter à plus de huit mille, augmentent la beauté de ce terroir, & par leur variété & leur bizarre arrangement font voir une seconde ville dispersée dans une vaste campagne. Les endroits les plus élevés de ce terroir sont plantés d'oliviers & de figuiers, dont le fruit porte par excellence le nom de figes de Marseille, & de vignes, dont la favorable exposition rend les vins si excellens, que Martial^[13] les appelloit des vins fumeux. Tout le reste de ce terroir n'est que prairies & jardinages, avec des arbres fruitiers de toute espèce, qu'on arrose des eaux de divers ruisseaux, & d'une petite rivière, qui vont se dégorger dans la mer.

Heureux le peuple qui jouit d'une si favorable exposition ; il ne peut qu'y respirer un air très-pur & très-sain, qui joint à la douceur du climat, rend cette ville un des plus agréables séjours du Royaume ; aussi y voit-on rarement des maladies épidémiques ; je n'y en ai pas vu d'autre que celle qui suivit

le rude hyver de 1709. & qui fût commune à toutes les autres villes du Royaume, par le désordre general que fit dans toute la nature un froid si extraordinaire ; & même les Medecins disent que les maladies ordinaires, qui dans toutes les autres villes suivent les revolutions des saisons, ne font que se montrer en celle-ci dans un très-petit nombre de malades. D'où viendroit donc cette prétenduë infection de l'air, capable de produire la maladie d'aujourd'hui ? Voudroit-on dire qu'elle y a été aportée des pays lointains par quelque vent funeste ? Mais qu'on nous prouve auparavant que les miasmes contagieux sont assez liés ensemble, pour n'être pas dispersés & dissipés par un si long trajet.

On peut encore moins rapporter cette infection à d'autres causes, qui n'ont jamais existé dans cette ville ni dans son voisinage. Nul dérangement dans les saisons de cette année, ni des années précédentes, les vents, les pluies, le chaud, le froid, tout avoit suivi le cours ordinaire & regulier de la nature. Nulle maladie précédente, ni fièvre maligne, ni petite verole, qui ait annoncé une constitution épidémique. Nulle comete, nul meteore, funestes présages d'une calamité prochaine. À quoi donc attribuer cette infection de l'air, & l'étrange maladie dont on veut le rendre coupable ? Les Astronomes auroient-ils découvert quelque nouvelle étoile, ou quelque astre sinistre, qui eût versé les malignes influences sur cette ville infortunée.

Les mauvais alimens sont encore une source féconde de plusieurs maladies populaires. La raison en est assez connue ;

on peut pourtant encore moins soupçonner cette cause que les autres. Jamais année plus fertile que celle-ci. Quoique le bled & toutes les autres denrées ayent été un peu cheres, c'étoit moins par la disette que par le prix excessif de l'argent. Le peuple de Marfeille n'a jamais tant gagné que cette année, où les remboursemens avoient mis les riches dans la necessité de faire de nouvelles entreprises, à bâtir de maisons, en culture des terres, & en commerce pour conferver leurs fonds ; & tous ces travaux, dont le prix étoit confiderablement augmenté, avoient procuré des gains immenses aux pauvres & aux artisans, auffi étoient-ils tous à leur aise ; on les voyoit aller du pair avec les bourgeois, & même les effacer par la vanité & par leur luxe. Ce n'est pas dans les grandes villes où le peuple souffre par la misere, & encore moins dans une ville de commerce : il y trouve toujours les moyens de se sauver de l'indigence, & de se garantir de cette extrême misere.

On voudra peut-être accuser l'abondance des fruits, comme l'aliment le plus ordinaire des pauvres, & le plus facile à se corrompre : d'autant mieux que quelques malades rendoient quantité de vers. Mais quand a-t'on vû que les fruits, & la corruption qu'ils font, ait causé une maladie auffi violente ? Cette cause paroît-elle suffisante à produire un effet si extraordinaire ? Est-ce une cause de maladie fort nouvelle qu'une abondante recolte de fruit ? Elle revient de deux années l'une, & souvent plusieurs années de suite, & le mal contagieux ne paroît qu'une fois dans un siècle.

Il fuit de tout ce que nous venons de dire, que la peste de Marseille ne reconnoît aucune de ces causes generales des maladies épidémiques. Elle ne peut donc y avoir été apportée que par la contagion & par la communication de quelque personne, ou par des marchandises infectées. Mais comme ce n'est pas à nous à prouver la contagion, tout ce que nous pourrions dire là-dessus, ne porteroit sur aucun fondement solide. Nous espérons même que la suite de cette relation découvrira l'origine & la source de cette maladie, & nous épargnera la peine de la prouver : d'autant mieux que les preuves qui résultent des faits constants & publics, sont beaucoup plus fortes que celles que forment les raisonnemens les plus plausibles & les mieux concertés.

CHAPITRE III.

*Commencement de la peste dans les
Infirmes.*

Marseille est par sa situation la ville du Royaume la plus propre & la plus commode pour le commerce du Levant : le genie & l'industrie de ses habitans repondent parfaitement à cette situation. C'est pour favoriser ce commerce, que le Roy a bien voulu leur accorder la franchise du Port, c'est-à-dire, une entiere exemption de tout droit d'entrée pour toute sorte de marchandise. Mais parce que les contrées du Levant sont souvent désolées par la peste, & que les marchandises qu'on en raporte peuvent être infectées, il y a hors la ville des Infirmeries, où les Navires qui viennent du Levant, & d'autres lieux suspects, débarquent leurs marchandises, & où elles sont déballées, pour être exposées à l'air, jusqu'à ce qu'elles soient purgées de tout soupçon d'infection : pendant que les Navires se tirent au large en quarantaine, ceux qui veulent se débarquer dans ces Infirmeries, y sont aussi reçûs en quarantaine.

C'est un vaste enclos que ces Infirmeries, où il y a de petites Cazernes pour les particuliers, des apartemens propres pour les personnes distinguées, & de grandes haies pour les marchandises. Il y a dans cet endroit des Officiers, pour veiller à l'ordre que l'on doit garder dans la *purge* des marchandises, & en tout ce qu'il convient de faire pour la sûreté de la santé publique. Messieurs les Échevins nomment tous les ans seize Intendans de la santé, qu'ils choisissent parmi les principaux Négotians de la ville : ces Intendans reglent les quarantaines & les entrées, & ont toute la

direction de ces Infirmeries. C'est dans ce lieu que la peste a commencé de la maniere que nous allons le raconter.

À peine eût-on appris à Marfeille que la peste ravageoit le Levant, que le 25. May le Capitaine Chataud y arriva avec son Navire richement chargé pour compte de divers Négotians de cette place. Il étoit parti de Seyde^[14] le 31. Janvier avec la patente nette, c'est-à-dire, qu'elle portoit qu'il n'y avoit alors à Seyde aucun soupçon de mal contagieux. Cependant on a appris du depuis, que quelques jours après son départ la peste se manifesta à Seyde, & on sçait que quand cette maladie se déclare dans une ville, elle y couvoit déjà depuis quelque tems. De-là ce Capitaine fût à Tripoli de Syrie, où il fût obligé de rester quelque tems, pour reparer les mats de son Navire. Or Tripoly n'est pas fort loin de Seyde, & il y a entre ces deux villes une grande communication, qui dans ce pays-là est toûjours fort libre malgré la contagion. Il chargea encore des marchandises dans ce dernier endroit, & on l'obligea d'y embarquer quelques Turcs, pour les passer en Chypres : les patentes de ces deux endroits sont encore nettes ; un de ces Turcs tombe malade dans la route, & meurt en peu de jours ; deux Matelots commandés pour le jeter en mer, se mirent en état de le faire ; & à peine avoient-ils touché au cadavre, que le maître du Navire, qu'on appelle vulgairement le Nocher, leur ordonne de se retirer, & de le laisser jeter en mer à ceux de la Nation ; ce qui fût fait, & les cordages qui avoient servi à cette manœuvre, furent coupés & jettés aussi dans la mer.

Peu de jours après ces deux Matelots tombent malade, & meurent fort brusquement, & quelques jours après deux autres sont encore pris du même mal, & meurent de même, & le Chirurgien du Vaisseau est du nombre. Ces morts promptes allarment le Capitaine, & l'obligent à se separer du reste de l'équipage, & à se retirer dans la poupe, où il reste pendant tout le voyage, donnant de-là ses ordres. Trois autres Matelots lui tombent encore malades, & n'ayant point de Chirurgien, il relâche à Livourne, où ils meurent de la même maniere que les autres. Ce Capitaine raporte un certificat du Medecin & du Chirurgien des Infirmeries de cette Ville, par lequel ils déclarent que ces malades sont morts d'une fièvre maligne pestilentielle. Il remet en arrivant à Marseille, ce certificat aux Intendants de la santé, & leur fait sa déclaration de la mort de quelques hommes de son équipage.

Malgré tout cela, on ne laisse pas de permettre au Capitaine de débarquer les marchandises dans les Infirmeries, contre l'usage souvent observé, de renvoyer en Jarre, Isle déserte aux environs de Marseille, les Navires soupçonnés de peste, qui ont perdu quelqu'un de l'équipage dans la route, & leur carguaison avec la mort de sept hommes, & un certificat qui déclare une fièvre pestilentielle, étoient des raisons suffisantes de ne pas violer cet usage.

Véritablement comme il mourut encore un Matelot sur le bord du Capitaine Chataud le 27. du même mois, les Intendants de la santé prolongerent encore la quarantaine de

les marchandises jusqu'à quarante jours, à compter du jour que la dernière balle seroit débarquée. Ce dernier mort est porté aux Infirmeries, où il est visité par Mr. Gueirard, qui en étoit le Chirurgien ordinaire, & qui déclare qu'il n'a aucune marque de peste. Ce Chirurgien, qui avoit d'ailleurs de l'expérience & de la réputation, ne reconnoît la peste qu'aux marques extérieures.

Trois autres Navires qui venoient de ces mêmes endroits suspects de peste, arriverent le dernier du mois de May. Ce sont ceux des Capitaines Aillaud & Fouque, & la Barque d'un autre Capitaine Aillaud : & le 12. Juin arriva aussi le Capitaine Gabriel, tous avec patente brute, c'est-à-dire, portant que dans le lieu de leur départ il y avoit soupçon de peste. Cela n'empêcha pas que leurs marchandises ne fussent traitées avec la même douceur que celles du Capitaine Chataud, & débarquées dans les Infirmeries.

La maladie cependant & la mortalité continuent sur le bord du Capitaine Chataud : le 12. Juin, le Garde qu'on met sur tous les Navires pendant leur quarantaine, mourut ; & le 23. un de ses Mouffes tomba encore malade ; & dans le même tems, deux des Portefaix employés à la *purge* de ses marchandises sont aussi pris de maladie, & dans la suite un troisième, commis à celles du Capitaine Aillaud. La maladie de ces trois hommes est la même, & se termine également par une mort prompte en deux ou trois jours. Le Chirurgien des Infirmeries déclare toujours que ce sont des maladies ordinaires. Soit ignorance, soit complaisance de la part de ce

Chirurgien, il a porté la peine de l'un ou de l'autre par une mort funeste, & par celle de toute la famille.

Tant de mort précipitées firent pourtant quelque impression sur les Intendants de la santé, qui ordonnerent d'abord que tous ces Navires seroient renvoyez en l'Isle de Jarre, pour y recommencer leur quarantaine, se contentant d'enfermer les Portefaix dans l'enclos des marchandises, auxquelles ils étoient destinés, & leur ôter par-là la communication entr'eux, qui jusques-là avoit été libre.

Ces précautions n'empêcherent pas que le 5. de Juillet deux Portefaix enfermés avec les marchandises du même Capitaine Chataud, ne fussent saisis du même mal avec des tumeurs sous les aisselles. La maladie a beau se montrer par les marques les plus sensibles. Le Chirurgien des Infirmeries s'obstine à ne pas la reconnoître, & soutient toujours que ce n'est qu'une maladie ordinaire. Un troisième a le même sort le lendemain, avec un bubon à la partie supérieure de la cuisse. À la vûe d'une contagion si marquée, les Intendants de la santé commencent à se méfier de l'habileté de leur Chirurgien, & pour s'assûrer de la chose, il se déterminent à faire consulter.

Deux Maîtres Chirurgiens de la Ville sont appelés pour consulter ; sçavoir Mr. Croiset Chirurgien Major de l'Hôpital des Galeres, dont la réputation répond au mérite, & Mr. Bouzon, qui n'étoit connu que par quelques voyages qu'il avoit fait en Levant. Apparemment la maladie ne parut pas assez considérable, ni d'une conséquence à mériter que des Medecins fussent appelés à cette consultation. Ces deux

Chirurgiens se porterent aux Infirmeries le 8. Juillet, ils y visitèrent ces malades avec le Sr. Gueirard, auxquels ils trouverent des bubons, & les déclarerent tous trois atteints de peste. La mort de ces trois malades arrivée le 9. confirma le raport de ces Chirurgiens, que nous avons crû devoir inférer ici.

„ Nous Maîtres Chirurgiens jurés de cette Ville, souffignés certifions, qu'à la priere de MM. les Intendans de la fanté, nous nous sommes portés aux Infirmeries, pour y visiter trois malades alités depuis deux jours, & après plusieurs informations prises particulièrement du Chirurgien, desdites Infirmeries, il nous a raporté qu'il y a environ quinze jours, que trois Portefaix ayant ouvert, & tourné quelques balles de cotton, lefdits trois Portefais furent incontinent attaqués de fièvre continuë, ayant un petit pouls, douleur de tête, maux de cœur, & qu'enfin ils sont morts vers le quatrième jour, sans aucune marque exterieure sur leur corps ; que trois autres Portefais ayant tourné les mêmes balles de cotton, & les ayant ouvertes par un autre endroit, ils sont de même tombés malades, avec des symptomes plus fâcheux, & étant conduit par ledit Chirurgien à l'endroit où sont les trois malades, nous avons prié le garçon Chirurgien qui en a le soin, de les découvrir, & il nous ont paru tous les trois avoir des tumeurs aux aînes, que ledit garçon Chirurgien a touchées en nôtre presence, en nous disant que ces tumeurs étoient de la grosseur d'un œuf de poule, il nous a encore paru que l'un desdits malades avoit un furoncle ou pustulle à la cuisse, qui

étoit en supuration ; & nous étant informé de l'état du pouls & des autres symptomes, il nous a dit que le pouls étoit petit, & que ces malades n'avoient presque pas de fièvre, ayant les yeux enfoncés, & la langue seche & chargée, avec une petite douleur de tête, ce qui nous fait juger que ces trois malades sont atteints d'une fièvre pestilentielle : En foi de quoi nous avons signé le present raport. À Marseille, ce 8. Juillet 1720.

Il n'en fallut pas moins qu'un raport aussi précis & justifié par l'événement, pour porter les Intendans de la santé à faire sortir des Infirmeries ces marchandises infectées, & à les renvoyer en l'Isle de Jarre, où dans la fuite elles ont été brûlées avec le corps du Vaisseau, par ordre de la Cour. Quelques jours après, le Prêtre, qui avoit administré les Sacremens à ces malades, mourut aussi de la même maladie.

Il est bon de remarquer, que sur les autres Navires suspects, & qui sont arrivés après le Capitaine Chataud, il n'y a eu ni malade ni mort dans toute la route, ni pendant la quarantaine. Veritablement un des Portefaix du Capitaine Aillaud mourut dans les Infirmeries^[15], mais ce ne fût qu'après qu'on l'eût obligé à travailler aux marchandises du Capitaine Chataud, & même à enterrer un de ses Portefaix mort : de quoi l'Écrivain du Capitaine Aillaud protesta contre l'Intendant de semaine, se plaignant, que si le Portefaix prenoit mal, on le rejetteroit sur les marchandises, & que cela prolongeroit leur quarantaine.

Les passagers arrivés sur ces Vaisseaux suspects, ceux même du Capitaine Chataud eurent l'entrée le 14. Juin, ainsi

qu'il est marqué dans le Journal imprimé, tiré du Memorial de l'Hôtel de Ville ; c'est-à-dire, qu'à compter du jour de l'arrivée des Vaisseaux, ces passagers n'ont fait qu'une quarantaine ordinaire de quinze à vingt jours ; & toute la précaution qu'on a prise, c'a été de leur donner, & à leurs hardes quelques parfums de plus : car les passagers, sortant des Infirmeries emportent avec eux leurs hardes, & souvent leurs pacotilles^[16]. Il faut avoir une grande foi à ces parfums, pour croire qu'ils puissent détruire un venin, qu'on a déjà humé dans le corps, & corriger le vice d'une marchandise infectée, qui n'a pas été assez long-tems à l'air. Jusqu'ici tout se passe dans l'interieur des Infirmeries & sous le secret ; mais des morts si frequentes & un raport des Chirurgiens aussi décisif, ne permettent plus de cacher la chose : on en donne avis aux Puissances & à la Cour. Il ne nous est pas permis de penetrer plus loin. Tels ont été les commencemens de la peste dans les Infirmeries, voyons-en les suites & les progrès dans la ville.

CHAPITRE IV.

*Commencement de la peste dans la
Ville.*

P Endant qu'on travailloit à purger les Infirmeries de toutes les marchandises suspectes, & de l'infection que les malades & les morts pouvoient y avoir laissée, qu'on en gardoit exactement toutes les avenues, que l'entrée en étoit interdite à toute sorte de personnes, & que l'on se croyoit en sûreté par toutes ces précautions quoique tardives, le mal couvoit déjà dans la ville, & se glissoit furtivement, & de loin en loin en diverses maisons. Dans la rue de Belle-Table, Marguerite Dauptane, dite la jufesse, tomba malade le 20. Juin avec un charbon à la levre. Le Chirurgien de la Misericorde qui la pansoit en avertit les Magiftrats par ordre des Recteurs ; ils y envoient le Chirurgien des Infirmeries, qui ne connut pas mieux la maladie dans la ville que dans ce premier endroit, & leur rapporte que c'est un charbon ordinaire. Le 28. du même mois, un Tailleur nommé Creps à la place du Palais, mourut avec le reste de sa famille en peu de jours, par une fièvre qu'on crût simplement maligne. Le premier Juillet la nommée Eigaziere, au bas de la rue de l'Escale, est attaquée du mal, avec un charbon sur le nez, & tout de suite la

nommée Tanoufe, dans la même ruë avec des bubons, & après elle tout le reste de cette ruë, où la contagion a commencé par les maisons voisines de celle de Tanoufe.

Ainsi à peine fût-on délivré de la crainte de la peste dans les Infirmeries, que la terreur de ce funeste mal commença à troubler la fausse severité où l'on étoit dans la ville. Mrs. Peiffonel pere & fils Medecins vont le 9. Juillet dénoncer à Mrs les Échevins un jeune enfant de douze à quatorze ans nommé Iffalene, véritablement attaqué de peste dans une maison de la place de Linche, qui est fort éloignée des endroits où étoient ces premiers malades dont nous venons de parler. Sur cette déclaration, les Échevins mettent des Gardes à la porte de cette maison. Le lendemain cet enfant meurt, & sa sœur tombe malade ; on les enleve l'un & l'autre dans la nuit, & avec eux tout le reste de la famille ; on les transporte aux Infirmeries, où ils ont tous péri, & on ferme exactement la porte de la maison.

On a fait divers comptes sur cet enfant, où chacun a crû découvrir la maniere dont il avoit apporté le mal des Infirmeries dans la ville ; mais quand on a voulu les suivre & les approfondir, on a reconnu qu'il n'y avoit rien de certain en tout ce qu'on en disoit. Ce qu'il y a de bien vrai, c'est que sa sœur, qui tomba malade après lui, faisoit le métier de tailleuse, & qu'elle pourroit bien avoir travaillé quelque piece d'Indienne ou de Bourg infectée, qui sont les habits ordinaires des femmes de ce pays. Il ne seroit pas extraordinaire que le frere eût été infecté avant elle, on

verra dans la fuite que les enfans ont été les plus fufceptibles de ce mal.

Cette premiere allarme fût bientôt fuivie d'une feconde. Le lendemain de la mort de cet enfant, c'est-à-dire, le 11. Juillet, le nommé Boyal venu du Levant, & forti depuis quelques jours des Infirmeries tombe malade. Le Chirurgien qui le traite, lui trouve un bubon fous l'aiffelle, & le dénonce à Mrs. les Échevins, qui mirent auffi-tôt des Gardes à fa maifon. Boyal meurt ce même jour, & le foir il eft porté & enfeveli dans les Infirmeries, par les Portefaix qui y font enfermés : on y traduit auffi tous ceux de la maifon, qui fût fermée ; & on ordonne à tous ceux qui l'ont frequenté quelques jours de quarantaine chez eux, & les parfums ordinaires. Il eft difficile de décider fi Boyal avoit aporté la peste du Vailleau, fur lequel il étoit embarqué, ou s'il l'avoit prife dans les Infirmeries par la communication, ou bien s'il avoit lui-même aporté des marchandifes infectées. Tout ce qu'on peut dire de fûr, c'est que quelques jours de quarantaine de plus auroient donné le tems à fon mal de fe déclarer dans les Infirmeries.

Après ces deux malades il n'en paroît pas d'autre : déjà on fe raffure fur la crainte du mal contagieux ; déjà on s'aplaudit des fages précautions qu'on a prises pour l'étouffer dans fa naiffance ; déjà le public ingenieux à fe flatter, & facile à fe prévenir, attribuë à ces deux malades toute autre maladie que celle dont ils font morts. Mais le mal fe joüant des précautions des uns, & de l'incredulité des autres, pulluloit fecretement dans cette ruë de l'Efcale, &

dans les maisons voisines de celle de la nommée Tanoufe, dont il a été parlé. Il se repandoit même à la fourdine en d'autres ruës ; car Joli, fripier à la place des Prêcheurs, avoit déjà perdu une fille, & tout le reste de cette famille a péri tout de fuite ; & dans la ruë de l'Oratoire, la nommée Bouche, Tailleufe fût aussi attaquée du mal, elle se tira d'affaire mais tous les parents en font morts.

Le plus grand nombre de ces malades étoit pourtant dans cette ruë de l'Escalé, où Mr. Sicard le fils Medecin agregé, qui y deffervoit la Misericorde, trouva quelques malades atteints de fièvre avec des symptomes de malignité, les uns avec des charbons, les autres avec des bubons : le lendemain il trouva ces malades morts, & d'autres tombés de nouveau avec les mêmes symptomes dans la même ruë, & dans les ruës voisines ; il n'eût pas de peine à reconnoître la maladie, & environ le 18. Juillet, il en donna avis à Mrs. les Échevins.

Cette nouvelle déclaration faite par un Medecin, qui visitoit journellement les malades, jointe à ce qui avoit precedé, devoit sans doute exciter dans les Magistrats le même zele, qui les avoit fait agir si efficacement envers les deux premiers malades, Iffalene, & Boyal ; ils repondirent simplement à ce Medecin, qu'ils y envoyeroient Mr. Bouzon, M^e. Chirurgien, pour voir ce que c'étoit. Une telle réponse n'étoit pas fort propre à ranimer l'attention des autres Medecins sur cette nouvelle maladie. Ce Chirurgien va donc visiter ces malades le 19. du même mois, & il rapporte aux Échevins qu'ils n'ont que des fièvres

vermineufes. Sans vouloir penetrer dans les raifons qu'avoit ce Chirurgien de déguifer la verité, nous aimons mieux lui rendre la juftice qu'il merite, en difant qu'il n'a pas connu la maladie ; il étoit même difficile qu'il la reconnut ; car nous avons appris du dépuis qu'il ne touchoit pas les malades, & qu'il ne leur parloit que de loin.

Sur le rapport de ce Chirurgien, on fe tranquilife, ces malades abandonnés à leur fort, reçoivent les Sacremens à la maniere ordinaire. La communication refte libre dans cette ruë, & dans les ruës voifines, & on donne aux morts la fepulture ordinaire. Cependant le même Medecin continuë à vifiter de femblables malades dans le même quartier, il ne penfe plus à les dénoncer, pour ne pas s'expofer à recevoir une réponfe femblable à la premiere, & à voir préférer à fon avis celui d'un Chirurgien : ainfi la maladie fe répand infenfiblement jufques à ce qu'elle éclata par la mort de quatorze malades en un même jour, & par la chûte de plufieurs autres, ce qui fût le 23. Juillet.

Une fi grande mortalité dans une même ruë, fit du bruit dans la ville, les Curés en avertiffent les Magiftrats, qui reveillés par les cris publics, joignirent Mr. Peiffonel Medecin au Sr. Bouzon leur Chirurgien de confiance, pour la vifite de ces malades. Ils fe portent à cette ruë le 24. & y trouvent plufieurs malades attaqués de nouveau. L'Autheur du Journal imprimé, fupofant ce qu'on auroit dû faire, qu'il y avoit plufieurs Medecins commis à cette vifite, fait dire aux uns que c'étoient des fièvres malignes, aux autres des fièvres contagieufes caufées par les mauvais alimens, &

qu'aucun ne dit positivement que c'étoit la peste. Il est pourtant certain que le Medecin leur déclara que c'étoit bien la peste, & qu'il n'y eût que le Chirurgien, qui les flattoit du contraire. Quoiqu'il en soit, il étoit bien facile aux Magistrats de s'en affûrer.

Tout le Royaume verra avec étonnement, que dans une ville, où il y a un College & une Agregation de Medecins, & où l'on voit regner depuis près de deux mois une nouvelle maladie, on ne daigne pas les assembler, ou tout au moins les plus accrédités d'entr'eux, pour les consulter & les faire décider sur une maladie de cette consequence. Les regles d'une sage administration ne permettoient pas dans une affaire aussi importante, de s'en rapporter à la décision d'un seul Chirurgien des plus nouveaux de la ville, ni de rester dans une funeste incertitude, sur la nature d'un mal, dont les suites sont si terribles. On ne laisse pourtant pas de mettre des Gardes aux avenues de cette ruë, d'en enlever les malades, de les transporter aux Infirmeries avec quelques personnes qui avoient eu avec eux une communication prochaine ; & pour ne pas allarmer le peuple, on ne fait ces expeditions que la nuit & à la fourdine.

Cela n'empêcha pas que le mal n'allat toujours croissant, & qu'il ne fit des progrès dans les autres quartiers. Il commence à paroître dans le Fauxbourg, & tous ces malades sont transportés aux Infirmeries, où la plupart mouroient en y arrivant ; parce qu'on n'étoit guère informé de leur état que le second ou le troisiéme jour, & que c'étoit-là le terme ordinaire du mal, quand il ne devoit pas se

terminer heureusement. Le nombre des malades augmentant dans ces Infirmeries, les Échevins demanderent au Syndic du College un Medecin, qui s'y enferma, pour y traiter les malades qu'on y envoyoit. Le fort tomba sur Mr. Michel, qui étant le dernier Medecin reçu, & dégagé de tout embarras de famille, avoit moins de raison que les autres de s'en dispenser. Il l'accepta de bonne grace, & s'y enferma sur le champ. Tout ceci se passe sur la fin du mois de Juillet.

On attend peut-être de nous, qu'avant que de fuivre plus loin les progrès de la contagion dans la ville, nous déclarions, si elle y est venuë des Infirmeries, & comment, & par qui elle y a été apportée. Cette circonstance paroît être de l'integrité de cette Histoire ; nous aimons pourtant mieux la voir defectueuse, que de rendre qui que ce soit responsable de tant de malheurs, & de faire tomber sur lui la haine & le ressentiment du Public. D'ailleurs nous avons promis de ne rien donner à la conjecture, & de ne rapporter que des faits publics & constans. Cette précaution est d'autant plus necessaire, que c'est l'endroit le plus délicat de nôtre Histoire, & sur lequel nous aimons mieux marquer nôtre moderation par le silence, que de prononcer trop hardiment sur un point, dont la décision ne doit porter que sur des preuves de la dernière évidence.

Ce qu'il y a de bien certain là-dessus, c'est que la peste étoit véritablement dans le bord du Capitaine Chataud, que ses marchandises l'ont portée dans les Infirmeries, qu'un des premiers malades qui ont paru dans la ville n'en étoit sorti que depuis quelques jours avec ses hardes ; que les

premieres familles attaquées ont été celles de quelques Tailleufes, de Tailleurs, d'un Fripier, gens qui achètent toute forte de hardes & de marchandifes, celle du nommé Pierre Cadenel vers les Grands Carmes, fameux Contrebandeur, & reconnu pour tel, & d'autres Contrebandeurs, qui demeuroient dans la ruë de l'Escale & aux environs, que le Fauxbourg qui est joignant les Infirmeries, a été attaquée en même tems que la ruë de l'Escale ; & qu'enfin il y avoit alors de nouvelles défenses d'entrer les Indiennes & les autres étoffes du Levant. Nous laissons à chacun la liberté de faire les reflexions qui suivent naturellement de tous ces faits.

CHAPITRE V.

Premier periode de la peste. Les Medecins commis à la visite des malades la déclarent. Incrédulité du Public.

QUOIQUE nous ne veüillons point adopter les préventions du Peuple touchant l'aparition des signes celestes, qui précèdent les grandes calamités, nous ne laisserons pas de remarquer, que le 21. Juillet le tems étant couvert & à la pluye, il fit dans la nuit des éclairs & des tonnerres si effroyables, qu'on ne se souvenoit pas d'en avoir oüi de semblables ; toute la Ville en fût troublée, & la foudre tomba sur plusieurs maisons, sans blesser personne. Ces tonnerres furent regardés comme le funeste signal de la plus affreuse mortalité qu'on aye jamais vüe : car dez-lors la contagion se débonda & se répandit dans tous les quartiers de la Ville.

Mrs. Peiffonel & Bouzon continuent à visiter les malades, & sur leur déclaration, on continuë à les transporter aux Infirmeries, toujourns dans la nuit, pour ne pas allarmer le Public ; & les Consuls animés d'un nouveau zele, assistent tour à tour en personne à ces expeditions nocturnes. Mr. Peiffonel accablé des infirmités de l'âge, se décharge de ce travail sur son fils, jeune Medecin, qui n'étoit pas encore aggregé. Ce jeune homme ne prévoyant pas les consequences, repandit la terreur dans toute la Ville, & publia par tout que la peste étoit dans tous les quartiers. Il l'écrit de même dans les Villes voisines, qui prirent aussi l'allarme, & s'interdirent tout commerce avec Marseille : c'est en consequence de ces lettres que le Parlement de

Provence rendit cet arrêt fulminant le 2. Juillet, par lequel il défend toute communication entre les habitans de la Province & ceux de Marfeille sous peine de la vie.

Cependant le Public se plaint de ne pas voir des Medecins de reputation employés à la vifite de ces malades ; tout le monde veut ſçavoir ce que c'eſt ; chacun demande une déciſion sûre, ſur laquelle il puiſſe prendre ſes dernieres reſolutions. Ainſi, ſoit les plaintes publiques, ſoit le nombre des malades augmenté, les Échevins demandent quatre Medecins au Syndic du College, pour les repartir dans toute la Ville, & au Syndic du Corps des Chirurgiens quatre Maîtres, qui accompagnent les Medecins, chacun avec ſon garçon. Ils nomment en même tems quatre Apoticaireſ, pour fournir les remedes aux malades. Quatre Medecins ſe livrent à cet emploi ; ſçavoir Mrs. Bertrand, Raymond, Audon, & Robert, chacun avec ſon Chirurgien & un garçon. Ils ſe partagent toute une grande Ville, où dix Medecins n'auroient pas ſuffi.

À peine ont-ils viſité un ou deux jours les malades, qu'ils vont d'eux-mêmes déclarer aux Magiſtrats qu'il n'y avoit point à ſe flater, que la maladie qui regnoit, étoit véritablement la peſte, & la peſte même la plus terrible qui eût paru de long tems. Ils ſe réuniffent tous Medecins & Chirurgiens en un même ſentiment, & aucun d'eux ne dit que ce fût une fièvre maligne cauſée par les mauvais alimens & par la miſere, comme l'Autheur du Journal imprimé le leur fait dire. Leur ſentiment a toujours été le même, ils n'ont jamais varié là-deſſus, & l'évenement ne les

a que trop juftifiés. Importunés par la curiosité des Citoyens, ils ne crurent pas devoir refuser de la fatisfaire. Affurés du fait par eux-mêmes, ils ne hazardoient rien dans cette déclaration ; elle ne pouvoit causer aucun trouble dans la Ville ; le fils de Mr. Peiffonel l’y avoit déjà mis, & Mrs. Sicard pere & fils, qui avoient vû les premiers malades dans leur quartier de la Mifericorde, se plaignant qu’on n’avoit pas ajoûté foi à leur premiere déclaration, avoient déjà repandu par tout le bruit de cette nouvelle maladie : il ne convenoit plus de la cacher dans un tems où elle étoit repandüe dans toute la Ville, & où il falloit prendre les mefures les plus promptes pour en arrêter les progrès, ou tout au moins pour prévenir les défordres qu’elle traîne après elle.

La déclaration de ces quatre Medecins ne trouva pas plus de créance dans l’esprit des Magiftrats, & dans le Public que celle de Mrs. Sicard. Les premiers, bien loin d’ajoûter foi à un raport auffi authentique, font afficher un avis, dans lequel ils annoncent que ceux qui ont été commis à la vifite des malades, ont enfin reconnu que la maladie qui regne n’est qu’une fièvre maligne ordinaire, caufée par les mauvais alimens & par la mifere. Nous voulons bien leur rendre la juftice de croire qu’ils ne firent mettre cette affiche que pour raffûrer le peuple, plûtôt que de penfer qu’ils ayent pû douter d’un fait qui leur étoit certifié de tout côté. Cette précaution étoit bonne, en prenant toujours les mefures convenables.

En effet, quoique les Magistrats eussent toujours agi comme si c'étoit véritablement la peste, puisqu'ils faisoient enlever les malades, & fermer les maisons ; soit que les Infirmeries fussent remplies ; soit qu'on ne regardât plus le mal comme contagieux, on ne fit plus transporter les malades, qui s'accumulerent de jour en jour en diverses ruës : car dès le 7. Août, les quatre Medecins trouvoient trente nouveaux malades par jour, & autant de morts qu'on les obligeoit aussi de visiter ; & cela alla toujours croissant d'un jour à l'autre. Les Magistrats non contents de manquer de confiance en leurs Medecins, formerent contr'eux des soupçons injurieux à leur honneur & à leur caractere ; & quoiqu'ils se fussent livrés au soin des malades de la maniere du monde la plus genereuse, sans traiter d'aucun intérêt, qu'ils abandonnerent à la generosité des Magistrats, ceux-ci ne laisserent pas de dire, que les Medecins de la Ville vouloient faire un *Mississippi* de cette affaire. Ce sont les termes dont ils se servirent.

D'un autre côté, le peuple entrant dans les mêmes soupçons, insulte publiquement les Medecins dans les ruës, & leur reproche hautement qu'ils grossissent le mal par l'indigne motif d'un sordide intérêt : les Medecins, animés d'un vrai zele pour leur Patrie, devoient toutes ces insultes d'une vile populace ; ils furent beaucoup plus sensibles aux mépris de quelques-uns de principaux Citoyens, qui écrivirent en divers endroits des lettres pleines de qualifications les plus odieuses contr'eux, & dans lesquelles l'ignorance étoit le moindre vice qu'ils leur reprochoient. À

quels égaremens de raifon ne porte pas une aveugle incredulité ?

Deux chofes favorifoient cette prévention. Mr. Michel, Medecin aux Infirmes, écrivoit aux Échevins, que les malades qu'on lui envoyoit, n'avoient d'autre mal, les uns que l'ennui d'être enfermés, & les autres que la verole, & qu'ils avoient plus befoin de mercure que d'autres remedes. Pourtant l'ennui & la verole furent pour tous ces malades des maladies mortelles. La feconde chofe qui entretenoit l'incredulité publique fur la maladie, c'est qu'on raportoit que plufieurs malades rejettoient quantité de vers par le haut & par le bas. Il n'en fallut pas davantage pour achever de décrier les Medecins, pour confirmer les indignes foupçons qu'on avoit formé contr'eux, & pour faire regarder la maladie comme une fièvre de corruption, caufée par les fruits & par les mauvais alimens.

Ce qui fortifioit cette fauffe opinion, c'est qu'on ne voyoit dans ces premiers tems, que des enfans & de pauvres gens attaqués de cette maladie. La peste, difoit-on, s'en prend à toute forte d'âge & de condition, elle fait bien d'autres ravages. On vouloit voir les hommes tomber morts dans les ruës, les riches attaqués comme les pauvres, & le mal fe répandre avec impetuofité dans toute la Ville. Attendez, peuple incredule, & vous verrez plus que tout cela ; un affreux carnage va bientôt forcer vôtre aveugle incredulité. Déjà des morts fubites font annoncées de toute part ; déjà le feu de la contagion a pris aux quartiers les plus reculés, & dans les ruës les plus écartées : déjà les plus incredules &

les plus hardis font frapés les premiers : déjà enfin on apprend d'un jour à l'autre la chute de quelque riche.

Alors on commence à douter & à craindre ; on demande à s'affûrer de la nature du mal, par l'ouverture des cadavres : un Batelier frapé de mort subite dans son Bateau, présente l'occasion de faire cette épreuve. Les Medecins employés à la visite des malades, font mandés pour assister à l'ouverture de ce cadavre. Mr. Guion, Chirurgien de la Ville, s'offre courageusement à la faire ; il mourut pourtant lui-même peu de jours après. Le cadavre est ouvert dans le Bateau même, on fouille dans toutes les parties, & on y cherche vainement la cause d'une maladie, qui se manifeste moins par les impressions qu'elle fait sur les parties internes, que par les symptomes & par les marques exterieures.

CHAPITRE VI.

Émotion populaire. Établissement des Barrières. Progrès de la contagion dans les Citadelles.

LE bruit du mal contagieux de Marseille repandu dans toute la Province, empêchoit les autres Villes d'y envoyer leurs denrées : l'Arrêt même du Parlement le défendoit sous des peines très-severes. Les Barricades que les Villes voisines avoient faites pour se garder, ne permettoient pas aux Marfeillois d'en aller chercher. Cependant cette Ville si riche, par son commerce, ne peut pas se passer du secours de ses voisins, auxquels elle fournit à son tour bien de commodités qui leur manquent : ceux que la mer lui procure, sont longs à venir & toujours incertains : elle fût donc bientôt reduite aux extrêmités d'une disette generale : le bled commence de manquer aux Boulangers, & le troisiéme Août, n'ayant pas fait la quantité de pain ordinaire, il en manqua ce jour-là ; sur le soir la populace s'attroupa, & courut de ruë en ruë infulter toutes les maisons des Boulangers.

Mr. le Marquis de Pilles Gouverneur de la Ville, qui depuis le commencement de la contagion ne cessoit pas d'agir à la tête des Échevins, de les animer par son exemple, & de veiller à la sûreté publique, étoit pour lors enfermé avec eux dans l'Hôtel de Ville, pour regler les affaires, que les malheurs présens avoient infiniment multipliées. Averti de ce désordre, il sort accompagné de Mr. Mouftier un des

Échevins, & se porte à l'endroit où étoit cette Populace mutinée. Il n'eût pas besoin de gens armés pour appaifer ce tumulte ; autant aimé du peuple, qu'estimé des honnêtes gens, la seule présence défarma ces rebelles, & changea sur le champ leurs plaintes & leur murmures en cris de joie & d'allegresse, au bruit desquels ils l'accompagnèrent chez lui, & se retirèrent avec autant de tranquillité, qu'ils avoient montré de chaleur & d'émotion dans leur revolte. On vit alors combien il importe au bonheur des peuples, que ceux qui les gouvernent, s'appliquent autant à les captiver par la bonté & par la douceur, qu'à les soumettre par l'autorité ; & que temperant l'une avec l'autre, ils ne sachent pas moins se faire aimer que se faire craindre.

Pour prévenir un pareil désordre, & empêcher que les malheurs de la famine n'augmentassent ceux de la contagion, Les Échevins écrivirent à Mr. le Bret Intendant de la Province, & à Mrs. les Consuls de la Ville d'Aix, qui en sont les Procureurs, pour les prier de permettre qu'on établît des marchés à une certaine distance de la Ville, où l'on feroit une Barriere, & où les Étrangers pourroient apporter leurs denrées, & les Habitans de Marseille les y aller acheter, sans se communiquer ensemble. Ces Mrs. sensibles aux malheurs de nôtre Ville, y consentirent gracieusement ; & pour regler toutes choses, on convint d'une conference entre Mrs. les Procureurs du País & nos Échevins, ce que le Parlement permit ; le jour & le lieu sont assignés ; ce fût à Nôtre-Dame à deux lieuës de Marseille. Mr. le Marquis de Vauvenargue premier Procureur de la

Province y vint accompagné de quelques Gentils-hommes, d'un Medecin, & escorté de quelques Gardes.

De la part de Marseille, Mr. Estelle premier Échevin s'y rendit seul avec le Secretaire de la Ville. La conjoncture ne permettoit pas d'y aller avec une plus grande fuite. Il auroit dû pourtant y mener avec lui un Medecin, comme ces Mrs. l'avoient demandé, sans doute pour le faire conférer avec le sien, s'affûrer par-là de la nature de la maladie, & se mettre en état de se garantir d'un semblable malheur, qu'ils n'ont pu éviter dans la fuite. Mais les Medecins s'étoient trop expliqués sur cette maladie, pour que Mr. Estelle les menât à cette conference. Il leur cacha avant son départ les intentions de Mrs. les Procureurs du Païs, & il leur dit à son retour, qu'il ne les avoit prises que par une Lettre qu'il avoit reçûë en chemin, lorsqu'il se rendoit au lieu assigné.

Dans cette conference, on regla, par un concordat, qu'il seroit établi un marché aux deux avenues de Marseille, & à deux lieues de la Ville, avec une double Barriere, & un autre pour la mer à cet endroit du Golfe de Marseille, vers le Couchant, appelé l'Estaque, & qu'à tous ces marchés il y auroit des Officiers & des Gardes commis pour empêcher les communications au choix de Mrs. les Procureurs du Païs & aux fraix de la Ville. Ce concordat homologué par Arrêt du Parlement, on le fait savoir à toutes les Villes & Lieux de la Province, & on les invite à envoyer des denrées à ces Barrieres, où elles pourront être venduës sans danger. On ne peut assez louer le zele de toutes les Villes de la Province, & leur empressement à secourir Marseille dans cette calamité,

les unes en envoyant des denrées, & les autres en favorisant le transport.

L'établissement de ces Barrières diminua bien un peu la disette, mais il ne rapella pas tout-à-fait l'abondance : l'éloignement des marchés fit hauffer le prix des denrées qu'on y alloit chercher ; toute sorte de travail rencherit avec elles ; le vin si commun & si abondant dans cette Ville fut le sort des autres denrées : toutes les caves sont fermées, ou par la fuite des uns, ou par la crainte des autres. Le peuple, qui fait son principal aliment de cette liqueur, est prêt à se soulever, si on n'eût fait ouvrir les caves de force, & mettre le vin en vente. La viande qui ne vient que de loin, est encore plus rare que les autres denrées ; enfin bientôt on n'eût pas moins à souffrir de la disette que de la maladie.

Encore si ceux, qui étoient chargés de pourvoir aux besoins publics, n'avoient eu que le peuple de la Ville à entretenir, mais les soins & les embarras se multiplient avec les malheurs de la contagion. Voici Mrs. les Officiers des Citadelles, qui ayant resserré leurs Troupes, demandent du bled & d'autres nécessités à Mrs. les Échevins, les menaçant de lâcher les Soldats dans la Ville, pour en prendre par tout où ils en trouveront. Comment pourvoir à tous les besoins d'une nombreuse garnison dans un tems de disette. Il falloit avoir toute l'activité & la prévoyance de Mr. Rigord Subdelegué de Mr. l'Intendant, dont le zèle pour le service du Roy est connu depuis long-tems, pour faire trouver dans ces Citadelles, malgré la disette generale, l'abondance des tems les plus tranquilles.

Quoique les Citadelles soient entièrement séparées de la Ville, & que les Garnisons y fussent resserrées depuis le commencement de la contagion, elle n'a pas laissé que d'y pénétrer. Mr. Audibert Chirurgien des Galeries y avoit été mis pour y traiter les malades. Les guérisons qu'il y opera firent d'abord du bruit, & on publioit par tout qu'il n'en avoit perdu aucun. Il leur donnoit d'abord un violent émetique, qu'il appelloit son *furet*, ensuite il les faisoit abreuver avec du Thé ou de la Tifane, & il les purgeoit. Cette pratique fût proposée aux Medecins pour modèle, mais ils avoient déjà reconnu & l'inutilité des purgatifs, & le danger des violens émetiques, qui donnoient des superpurgations funestes ; aussi cette methode ne fit pas dans la Ville les mêmes miracles que dans les Citadelles. J'appelle ainsi le bonheur de traiter plusieurs pestiferés, sans qu'il en meure un seul. Les plus habiles Medecins n'oseroient faire un pareil défi. Ceux qui connoissent bien cette maladie, savent qu'elle élude souvent & l'attention des Medecins, & la vertu des remedes.

Tout ce qu'on peut dire du succès de ces violens émetiques, & des purgatifs réitérés, c'est qu'il y a quelquefois d'heureuses témérités, mais elles ne doivent pas servir de regle. Il y a donc lieu de croire que tous ces malades n'avoient que de legeres atteintes du mal, ou peut-être même qu'ils avoient toute autre maladie ; car quand la contagion s'aprocha de plus près des Citadelles, & que les malades qui y tomboient, étoient véritablement marqués au coin de la contagion ; les guérisons ne furent plus si

frequentes, & les malades y mouroient tout comme ailleurs : cependant il est vrai que la contagion n'a pas fait de grands progrès dans ces Citadelles, par le bon ordre qu'il y avoit, & par le soin qu'on prenoit d'en sortir les malades, dès qu'ils paroiffoient, & de les transporter dans un petit Hôpital qu'on avoit fait dans une Bastide voisine. La contagion y a fini avec le mois de Decembre, & du depuis il n'y a pas paru de nouveau malade. Dans la suite, le Chirurgien des Citadelles a rendu sa methode publique ; nous laissons décider aux Medecins qui ont traité beaucoup de ces malades, si cette methode est sûre.

CHAPITRE VII.

Progrès de la Contagion sur les Galeres.

L'Entretien des Galeres auroit été un surcroit d'embarras pour la Ville, si ceux qui les commandent, animés d'un noble zele pour le service du Roy, n'avoient, par la superiorité de leurs lumieres, cherché des reffources plus sûres. Quel ravage n'auroit pas fait la contagion sur ces Bâtimens, s'ils n'en avoient pas arrêté les progrès par les mesures les plus justes & les mieux concertées. C'est à leur prudence que l'État doit la conservation de cet illustre Corps, qui ne fait pas moins l'ornement de nôtre Ville que la sûreté de nos Côtes. Leur conduite pleine de sagesse a fait voir que le bon ordre & la bonne police, sont les moyens les plus assurés, pour prévenir les désordres de la contagion, & qu'on doit s'attendre aux plus grands ravages, quand l'un & l'autre sont négligés.

Sur les premiers bruits de la maladie on fit tirer les Galeres au large, & ces bruits continuants, Mrs. les Officiers Generaux voulurent s'assûrer de la chose par eux-mêmes, c'est-à-dire, par les Medecins & Chirurgiens destinés au service des Galeres. Ils demanderent aux Échevins, d'agréer qu'ils se joignissent à ceux de la Ville, pour aller visiter les malades. Mr. Perrin Medecin de l'Hôpital des Forçats, & Mr. Croizet Chirurgien du même Hôpital, chargés de cette commiffion, visiterent les malades, avec Mrs. Audon & Robert Medecins de la Ville, & les deux Chirurgiens qui les accompagnoient. Ce fût le premier Août qu'ils firent cette visite, après laquelle ils firent leur

rapport qu'ils remirent à Mrs. les Commandants, & que nous avons crû devoir inferer ici.

„ Nous fouffignés Medecin & Chirurgien de l'Hôpital Royal des Forçats, certifions, qu'ayant été commis par ordre de Mrs. les Officiers Generaux & Intendant des Galeres, assemblés en Confeil, ce jourd'hui premier Août, pour aller vifiter les malades de la Ville, qu'on foupçonne attaqués de peste, nous nous ferions portés dans l'Hôtel de cette Ville à trois heures après midy, pour nous joindre aux Sieurs Robert & Audon Medecins agregés, & au Sr. Bouzon. M^e. Chirurgien, nommés par Mrs. les Échevins, pour faire la vifite defdits malades, nous aurions trouvé en vifitant differents quartiers de la Ville, 1°. Dans celui de la Major, où depuis peu de jours il est déjà mort plusieurs perfonnes foupçonnées de peste, une femme morte, âgée d'environ foixante ans, malade depuis trois jours, fur laquelle pourtant nous n'avons remarqué aucun figne de malignité peftilentielle en aucune partie de fon corps ; nous en aurions vifité un autre dans une maifon de la ruë de l'Évêché, âgée d'environ trente-cinq ans, laquelle a un bubon à l'aîne gauche, lequel nous avons crû pour plusieurs raifons être venerien, n'y ayant aucun figne de malignité fur elle. Dans le quartier derriere les Grands Carmes, nous aurions trouvé dans une maifon le cadavre d'une fille âgée d'environ vingt ans, morte la nuit paffée, s'étant alitée depuis avant hier, felon le raport de fa mere, avec un grand mal de tête, des envies de vomir, & un accablement general, morte en trente heures, toute couverte d'un pourpre livide,

ayant le ventre extrêmement tendu & violet, & ayant rendu par le nez une grande quantité de sang très-diffous & très-fereux ; nous aurions de plus trouvé dans le même quartier plusieurs autres personnes de tout sexe & de tout âge, au nombre de huit ou dix, attaqués de fièvre avec des douleurs de tête & des envies de vomir, lesquels accidens la plûpart des parens nous ont dit provenir des mauvais fruits que ces malades avoient mangés en quantité, sans qu'il nous ait paru en eux aucun signe de contagion : de plus, en descendant dans la ruë de l'Escale, dans une maison, où depuis quatre ou cinq jours une femme est morte subitement soupçonnée de peste, nous aurions trouvé son enfant, âgé d'environ douze ans, mort aujourd'hui, couvert de tâches pourpréses presque par tout le corps, avec une tension considerable au bas ventre, & une grosseur vers les glandes de l'aîne gauche, lequel s'étoit alité depuis avant-hier, selon le raport des parens, avec des nausées & des maux de tête insupportables ; nous aurions trouvé de plus à son côté sur un méchant lit, son pere âgé d'environ quarante ans couché tout habillé, avec une face livide, les yeux enfoncés & mourans, ayant eu depuis avant-hier, qu'il s'est couché, de grands maux de tête & de vomissement, tout parsemé de tâches pourpréses & livides, ayant une tumeur à l'aîne droite avec une tension très-douloureuse dans tout le bas ventre : nous aurions trouvé dans une autre maison, auprès de celle-là, la mere & la fille, la premiere âgée d'environ trente-cinq ans, & la fille d'environ quatorze, toutes deux la face livide, les yeux mourans, & dans un abattement general, pouvant à peine ouvrir les yeux, sur tout la fille, qui étoit dans un

affoupiffement confiderable, étant malade depuis deux jours, ayant un mal de tête horrible, & des envies de vomir, fans pourtant aucune élévation ni aux aînes ni aux aiffelles, & fans aucune tâche pourprée : de plus, en montant vers la fontaine de la Samaritaine, nous avons trouvé dans une même maifon un enfant d'environ vingt ans, mort aujourd'hui, couvert d'un pourpre livide, n'ayant été malade que trois jours avec mal de tête, vomiffement, & maux de cœur continuels ; & dans un autre petit lit à côté, fon frere âgé d'environ treize ans, malade depuis hier, s'étant alité, felon le raport de fa mere, avec un horrible mal de tête, qui continuoit encore, des maux de cœur, & des envies de vomir frequentes, ayant même vomi quelque fois, ayant les yeux enflamés & étincelans, la langue aride & blanchâtre, & une tention au bas ventre, avec une groffeur confiderable & douloureuse à l'aîne droit, & un abattement general : de plus enfin, nous aurions trouvé dans une maifon, fur le cours, une femme âgée d'environ quarante ans, tombée dans un délire, avec des mouvemens des membres involontaires, les yeux ardents & larmoyans, tâchée de pourpre en plufieurs endroits de fon corps, ayant depuis deux jours une hemorrhagie par le vagin d'un fang fereux, & s'étant alitée, felon le raport de fon frere depuis quatre jours : avec de grands maux de tête, & de frequens maux de cœur, on nous a raporté qu'il étoit mort depuis peu dans la même maifon, un enfant qui ne fût malade que deux jours, ayant de même de grands maux de tête, & des envies de vomir frequentes, ce qu'ayant très-meurement examiné, nous ne pouvons douter que ce ne foient des maladies

pestilentielles très-contagieuses, & qui demandent de très-grandes précautions, pour en prévenir les funestes suites. Tel est nôtre sentiment. À Marseille, ce premier Août 1710.
Signé PERRIN & CROISSET.

Après s'être assurés de la vérité du fait, sans s'arrêter aux bruits populaires, & sans donner dans les préventions d'une incredulité mal entendue, les Commandans ne penserent plus qu'aux moyens de mettre les Galeres en sûreté. On n'en trouva pas de plus sûr, que de les ranger du côté de l'Arcenal, & de les enfermer par une estacade, qui est une espece de barriere sur l'eau, qui les separoit du reste du Port ; on ferma aussi toutes les avenues de l'Arcenal par des barricades, & on y enferma tous les bas Officiers, & tous les équipages. Mrs. les Officiers ne s'y enfermerent pas, mais ils y alloient regulierement deux fois par jour, & toutes les fois que le service le demandoit : & ainsi tout le Corps des Galeres fût en peu de jours separé du reste de la Ville, & la rendit encore plus deserte & plus solitaire.

La communication entre les Galeres & la Ville est trop libre, pour se flatter que le mal n'en eût pas aproché. Il étoit difficile que parmi les équipages quelqu'un ne fût déjà infecté, ou que quelque Forçat n'eût pris en Ville quelque impresson contagieuse, avant qu'ils fussent resserrés : car on a approfondi l'histoire de Boyal, un des deux premiers malades, dont nous avons parlé : on disoit qu'il avoit couché le soir sur la Galere la Gloire, & qu'il y avoit porté le mal ; que c'étoit dans cette Galere que la contagion avoit commencé, & qu'elle avoit été la plus maltraitée. Il est bien

vrai que cet homme coucha sur la Galere la Duchesse, un soir qu'il trouva la maison fermée, & que l'Argoufin de garde étant de ses amis, l'y reçût, & l'y prêta même son lit ; mais aussi il est vrai, qu'ayant appris la maladie, avant que la Garde revint à son tour, il ne se servit plus de ce lit, ni de tout ce que ledit Boyal avoit touché : en effet, ce n'est point par cette Galere que la contagion est entrée dans ce Corps, & elle a été la moins maltraitée de toutes.

Ce n'étoit pas assez d'avoir enfermé les Galeres, il falloit encore pourvoir à leur subsistance & au soin des malades ; c'est ce que Mrs. les Officiers generaux firent avec un ordre & une prévoyance dignes de leur genie, & qui doivent servir de regle pour le tems à venir, si jamais un pareil malheur arrivoit. On prit plusieurs Tartanes^[17], qui partoient alternativement, pour aller prendre des vivres aux deux Ports les plus proches de Marseille, qui sont ceux de Toulon & de Bouc, où le Fournisseur faisoit porter toutes les choses necessaires, comme bois, charbon, viande, & tout le reste, pour l'entretien des Officiers & des équipages. On distribuoit la ration, comme si les Galeres avoient été armées ; on établit des boucheries dans l'Arcenal, & on le munit de toutes les autres necessités : enfin, tout y étoit si bien disposé, que dans un Corps aussi nombreux, chacun y trouvoit non seulement le necessaire, mais même toutes les commodités, & à un prix mediocre, pendant qu'avec une dépense immense on manquoit souvent du necessaire dans la Ville.

On n'eût pas moins d'attention à pourvoir à l'entretien des malades, & à empêcher que le mal ne se repandit, & n'infecta tout ce Corps. L'Hôpital des équipages qui est derriere la Citadelle hors la Ville, & sur le bord de la mer, fût destiné pour les pestiferés : on le vuida sur le champ, & on le munit de tout ce qu'il faut pour les malades, & des Officiers necessaires. Par-là on ne fût pas dans la necessité d'infecter l'Hôpital general des Forçats, qui fût reservé pour les malades qui s'y trouvoient alors, & pour ceux qui pouvoient tomber de toute autre maladie que celle qu'on craignoit. Comme sur les Galeres la communication y est très-prochaine, & qu'un malade en auroit bientôt infecté plusieurs autres, on érigea un Hôpital d'entrepas à la Corderie, où l'on portoit les malades sur le moindre soupçon de la plus legere incommodité, & de-là, dès que le mal se manifestoit, ils étoient transportés à l'Hôpital qui leur étoit destiné.

Le mal contagieux, se declarant dans les uns plutôt, & plus tard dans les autres, & se déguisant quelque fois au commencement, sans se montrer d'abord, il fût réglé que les Medecins & les Chirurgiens feroient chacun leur visite dans cet entrepas, à differentes heures. Il y avoit donc huit visites par jour ; ainsi, à quelque heure que le mal se manifesta, il étoit surpris & découvert, & le malade sur le champ envoyé au lieu destiné. Les Chirurgiens particuliers faisoient aussi diverses visites par jour, chacun sur sa Galere ; & sur la plus legere incommodité, ils faisoient porter les malades à cet entrepas. Il en étoit de même de ceux qui tomboient

malades dans l'Arcenal où étoient enfermées les familles de ceux qui y font employés. Une Chaloupe prête à partir à toute heure, fût **refervé** pour le transport des malades, & quelques autres furent destinées à porter les vivres & les autres necessités audit Hôpital, à différentes heures marquées dans le jour.

Pendant qu'on faisoit ces sages dispositions, la maladie commença à se montrer sur les Galeres, par deux Forçats, qui tomberent les premiers avec des charbons, l'un le 31. Juillet, & l'autre le premier Août ; d'autres tomberent après, insensiblement le mal se repandit à son ordinaire dans les Chiourmes, dans les équipages, & dans les familles qui étoient enfermées dans l'Arcenal, & la mortalité suivit de près, mais non pas avec la même rapidité que dans la Ville. Il y a suivi à peu-près les mêmes periodes, & y a duré presque tout autant ; mais il s'en faut bien qu'il y aye fait le même ravage. En Septembre la maladie y fût dans sa vigueur, & dans les mois suivans elle est toujourns venuë en déclinant. Le plus grand nombre des malades a été de vingt-cinq à trente par jour, & la plus grande mortalité a été dans le milieu de Septembre de dix-sept en un jour ; & les autres jours, tant devant qu'après, ce nombre est allé en augmentant jusques-là, & de-là en déclinant à proportion ; car le nombre des morts en Août est de 170. en Septembre 286. en Octobre 179. en Novembre 89. en Decembre 38. & le tout est 762. Dans les mois de Janvier & de Fevrier, il n'y en eût que sept à huit par mois ; & en Mars la maladie cessa entierement sur les Galeres. Comme l'Hôpital des Pestiferés

n'étoit pas assez grand pour contenir tous les malades, on dressa des tentes dans la cour, qui est fort vaste, sous lesquelles on faisoit passer ceux qui étoient les plus près de la guérison, & pour décharger bientôt cet Hôpital, on disposa une vieille Galere, que l'on plaça loin des autres, où les uns venoient finir leur guérison, les autres y faire leur quarantaine, & achever de s'y reparer : par-là on se ménagea toujours de place dans l'Hôpital, pour y recevoir les nouveaux malades.

Il n'en falloit pas moins que des précautions aussi bien entendues, pour empêcher que le mal contagieux ne fit les derniers ravages dans des Bâtimens, où l'on est presque les uns sur les autres ; aussi n'y a-t-il pas fait de grands progrès ; on sera surpris de voir que sur dix mille personnes qu'il y avoit sur les Galeres ou dans l'Arcenal, il n'y ait eu que douze cens soixante, ou tout au plus treize cens malades ; & on le sera encore plus, qu'il n'en soit mort que sept cens soixante deux, c'est-à-dire, qu'il en aye guéri la moitié : l'heureuse guérison de tant de malades, n'est pas moins due aux soins & à l'application de ceux qui font la Medecine & la Chirurgie sur les Galeres, qu'au bon ordre qui y regnoit. Parmi ces morts, il y a plusieurs Chirugiens de Galere, dont quatre sont morts dans l'Hôpital, parmi lesquels on compte Mr. Laugier, qui en étoit le Chirurgien ordinaire, si connu par son Traité des Vulnérables, & qui joignoit à un grand fond de Theorie une longue & sage pratique ; un Apoticaire & six Aumôniers : il n'est mort aussi que fort peu d'Officiers, & aucun des Officiers generaux. On les a vû

pourtant s'exposer hardiment à tout ce que le bien du service demandoit. Il étoit juſte que la maladie reſpecta ceux, qui après avoir pourvû à la conſervation des Galeres, devoient encore travailler ſi utilement à celle de la Ville.

CHAPITRE VIII.

Avis des Medecins rejettés. Feux allumés. Les Conſuls reſtent ſeuls chargés de l'adminiſtration publique. État de la Ville à la fin du premier periode.

U Ne diſpoſition dans la Ville ſemblable à celle des Galeres, avoit peut-être prévenu tous les défordres qu'on y a vû. On ne ſçauroit trop ſe hâter dans ces occaſions, de mettre les choſes en regle, ſi on veut éviter le

trouble & les inconveniens qui suivent les resolutions tardives & tumultueuses : une Ville qui attend que l'ennemi soit près pour se préparer à le recevoir, s'expose à être surprise, & à essuyer ou les malheurs d'un assaut imprévu, où la honte d'une composition forcée. Tel a été le triste sort de Marseille, ou soit que l'on ne crût que foiblement la peste, ou soit que l'embarras d'une grande Ville ne permît pas de pourvoir à tout en même tems, on a attendu de prendre les mesures convenables contre la contagion, que la nécessité les déterminât.

Les Medecins qui prévoyoit de loin les suites de cette maladie, & qui par la violence qu'elle exerçoit sur chaque malade en particulier, jugeoient de celle de la constitution generale du mal, ne manquerent pas d'inspirer d'abord aux Magistrats toutes les précautions qu'on a coûtume de prendre en pareil cas. Ils leur infinuerent de former un Conseil de santé, composé des personnes les plus distinguées par leur rang, & de quelques principaux Citoyens, pris de divers États ; mais les Échevins craignirent le trouble de la multitude, disant qu'ils ne vouloient pas faire une hâte de l'Hôtel de Ville : c'est ainsi qu'ils s'expliquerent. Les Medecins leur offrirent encore de rester, un auprès d'eux pour le Conseil, parce que dans le cours d'une contagion, il se présente une infinité d'affaires qui ne peuvent être décidées que sur l'avis d'un Medecin : ils répondirent qu'ils n'en avoient pas besoin. Il en fût de même de tout ce qu'ils purent leur proposer : fortifiés dans leurs préventions contre eux, ils regardoient comme suspect tout ce qui venoit de leur

part : néanmoins pour que le Public ne souffrit pas de l'entêtement des uns, & du ressentiment des autres ; les Medecins voyant qu'ils n'étoient pas écoutés, & n'ayant d'autre vûë que le bien public, crurent ne pouvoir rien faire de mieux que de leur remettre le Traité de la peste par Ranchin, qui contient tous les Reglemens de Police pour les tems de contagion. La fuite fera voir l'usage qu'ils ont fait de ce Livre.

Le seul Medecin de la Ville, qui fût écouté des Magiftrats, ce fût Mr. Sicard, qui ayant refusé de visiter les malades, & voulant se rendre utile par quelque endroit, fût leur proposer un moyen de faire cesser la peste, leur répondant du succès, pourveu qu'on executât ce qu'il diroit. La proposition étoit trop favorable, pour n'être pas bien reçûë. Les autres Medecins avoient été rejettés comme ces Prophetes, qui n'annonçoient que des choses tristes ; celui-ci est bien reçu, parce qu'il prédit des choses agreables. Ce Medecin proposa donc d'allumer un soir de grands feux dans toutes les Places publiques, & au tour de la Ville, qu'en même tems chaque particulier en fit un devant la porte de sa maison, & qu'à commencer du même jour, & pendant trois jours consecutifs, chacun fit à la même heure, à cinq heures du soir, un parfum avec du soufre dans chaque appartement de sa maison, où il déploieroit toutes les hardes, & tous les habits qu'il avoit porté depuis que la contagion avoit paru.

Quoique ce moyen de faire cesser la contagion ne soit ni nouveau, ni fort singulier, & que l'histoire d'Hypocrate ne soit ignorée de personne, la confiance avec laquelle ce

Medecin le propofa, & l'efpoir de voir bientôt finir un mal, dont on commençoit à redouter les fuites, le firent recevoir. On le met en état d'exécuter la chofe : Ordonnance de Police, qui affigne le jour, & ordonne les feux & les parfums, en conformité du projet du Sr. Siccard ; il eft lui-même commis à la difpofition des feux, fous les ordres de Mr. Diodet un des Échevins, qui s'eft toujours prêté volontiers aux emplois les plus pénibles ; on fait de grands amas de bois dans toutes les places, & dans tous les lieux désignés ; on diftribué dans toute la Ville du foufre pour les parfums, à tous ceux qui n'ont pas le moyen d'en acheter : enfin, le jour arrivé, & à l'heure marquée, toute la Ville parut en feu, & l'air fe couvrit d'une noire & épaffe fumée, plus propre à retenir les vapeurs contagieufes qu'à les diffiper.

On ne fçait ce que l'on doit le plus admirer ici, ou la confiance de ce Medecin, qui fans diftinguer les periodes ni la nature de la contagion, propofe avant le tems un fecours auffi foible, & fi peu capable de produire l'effet qu'il en promettoit ; ou la credulité des Magiftrats, qui denués d'un Confeil folide, fe laiffent aller à tout vent de doctrine, & confentent à une dépenfe auffi inutile que fatigante, fans daigner confulter là-delfus les autres Medecins, aufquels ils avoient déjà confié le foin des malades. Le public vît avec regret confumer inutilement une fi grande quantité de bois, dont il craignoit de manquer dans la fuite, & ce Medecin trompé dans fon attente, ne pouvant plus foutenir les

reproches du peuple sur l'inutilité de son remède, disparut avec son fils.

En effet, ces feux ne firent, ce semble que rallumer celui de la contagion ; ils embrasèrent l'air déjà échauffé par la chaleur de la saison & du climat : le venin pestilentiel devint plus actif, & le mal se développa avec plus de vivacité. Déjà les plus entêtés se rendent, & pensent à chercher leur salut dans la fuite ou dans la retraite ; les plus timides, ou pour mieux dire, les plus prudents avoient déjà profité de la liberté des passages, pour se sauver en d'autres Villes, & en d'autres Provinces. Ceux qui furent plus tardifs à croire, trouvant toutes les issues fermées, & les chemins exactement gardés, furent contraints de se retirer dans leurs Bastides, ou de s'enfermer dans leurs propres maisons.

On ne vit plus alors que gens qui achetoient des provisions de tout côté, qui charrioient des hardes & de meubles de toute part ; les voitures n'y peuvent pas suffire, elles sont hors de prix, le peuple même prend la déroute, & sort en foule hors les portes de la Ville, & comptant sur la douceur de la saison, va camper sous des tentes, les uns dans la Plaine de St. Michel, qui est une grande Explanade du côté des Minimes ; les autres le long de la rivière & des ruisseaux qui arrosent le terroir, & les autres le long des ramparts : quelques-uns grimpent sur les Collines & sur les Rochers les plus escarpés, & vont chercher un azile dans les Antres & dans les Cavernes : les gens de mer s'embarquent avec leurs familles sur des Vaisseaux, sur des Barques, & dans de petits Bâteaux, dans lesquels ils se tirent au large

dans le Port & dans la Mer, & forment ainfi une nouvelle Ville flottante au milieu des eaux.

Monfeigneur l'Évêque, comme un fidèle Pafteur, refté feul à la garde de fon Troupeau ; les Curés & les autres Prêtres des Paroiffes, animés par fon exemple, & fortifiés par fon courage, n'abandonnent point leurs oüailles : les Monafteres des Religieufes font ouverts, & la plûpart de ces filles vont rejoindre leurs parens & leurs familles. Cette defertion generale laiffe le refté des Citoyens dans la confternation la plus touchante ; & la Ville du Royaume la plus peuplée devient en peu de jours la plus trifte folitude. Les Confuls fe confiant en leur activité naturelle, & au zele dont ils fe fentoient animés pour le falut de la Patrie, demeurent feuls chargés du foin de la Ville. Ils n'ont voulu partager avec perfonne les peines de l'adminiftration la plus accablante qui puiſſe fe préfenter dans l'exercice du Confulat. Heureux eux & le peuple, fi le fuccés avoit pû repondre à leur attente de à leur zele.

Il femble pourtant qu'une adminiftration qui regarde le falut commun, & qui intereſſe la vie & le bien de tous les habitans d'une Ville, donne droit à ceux qui y font en place, & aux principaux Citoyens d'y avoir quelque part : auffi ces perfonnes voyant qu'ils n'étoient point appellés à cette adminiftration, dans laquelle ils ne pouvoient pas s'ingerer d'eux-mêmes, & jugeant que leur préſence inutile au Public, ne feroit qu'à les rendre ſpectateurs de la plus trifte ſcene qui fût jamais, ne penferent plus qu'à leur propre confervation. Les Officiers de Juſtice, les Directeurs des

Hôpitaux, les Intendans de la Santé, ceux du Bureau de l'Abondance, les Conseillers de Ville, & les autres Officiers municipaux, tout disparut, & les Échevins restèrent seuls à la tête d'une nombreuse populace, avec leur Secrétaire, & Mr. Pichaty l'Avocat leur Conseil ordinaire.

Ils n'ont pas laissé que de rendre diverses Ordonnances très-utiles pour la Police, comme celles qui ordonnoient de faire sortir tous les Gueux & Mandians de la Ville ; qui défendent de resserrer le bled, de ne rien laisser dans la Ville, qui peut causer de l'infection, de transporter les meubles & les hardes des morts & des malades d'une maison à l'autre, & plusieurs autres de cette espèce, dont l'exécution auroit prévenu bien de désordres, si quatre personnes y avoient pu suffire. On mit encore sur pied quatre Compagnies de Milice ; on posa des Corps de Garde à l'Hôtel de Ville, & par tout où il étoit nécessaire : on nomma des Commissaires dans chaque quartier ; on pourvût à la subsistance des pauvres, qui par la cessation de toute sorte de travail, se trouvoient réduits aux dernières extrémités ; on donna des instructions aux Commissaires ; on les chargea de faire distribuer le pain aux pauvres, de s'informer des malades qu'on laisse pourtant encore dans leurs maisons, & de veiller à tout ce qui convient pour le bon ordre.

Malgré ces belles dispositions, la maladie va toujours son train ; elle prend d'un jour à l'autre de nouveaux accroissemens ; on ne distingue plus les rues infectées ; le feu de la contagion a pris par tout, & le nombre des morts est si fort augmenté, que les nuits ne sont pas assez longues

pour les enlever tous ; on ne peut plus garder pour le Public les ménagemens ordinaires ; il fallut se refoudre à porter les morts de jour ; ils ne peuvent même être enlevés un à un ; on prend de force les chevaux & les tomberaux des Bourgeois, on engage tous les Gueux & Vagabonds à servir de Corbeaux, on fait ouvrir de grandes fosses hors la Ville, les Tomberaux vont de jour par les ruës, & le bruit funebre de leur cahot, fait déjà fremir les sains & les malades : enfin on voit déjà dans toute la Ville le triste apareil d'une contagion déclarée.

On n'y trouve plus de boutique ouverte, tous les travaux publics & particuliers ont cessé, le commerce est depuis long-tems interdit, les Églises, le College, la Loge^[18], & tous les lieux publics sont fermés, les Offices divins suspendus, le cours de la Justice arrêté ; il n'y a plus parmi les parens & les amis de frequentation, plus de visite, plus de société ; les Payfans de la campagne n'aportent plus leurs denrées ; tout le monde fuit une Ville infectée de peste ; il faut se passer des commodités ordinaires, & on a de la peine à se procurer les alimens les plus necessaires, Telle étoit la face de la Ville, & la triste situation de ses Habitans ; tel étoit l'éclat des choses, quand le mal entra dans son second periode, ce qui fût environ le dix du mois d'Août.

CHAPITRE IX.

Second Periode de la peste. Établissement d'un nouvel Hôpital.

CE n'est pas ici la première fois qu'on a vû les Habitans d'une Ville affligée de peste douter de la vérité de cette maladie, jusques à ce qu'ils lui ayent vû faire les derniers ravages. Il en est arrivé de même dans toutes les Villes que Dieu a voulu punir de ce fleau. Il semble qu'il ne les frappe de cet aveuglement, que pour les empêcher de prendre des mesures, pour se soustraire à sa justice ; on peut dire néanmoins que l'incrédulité n'a jamais été poussée si loin, qu'elle l'a été dans cette occasion. On pourroit la comparer à celle de ces hommes insensés, qui menacés d'un déluge prochain, & voyant construire l'Arche à Noël, s'en mocquerent, & ne penserent point à le prévenir par une semblable précaution, & par une conversion sincere. Telle a été la stupide incrédulité de quelques-uns de nos Habitans ; ils ont vû commencer la peste dans les Infirmeries, ils l'ont vûe passer, pour ainsi dire, sous leurs

yeux de cet endroit dans la Ville, & s'étendre en peu de jours dans tous les quartiers ; elle leur est confirmée par le témoignage de tous les Medecins ; & malgré tout cela ingenieux à se tromper eux-mêmes, ils aiment mieux s'exposer à tous les défords d'une calamité publique, que de les prévenir par de sages précautions qu'ils n'auroient pas dû négliger quand même elles auroient dû leur devenir inutiles.

C'est dans le second periode du mal que ces défords furent extrêmes, & que l'on vit tout le trouble de la plus affreuse désolation. Deux choses donnerent lieu à ces défords : d'une part un excès de ménagement, d'une autre un défaut de prévoyance. Le premier regardoit le soin des malades, le second l'inhumation des morts : nous allons développer l'un & l'autre.

Environ le 8. du mois d'Août, les Medecins commis à la visite des malades s'aperçurent qu'on ne les enlevoit plus, & qu'on les laissoit dans les maisons, quoi qu'ils en donnassent tous les soirs l'état aux Échevins ; ils furent leur représenter que ces malades laissés chez eux en infectoient d'autres, que leurs soins étoient inutiles par la misere de la plûpart : car alors ils ne visitoient guères que des pauvres ; que l'Hôtel-Dieu leur étant fermé, ils n'avoient point d'autre retraite ; que les charités de la misericorde & des autres œuvres pies leur manquant, ils languissoient dans leurs maisons dénués de tout secours, & perissoient même d'inanition & de misere ; & qu'enfin on ne pouvoit pas éviter d'établir un nouvel Hôpital pour ces malades.

Mr. le Gouverneur comprit bientôt la nécessité de cet établissement, l'ordonna sur le champ, & comme on étoit en peine de trouver un endroit qui fût propre, & qui peut être bientôt mis en état de recevoir les malades, les Medecins lui suggererent de prendre la Charité, & lui firent voir que c'étoit l'endroit le plus propre par sa situation, par la disposition interieure de la maison, par son étenduë, par toutes les commodités nécessaires aux malades, & sur tout par le voisinage de cinq Maisons Religieuses, qu'on auroit pû lui joindre dans la suite, quand le nombre des malades augmenteroit. Ils donnerent encore les moyens de loger ailleurs les pauvres qui étoient entretenus dans cette Maison, & qui alloient au nombre de cinq à six cens, y compris les Officiers.

La chose concluë, les Recteurs de la Charité sont appellés, & priés en même tems de vuidier sur le champ cette Maison, & de faire transporter les pauvres qui y sont, aux endroits qu'on leur indique. Ils oposent plusieurs raisons & divers obstacles à cette entreprise, en présence de Mr. le Gouverneur, qui les débâtit & franchit toutes les difficultés avec une présence d'esprit & une douceur, à quoi ils ne purent résister. Ce projet pourtant si bien concerté & si long-tems débattu, demeura sans execution, sans qu'on en sache la raison ; on fût près de huit jours à se déterminer pour l'établissement d'un Hôpital ; les malades cependant s'accroissent de par tout, & bientôt va commencer cette confusion & ce désordre, dont le seul souvenir fait horreur.

Rien n'étoit cependant plus propre à empêcher le progrès de la contagion, & à prévenir les défords qu'elle a traîné après elle, que l'établissement de cet Hôpital ; on y plaçoit d'abord du jour au lendemain fix cens malades, & huit cens dans une nécessité ; dans la fuite on auroit pris les cinq Couvents, qui font tout au tour de la Charité. C'étoit un moindre inconvénient de déplacer des Religieux & des Religieuses, que de laisser les malades dans les ruës & dans les places publiques. On auroit logé les Religieux dans les autres Couvents, qui font en si grand nombre dans cette Ville, réunifiant ceux dont les regles & les manieres de vivre ont le plus d'affinité & de raport. Un de ses Couvents pouvoit être destiné pour les riches qui auroient voulu être traités à leurs dépens ; un autre pour les Prêtres, Confesseurs, & les autres Officiers malades : enfin les autres auroient servi pour les Convalescens, pour loger les Officiers, & pour le reste des malades, qu'on y pouvoit recevoir au nombre de trois mille. On ne devoit pas s'attendre à en avoir un plus grand nombre à la fois, parce que dans cette maladie les morts font promptes & fréquentes ; toutes ces maisons font fort commodes, situées à une extrêmité, & separées du reste de la Ville par une Colline, & dans un quartier fort desert ; elles font même isolées. Que de malades sauvez par cet établissement, & délivrés du cruel défespoir de mourir dans les ruës.

On se détermine à la fin à former un Hôpital pour les pestiferés, & on choisit pour cela l'Hôpital des Convalescens de l'Hôtel-Dieu ; il est veritablement bien situé, mais c'est la

plus petite maison de toutes celles qui étoient propres à cet usage ; car elle ne pouvoit pas contenir au-delà de deux ou trois cens malades ; aussi fût-il rempli en moins de deux jours ; & comme les malades y venoient en foule, on fût obligé de les placer dans une grande étable, qui est tout auprès, & où l'on enfermoit ordinairement les Bœufs & les Moutons de la Boucherie, encore s'estimoient-ils heureux de mourir dans un endroit, où le Sauveur du monde a bien voulu naître.

Cet Hôpital fût ouvert vers le milieu du mois d'Août, sous la direction d'un Chirurgien, tous les Medecins de la Ville se trouvant alors employés, à la reserve d'un seul qui étoit malade ; on y mit tous les Officiers necessaires : quelques jours après son établissement, Mrs. Gayon pere & fils Medecins de Barjols, petite Ville de cette Province, qui depuis long-tems meditoient un établissement à Marseille, crurent que c'étoit ici une occasion favorable, & vinrent offrir leurs services à Mrs. les Échevins, qui les reçurent volontiers, & placerent ces deux medecins dans le nouvel Hôpital des pestiferés. Ils s'y enfermerent sans daigner conferer avec les Medecins de la Ville, & sans s'informer de la nature du mal, & des remedes qui lui convenoient. Aussi remplis de nouvelles idées tout-à-fait contraires à celles qu'ils auroient dû se former de la maladie ; ils donnerent dans une methode toute opposée à celle que le mal demande, & dont le mauvais succès augmenta bientôt la mortalité dans cet Hôpital ; ils employerent les saignées reiterées & les purgatifs, dont on avoit d'abord connu l'inutilité. À

peine ces Medecins eurent-ils le tems de se reconnoître, que le pere fût pris du mal & mourut : le fils effrayé de la mort de son pere, se retira, & de retour à la Patrie, il y fût mis hors la Ville en quarantaine, pendant laquelle il mourut aussi, & après la mort, personne n'osant toucher à son corps pour l'enterrer, on mit le feu à la maison, & avec lui fût brûlé tout son bien qu'il avoit converti en papiers, comptant de faire un établissement fixe à Marseille.

Le Chirurgien & les autres Officiers de cet Hôpital suivirent de près le sort de ces Medecins, & avec eux finit le peu de bon ordre qu'il y avoit. Car comme le trouble croissoit avec la maladie, on les remplaça des premiers sujets que l'on trouva, sans choix & sans examen ; aussi cet Hôpital ne fût plus dans la suite qu'un lieu d'horreur & de confusion, où ceux qui devoient avoir soin des malades, ne les voyoient que pour prendre garde au moment qu'ils expiroient, & se partager leurs dépouilles. Ils en faisoient même une retraite de vols qu'ils faisoient en Ville dans les maisons abandonnées par les malades qui alloient à cet Hôpital. En effet leurs defordres étant connus, ils furent arrêtés & condamnés aux Galeres. Nous passons ici l'état de cet Hôpital, nous le représenterons avec celui de la Ville, pour ne pas toucher deux fois à un tableau si hideux & si effrayant.

On reconnut bientôt que l'Hôpital qu'on avoit choisi étoit trop petit pour le grand nombre des malades, qui tomboient tous les jours, on forma le projet d'en faire un autre, qui par le long tems qu'il falloit pour le mettre en état, devenoit

inutile aux défordres préfens. On choifit le jeu de mail, dont l'étenduë & la fituation furniffoient une place très-propre pour y dreffer un Hôpital, qui par la proximité du Couvent des Auguftins reformés, & d'un grand corps de maifon, qui eft à l'entrée du jeu de mail, avoit toutes les commodités neceffaires. Sa fituation hors la Ville le rendoit encore plus propre pour ces fortes de malades. Ce projet étoit bien concerté, mais il auroit fallu pouvoir fufpendre la rapidité du mal, jufques à ce qu'il fût executé ; car on ne pouvoit déjà plus compter les malades, ils étoient fans fecours & fans retraite dès le 20. du mois d'Août, & on entreprend alors un Hôpital, qui n'a été prêt qu'au commencement d'Octobre, comme on le verra par la fuite ; il n'a pourtant pas laiffé d'être d'une grande utilité : nous le dirons en fon lieu. Cependant pour donner une retraite aux malades, on éleva des tentes hors la Ville le long des remparts, aufquels on fit une breche vis-à-vis, pour pouvoir paffer les malades fous ces tentes.

La feconde chofe qui donna lieu aux defordres dans le fecond periode du mal, c'eft l'indolence à croire que ce fût veritablement la pefte. Delà le défaut de prévoyance pour l'inhumation des morts ; dans les commencemens on les portoit aux Infirmeries, qui quoique vaftes, ne purent pas en recevoir un grand nombre, parce que le terrein eft prefque tout fur le Roc : on fût même obligé d'en combler une vieille Citerne. Les Infirmeries étant donc remplies, on refolut d'ouvrir une foffe du côté de la Cathedrale ; mais à peine a-t'on commencé d'y travailler, qu'on l'abandonne

sur les representations des Religieuses du St. Sacrement, dont la maison étoit tout auprès. On désigna une terre hors la Ville, entre les portes d'Aix & de la Joliete, dans laquelle on ouvrit deux fosses de dix toises de long & autant de large, & de quatorze pieds de profondeur. Ce ne fût pas sans peine que l'on obligea des Payfans à y travailler : il fallut que Mr. Mouftier l'Échevin, homme d'un zele infatigable, y fût en tête.

Ces fosses furent bientôt remplies avec une mortalité de trois à quatre cens personnes par jour, & qui alloit toujours croissant d'un jour à l'autre, & comme on n'en avoit point préparé d'avance, que les Fossoyeurs & les Corbeaux manquoient de tems en tems, ou par la fuite, ou par la mort, on fût bientôt en demeure d'enlever les cadavres, & l'expédition la plus importante en tems de contagion, celle qui demande le plus de celerité, & qui doit souffrir le moins d'interruption, fût menée le plus lentement de toutes. Ainsi d'une part l'établissement d'un Hôpital differé, le choix de celui des convalescens, qui ne pouvoit pas contenir la dixième partie des malades, de l'autre le défaut des fosses préparées, des Fossoyeurs & des Corbeaux engagés d'avance, donnerent lieu à ce désordre, qui remplit en peu de jours la Ville de morts & de malades.

CHAPITRE X.

La contagion est portée dans l'Hôtel-Dieu. Medecins étrangers envoyés par la Cour. Desertion des Medecins, Chirurgiens, & Apoticaire de la Ville.

QUOIQUE l'on sçût par tradition qu'en tems de peste, toutes les autres maladies cessent, & semblent ceder à celle-ci, comme à la plus cruelle & la plus dangereuse, néanmoins on ne laissa pas de fermer l'Hôtel-Dieu, depuis le commencement de la contagion, & de le réserver pour les malades qui s'y trouverent alors, & pour ceux qui pourroient tomber dans la suite de toute autre maladie. Malgré Cette précaution, le mal contagieux s'y introduit, & l'infection prend dans toute cette Maison, dans laquelle outre les malades, & ceux qui étoient destinés à les servir, on nourrissoit encore trois ou quatre cens enfans trouvés, de l'un & de l'autre sexe ; & comme dans une maison ainsi remplie de monde, la communication y est très-prochaine, on doit juger par-là quelle y fût la violence & la rapidité de la contagion.

Elle y fût portée par une femme, qui échapa de la ruë de l'Escalè, dont nous avons déjà si souvent parlé, & qui vint se présenter à l'Hôtel-Dieu pour y être reçûë : soit que son mal ne se fût pas encore manifesté, soit qu'il aye donné le change à ceux qui la visiterent, ils ne la crurent atteinte que d'une fièvre ordinaire, & ils la reçurent. Deux des filles de la Maison destinés au service des malades, sont mandées, pour soutenir cette malade, & la conduire à l'appartement des femmes. La Mere Infirmiere la change de linge, selon la coûtume, & la fait coucher à la maniere ordinaire. Le lendemain ces deux filles tombent malades, & meurent presque subitement, c'est-à dire, en six ou huit heures de maladie ; le jour d'après la Mere Infirmiere est aussi prise, & meurt aussi promptement que ces filles. De ces quatre malades, la contagion se répand si fort dans toute cette Maison, que des uns aux autres tout y a peri, Directeurs, Confesseurs, Medecins, Chirurgiens, Apoticaire, & tous les autres Officiers, Valets, Servantes, & tous, les enfans trouvés, à la reserve d'une trentaine, qu'une heureuse guérison a sauvés de la fureur du mal.

Nous ne pouvons refuser ici les justes louanges qui sont dûës à la memoire de Mr. Bruno Granier, un des Directeurs de cette Maison, qui en absence de tous les autres, soutenoit seul la penible direction de cet Hôpital. On conçoit assez de quel embarras devoit être la conduite & l'entretien de cinq à six cens personnes en des tems aussi difficiles. Il survenoit pourtant à tout avec un zele &: un courage digne d'être imité par tous ceux qui sont appellés à ces charitables

exercices. Auffi le Seigneur ; qui faifit fouvent les momens les plus favorables pour nous appeller à lui, fe hâta de recompenser fa charité par une mort qui lui fera toujourns glorieufe devant les hommes, comme elle doit avoir été précieufe devant Dieu.

Qu'il nous foit permis de mêler aux larmes que nous donnons à la mort de ce zélé Recteur, celles que meritent ceux qui exerçoient la Medecine dans cet Hôpital ; le Medecin (c'étoit Mr. Peiffonel le pere) plus venerable par fa vertu que par fon grand âge, y vifitoit les malades avec un zele & un courage encore plus hardi que celui dont d'autres fe font fait un merite dans la fuite, & dont ils ont crû donner le premier exemple : il s'affeyoit auprès des malades, touchoit leurs playes, & les panfoit avec une charité, qui étoit le fruit de cette pieté fincere qui a éclaté dans toute fa vie. Il étoit Doyen du college des Medecins, & connu parmi les Sçavans, par fon nouveau fyftême de Phifique méchanique, qu'il alloit donner au Public, fi Dieu n'eût mieux aimé recompenser fa charité par une gloire immortelle, que de le laiffer jouïr de celle qu'il fe feroit aquife par l'imprefion de cet ouvrage. Il y avoit auffi un jeune Chirurgien appellé Audibert, & un jeune Apoticaire nommé Carriere ; ils donnoient l'un & l'autre de grandes efpérances par leur genie & par leur application. Ils auroient fervi utilement le Public dans la fuite, & on peut dire que leur mort eft une veritable perte pour cette Maifon & pour la Ville. La maladie fe répandoit avec la même impetuofité dans la Ville : l'incendie eft general, & néanmoins bien de

gens se flattent encore. Les Échevins avoient donné de trop mauvaises impressions de leurs Medecins, pour que la Cour s'en rapporta à eux sur la nature de ce mal : elle ordonna à Mrs. Chycoineau & Verny Medecins de Montpellier, de se porter à Marseille, pour y examiner la nature de la maladie qui y regnoit. Ces Mrs. s'y rendirent le 12. Août avec Mr. Soulier Maître Chirurgien de leur Ville : ils y furent reçus des Échevins avec tout l'honneur dû à leur mérite & à leur commission. Ils ranimerent d'abord la joie du Public, qui attendoit d'eux une décision favorable à son incredulité. Malgré les préventions qu'on leur imposa contre les Medecins de la Ville, ils voulurent pourtant conférer avec eux sur la maladie ; l'assignation donnée, on s'assemble dans l'Hôtel de Ville, chacun rapporte ce qu'il a vu, & pour un plus grand éclaircissement, on convint que chaque Medecin & Chirurgien remettroit à ces Messieurs un précis de ce qu'il avoit observé, ce qui fût fait le lendemain, & ces Messieurs ayant pris jour pour aller visiter les malades, on leur donna pour adjoints deux Medecins de la Ville, Mrs. Montagner & Raymond : le premier avoit été rapellé de l'Abaye de St. Victor, pour remplacer le Sr. Bertrand, qui étoit tombé malade ; on y joignit encore deux Maîtres Chirurgiens ; ils visitent tous ensemble les malades pendant deux jours dans les maisons & dans l'Hôpital des Convalescens, où ils firent ouvrir quelques cadavres, & après s'être bien assurés de la maladie, ils en rendirent compte à la Cour, & ayant pris heure pour en faire leur rapport à Mr. le Gouverneur & à Mrs. les Échevins, ils se rendirent à l'Hôtel de Ville : les Medecins de la Ville qui les

avoient accompagnés, se présenterent pour entrer dans cette Affemblée, & oüir le raport des Medecins de Montpellier, mais les Échevins les font refufer.

On n'a pas pû ſçavoir quel fût précifement le raport des Medecins de Montpellier aux Magiftrats ; mais d'abord après cette Affemblée, ceux-ci dirent hautement, qu'ils avoient déclaré, que la maladie, dont on s'allarmoit tant, n'étoit qu'une fièvre maligne caufée par la corruption & par les mauvais alimens : & les Medecins de Montpellier étant partis le 20. Août chargés des honneurs & des préfens de la Ville, on vit paroître le lendemain cette Affiche.

Avis au Public.

„ Sur le raport qui a été fait à Mr. le Gouverneur & à Mrs. les Échevins, par Mrs. les Medecins de Montpellier, ils ont crû devoir avertir le Public, que la maladie qui regne préfentement dans cette Ville, n'eft pas peftilentielle, mais que c'eft feulelement une fièvre maligne, contagieufe, dont on efpere de pouvoir bientôt arrêter le progrès, en ſeparant les perſonnes qui en peuvent être ſoupçonnées d'avec celles qui font ſaines, par le bon ordre & l'arrangement que l'on va prendre inceſſamment.

Cet avis raffura le Peuple, qui depuis lors ſe communiqua plus librement ; il avoit même commencé à le faire auparavant après la premiere affiche, & Monſeigneur l'Évêque avec les Magiftrats avoient été obligés de ceder à

les empressements pour la Procession qui se faisoit ici toutes les années le jour de St. Roch, on ne crût pas devoir refuser de satisfaire la devotion du Peuple envers un Saint, dont les malheurs presens rendoient la protection si necessaire.

„ L'Auteur du Journal imprimé, dit que les Medecins de Montpellier trouverent bon, que pour ne pas augmenter le désordre de la Ville, l'on dissimula, & que pour tâcher de calmer & de rassûrer les esprits, on afficha un Avis, portant, &c. Les Medecins de Montpellier ont nié dans la suite que cela fût venu d'eux, quoiqu'ils eussent dicté eux-mêmes cet Avis ; & ils ont dit publiquement, qu'ils n'y avoient consenti que par complaisance : de qui que ce soit qu'il soit venu, il eût été à souhaiter, qu'il eût produit l'effet qu'on en attendoit, & que pour insinuer que cette maladie n'étoit que l'effet des mauvais alimens, & aliener les esprits de toute autre idée, on n'eût pas négligé les précautions necessaires. Il est surprenant que des Medecins, qui ont refusé à la peste la contagion que tout le monde lui donne, reconnoissent aujourd'hui publiquement des fièvres malignes contagieuses, qui de l'aveu de tous les Medecins ne sçauroient le devenir. Le raport que Mrs. Chycoineau & Verny envoient à la Cour, n'est pas tout-à-fait conforme à cette affiche. Le voici tel que nous l'a remis une personne digne de foi, à qui Mr. Chycoineau en avoit donné une copie.

„ Nous nous sommes transportés, suivant les ordres de S. A. R. à Marseille le 13. du present mois ; & ayant dès nôtre arrivée prié Mr. le Gouverneur & Mrs. les Échevins, de

convoquer ou faire assembler tous Mrs. les Medecins & les Chirurgiens commis pour visiter ceux qui „ sont affectés du mal contagieux, qui regne depuis deux mois dans cette Ville, dans le dessein d'apprendre ce qu'ils pensoient de la nature de ce mal, & de connoître si la verification que nous en devions faire seroit conforme à leur raport : l'assemblée se fit le jour même à l'Hôtel de Ville, & le sentiment de tous ces Messieurs, sans en excepter un seul, se trouva conforme, non seulement sur le caractere du mal, mais encore sur les causes qui l'avoient produit, & qui en fomentent la propagation,

„ 1°. Que cette maladie enlevoit ou faisoit perir dans deux ou trois jours, quelquefois même dans deux ou trois heures de tems, la plus grande partie de ceux qu'elle attaquoit.

„ 2°. Que quand une personne attaquée de ce mal dans une maison & famille en perissoit, tout le reste en étoit bientôt infecté, & subissoit le même sort, enforte qu'il y avoit plusieurs exemples des familles entierement détruites par cette contagion ; & que si quelqu'un de la famille s'alloit refugier dans quelqu'autre maison, le mal s'y transportoit aussi, & y faisoit le même ravage.

„ 3°. Que cette maladie étoit uniforme presque dans tous les sujets, de quelque condition qu'ils fussent, & caracterisée par les mêmes accidens, sur tout par les bubons, les charbons, les pustules livides, tâches pourprées, commençant d'ailleurs par les mêmes accidens, qui dénotent ordinairement les fièvres malignes, tels que sont les frissons, les maux de cœur, le grand abattement des

forces, la douleur de tête gravative, les vomiffemens, naufées, enfuite la chaleur ardente, les affoupiffemens, les délires, la langue féche & noire, les yeux étincelans, égarés, ou mourans, le pouls inégal & concentré, quelquefois fort élevé, la face cadavereufe, les mouvemens convulfifs, & les hemorrhagies.

„ Pour ce qui concerne les caufes, ils convinrent pareillement que ce mal n’avoit commencé à fe faire sentir qu’à l’arrivée d’un Vaiffeau venu de Seyde, qui avoit perdu dans fon trajet fept à huit Matelots par le même genre de mal, & dont quelques marchandifes dérochées avoient été transportées furtivement & fans précaution, dans l’une des ruës de la Ville, qui a été infectée la premiere, &: qui n’est habitée que par de menu peuple, quelques Portefaix qui avoient remué la marchandise, ayant péri eux-mêmes fubitement, que les habitans de cette ruë ayant trafiqué dans les autres quartiers de la Ville y avoient répandu infenfiblement la contagion, ajoûtant néanmoins que la populace &c les pauvres Artifans dépourvûs de bonne nourriture en étoient à proportion plus infectés que les gens riches & aifés.

„ Après avoir ouï le raport de ces Meffieurs, nous les priâmes de vouloir bien chacun en particulier dresser & nous remettre un memoire des divers cas qu’ils avoient obfervés, ce qui ayant été executé, tous ces Memoires fe font trouvés conformes au raport précédent.

„ Cependant pour remplir avec plus d’exactitude la commiffion, dont S. A. R. a bien voulu nous honorer, nous

avons fait la vifite, & de l'Hôpital, auquel on tranfporte les malades foupçonnés de contagion, & des principaux quartiers de la Ville, & avons trouvé dans ledit Hôpital, placé à l'une des extremités de la Ville, environ quatre à cinq cens malades, dont plus de deux tiers, étoient attaqués du même genre de mal caracterisé ci-deffus avec bubons & puftules livides, tâches pourpréses ; & les uns mourans, & les autres prêts à mourir, quoiqu'ils n'euffent été portés que depuis quelques heures, ou feulement depuis un jour ou deux ; en forte qu'on y voit jufques à quarante ou cinquante cadavres entaffés dans un coin, qui répond aux differens courroirs, & qu'on peut compter dans les ving-quatre heures fur un pareil nombre de morts.

„ Après la vifite dudit Hôpital, nous avons fait celle de differens quartiers de la Ville, & pouvons affûrer qu'il n'en eft aucun dans lequel il n'y ait nombre de perfonnes attaquées du même mal, ayant fouvent trouvé dans les mêmes maifons, pere, mere, enfans infectés, prêts à perir, & dépourvûs de toute forte de fecours.

„ Toutes ces vifites faites, nous avons crû devoir faire ouvrir trois cadavres, dans lequel nous n'avons trouvé que des inflammations gangreneufes ou tendantes à gangrene.

„ Toutes ces obfervations nous ont convaincu, que la maladie qui regne dans cette Ville, eft une veritable fièvre peftilentielle, qui n'eft pas encore parvenue à fon dernier degré de malignité, ayant remarqué que quelques perfonnes du nombre de celles qui en font infectées, en rechapent, lorsqu'elles font fecouruës dès le commencement, & que la

bonne nourriture ne leur manque pas, supposé d'ailleurs que la maladie aille au-delà du cinquième ou du sixième jour, mais la Ville est si dépourvûë des alimens necessaires en pareils cas, sur tout de la viande de boucherie, & l'on a pris jusqu'ici si peu de précaution pour separer les infectés de ceux qui ne le sont pas, & leur donner les secours convenables, qu'il est aisé de prévoir que sans l'attention particuliere que S. A. R. veut bien y donner, cette espece de peste qui augmente de jour en jour, deviendroit fatale non seulement à cette Ville, mais même aux Provinces voisines, pour ne pas dire à tout le Royaume. À Marseille le 18. Août 1710.

Ce raport dit un peu plus que l'affiche, mais il biaise encore ; ces Messieurs n'osent pas trancher le mot ; ce n'est, disent-ils qu'une espece de peste ; attendons que de retour à Marseille, ils y traitent les malades, & ils l'avoüeront tout-à-fait. Il semble pourtant qu'ensuite de ce raport envoyé à la Cour, on se flattoit encore à Paris comme à Marseille sur cette maladie : car quelque tems après Mr. le Bret Intendant de la Province, qui depuis le commencement de ces malheurs n'a jamais cessé de procurer à nôtre Ville toute sorte de secours, renvoya aux Medecins trois Memoires qu'on leur dit venir de la part de Mr. Chirac premier Medecin de Monseigneur le Regent. Ces Medecins pleins d'estime pour ce celebre Professeur, reçurent les Memoires avec la même veneration, avec laquelle ils l'avoient autrefois écouté lui-même. Ils y reconnurent d'abord les principes, sur lesquels ils s'étoient formés dans l'Ecole,

mais l'expérience leur avoit déjà montré, qu'ils ne pouvoient pas être appliqués au cas présent : en effet, dans l'un de ces Memoires, il propose des reglemens pour le service des malades aux Magistrats, aux Confesseurs, aux Medecins & aux Chirurgiens. Il veut qu'on laisse les malades dans les maisons, & qu'on établisse dans chaque quartier des Cuifines, où l'on fera le bouillon, & où ceux qui sont auprès des malades, iront le chercher. Mais comment pourvoir à tous les besoins de trois à quatre mille pauvres dans leurs maisons, où ils manquent de tout ? C'est encore un plus grand embarras de les traiter chez eux, que de les enfermer dans des Hôpitaux. Que les Medecins pratiquent les Magistrats, & qu'ils agissent de concert ; que ceux-ci donnent attention à leur entretien, pour les tenir en santé, en leur donnant le moyen de s'assembler tous les jours dans un lieu agreable, où ils puissent se délasser de leurs exercices, qui deviennent si penibles dans ces fâcheux tems : nos Magistrats n'ont guère paru disposés à suivre un pareil conseil. Que les Medecins se montrent aux promenades publiques avec une contenance gaye & contente, ils l'ont fait dans le commencement, & on en a formés d'indignes soupçons : Enfin, que *l'on paye des Violons & des Tambours, pour les faire jouer dans les differens quartiers de la Ville, pour donner occasion aux jeunes gens de s'égayer, & pour éloigner la tristesse & la mélancolie* ; il est difficile, selon la pensée d'un Poëte, que ceux qui sont au milieu des horreurs de la mort, soient susceptibles de quelque joie.

*Diftrictus enfis cui fuper impia
Cervice pendet, non ficula dapes
Dulcem elaborabunt faporem ;
Non avium citharæque cantus
Somnum reducent*^[19]

Des deux autres Memoires, l'un regarde la maladie, & l'autre traite la queftion, s'il y a plus d'inconveniens à declarer la peste qu'à la cacher ; il balance ces inconveniens de part & d'autre, & il conclut pour l'affirmative. Cette queftion paroît pourtant fort inutile ; car outre que la peste fe manifefte affez d'elle-même, fi en la cachant on neglige les mefures convenables, à quels defordres ne s'expose-t'on pas ? & fi en prenant ces mefures, on veut diffimuler la maladie, ces mêmes précautions trahiffent le deffein qu'on a de la cacher, & l'annoncent au Public. Nous ne pouvons pas fuivre ces deux Memoires dans leur détail, tout ce que nous en pouvons dire, c'est que l'Autheur paroît fupofer par tout que la maladie de Marfeille n'est qu'une fièvre maligne ordinaire, & qu'il n'y a point de contagion. Il ramene tout à ce principe, lequel une fois pofé, on n'a pas de peine à convenir de tout ce qu'il avance : mais il s'en faut bien que la chofe foit ainfi ; dès qu'on a traité deux ou trois malades par la methode qu'il propofe, on reconnoît bientôt que l'on a affaire à tout autre mal que celui qu'il prétend, & que la fièvre maligne & la peste font deux maladies réellement diftinctes, & qui demandent des methodes toutes opofées ; & de peur qu'on ne nous impute d'avoir mal entendu les fentimens de ce célèbre Medecin, nous avons crû devoir

raporter tout au long l'article de son Memoire, où il s'explique le plus clairement sur la maladie & sur son origine.

„ Tout bien confideré, après avoir lû & examiné avec grande attention les diverses relations qu'on a envoyées de Marfeille sur le caractere de la maladie qui y regne, sur le nombre des personnes qui en font mortes, & sur les circonftances de leur mort, qui font affreufes par raport à l'indolence & à la barbarie de ceux qui doivent veiller à la confervation d'un peuple malheureux, & pourvoir à fes plus preffans besoins ; j'ai jugé que cette maladie, quoique grande en elle-même, & très-dangereufe, n'étoit qu'une fièvre maligne très-ordinaire dans les conjonctures ou elle eft arrivée, entierement femblable à celles que j'ai vû regner en 1709. & 1710. revêtuë des mêmes accidents ; que ce n'est point une peste venuë du Levant, & portée dans le Vaiffeau, qui en eft arrivé dans le port de Marfeille ; que ce n'est qu'une fièvre maligne caufée par les mauvaises nourritures du petit peuple de Marfeille, il n'en faut pas davantage pour causer une maladie auffi confiderable : preuve de cela, c'est qu'il n'y a eu jufqu'ici que le bas peuple qui a beaucoup fouffert depuis fix mois, qui en foit attaqué, comme les Crocheteurs, qui ont porté les bales de marchandifes du Vaiffeau prétendu infect, fe font trouvé de la mafse de ce peuple mal nourri, il n'est pas furprenant que ceux qui fe font trouvés les plus échauffés par le travail, qui ont fué dans le transport des marchandifes, & qui fe font expofés enfuite à un air un peu froid, ayent été attaqués les

premiers, & que quelques-uns en soient morts en peu de jours & en peu d'heures, d'autant plus que des gens de cette sorte sont rarement secourus au plutôt : pour se convaincre de ce que j'avance à l'égard des Crocheteurs, qui ont été les premiers attaqués de la maladie ; & pour être persuadé que ce n'est pas d'eux, ni de leurs cadavres que la maladie s'est répandue dans Marseille, on n'a qu'à examiner l'éloignement des lieux où ils sont, & où ils ont été enterrés, des maisons où la maladie s'est déclarée, ou pendant leurs maladies, ou le jour de leur mort ou de leur enterrement ; & on jugera fort aisément qu'il n'est guère possible que les émanations contagieuses de ces corps aient pu se répandre jusques dans des maisons très-éloignées de celles où ils sont morts, pour y communiquer de semblables maladies, & qu'il faudroit nécessairement pour cela que la contagion se fût communiquée de proche en proche dans les maisons voisines, avant que d'arriver aux plus éloignées.

En lisant cet article, il est difficile de se refuser à une réflexion qui se présente naturellement, c'est que les grands hommes comptent quelquefois un peu trop sur leurs lumières, sur tout quand ils croient voir plus clair de loin que les autres de près. Nous ne devons pas omettre un trait de ces Mémoires très-offensant contre les Médecins & les Chirurgiens.

„ Quel moyen, dit-il, qu'une aussi grande maladie, qui demande des secours prompts & efficaces, parce qu'elle est très-grande, & qu'elle conduit souvent en peu de jours le malade à toute extrémité, puisse guérir, lorsqu'on abandonne

les malades à leur mauvaife destinée a lorsqu'on leur refuse les secours les plus ordinaires, qu'on ne les soûtient ni par les remedes, ni par les nourritures, & qu'on les laisse mourir victimes de l'inhumanité barbare des Medecins & des Chirurgiens ignorants ou intereffés, qui par des raisons d'intérêt entretiennent dans le public un esprit de terreur & de crainte, dans l'esperance de se rendre plus necessaires, & de faire augmenter considerablement leur honoraires, &c.

On ne sçait où est-ce que l'Autheur de ces Memoires a vû des Medecins de ce caractere ? Si l'élevation & un merite superieur donnent droit d'instruire les autres, ils ne peuvent jamais devenir un titre legitime pour les mépriser, encore moins pour leur prêter des sentimens indignes de leur honneur & de leur caractere, contraires même à l'humanité. Ces injurieux soupçons doivent encore moins tomber sur les Medecins de Marseille, que sur tous les autres. Nous leur laissons le soin de se justifier de l'ignorance qu'on leur impute sur la maladie ; mais pouvons-nous refuser à la verité le témoignage de ce que nous avons vû ? On ne peut dénier à ces Medecins la gloire d'avoir rompu la glace, & de s'être mis les premiers au-dessus de cette vaine terreur qu'avoient autrefois les Medecins, comme le reste des hommes, contre le mal contagieux. Bien loin de suivre les avis de leurs Autheurs, qui décident tous que les Medecins ne doivent pas visiter les malades en tems de peste, & qu'ils doivent être réservés pour le conseil des Chirurgiens, ils se sont livrés à ce dangereux emploi d'eux-mêmes, & de la maniere du monde la plus genereuse. On les a vû depuis le

commencement effuyer le premier feu de la contagion, aller de ruë en ruë, chercher les malades dans les maisons, les aprocher hardiment, les toucher & leurs bubons, & leurs playes, les panfer même, quand il a été neceffaire ; en un mot remplir toutes leurs fonctions avec la même liberté, qu'ils le font aux malades ordinaires, fans prendre des habits particuliers & negligant toutes ces effrayantes précautions fi recommandées par tous les Auteurs.

Veritablement les premiers jours ils uferent de quelques parfums, mais c'étoit moins pour le garantir de l'infection contagieuse, à laquelle la plûpart ne croyent pas, que de celle qu'exaloient des maisons mal propres, où ils trouvoient souvent quatre ou cinq malades dans une même chambre. Ils se font prêté genereusement à tout ce qu'on a demandé d'eux dans la Ville, à la Campagne, & dans les Hôpitaux, & tout cela fans être à charge à la Ville, excepté quand ils ont servi dans ces deux derniers endroits, fans autre reconnoissance, de la part du Peuple, que des mépris & souvent des insultes ; celle qu'ils peuvent attendre des Magistrats dépend de leur generosité, ayant regardé comme une chose indigne de faire avec eux aucun traité d'interêt. Ce n'est donc pas l'espoir de grossir leurs honoraires, qui leur a fait declarer le mal, il l'étoit déjà quand ils ont été appellés, & tout ce qu'ils auroient pû dire, pour rassurer le Public auroit touûjours tourné à leur confusion. Il étoit même neceffaire alors de le declarer ce mal, pour obliger ceux qui étoient chargés de l'adminiftration publique à prendre des prompts mesures pour secourir les malades. S'ils n'avoient

consulté que leur intérêt, ils l'auroient caché pour retenir dans la Ville ceux à qui un état aisé permettoit d'en sortir, Ils devoient bien prévoir qu'en le déclarant, il ne resteroit que les pauvres dans la Ville ; & que peuvent attendre des Medecins d'une miserable populace ? Pourquoi donc faire entrer le lâche motif d'un sordide intérêt, dans une déclaration, qui ne fût faite d'abord qu'aux Magistrats, & qui n'a eu d'autre vûë que le bien public. Ce que nous difons des Medecins est commun aux Chirurgiens, ç'a été dans les uns & dans les autres même zele, même desintereffement.

Achevons de les justifier sur cette prétenduë défection dont on a fait tant de bruit. L'agregation de cette Ville étoit composée alors de douze Medecins. Il y en avoit deux enfermés dans l'Arcenal pour le service des Galeres, Mr. Pelliffery Medecin real, & Mr. Colomb à l'Hôpital des Équipages ; un aux Infirmeries, un à l'Hôtel-Dieu, & un cinquième enfermé dans l'Abbaye de St. Victor, en vertu d'un engagement que le Medecin ordinaire de cette Abbaye passe avec les Religieux, de s'y enfermer en cas de contagion. Quatre autres Medecins étoient employés à la visite des malades dans la Ville, qu'ils s'étoient repartie en quatre. Il restoit encore ceux qui avoient fait la proposition des feux, pere & fils, qui furent obligés en quelque maniere de se retirer, pour se dérober aux insultes de la populace : le fils d'ailleurs incommodé de la poitrine n'auroit pas pû servir ; en effet, il mourut quelque mois après. Il n'en reste plus qu'un, qui veritablement a quitté la Ville, en s'excusant

sur son peu de santé. Voilà donc cette défection générale des Médecins réduite à un seul.

La défection des Chirurgiens n'a pas été plus générale que celle des Médecins. Il y a dans cette Ville trois classes de Chirurgiens, sçavoir les Maîtres jurés de la Ville, dont deux seulement ont fui tous les autres ont travaillé avec beaucoup d'application & de fermeté. Il y a ceux qui ont gagné leur Maîtrise dans les Hôpitaux, dont deux encore ont disparu : les autres ont été employés : il y a encore les Chirurgiens qui tiennent des privilèges ; deux de ceux-là avoient défecté, & les autres ont travaillé : peut-on après cela les accuser de défection ? Ne séparons pas les Apoticaire ; il n'y en a qu'un seul qui se soit caché ; tous les autres ont tenu leur Boutiques ouvertes pendant toute la contagion, ou jusques à leur mort, & plusieurs ont servi dans les Hôpitaux. On voit par-là, que si on a manqué de Médecins & de Chirurgiens dans cette triste conjoncture, & si on a été obligé d'en faire venir de tout côté, c'est moins par la défection de ceux de la Ville, que par la mortalité, & par les raisons qu'on trouvera ci-après.

CHAPITRE XI.

Defolation intérieure des maifons.

QUAND on n'envisage la contagion que par les commencemens, il est difficile qu'on ne s'y laisse surprendre. Ce n'est d'abord qu'un seul malade qui paroît attaqué, dans lequel on trouve toujourn quelque dérangement de conduite, auquel on raporte la cause du mal : quelques jours après il en tombe un autre, même prévention encore ; celui-ci est suivi de quelques autres ; les progrès du mal sont insensibles ; souvent il semble s'arrêter tout court, & puis reprendre de nouvelles forces : enfin, croissant tout à coup, il vient par une progression très-rapide à ce dernier degré de violence, où répandu dans toutes les rues, il enleve tout, riches & pauvres, jeunes & vieux, & remplit en peu de jours toute une Ville de deuil & de pleurs. Ces comparaisons usées d'un torrent rapide, dont les eaux suspendues, rompent enfin les digues qui les arrêtoient, & débordant avec impetuofité, ravagent au loin les campagnes, & emportent tout ce qui s'oppose à leurs cours. D'une

étincelle de feu, qui après avoir couvé quelque tems, éclate tout d'un coup par les flâmes les plus vives, & fait en un instant un affreux incendie, qui poussé par un vent impetueux, cause un embrasement general, n'expriment que foiblement la rapidité avec laquelle le feu de la contagion se repandit vers le 25. Août, & qui fit craindre la ruine entiere de la Ville. Elle ravage tout de suite, elle ne les prend plus un à un, c'est toute une famille qui tombe à la fois, ce sont les ruës entieres, où d'un bout à l'autre, il ne reste pas une maison saine, pas un quartier qui soit sans allarme, où l'on ne voit le mal gagner d'une maison à l'autre, avec autant de rapidité que de fureur.

Déjà tous les Domestiques, Valets, & Servantes, & tous les Pourvoyeurs ont peri, ou sont tombés malades ; on ne trouve plus à les remplacer ; les Pauvres, & tous ceux qui loïent leurs œuvres, ont eu le même sort, & avec eux ont manqué tous les secours & tous les services qu'on en retire. S'il en reste encore quelqu'un, on se méfie de son état, & on n'ose pas s'en servir. Quel embarras pour les familles, pour celles même que le mal n'a pas encore entamées ? elles attendent que l'extrêmité de la faim, oblige les plus courageux de tous à sortir, pour aller chercher de quoi sustenter les autres. Déjà tous ceux qui vendent les denrées publiques, comme les Boucheres & les Boulangers sont morts pour la plûpart, & ceux qui restent ont devant leur porte une foule de monde ; il faut donc y aller prendre les necessités, au peril de recevoir quelque impression maligne. Le poisson qui pourroit supléer au défaut de la viande,

manque entierement par la fuite ou par la mort des Pêcheurs. Déjà enfin, ceux qui n'ont pas eu le moyen de faire des provisions, ou qui les ont consumées, sont reduits aux dernieres extrêmités, ils vivent du jour à la journée ; Pauvres, ils ne trouvent rien à gagner ; Riches, ils ne trouvent rien à acheter, la misere est aussi generale que la maladie.

Entrons pour un moment dans ces maisons affligées : allons voir une de ces malheureuses victimes de la fureur du mal, & de la barbarie des parens. Il est sequestré dans un galetas, ou dans l'appartement le plus reculé de la maison, sans meubles, sans commodités, couvert de vieux haillons, & de ce qu'on a de plus usé, sans autre soulagement à ses maux qu'une cruche d'eau, qu'on a mis en fuyant auprès de son lit, & dont il faut qu'il s'abreuve lui-même, malgré sa langueur & sa foiblesse, souvent obligé de venir chercher son bouillon à la porte de la chambre, & de se traîner après pour reprendre le lict. Il a beau se plaindre & gémir, il n'y a personne qui l'écoute, on lui crie du plus loin que l'on peut, qu'il aye bon courage, tandis qu'on le lui abat par ce cruel délaissement, heureux si on lui livre un Domestique, tout le reste de la famille s'enferme dans l'appartement le plus éloigné de la chambre du malade, ou même abandonne tout-à-fait la maison. Dans ce triste état, le malade ne voit plus que l'affreux image de la mort, que cet abandonnement semble lui annoncer : son trouble se montre par des yeux étincelans, par un regard égaré, & par un visage tout contrefait : le Medecin emploie vainement son art pour le

guérir, & son éloquence pour le rassûrer : souvent les précautions dont il use lui-même, en aprochant le malade, démentent ce qu'il lui dit, & finalement ce malheureux meurt dénué de tout secours & de toute consolation, & laisse à des parens ingrats un bien considerable, qui lui a été inutile dans ces derniers moments.

Passons de celle-là dans les maisons voisines, & nous y trouverons dans la même chambre, & souvent dans le même lict toute une famille accablée sous le poids du même mal, qui par les cris & les différentes plaintes de tant de malades, forme un triste & lugubre concert. L'un brûlé par les ardeurs de la fièvre, demande des rafraichissemens que personne ne peut lui donner ; l'autre agité par des inquiétudes mortelles, interrompt le repos de tous ; quelquefois un d'eux un peu moins accablé que les autres, se traîne hors du lict, pour leur donner les secours dont il a besoin lui-même. Ici c'est un fils couché auprès de son pere, & qui tourmenté d'un cruel vomissement, irrite par ses efforts redoublés toutes les douleurs du pere. Là c'est une mere éplorée auprès de sa fille, que la violence du mal rend insensible à ses gémissemens ; empressée à la secourir, elle se donne des soins inutiles, une mort soudaine enleve la fille, & laisse la mere dans la défolation & dans le desespoir. Ailleurs on voit le mari & la femme couchés dans le même lict, qui mêlent leurs larmes sur leur commune infortune ; ils s'excitent & s'encouragent l'un l'autre, tantôt par des sentimens d'une amitié reciproque, tantôt par de pieuses affections envers Dieu ; & enfin pressés par la violence du mal, ils raniment

les derniers efforts de leur tendresse, & meurent dans la même union, dans laquelle ils ont vécu toute leur vie.

Quelle inquiétude pour celui qui est ainsi auprès de plusieurs malades, dont l'un demande des soulagemens à ses maux, & l'autre un Prêtre pour se confesser, & qui ne peut lui procurer aucun de ses secours ? Quelle sollicitude pour donner à celui-là quelque adoucissement, pour exciter celui-ci à des actes de contrition & d'amour de Dieu, & faire ainsi des fonctions auxquelles on est si peu accoutumé, sur tout quand il faut les continuer jusqu'au dernier moment ? Le pere est obligé de contenir ses larmes, pour ne pas amortir le courage de son fils mourant, & la mere agonisante n'entend pour toute exhortation, que les pleurs & les lamentations d'une fille défolée. On a vû de ces jeunes enfans, qui la mort sur les levres, exhortoient leurs parens affligés à la patience & à la resignation à la volonté de Dieu ; d'autres refuser leurs soins & leurs empressemens, & les prier de s'éloigner, de peur de leur communiquer quelque imprefion mortelle. Étrange situation, où il faut voir expirer ses propres enfans entre ses bras, en s'exposant au même mal qui les enleve, ou prendre le cruel parti de les laisser mourir sans consolation & sans secours.

On ne sçait qui est plus digne de compassion, ou ces familles, qui tombés tout à la fois, meurent presque tous en même tems ; ou celles que le mal attaque un à un, & enleve de même. Ceux-là éprouvent tout à la fois ce qu'il y a de plus triste & de plus défolant dans cette calamité : ceux-ci ne le sentent que peu à peu, & par une affliction qui est

d'autant plus cruelle qu'elle est plus longue. Les premiers souffrent en même tems l'accablement de leur propre mal, l'affliction de celui des autres, la privation de tout secours, l'impuissance d'en donner à ceux que l'on aime autant que soi-même, le chagrin inévitable de les voir expirer à ses côtés, souvent l'aproche d'un cadavre, qui est encore cher, & dont on n'a pas la force de s'éloigner : tant de malheurs réunis rendent leur sort bien pitoyable. Les seconds essuyent tous ces malheurs tour à tour ; le plus courageux de la famille s'est livré à servir le premier malade, il est tombé quelques jours après la mort, quelle frayeur pour les autres ! trois, quatre, cinq, six, sont encore tombés les uns après les autres, sans qu'aucun ait réchappé. Ceux qui restent accablés d'affliction de la mort des premiers, épuisés de veille & de fatigue, troublés par la crainte d'un pareil sort, qu'ils voient aussi prochain qu'inévitable, tombent les uns dans le découragement, & se laissent mourir de langueur & de foiblesse ; les autres dans la dénuence, & passent ainsi d'une extrême affliction dans un état d'indolence & d'insensibilité plus triste encore que le premier : quelques-uns manquant de confiance en Dieu, se sont abandonnez au désespoir, & ont terminé leurs chagrins par une mort volontaire, triste & cruelle resolution, qui ne termine des malheurs prêts à finir, que pour les faire recommencer pour toujours.

Dans ces familles ainsi désolées, tantôt c'est une mere, qui reste seule avec son petit enfant, tous deux malades. Si cette mere infortunée pouvoit faire au moins comme autrefois Agar, qui chassée de la maison d'Abraham son Maître, laissa

son fils au pied d'un arbre, & s'éloigna dans le désert, pour s'épargner le chagrin de le voir mourir ; mais celle-ci détenuë par les langueurs de la maladie, ne peut éviter une de ces cruelles extrêmités, ou de mourir, en laissant son fils dans l'abandon & dans la neccessité de perir après elle faute de nourriture ; ou de le voir expirer le premier sous ses yeux. Tantôt c'est une jeune fille, qui a survêcu à tous les autres : avant ces malheurs, un grand nombre de freres ne lui laissoient esperer qu'une mediocre part de l'heritage de leur pere ; la voilà seule heritiere d'une maison & d'un bien, dont elle est embarrassée ; peu sensible à tous ces avantages, elle ne l'est qu'à la perte de ceux qui les lui ont laissés ; seule elle ne sçait que devenir ; elle ne se voit auprès ni parens, ni amis, ni voisins ; il ne lui reste que la triste image des morts, dont elle est encore troublée : bientôt elle estime le sort de ses freres décedés plus heureux que le sien. Tantôt c'est un Domestique que le Seigneur a bien voulu conserver, pour secourir ses Maîtres : il leur a rendu à tous les derniers devoirs : le voilà seul dans une grande maison, qui reste à sa disposition ; il ne sçait quel parti prendre, il ne paroît point d'heritier, il est absent, ou même il n'y en a point de certain : heureux quel qu'il soit, si le Domestique a une fidelité à l'épreuve d'une tentation si présente ; car on en a vû qui ont eû la cruauté d'avancer la mort de leurs maîtres, impatiens d'executer le malheureux projet de les voler, que quelques heures de patience leur auroient donné la liberté d'executer à loisir, sans ajoûter à ce crime celui d'un attentat aussi cruel qu'inutile. Souvent toute une famille éteinte,

laissoit la maison ouverte au pillage, & en proie à la canaille, ou à ceux qui y alloient enlever les cadavres.

Représentons-nous quel étoit le chagrin, pour ne pas dire le désespoir de ceux que le mal surprenoit sans domestique, sans parens, & sans aucun voisin, qui veuille, qui puisse même les secourir. Ils ne manquent ni d'argent, ni des commodités nécessaires, mais tout cela leur devient inutile, parce qu'ils n'ont personne pour les servir. Que deviendront-ils ? Iront-ils dans un Hôpital ? Ils ne pourront pas en supporter l'infection & l'horreur. Quelques-uns pourtant ont pris cette étrange résolution ; d'autres ont mieux aimé mourir chez eux dans un entier abandonnement. Voudra-t'on le croire ? que ceux-même qui se sont sacrifiés au service du Public, & qui ont prêté leur ministère aux pestiférés, se sont trouvés réduits à ces cruelles extrémités. Un Curé, qui depuis les premiers commencemens de la contagion, a administré les Sacremens aux malades avec autant de zèle que de piété, est saisi du mal à la fin du mois d'Août, il est seul dans sa maison, sans domestique, sans voisin, & sans espoir de trouver quelqu'un qui veuille lui rendre des services moins importans, que ceux qu'il a rendu lui-même aux autres : dans cet état il s'efforce de sortir, il va frapper à diverses portes de ses Parroissiens, il leur demande une retraite & leurs secours charitables : refusé de par tout, il revient dans sa maison y attendre la récompense dûë à ses travaux, & où abandonné des hommes il expira seul entre les bras du Seigneur. Est-ce la dureté du tems ou celle des hommes, qui nous fait voir des exemples d'une si cruelle

ingratitude ? Un Chanoine de la Cathedrale, d'ailleurs riche & à son aise, se trouvant en sa maison dans le même délaissement, va se réfugier dans le Clocher de son Église, où il se flatte de trouver quelqu'un pour le servir ; hélas ! il y meurt sans aucun secours. Un Médecin est obligé de se réfugier chez les Recolets, pour ne pas se voir mourir dans une entière privation de tout soulagement. Un autre, qui véritablement a la consolation d'être au milieu de sa famille, qu'il ne conservera pas long-tems, manque souvent de ses nécessités dans le cours d'une longue maladie, il ne les trouve pas à prix d'argent, ses services pour le Public ne lui attirent aucune attention de la part de ceux qui devoient les lui procurer, il est obligé d'avoir recours à des Communautés Religieuses, & à des amis charitables, tantôt pour du bouillon, tantôt pour de la viande. Tel étoit le trouble & la désolation où se trouvoient réduites les personnes les plus riches & les plus commodes, ceux même que leur ministère sembloit affranchir de la crainte de ces fâcheuses extrêmités.

C'étoit encore un objet bien touchant que les femmes enceintes : presque toutes ont eu le malheur de périr, ou par la maladie, ou après un accouchement naturel, ou par ceux que le trouble & la frayeur prématureroient. On sçait de quelle nécessité sont les secours étrangers à une femme qui est en travail d'enfant, elle s'épuise en efforts inutiles, quand ils ne sont pas soutenus par la résistance de ceux qui l'assistent. On doit bien penser que ces secours manquoient dans un tems où tout le monde étoit resserré, & où l'on étoit dans une

méfiance réciproque. Un accouchement est bien plus difficile & plus laborieux, quand la femme en fait seule tout l'effort : nous laissons juger de tous les autres soins & embarras d'une femme qui est obligée de se soigner elle & son enfant, ou qui n'a auprès d'elle que des hommes & des personnes tout-à-fait neuves à cet exercice. L'embarras étoit bien plus grand pour celles qui accouchoient avant le terme. Mais c'étoit une espece de désespoir pour celles qui accouchoient dans le mal. Nulle amitié, nulle compassion, nulle charité assez forte pour mettre quelqu'un au-dessus des frayeurs qu'inspire le peril de recevoir des vapeurs infectées, & de toucher à ce qui sort d'un corps pestiferé : elles meurent dans l'incertitude de leur propre salut, comme le reste des hommes, & assurées de la perte de celui de leur enfant. Une de ces femmes qui se trouvoit dans ce penible cas, se sentant assez de force pour demander du secours pour son enfant, mais non pas pour aller elle-même prendre l'eau pour le baptiser, se faisoit entendre des voisins & de ceux qui passoient dans la rue, les uns & les autres s'attrouperent devant sa maison, & touchés d'une compassion inutile, ils n'avoient ni assez de courage, ni assez de charité, pour aller la secourir. Un jeune homme plus hardi que les autres, monte, & va donner le Baptême à cet enfant. La maladie suivie d'une prompte mort, fût bientôt le prix de la charité & de son courage. Adorons ici les jugemens du Seigneur, sans examiner si par cette mort prématurée, il a voulu conférer à ce jeune homme le merite d'une action si sainte, qu'il auroit peut-être perdu par une plus longue vie.

Nous pourrions rapporter encore un trait plus hardi dans un cas semblable, d'un autre jeune homme. C'étoit le fils d'un Chirurgien, qui dans son enfance avoit un peu manié les rafoirs dans la Boutique de son pere. Il étoit Pensionnaire chez les Peres de l'Oratoire, où il occupoit une des douze places, que Mr. l'Abbé de St. Victor Amien, Évêque de Condon y a fondées depuis peu. Ce jeune homme entendant dire, que dans le voisinage une femme d'une grossesse fort avancée étoit prête à expirer, & qu'on ne trouvoit point de Chirurgien, pour delivrer l'enfant, & le mettre en état de recevoir le Baptême, animé d'un saint zele, peut-être mal entendu, prend un mauvais rafoir, va chez cette femme qu'il trouve morte, il lui fait l'operation Cefarienne, & comme si le Seigneur eût conduit cette main aveugle, une operation qui est presque toujourns inutile & infructueuse eût ici un succès entier, car il en tira l'enfant en vie, & le baptisa. Il semble que le Seigneur ait voulu donner à cette action, qui imprudente en aparence avoit été pourtant entreprise par un esprit de charité, tout l'éclat & toute la certitude qu'elle meritoit ; car l'enfant survêcut quelques jours à sa mere, & ce pieux jeune homme alla bientôt jouïr du même bonheur qu'il avoit procuré à cet enfant.

Je n'oserois pousser plus loin le détail des différentes calamités que l'on voyoit dans l'interieur des maisons ; elles ne trouveroient pas de créance dans l'esprit des Lecteurs, je ne sçai même s'ils ne regarderont pas ce que j'en ai dit comme des exagerations d'une personne affligée, qui veut attendrir les autres sur ses malheurs. Quelque vive que soit la

description que j'en ai faite, j'ose affûrer qu'elle est infiniment au dessous de la realité ; & ce qu'il y a de plus pitoyable, c'est que ces désolations particulieres se présentoient vingt fois le jour dans les differentes maisons où l'on entroit. La vûë de tant de miseres devenoit encore plus touchante par les cris, les pleurs, les plaintes, & les hurlemens dont ces maisons retentissoient jour & nuit. Sortons de ces lieux affligés, pour aller parcourir la Ville, où nous trouverons des objets encore plus touchants & plus affreux.

CHAPITRE XII.

État de la Ville.

S I la défolation intérieure des maisons a paru extrême, celle du dehors est encore plus horrible. Je me dispenserois volontiers de la représenter ; car comment ménager ici & la délicatesse de ceux qui ne pourront pas supporter la vue de tant d'objets affreux, & l'honneur des personnes, sur qui la honte de tant de troubles semble retomber ; & la vérité des faits, que nous avons promis de ne pas déguiser. Par ménagement pour les premiers, nous ne ferons qu'un récit simple de ce que tout le monde a vu, sans en faire des descriptions outrées & fastueuses, & nous jetterons un voile sur tout ce qui pourroit blesser leur délicatesse : par rapport aux seconds, on ne doit rejeter ces désordres que sur la violence du mal plus rapide dans ses progrès, que la vigilance la plus active ne pouvoit l'être à prendre des mesures pour les arrêter : & pour la vérité, elle nous sera toujours sacrée, & nulle sorte de considération ne pourra nous porter à la trahir.

Jusqu'ici la Ville avoit paru déserte, il sembloit que tous les habitans en étoient sortis, & qu'il n'y étoit pas resté une ame. Cette solitude étoit encore plus supportable que la vue d'un nombre infini de morts & de malades, dont toutes les rues & toutes les places publiques furent couvertes en peu de jours. Bien des raisons obligeoient les malades à quitter leurs maisons. Nous avons déjà remarqué que des deux Hôpitaux qu'on avoit établis, l'un n'étoit pas assez grand pour contenir la sixième partie des malades, & l'autre ne

devoit pas être prêt de long-tems. Les pauvres étoient donc sans retraite, & manquant de tout chez eux, ils descendoient dans les ruës, ou pour exciter la charité des voisins, ou dans l'esperance de pouvoir se traîner jusques à l'Hôpital. Par la même raison, une infinité de gens qui ne manquoient de rien, mais qui vivoient sans domestique, & étoient sans famille, se voyoient dans la necessité de perir sans aucune sorte de secours, & sans esperance de pouvoir s'en procurer à quel prix que ce fût. Ceux-là avoient-ils d'autre parti à prendre, que de venir attendre à la ruë un secours qu'ils se flattoient d'y trouver, & dont ils étoient assurés de manquer en restant chez eux ? Tel est encore l'état de ceux qui restent les derniers après la mort de toute leur famille : ils ont secouru tous les autres, & il ne reste plus personne dans la maison qui puisse les secourir : tout est mort, parens, voisins, femme, enfans ; triste état qui leur fait regretter de leur avoir survêcu, & dont ils ne peuvent se tirer qu'en abandonnant leurs maisons, pour aller s'exposer à toutes les injures de l'air, au milieu d'une ruë. Plusieurs s'arrêtoient à la porte de leurs maisons, retenus ou par la foiblesse, ou par la honte de se montrer en pleine ruë réduits aux dernieres extrêmités.

On voyoit encore dans les ruës une autre espece de malades, dont le sort étoit bien plus déplorable. Oferai-je le dire, & pourra-t'on le croire ? c'étoient des enfans que des parens inhumains, en qui la frayeur du mal étouffoit tous les sentimens de la nature, mettoient dehors, & ne leur donnoient pour tout couvert qu'un vieux haillon, devenant par cette dureté barbare les meurtriers de ceux à qui peu

auparavant ils se glorifioient d'avoir donné la vie. Tous ces malades n'emportoient de leurs maisons qu'une cruche, une écuelle, & quelque vieille couverture. Dans ce triste équipage, ils se traînoient auffi loin qu'ils pouvoient ; les uns après quelques pas toamboient tout à coup, & succomboient aux premiers efforts : d'autres s'arrêtoient, dès qu'ils sentoient les forces défailir, & se relevant ensuite, ils alloient par reprise au lieu destiné. La plupart s'estimoient heureux, quand ils pouvoient faire leur lit sur les degrés d'une porte, sur un banc de pierre, dans l'enfoncement d'une boutique, ou à l'abri d'un auvent : cependant qui le croiroit ? on Leur ôtoit encore cet asile. Tout le monde craint les aproches d'un pestiferé, chacun veut l'éloigner de sa maison ; & pour leur ôter tout moyen de s'y refugier, par une cruauté inouïe, bien de gens jettoient de tems en tems de l'eau sur le seuil de leurs portes & dans la ruë ; d'autres y faisoient un enduit avec de la lie du vin, en sorte que les malades ne pouvoient pas en aprocher. Que deviendront ces malheureux, rebutés de chacun, & chassés de partout ? ils se traînent jusques à une Place publique la plus prochaine.

C'est ici où la vûe de cent & de deux cens malades, dont ces Places étoient bordées, faifissoit tout à la fois & le cœur & les sens. Il falloit avoir perdu tout sentiment, pour n'être pas touché de l'état de tant de miserables, livrés à toute la rigueur d'une violente maladie, dont les douleurs devenoient plus cruelles par la privation de toute sorte de commodité. D'un seul coup d'œil, on voyoit la mort peinte

sur cent visages differens, & de cent couleurs differentes, l'un avec un visage pâle & cadavéreux, l'autre rouge & allumé, tantôt blême & livide, tantôt bleuâtre & violet, & de cent autres nuances qui les défiguroient : des yeux éteints, d'autres éteincelans, des regards languissans, d'autres égarés, tous avec un air de trouble & de frayeur qui les rendoit méconnoissables. Comme la peste adopte les symptomes de toutes les autres maladies, on y entendoit toute sorte de plaintes, des douleurs de tête, & dans toutes les parties du corps, de cruels vomissemens, des tranchées dans le ventre, des charbons brûlans, & toutes les autres suites de ce terrible mal : l'un étoit languissant, sans dire mot, l'autre dans le délire ne cessoit point de parler : enfin c'étoit un assemblage de toute sorte de maux, qui devenoient plus violens & plus cruels par le froid qu'ils prenoient dans la nuit ; car on a reconnu que la transpiration donnoit plus de repos & de soulagement à ces malades, que tous les remedes, & comment l'entretenir cette transpiration, quand on est à découvert & exposé nuit & jour aux impressions d'un air froid ?

Qu'on ne croie pas que cet affreux appareil de tant de malades rassemblés en un même lieu, ne soit que dans une seule Place, toutes celles de la Ville en sont remplies ; le Cours, qui est l'endroit le plus riant & la promenade la plus agréable, où nos femmes venoient étaler leur vanité & leur luxe, en est plus couvert que les autres Places. Ils s'y mettent à l'ombre des arbres, & sous les auvens des boutiques : là brûlés en dehors par la chaleur du Soleil, &

en dedans par les ardeurs de la fièvre, ils ne demandent que le secours le plus commun, l'eau qui se perd dans les ruës, & personne ne leur en donne, la charité est éteinte dans tous les cœurs : ces malheureux viennent exposer leur misere dans les Places publiques, comme dans les lieux les plus fréquentés, dans l'esperance que parmi ceux qui y passeront dans le jour, quelqu'un sera touché de pitié pour eux ; & bien loin de-là chacun les fuit & les évite. S'il y passoit quelque Turc ou quelque Infidelle, il feroit certainement comme le Samaritain de l'Évangile, il laverait leurs playes, & leur donneroit du soulagement, & par-là il mériteroit d'être appelle *le prochain* de ces malades : mais malheureusement pour eux, ils ne voyent passer que des Chrétiens, qui comme le Prêtre & le Levite du même Évangile, sont attendris sur leurs malheurs, mais n'ayant pour eux qu'une compassion sterile, ils passent outre sans les secourir. Cruel abandonnement, qui sera toujors la honte du Christianisme.

Pour voir toute la désolation & toutes les horreurs de la Ville réunies dans un seul point de vûë, il n'y a qu'à jeter les yeux vers la ruë Dauphine, qui va de l'entrée du Cours à l'Hôpital des Convalescens. Tous ceux qui se trouvoient seuls dans leurs maisons, & tous les pauvres faisoient les derniers efforts pour se traîner jusques-là, dans l'esperance d'y être reçûs : la plûpart n'y trouvoient pas de place, & n'ayant pas la force de s'en retourner, ils étoient obligés de se coucher dans la ruë, qui longue de cent quatre vingt toises, & large de cinq, a été pourtant toute couverte de

malades, pendant un fort long-tems, & le nombre en étoit si grand, qu'on ne pouvoit pas sortir des maisons, sans leur passer sur le corps. Qui pourroit décrire toutes les souffrances de tant de malades, & toutes les attitudes de tant de corps languissans ? Qui pourroit exprimer leurs plaintes & leurs gemissemens ? Couchés les uns auprès des autres, ils n'avoient pas dans la rue même autant de place que l'inquiétude du mai en demandoit. Les uns mouroient avant que d'être reçûs dans l'Hôpital, les autres en y entrant ; on en voyoit tomber par défaillance près du ruisseau, & n'avoir pas la force de s'en retirer ; d'autres pressés par la soif, s'en approchoient pour y tremper leur langue, & rendoient l'ame au milieu des eaux ; & afin qu'il ne manqua à la défolation de Marseille aucun trait de ressemblance avec celle de Jerusalem, on y voyoit des femmes expirer avec leurs enfans pendus à la mammelle.

N'avançons pas plus loin, & ne pénétrons pas jusques dans cet Hôpital, dont le seul aspect est capable d'attendrir l'ame la plus dure & la plus insensible. Tout y est couvert de malades, de morts, & de mourans. Ils y sont pêle-mêle couchés à terre, sur des bancs de pierre, & par tout où l'on peut porter la vûë : ceux qui y sont le plus commodement, n'ont qu'une simple paille sans draps, sans couvertures, à la reserve d'un petit nombre qui occupe les sales, tout le reste y est sans secours & sans commodité. Eh ! que pouvoient-ils attendre de ceux, qui ne s'étoient destinés à les servir, que pour exercer plus librement leurs brigandages : des ames vendûes au crime, sont-elles

ſuſceptibles des ſentimens de compaſſion & de charité, dont il faut être animé pour ſecourir les malades. Représentons-nous quel devoit être le trouble & le défefpoir de ces malades ; livrés à des gens impitoyables, ils ſe trouvoient auffi abandonnés dans cet Hôpital, qu'ils l'étoient dans leurs maifons ; & ce qui eſt encore plus affligeant pour eux, c'eſt que la plûpart y ayant porté leur argent, & ce qu'ils avoient de plus précieux, comme dans un lieu de sûreté, ſe voyoient hors d'eſpoir de le conſerver à leurs heritiers, affûrés d'en être dépouïllés, comme ceux qui mouroient à leurs côtés. Il y avoit toujûrs dans la cour de cet Hôpital un tas de cadavres mis en confuſion les uns ſur les autres, dont les plus bas éraſez par le poids des autres teignoient le pavé de ſang, & laiſſoient répandre des parties, dont la vûë n'étoit pas moins horrible que l'infection en étoit dangereuſe ; n'en difons pas davantage, & hâtons-nous de fortir de ce lieu d'horreur.

Arrêtons-nous pourtant un moment dans l'autre Hôpital, qui étoit deſtiné pour les petits enfans Orphelins, ils ſont le plus digne objet de la charité chrétienne, & la plus chere portion du troupeau de Jeſus-Chriſt. Helas ! ils ont été les plus negligés ; pour donner une idée de leur état, & nous épargner la peine de le représenter, nous dirons ſeulement que de deux à trois mille enfans. Il n'en eſt pas rechapé cent, & que l'œconome chargé du ſoin de ces innocens, convaincu de divers crimes fût pendu ici dans le mois de Fevrier.

Si la vûë des malades excitoit tour à tour des sentimens d'horreur & de pitié, celle des cadavres jettoit le trouble & l'effroi dans tous les cœurs. Toutes les ruës en étoient couvertes, on ne sçavoit plus où faire des fosses, on ne trouvoit plus de Foffoyeurs, plus de Corbeaux ; ceux qui étoient encore sur pied en faisoient un indigne commerce, ils n'enlevoient que les morts, dont les parens étoient en état de les payer. On doit juger par-là qu'ils en laissoient plusieurs, aussi ils s'accumulerent à un point, que l'on se vit presque hors d'état de les enlever. Nous dirons dans la suite les mesures que l'on prit pour en venir à bout. Cependant representons-nous le trouble d'une Ville, où il mouroit plus de mille personnes par jour, à qui les ruës servoient de tombeau ; aussi elles étoient, pour ainsi dire, jonchées de morts & de malades, en sorte que dans les plus grandes, à peine trouvoit-on à mettre le pied hors des cadavres, & en certains endroits, il falloit les y mettre dessus, pour pouvoir passer. C'étoit bien autre choie dans les Places publiques, & devant les portes des Églises, ils y étoient entassés les uns sur les autres ; & dans une Explanade, dite la Tourrete, qui est entre le Fort St. Jean & l'Église Cathedrale, quartier habité par de gens de mer, & par le menu peuple, il y avoit toujourns plus de mille cadavres ; le Cours même en étoit rempli ; tous les bancs, dont il est bordé de chaque côté, étoient autant de cercueils & le lieu le plus agréable, où les jeunes gens alloient respirer un air de vanité, étoit devenu l'endroit le plus propre à leur en inspirer le mépris. La présence de tous ces morts étoit pour les malades languissants dans les Places publiques un nouveau sujet de

trouble & d'effroi. La Parroisse de St. Ferreol étoit le seul endroit de la Ville exempt de l'horreur & de l'infection des cadavres, & cela par les soins du Curé & des Commissaires de cette Parroisse. Ils s'étoient réservés un certain nombre de Corbeaux & de Tomberaux, & les ménagerent si à propos, qu'ils durèrent pendant toute la contagion ; d'ailleurs la proximité des fosses favorisoit beaucoup le prompt transport des cadavres, qui étoient enlevés sur le champ, & n'y croupissoient jamais.

C'étoit une peine plus affligeante pour les parens, de forcer les morts des maisons, & les porter dans les ruës, que de les avoir secourus dans leur maladie. Quelque chere que nous soit une personne, on ne peut plus en supporter la vûë dès qu'elle est morte ; on ne souffre qu'avec peine, pour ne pas dire avec horreur, l'aproche d'un cadavre, & encore plus celle d'un cadavre pestiferé ; il étoit inutile d'attendre que quelqu'un, par charité ou par intérêt, vînt vous delivrer de ce triste soin, & quand on avoit gardé un cadavre un ou deux jours, il falloit enfin, malgré qu'on en eût, se faire une cruelle violence, & forcer la nature à lui rendre encore ce dernier devoir. Le pere le rendoit au fils, le fils au pere, la mere & les filles étoient forcées à se le rendre reciproquement ; les uns les portoient les autres les traînoient, & ceux qui ne pouvoient faire ni l'un ni l'autre, les jettoient par la fenêtré. Cruelle extrêmité, qui renouvelloit toutes les douleurs d'une mort que l'on pleuroit encore ; enfin si on trouvoit quelqu'un qui voulut se livrer au danger d'enlever un mort, & de le porter à la ruë ou dans

la place la plus prochaine, il demandoit une somme extraordinaire, dont peu de familles pouvoient supporter la dépense. De ces cadavres, les uns étoient nuds & découverts, les autres envelopés dans des draps, dans des couvertures, dans de vieux haillons, ou dans leurs propres habits, & c'étoient ceux que des morts subites ou extrêmement promptes avoient surpris. Quelques-uns étoient emballés dans leurs matelas, quelquefois liés sur une planche, qui avoit servi à les porter ; & d'autres, mais fort peu, étoient fermés dans de bieres. Il y avoit sur tout quantité de petits enfans de tout âge ; car il en est fort peu resté, & les Medecins ont remarqué qu'ils avoient toujours le mal le plus violent. On voyoit des morts qui étoient assis & apuyés contre les maisons, d'autres accoudés sur une porte, & dans toute sorte d'attitude, & c'étoient ceux, qui mourant dans les ruës, avoient resté dans la même situation, où la mort les avoit surpris. Parmi tant de cadavres épars dans les ruës, combien y en avoit-il qui étoient si hideux & si difformes, qu'on n'y reconnoissoit plus aucun trait ? Ce funeste mal laisse des impressions, dont l'effet subsiste encore après la mort ; & comme s'il exerçoit encore sa violence sur les cadavres, ils sont plutôt corrompus que les autres, & en dix ou douze heures de tems, ils exhalent une infection insupportable, combien plus forte devoit être cette infection après plusieurs jours ? Quelques-uns étoient à demi pourris, & si fort corrompus que les chairs délayées par l'eau du ruisseau, couloient en lambeaux avec elle, & faisoient ruisseler le sang dans les ruës. Nous avons vû la plus belle femme de la Ville confondue avec les autres cadavres dans

une Place publique. Helas ! combien de Ministres du Seigneur, qui n'ont pas eu une sepulture plus honorable.

Des horreurs encore plus affreuses se présentoient de tems en tems, & obligeoient les passans à se détourner de ces endroits : c'étoient des malades qu'une fureur phrenetique avoit portés à se précipiter par les fenêtrés. L'un avoit le crane ouvert & les moëllés éparfés ça & là, l'autre étoit crevé & flotloit, pour ainfi dire, au milieu de ses visceres répandus, & d'autres étoient entierement fracassés. Des difformités encore plus monstreuseuses défiguroient ces cadavres abandonnés. Un nombre infini de chiens affamés par la défertion, ou par la mort de ceux qui les nourriffoient, rodoient par la Ville, & s'acharnant sur ces cadavres, ils les dévoroient : laiffons imaginer l'horreur de ce fpectacle, & finiffons un recit, que nous ne pourrions continuer fans fremir, & fans infpirer aux autres la même frayeur dont nous avons été laifis en le voyant.

À la vûe de tant de malheurs, ne devons-nous pas nous écrier, comme autrefois le Prophète^[20] : *Est-ce donc là cette Ville, qui étoit la joie & les délices de la Province, cette Ville fi floriffante par fon commerce, par fon opulence, par le nombre de ses habitans, cette Ville autrefois fi peuplée, comment est-elle maintenant abandonnée & déserte ? Ses ruës pleurent leur folitude. Tout fon peuple gémit & cherche des secours qu'il ne trouve point, en donnant même ce qu'il a de plus précieux. Cette superbe Ville a perdu tout fon éclat & toute fa beauté : les principaux Citoyens ont été difpersés, ils se font enfûis fans courage & fans force devant*

l'ennemi qui les poursuivoit. Peut-on retenir ses larmes, & ne pas sentir ses entrailles émuës : quand on voit sa désolation, & perir au milieu des ruës les enfans qui étoient à la mammelle. N'en cherchons pas la cause dans l'infection de l'air ni dans les Fruits de la terre, mais dans la corruption de ceux qui l'habitent, parce qu'ils ont violé les loix saintes, dit un autre Prophète^[21], qu'ils ont changé les ordonnances, & rompu l'alliance éternelle : cette Ville de faste est détruite, elle n'est plus qu'un désert : toutes ses maisons sont fermées, & personne n'y entre plus : les cris retentissent dans les ruës, & toute la joie en est bannie ; tous les divertissemens sont en oubli : voici le tems que le Seigneur désertera nôtre Ville, il la dépouïllera : il lui fera changer de face, il en disperfera tous les habitans ; que le Prêtre fera comme le Peuple, le Seigneur comme l'Esclave, & la Maîtresse comme la Servante. Que ferons nous en ce jour d'affliction ? À qui aurons-nous recours, pour n'être pas accablés sous le poids de nos maux, & pour ne tomber pas sous un monceau de corps morts ? Il faut que ce petit reste se convertisse à Dieu, qu'il rende gloire au Seigneur, & qu'il celebre le Nom du Dieu d'Israel dans les Isles de la Mer.

Les vapeurs qui s'élevoient de ces cadavres croupiffans dans toute la Ville, infecterent l'air, & répandirent par tout les traits mortels de la contagion. En effet, elle penetra dès-lors dans les endroits, qui jusqu'ici lui avoient été inaccessibles ; les Monasteres d'une clôtüre la plus severe en ressentirent quelque impressïon ; & les maisons les mieux fermées en furent attaquées. On vit alors le moment qu'il ne

devoit plus reſter perſonne en ſanté, & que toute la Ville ne devoit plus être qu'une Infirmerie de malades. Si le Seigneur n'eût arrêté le glaive de ſa colere, en inſpirant à ceux qui étoient chargés du Gouvernement, les moyens efficaces, que nous expoſerons ci-après. Cette infection étoit augmentée par une autre, qui n'étoit pas moins dangereuſe. Il s'étoit répandu une prévention que les Chiens étoient ſuſceptibles de la contagion, par l'attouchement des hardes infectées, & qu'ils pouvoient la communiquer de même. C'en fût aſſez pour faire déclarer une guerre impitoyable à ces animaux : on les chaſſoit de par tout, & chacun tiroit ſur eux ; on en fit auſſi-tôt un maſſacre, qui remplit en peu de jours toutes les ruës de Chiens morts ; on en jetta dans le Port une quantité prodigieuſe, que la mer rejetta ſur les bords, d'où la chaleur du Soleil en élevoit une infection ſi forte, qu'elle faisoit éviter cet endroit, qui eſt des plus agreables, & le ſeul où l'on pouvoit paſſer librement ; car toutes les autres ruës étoient impraticables, non ſeulement par les malades & les morts qui les couvroient, mais encore par les hardes infectées, & les autres immondices qu'on y jettoit par les fenêtres de toutes les maiſons ; on y trouvoit de tems en tems des amas de hardes, de matelas, & de bouë, qui faisoient une barriere, qu'on ne pouvoit pas franchir. Si l'infection de toutes ces ſaletés étoit plus dangereuſe, celle que cauſoit l'incendie qu'on faisoit tous les jours dans toutes les ruës des lits & des hardes des peſtiferés, étoit plus incommode. On étoit tellement allarmé qu'on croyoit ne pouvoir bien purger la contagion que par le feu ; on doit juger par-là du dégât qui ſe fit de nipes, de hardes, & de

meubles souvent précieux : dans la fuite on revint un peu de cette erreur, sans quoi tout le monde alloit se trouver sans linge & sans hardes, & presque toutes les maisons dégarnies de meubles. Voilà quel étoit l'état de la Ville dans le fort du mal & qui dura jusques vers la fin de Septembre. Voyons quels furent les moyens dont on se servit pour faire cesser ces désordres, après que nous aurons fait voir comment les malades manquèrent autant de secours spirituels & de ceux de la Médecine, que de tous les autres. Mais de peur que la description que nous venons de faire de l'état & de la désolation de Marseille, ne passe pour une exagération, en voici une encore plus vive & plus élégante, & contre laquelle les plus incrédules ne sçauroient s'inscrire en faux.

MANDEMENT

*De Monseigneur l'Illustriſſime & Reverendiſſime Évêque de
Marſeille.*

HENRY FRANÇOIS-XAVIER DE BELSUNCE DE
CASTELMORON, par la Providence Divine, & la grace
du St. Siège Apoſtolique, Évêque de Marſeille, Abbé
de Notre-Dame des Chambons, Conſeiller du Roy en tous
les Conſeils : Au Clergé Séculier & Régulier, & à tous les
Fidèles de nôtre Dioceſe, Salut & Benediction en nôtre-
Seigneur JESUS-CHRIST.

Malheur à vous & à nous, mes très-chers Freres, ſi tout ce
que nous voyons, ſi tout ce que nous éprouvons depuis
long-tems de la colere d'un Dieu vengeur du crime, n'est
pas encore capable dans ces jours de mortalité, de nous faire
rentrer dans nous-mêmes, de nous faire repaſſer dans
l'amertume de nos cœurs toutes les années de nôtre vie, &
de nous porter enfin à avoir recours à la miſericorde du
Seigneur, dont la main, en s'apeſantiffant ſi terriblement ſur
nous, nous montre en même tems la grace qu'il ne veut
accorder qu'à la ſincerité de nôtre pénitence ! Ne s'est-il
donc pas encore aſſez nettement expliqué par tant de fleaux
divers réunis enſembles pour punir le pécheur ? La rareté, la
cherté exceſſive de toutes les choſes neceſſaires à la vie : la
miſere extrême & generale qui augmente chaque jour ; la
peſte enfin la plus vive qui fût jamais, annonce la ruine
preſque inévitable de cette grande Ville : une quantité

prodigieuse de familles entieres font totalement éteintes par la contagion ; le deuil & les larmes font introduites dans toutes les maisons, un nombre infini de victimes est déjà immolé dans cette Ville à la justice d'un Dieu irrité. Et nous qui ne sommes peut-être pas moins coupables que ceux de nos Freres, sur lequel le Seigneur vient d'exercer les plus redoutables vengeances, nous pourrions être tranquilles, ne rien craindre pour nous-mêmes, & ne pas faire tous nos efforts, pour tâcher, par nôtre prompte penitence, d'échapper au glaive de l'Ange Destructeur ? Sans entrer dans le secret de tant de maisons désolées par la peste & par la faim, où l'on ne voyoit que des morts & des mourans, où l'on n'entendoit que des gemissemens & des cris, où des cadavres, que l'on n'avoit pû faire enlever, pourrissant depuis plusieurs jours auprès de ceux qui n'étoient pas encore morts, & souvent dans le même lit, étoient pour ces malheureux un suplice plus dur que la mort elle-même, sans parler de toutes les horreurs qui n'ont pas été publiques : de quels spectacles affreux vous & nous, pendant près de quatre mois, n'avons-nous pas été, & ne sommes-nous pas encore les tristes témoins ? Nous avons vû ; pourrons-nous jamais, mes très-chers Freres, nous en souvenir sans frémir ? Et les siècles futurs pourront-ils y ajoûter foi ? Nous avons vû tout à la fois toutes les ruës de cette vaste Ville bordées des deux côtés de morts à demi pourris, si remplies de hardes & de meubles pestiferés jettés par les fenêtres, que nous ne sçavions où mettre les pieds. Toutes les Places publiques, toutes les portes des Églises traversées de Cadavres entassés, & en plus d'un endroit mangés par les

Chiens, sans qu'il fût possible, pendant un nombre très-considérable de jours, de leur procurer la sépulture. Nous avons vû dans le même tems une infinité de malades devenus un objet d'horreur & d'effroi, pour les personnes même à qui la nature devoit inspirer pour eux les sentimens les plus tendres & les plus respectueux, abandonnés de tout ce qu'ils avoient de plus proche, jettés inhumainement hors de leurs propres maisons, placés sans aucun secours dans les ruës parmi les morts, dont la vûë & la puanteur étoient intolérables. Combien de fois, dans nôtre très-amere douleur, avons-nous vû ces moribonds tendre vers nous leurs mains tremblantes, pour nous témoigner leur joie de nous revoir encore une fois avant que de mourir, & nous demander en suite avec larmes, & dans tous les sentimens que la foi, la pénitence, la resignation la plus parfaite peuvent inspirer, nôtre Benediction & l'Abfolution de leurs pechés ? Combien de fois aussi n'avons-nous pas eu le sensible regret d'en voir expirer quasi sous nos yeux faute de secours ? Nous avons vû les maris traîner eux-mêmes hors de leurs maisons & dans les ruës les corps de leur femmes, les femmes ceux de leur maris, les peres ceux de leurs enfans, & les enfans ceux de leur pere, témoignant bien plus d'horreurs pour eux que de regret de les avoir perdus. Nous avons vû les corps de quelques Riches du siècle envelopés d'un simple drap, mêlés & confondus avec ceux des plus pauvres & des plus méprisables en apparence, jettés comme eux dans de vils & infames Tomberaux, & traînés avec eux sans distinction à une sépulture profane hors de l'enceinte de nos murs. Dieu l'ordonnant ainsi, pour faire connoître aux

hommes la vanité & le néant des richesses de la terre, & des honneurs après lesquels ils courent avec si peu de retenue. Nous avons vu, & nous devons le regarder comme la plus sensible marque de la punition de Dieu, nous avons vu des Prêtres du Très-haut de toute sorte d'états frappés de terreur, chercher leur sûreté dans une honteuse fuite, & un nombre prodigieux de saints, de fidèles & infatigables Ministres du Seigneur, être enlevés du milieu de nous, dans le tems que leur zèle & leur charité héroïque paroissoient être le plus nécessaire pour le secours & la consolation du Pasteur & pour le salut du Troupeau consterné. Marseille cette Ville si florissante, si superbe, si peuplée il y a peu de mois, cette Ville si chérie dont vous aimiez à faire remarquer & admirer aux Étrangers les différentes beautés, dont vous vantiez si souvent & avec tant de complaisance la magnificence comme la singularité du Terroir, cette Ville dont le Commerce s'étendoit d'un bout de l'Univers à l'autre, où toutes les Nations même les plus barbares & les plus reculées venoient aborder chaque jour : Marseille est tout-à-coup abatuë, dénuée de tout secours, abandonnée de la plupart de ses propres Citoyens, qui auroient pu & qui auroient dû, à l'exemple de leurs peres, secourir leur Patrie, & soulager les miseres des pauvres dans une si pressante nécessité : cette Ville enfin dans les ruës de laquelle on avoit il y a peu de tems de la peine à passer par l'affluence extraordinaire du peuple qu'elle contenoit, est aujourd'hui livrée à la solitude, au silence, à l'indigence, à la désolation, à la mort. Toute la France, toute l'Europe est en garde, & est armée contre les infortunés Habitans devenus odieux au

reste des mortels, & avec lesquels on ne craint rien tant à present que d'avoir quelque sorte de Commerce. Quel étrange changement ? Et le Seigneur fit-il jamais éclater sa vengeance d'une maniere plus terrible & plus marquée tout à la fois ? N'en doutons pas, mes très-chers Freres, c'est par le débordement de nos crimes, que nous avons merités cette effusion des vases de la colere & de la fureur de Dieu. L'impieté, l'irreligion, la mauvaise foi, l'ufure, l'impureté, le luxe monstrueux se multiplioient parmi vous : La sainte Loi du Seigneur n'y étoit presque plus connuë ; la sainteté des Dimanches & des Fêtes profanée ; les saintes abstinences ordonnées par l'Église, & les jeûnes également indispensables violés avec une licence scandaleuse ; la voix du Pasteur, celle de cette même Église, & les formidables Censures méprisées avec orgueil par quelques Enfans rebelles qui s'étoient témérairement érigés en Arbitres & en Juges de leur foi : Les Temples Augustes du Dieu vivant devenus pour plusieurs des lieux de Rendés-vous, de conversations, d'amusemens : des misteres d'iniquités étoient traités jusques au pied de l'Autel, & souvent même dans le tems du Divin Sacrifice : Le Saint des Saints étoit personnellement outragé dans le Très-Saint Sacrement par milles irreverences, & par une infinité de Communions indignes & sacrileges ; sans que tant de différentes calamités, dont il nous a affligés peu à peu depuis quelques années, ayent pû faire reformer en rien une conduite aussi criminelle : comme si les pécheurs de nos jours avoient follement entrepris de provoquer avec fierté la justice de Dieu, & de lui insulter avec mépris jusques dans sa colere. Si

nous en reffentons donc aujourd’hui les plus funeftes effets, fi nous éprouvons combien il eft terrible de tomber entre les mains d’un Dieu en courroux, fi nous avons le malheur de fervir d’exemple à nos voifins & à toutes les Nations, n’en cherchons point la caufe hors de nous. Enveloppés dans les ombres de la mort, voyons-en les aproches avec foumiffion, beniffons la main qui nous frape, adorons fans murmure la rigueur & la juftice de fes jugemens. Tout le fecours qui nous peut venir de la part des hommes eft vain & inutile : nous le fçavons. À qui donc dans des circonftances auffi terribles que celles où nous nous trouvons, pouvons-nous avoir recours, pour apaiser la colere du Seigneur, & obtenir une guérifon que nous ne devons attendre que de lui feul, fi ce n’eft au divin Sauveur de nos ames, nôtre Mediateur auprès du Pere Celefte ? Il eft toujourns prêt à nous écouter, il peut quand il le jugera à propos faire cefler les tribulations fous le poids defquelles nous gémiſſons, fa bonté eft mille fois plus grande que nôtre malice, il ne veut point la mort du Pécheur, mais fa converſion & fa vie. Profternez donc à ſes pieds avec le ſac & la cendre, implorons ſa mifericorde, & tâchons par nôtre ſincere & prompt repentir, de toucher de compaſſion pour nous ſon cœur adorable qui a aimé les hommes, même ingrats & pécheurs, juſques à s’épuifer & ſe confumer pour leur témoigner ſon amour : fi nous nous adreſſons à lui avec des cœurs veritablement contrits & humiliés, attendons avec confiance que nous n’en ſerons point rejettés, & que dans ce Dieu fait Homme, ſource inépuifable de toutes les graces, nous trouverons un remede prompt & aſſûré à tous nos maux & la fin de nos malheurs.

C'est en son Nom que nous devons prier, si nous voulons obtenir l'effet de nos demandes, en son Nom, & par la force & la vertu de son St. Nom s'operent les plus grands prodiges.

À CES CAUSES, en vûë d'apaiser la juste colere de Dieu, & de faire cesser le redoutable fleau, qui désole un Troupeau qui nous fût touÿjours si cher, pour faire honorer Jesus-Christ dans le Très-Saint Sacrement, pour reparer les outrages qui lui ont été faits par les indignes & sacrileges Communions, & les irreverences qu'il souffre dans ce Misterere de son amour pour les hommes, pour le faire aimer de tous les Fidèles commis à nos soins ; enfin en reparation de tous les crimes qui ont attiré sur nous la vengeance du Ciel, nous avons établi & établissons dans tout nôtre Diocese la Fête du sacré Cœur de JESUS, qui sera déformais celebrée tous les ans le premier Vendredi qui suit immédiatement l'Octave du Très-Saint Sacrement, jour auquel elle est déjà fixée dans plusieurs Dioceses de ce Royaume, & nous en faisons une Fête d'obligation, que nous voulons être fêtée dans tout nôtre Diocese, permettant que ce jour-là le Très-Saint Sacrement soit exposé tous les ans dans toutes les Églises des Parroisses de cette Ville & du reste de nôtre Diocese, dans toutes celles des Quartiers du Terroir de Marfeille, comme aussi dans toutes celles de toutes les Communautés Seculieres & Regulieres de tout nôtre Diocese, Nous reservant cependant à l'égard des Communautés seulement, d'en donner auparavant la permission par écrit, selon l'usage. Nous ordonnons pareillement aux mêmes fins &

aux mêmes intentions que déformais la Fête du Saint Nom de Jesus soit celebrée & fêtée également dans tout nôtre Diocefe le quatorzième jour du mois de Janvier avec les mêmes solemnités que celle du Cœur de Jesus, donnant la même permiffion pour l'exposition du Très-Saint Sacrement. Voulant que l'Office propre composé pour ces deux Fêtes, & que nous faisons incessamment imprimer par nôtre Imprimeur ordinaire, soit double de seconde Classe dans nôtre Diocefe, & recité par tous ceux qui y font obligés à dire l'Office Divin, & que l'on y dife pareillement la Messe propre de l'une & de l'autre Fête, que l'on trouvera auffi chez nôtre Imprimeur, le tout à commencer dès l'année prochaine 1721. Nous exhortons tous les Chapitres, Curés, Vicaires, Superieurs & Superieures des Communautés de nôtre Diocefe d'entrer dans nos vûës & dans l'esprit qui nous a fait établir ces deux nouvelles Fêtes, & de les celebrer avec le plus de solemnité qui leur fera possible ; à quoi si le Seigneur par fa misericorde continuë de nous préférer du danger où nous fommes expofés, Nous contribuerons de tout nôtre pouvoir. Nous enjoignons enfin à tous les Curés ou Vicaires de nôtre Diocefe, de faire connoître à leurs Parroiffiens, de quelle utilité est pour eux une dévotion auffi folide & auffi agréable à Dieu que l'est celle du sacré Cœur, & du faint Nom de Jesus ; puisqu'honorer le Cœur & le Nom de Jesus-Chrift, c'est honorer la personne elle-même de l'adorable Sauveur de nos ames, auquel nous consacrons en ce jour nôtre Diocefe d'une maniere particuliere, exhortant chaque Fidèle en

particulier de consacrer incessamment son cœur, & de le dévouer entièrement à celui de Jesus.

Heureux & mille fois heureux les Peuples qui par leur éloignement pour les nouveautés prophanes, par leur attachement inviolable à l'ancienne & saine Doctrine, par leur humble & parfaite soumission à toutes les décisions de l'Église Épouse de Jesus-Christ, par la régularité & par la sainteté de leur vie, seront trouvés selon le Cœur de Jesus, & dont les noms seront écrits dans ce Cœur adorable ! Il fera *leur guide dans les routes dangereuses de ce monde, leur consolation dans leurs misere, leur azile dans les persecutions, leur défenseur contre les portes de l'Enfer* ; & leurs noms ne seront jamais effacés du Livre de vie. Et sera nôtre présent Mandement envoyé & affiché par tout où besoin sera, lû & publié au Prône des Messes de Parroisses le plutôt qu'il sera possible, & les deux Dimanches de l'année prochaine qui précéderont les deux Fêtes que nous venons d'établir. DONNÉ à Marseille le 22. Octobre 1720.

† HENRY Évêque de Marseille.

Par Monseigneur.

VIOLET SECRET.

CHAPITRE XIII.

Les Confesseurs, les Medecins, & les Chirurgiens manquent tout à la fois. Zele de Monseigneur l'Évêque.

S I les malades n'avoient manqué que des secours ordinaires, & que dans l'excès de leurs maux, ils eussent reçu quelque consolation spirituelle, aidés par la vertu des Sacremens, ils auroient pû tirer un plus grand avantage de leurs souffrances ; abandonnés des hommes, ils auroient mis toute leur confiance en Dieu, & ces pieux sentimens auroient adouci leurs maux, & les leur auroient fait souffrir avec plus de patience. Mais dans le fort de la contagion, ils ne furent pas moins privés de ce secours que de tous les autres, & si quelques-uns eurent le bonheur de se confesser, on peut dire que le plus grand nombre est mort sans confession, non que les Prêtres & les Religieux de cette Ville ayent manqué de charité & de zele ; au contraire, formés sur les exemples d'un Prêlat, qui a rempli dans cette occasion tous les devoirs du vrai Pasteur, ils se sont sacrifiés comme lui pour le salut de leurs Oüailles, ils n'ont pas cessé

de les fecourir jufques au tems où le Seigneur voulut couronner leur charité, qui ne pouvoit être plus grande, puisqu'elle les a portés à donner leur vie pour fauver leurs freres.

Tous ceux qui ont été malades dans le commencement & dans le premier periode du mal, ont joüi du bonheur, dont les autres ont été privés dans la fuite ; & même dans le fecond periode, les Sacremens ont été adminiftrés jufques à la fin du mois d'Août, & encore quelques jours de Septembre : les Curés & les autres Prêtres des Parroiffes, & les Religieux ne fe font point relâchés de leur zele & de leur ferveur jufques à la mort, ou qu'ils foient tombés malades. Entrons dans le détail de leurs fervices, pour pouvoir donner à ces genereux Martyrs de la charité, les loüanges qui leur font dûës.

La maladie ayant commencé dans la Parroiffe de St. Martin, les Prêtres de cette Églife ont donné les premiers exemples de fermeté & de zele auprès de ces malades. Ils ont commencé à leur adminiftrer les Sacremens dès le mois de Juillet ; tous s'y font d'abord livrés courageufement, Chanoines, Curés, & tous les autres Prêtres, & ont continué de même jufques au milieu du mois d'Août, que le Prevôt & les Chanoines, fe trouvant les uns incommodés, les autres fans domeftique, & fans les commodités neceffaires, ils fe retirerent à la campagne, laiffant des Prêtres dans l'Églife, pour l'adminiftration des Sacremens, avec Mrs. Martin Curé, Audibert tenant la place de fon frere ancien Curé, & deux Beneficiers. Tous ces Prêtres ont deffervi cette

Parroisse avec tout le zele qu'on doit attendre des fidèles Ministres, confessant les malades, & portant le Viatique & l'Extrême-Onction depuis le matin jusques au soir, pendant tout le mois d'Août, & jusques au commencement de Septembre, que la plûpart moururent, & que le grand nombre de morts ne permettoient plus d'aller par les ruës : deux ou trois Prêtres moururent d'abord, ensuite Mr. Blanc Beneficier a agi jusques vers le premier Septembre, il administroit les Sacremens depuis les six heures de matin jusques à sept heures du soir, se souûtenant toûjours dans le même recueillement, & avec cet air de modestie & de pieté, qui le distinguoient, une mort glorieuse fût le prix de l'un & de l'autre. Mr. Martin Curé de cette Église mourut ensuite dans ce saint exercice, auquel il a vaqué plusieurs jours sur la fin même avec le mal, tant sa charité étoit vive. Mr. Audibert qui faisoit les fonctions de son frere suivit de près Mr. Martin, il a servi dans cette Parroisse avec une exactitude qui l'auroit rendu digne de le remplacer, si le Seigneur ne l'eût pas destiné à une place plus élevée. Mrs. Charrier & Gantheaume Prêtres habitués dans la même Église, tinrent encore quelques jours, mais ils succomberent aussi bientôt comme tous les autres.

On ne vit pas moins de zele & de charité dans les autres Parroisses. Tout le Chapitre de la Cathedrale, & tous les Prêtres habitués s'étoient dispersés au premier bruit de la contagion ; il n'y resta que les deux Curés, qui y continuerent leurs fonctions. Mr. Ribies jusques à la mort, & Mr. Laurens jusques à sa maladie, Mr. Boujarel resta seul des

Chanoines. Nous le verrons bientôt à la fuite de son Évêque. Dans la Parroisse des Accoules, les deux Curés Mrs. Barens & Reibas avec Mr. Fabre Beneficier, & Mr. Arnaud Vicair, se dévoüerent à l'adminiftration des Sacremens qu'ils ont continué tant que les ruës ont été praticables, c'est-à-dire, jusques au commencement de Septembre : ils ont reçu tous quatre le prix de leur charité ; Mr. Reibas & les deux autres Prêtres par une mort précieuse devant Dieu, & Mr. Barens par une violente maladie, pendant laquelle Mr. Paschal Beneficier a supléé quelque tems à ses fonctions, & jusques à ce qu'il soit tombé lui-même. Pour les Chanoines comme leurs Benefices ne les engageoient pas à ces fonctions ; quelques-uns disparurent vers la mi Août & se retirerent à la campagne, & quelques autres ont resté dans la Ville. Parmi ces derniers, Mr. Guerin attaché auprès de Monseigneur l'Évêque, a toujourns travaillé avec son application ordinaire jusques à la maladie, dont il a heureusement relevé. Mr. Estay qui s'est livré à tous ceux qui l'ont demandé, est le premier dont le Seigneur s'est hâté de récompenser le zele par une mort qui l'a fait regretter de ses collegues & de plusieurs personnes pieuses qu'il dirigeoit ; il étoit de la Congregation de l'Oratoire, où il s'étoit distingué dans plusieurs emplois, autant par sa pieté que par son érudition ; il est mort le 28. Août. Mr. Bourgarel se trouvant hors la Ville au commencement de la contagion y rentra aussitôt, pressé par les mouvemens de cette charité qu'il a toujourns fait paroître ; il s'abandonna d'abord à confesser les malades, allant librement par tout où il étoit appelé ; il a même tenu assez long-tems, n'étant mort que vers la mi-

Septembre, plein de merite devant Dieu & devant les hommes. Mrs Surle & Jayet ont suivis son exemple, mais ils ont eu le bonheur de se garantir du mal : le dernier contraint de quitter sa maison par l'infection des Cadavres, continua ses fonctions en d'autres quartiers, quand il y étoit demandé.

Dans les deux autres Parroisses de St. Laurens & de St. Ferreol, ç'a été le même dévouement au salut des ames de la part des Curés & des Vicaires. Mr. Carriere Prieur de St. Laurens a succombé à une seconde maladie ; quelle ardeur de charité, qui ne se rallentit point par la premiere ? Trois de ses Prêtres animés du même zele ont eu part à son bonheur. Dans celle de St. Ferreol, cinq Prêtres ont peri dans l'exercice de ce dangereux Ministère ; Mr. Pourriere qui en est Curé, a été conservé aux vœux de ses Parroissiens, dont il s'est attiré estime & la confiance, par le don de la parole, & par toutes les autres qualités qui le leur rendent si cher.

Presque toutes les Maisons Religieuses ont été défolées par la contagion. Avant qu'elle fût déclarée, les Églises étant encore ouvertes, bien de gens alloient à confesse, les uns par une pieuse habitude, les autres par une salutaire précaution ; que la frayeur du mal leur inspiroit : parmi tous ces gens-là, plusieurs en avoient déjà des ressentimens, & portoient ainsi un poison mortel à ceux de qui ils alloient recevoir la guérison de leur ame. Outre cela c'est assez l'ordinaire dans cette Ville d'appeller pour confesser les malades quelque Religieux de la Communauté la plus prochaine. C'est ainsi que la plûpart de nos Communautés Religieuses se sont infectées, & que la contagion se répandant des uns aux

autres, elles font devenuës presque toutes défertes. Telles font celles des Observantins, des Augustins Reformés, des Servites, des Grands Carmes, des Peres de St. Antoine, des Trinitaires, des Carmes Déchauffés, & des Minimes. Il n'est presque resté personne dans toutes ces Communautés. Parmi les Observantins, les Peres Champecaud & Perron se répandirent dans toute la Ville, & le Pere Roger prit la place du Curé du Fauxbourg, où le feu de la contagion étoit si ardent, le Pere Reignier Religieux d'une pieté exemplaire, & quelques autres furent à tous ceux qui les demanderent, & les uns & les autres ont péri glorieusement, à la reserve de deux ou trois, qui ont échapé après de longues maladies. Des Carmes Déchauffés, les Peres Olive & Grimod se chargerent seuls du quartier de Rive-Neuve, où ils font morts autant accablés de travail & de fatigue, que de la violence du mal : les PP. Paulin & Gautier ne purent se refuser au zele qui les pressoit, & échaperent, pour ainsi dire, de leur Couvent, malgré les ordres de leur Superieur, qui vouloit les ménager, par raport à leur grand âge. Les Minimes secoururent tous les malades qui étoient campés à la plaine de St. Michel. Parmi les Prêcheurs, deux se font livrés courageusement à confesser les malades, le P. Savournin & le P. Gauveau, le dernier d'autant plus loüable, qu'étant Flamand de Nation, il ne s'étoit trouvé à Marseille que par hazard, ils ont heureusement guéri l'un & l'autre.

Le mal contagieux ne laissa pas de s'introduire chez les PP. de l'Oratoire, quoique les pouvoirs de confesser leur eussent été ôtés long-tems avant la contagion ; le P. Gaultier

leur Superieur avoit donné toute la vie des preuves trop marquées de son zele pour le salut des ames, pour en manquer dans cette occasion : en effet, animé de cette charité vive qu'il a fait paroître dans les Missions, auxquelles il s'étoit dévoué depuis long-tems, & qui étoient toujours signalées par des conversions éclatantes ; il alloit dans les maisons infectées consoler les malades, ranimer leur courage, & inspirer des sentimens de pieté à ceux à qui il ne pouvoit pas communiquer la vertu des Sacremens, j'ai reçu moi-même de ses visites consolantes dans mes maladies. Quelques-uns de ses Peres suivirent son exemple, confessant ceux qu'ils trouvoient dans l'état où tout Prêtre peut absoudre, & sur tout le P. Maltre, homme d'une candeur, qui le faisoit aimer de tout le monde ; leur charité resserrée par le défaut des pouvoirs, en devint plus ingenieuse à trouver les moyens de se satisfaire. Ils se chargerent auprès des Magistrats de l'entretien des Pauvres de leur voisinage, auxquels ils ont distribué des aumônes journalieres depuis le commencement de la contagion jusques à la fin du mois d'Octobre, que leurs facultés furent épuisées, substituant ainsi ces secours temporels, auxquels toute la Communauté avoit part à ceux qui n'auroient pu être administrés que par quelques-uns d'entr'eux, s'ils avoient été libres dans leur Ministère. Ce pieux Superieur mourut le 11. Septembre dans les mêmes exercices de charité, dans lesquels il avoit passé toute la vie, & n'avoit pû diminuer l'estime & la veneration qui étoient dûes à sa pieté & à son zele. La plus grande partie de la Communauté perit après lui, fidèles imitateurs de ses vertus, ils jouïssent de la même recompense.

Parmi toutes les Communautés Religieuses de cette Ville, trois se font distinguées sur toutes les autres, par le nombre des Ouvriers Évangéliques, qui se font dévoués au service des malades. Les Capucins, les Récollets, & les Jésuites : les deux premiers se font distribués dans les Paroisses, allant dans tous les quartiers, & dans toutes les rues infectées, & leur zèle n'a fini qu'avec leur vie. Ils remplaçoient d'abord ceux qui mouroient, & quand ceux de la Ville ont manqué, ils en ont fait venir des Villes voisines. Ils portoient le poids du jour & de la chaleur, ils parcouroient les rues & les places publiques qui étoient l'asile ordinaire des malades ; fidèles Disciples du Sauveur, ils alloient comme lui guérissant & répandant par tout les grâces & la vertu des Sacremens. Les Récollets ont perdu vingt-six Religieux, & quelques-uns ont heureusement guéri. Les Capucins sur tout ont fourni un grand nombre de Confesseurs à la Ville & aux Hôpitaux, & sur tout dans ces lieux d'horreur, dont l'abord auroit rebuté le zèle le plus vif & le plus ardent. Il en est mort quarante trois, & douze qui ont échappé du mal ; parmi tous ceux-là, vingt-neuf étoient venus des autres Villes, pour se sacrifier dans celle-ci.

Les Jésuites se font encore signalés, une société dont l'institution n'a pour objet que la gloire de Dieu, & ne leur donne pour occupation que le salut des âmes, ne pouvoit pas manquer de saisir une si belle occasion de satisfaire à l'un & à l'autre ; aussi se font-ils tous sacrifiés, en sorte que de vingt-neuf qu'ils étoient dans les deux maisons, deux ont été garantis de la maladie, neuf en ont relevé, & dix-huit y ont

succombé. Parmi ces derniers, nous distinguons le Pere Millet, dont le zele n'avoit jamais connu de bornes, qui avoit toujours été dans toutes les œuvres de charité qui se trouvent dans une Ville, à qui la conduite de deux nombreuses Congregations, & la direction d'une infinité de personnes pieuses laissoit encore du tems pour le ministère de la parole, pour la visite des Prisons, des Hôpitaux, & pour toutes les autres œuvres de misericorde ; ce Pere a fait voir dans cette contagion, qu'elle peut être l'étendue d'une charité, que l'esprit du Seigneur anime. Il choisit pour son département le quartier le plus scabreux, celui où le mal avoit commencé, où la moisson étoit la plus abondante, & où il y avoit le moins d'Ouvriers ; où enfin toutes les horreurs de la misere, de la maladie, de de la mort se monroient avec tout ce qu'elles ont de plus hideux & de plus rebutant ; & comme si l'emploi de Confesseur n'avoit pas suffi à son zele, chargé des aumônes que les gens de bien mettoient entre les mains, comme autrefois les Fidèles aux pieds des Apôtres, il joignit à cet emploi celui de Commissaire de ces quartiers abandonnés. Il y établit une Cui fine, où des filles charitables faisoient le bouillon pour les pestiferés, il alloit par tout distribuant des aumônes abondantes aux sains & aux malades, toujours suivi d'une multitude de Pauvres ; son zele ne se bornoit pas à ces quartiers qui étoient commis à ses soins ; il se répandoit encore dans tous les autres, & par tout où le salut de ses freres l'appelloit, J'ai eu moi-même la consolation d'en erre visité dans mes malheurs. Le Pere Dufé venu de Lyon exprès pour secourir nos malades, acheva bientôt ion

lacrifice, & reçût la couronne qu'il étoit venu chercher. Le Pere Thioli, qui par son emploi de Professeur d'Hydrographie, pouvoit se dispenser de ce dangereux ministère, ne laissa pas de s'y dévouer avec la même ardeur que les autres, & de faire voir que l'application qu'il donnoit aux sciences abstraites de Mathematiques, n'avoit point éteint en lui ce feu de la charité, qui anime les veritables Ministres du Seigneur. Enfin le P. Lever est le seul de tous les Jesuites & de tous les Confesseurs qui a tenu bon pendant toute la contagion, & comme si tout le zele & toute la charité des autres avoit passé dans ce venerable vieillard, il couroit toute la Ville depuis le matin jusqu'au soir, confessant dans les ruës & dans les maisons, entrant par tout, & par tout consolant les malades, leur touchant le pouls, s'affeyant auprès d'eux, leur donnant des avis salutaires & pour l'ame & pour le corps, avec un zele & une fermeté au-dessus de son âge ; ce Pere donna un grand exemple de l'un & de l'autre ; passant un jour dans la ruë de l'Oratoire, il vit un Cadavre tout nud, qui fermoit le passage, il le couvrit avec son mouchoir, & le rangea ensuite à côté de la ruë, pour rendre le passage libre. Ce fait est d'autant plus constant, que je le tiens de deux PP. de l'Oratoire, qui ne furent pas moins édifiés de son zele que surpris de son courage.

Voilà donc l'unique Confesseur qui resta pour toute la Ville pendant presque tout le mois de Septembre, mais le Seigneur qui n'abandonne jamais entierement les siens, dans le fort même de sa colere, nous conserva heureusement

celui qui avoit inspiré à tous ces zelés Ministres ces mouvemens d'une charité si vive & si genereuse. C'est nôtre illustre Évêque qui dans cette contagion a fait voir ce qu'on doit attendre du bon Pasteur, toujourns prêt à donner sa vie pour les Brebis. Au premier bruit de la contagion, & dès le 15. Juillet il avoit ordonné des Prieres, & notamment l'Oraison de St. Roch à la Messe à tous les Prêtres & Religieux, il déclare par cette Ordonnance qu'il est prêt de sacrifier sa santé & sa vie pour le service de son Troupeau, & nous verrons bientôt que ce ne sont pas là des vaines démonstrations d'une charité sterile. Le jour même que le mal éclata par cette premiere mortalité dans la ruë de l'Escalè, il vint à la Parroisse de St. Martin, dans le détroit de laquelle se trouve cette ruë, pour s'informer de la chose ; il exhorta les Curés à secourir ces malades, & leur donna là-dessus les ordres. Prévoyant que cette maladie pourroit avoir des suites, il assambla peu de jours après tous les Curés de la Ville, & les Superieurs des Communautés Religieuses. Il les exhorte à ne pas l'abandonner dans une si fâcheuse calamité, & à joindre leurs prieres aux siennes, pour apaiser la colere du Ciel. Il ranime leur zele, & fortifie Leur courage par les discours les plus tendres, & par les motifs les plus forts, par celui du salut des ames, de la gloire de la Religion, de l'honneur de leur Caractere, & sur tout par la récompense promise à tous ceux qui exposent leur vie pour leurs freres. Il leur prescrit la maniere dont ils doivent administrer les Sacremens, dire la Messe, celebrer les Offices, & generalement tout ce qu'il conviens de faire pour le tems présent.

Sur la fin du même mois, voyant que le mal contagieux se réalifioit toujurs davantage, & confiderant que le Dieu terrible, qui apesantiffoit fa main fur nous, étoit un Dieu de paix & de bonté, il exhorte les Fidèles à recourir à fa clemence & à apaiser fa colere par les jeûnes & par les prieres ; pour cet effet il ordonne le 30. Juillet des prieres dans les Églifes, trois jours de jeûne, & des Proceffions dans les autres Villes du Diocefe, ne voulant pas en faire dans celle-ci, pour ne pas donner lieu à une trop grande communication. N'oublions pas un trait de ce Mandement auffi confolant pour nous que glorieux pour lui : „ Nous nous flattons, dit-il, qu'en priant pour le Troupeau affligé, on voudra bien ne pas oublier le Pafteur, & demander pour lui au Seigneur, non de lui conferver une inutile vie, qu'il expose, & qu'il exposera volontiers, s'il le faut, pour les Brebis, mais uniquement de lui faire mifericorde. La fuite va nous apprendre fi cette vie a été fi inutile. Que ne doit-on pas attendre d'un zele fi vif & fi fincere ?

Après avoir prefcrit des moyens fi propres à exciter la mifericorde du Seigneur, il va dans toutes les Parroiffes, il y diftribuë les Confefseurs, il fe montre tous les jours dans toute la Ville, il raffûre le peuple par fa présence, il foulage les pauvres par les aumônes, il encourage ceux qui fe dévoüent au fervice des malades ; bien loin de donner dans les préventions publiques fur les Medecins, il louë leur zele, il les anime à le foutenir toutes les fois qu'il les rencontre dans les ruës vifitant les malades, il eft déjà fans train, fans équipage, & bientôt il fera prefque fans domestique. Il va

tous les jours à l'Hôtel de Ville, pour prendre avec les Échevins les arrangemens convenables ; enfin il se porte par tout où le salut du peuple l'appelle. Le mal cependant croissant à vûë d'œil dans le mois d'Août, son zele ne diminuë point ; toujours attentif aux besoins spirituels des malades, il remplace les Confesseurs qui meurent, ou qui tombent malades, par de nouveaux ; il continuë à se montrer par tout : quoique le mal commence à devenir formidable, par la vivacité de sa contagion, il ne craint rien pour lui, il ne craint que pour le salut des ames confiées à ses soins : sa sollicitude pastorale s'étend à tout ce qui le regarde.

Cependant le mal se glisse dans la maison & lui enleve ses domestiques, il frape également par tout, aux portes des Palais des Grands, comme à celles des maisons du Peuple. La sienne se trouve environnée de corps morts, & la ruë en est couverte comme toutes les autres, il y est comme assiégé, sans pouvoir sortir, & son zele ainsi resserré & contraint, impatient de se mettre au large, lui inspire le dessein de chercher une maison dans un quartier dégagé de ces affreux embarras. Celui de St. Ferreol est le seul où il puisse trouver une maison, dont les avenuës soient libres ; il s'y transporte, pour pouvoir de-là se répandre dans toute la Ville. Le feu de la contagion répandu par tout, ne respecte pas les Ministres du Seigneur. Nous avons déjà perdu les plus zelés, & ceux qui les ont suivi ; & la mortalité des Confesseurs a été si nombreuse, qu'il n'en reste presque plus aucun vers la mi-Septembre, comme nous l'avons déjà dit ; ce qui obligea nôtre Évêque de rendre une Ordonnance le 2. de ce mois,

pour obliger tous les Prêtres & Religieux retirés à la Campagne à rentrer dans la Ville, & à venir se joindre à lui, pour exercer les fonctions de leur Ministère. Il ne peut voir, sans une extrême douleur, son peuple privé du secours des Sacremens, & perir tant de Ministres, qui lui étoient si chers, & dont la memoire nous fera toujourns précieuse. Pressé par les mouvemens de la charité la plus tendre, il va prendre leurs fonctions, & vers la mi-Septembre rien ne peut le retenir, ni les conseils des Medecins, ni les prieres de ses amis, ni les larmes de ses domestiques, que le mal n'a pas encore enlevé. La crainte de son propre peril ne l'arrête pas dans le peril commun de son Peuple. Il va par toute la Ville accompagné de Mr. Boujarel Chanoine de la Cathedrale, de quelques Confesseurs, & de ses Aumôniers. Il parcourt les ruës & les places publiques, qu'il trouve remplies de malades & de gens moribonds ; il répand par tout des aumônes & des consolations, il ranime les malades, il les encourage, il les exhorte à souffrir avec patience, & à mourir avec resignation ; ceux qui sont à la suite les confessent, & se détachent de tems en tems, pour entrer dans les maisons en confesser d'autres : il passe tous les jours dans le Cours, & dans ces endroits, dont les aproches étoient si formidables par le grand nombre de morts & de malades, & où le feu de la contagion étoit le plus vif en ce tems-là. Tel on vit autrefois Aaron, dans le camp des Israëlités, aller l'Encensoir à la main *entre les vivants & les morts*^[22], priant pour le Peuple, & obtenant par ses prieres la cessation d'une playe qui en tua quatorze mille sept cens en un moment. Ainsi va nôtre Prêlat entre les morts & les mourans,

présentant au Seigneur l'encens de la charité & de ses aumônes, pour apaiser sa colere ; dans cet état il approche les malades, il les excite à des actes de contrition & d'amour de Dieu, & attendri sur leurs maux, il laisse par tout des marques d'une charité compatissante.

Il étoit difficile que lui ou ceux de la fuite exposés à tant de perils, ne fussent surpris par quelque atteinte contagieuse, il voit tomber à ses côtés ce zélé Chanoine, qui ne l'a jamais quitté jusques à la mort, qui a été la juste recompense de la charité & de son exactitude à remplir ses devoirs pendant toute la vie ; & tous ceux de la fuite, & presque tous les domestiques. Mais le mal n'approche point de lui ; sensible à la mort de ses amis fidèles, *il a mis son esperance dans le Seigneur, & il a pris le Très-Haut pour son refuge* ; aussi il ne lui arrive aucun mal, & la contagion n'approche point de la personne : le Seigneur *a donné ordre à ses Anges de le garder en toutes ses voyes*, il semble qu'ils le portent sur leurs mains, de peur qu'il ne reçoive quelque impression mortelle. Daigne le Seigneur le combler de jours & d'années lui montrer le salut qu'il destine aux vrais Pasteurs.

Les secours de la Medecine manquerent en même tems que ceux des Confesseurs. Il semble que le Seigneur aye voulu nous faire sentir tout le poids de sa colere, en ajoutant aux malheurs dont il nous accable, la privation de toute sorte de secours. Rapellons-nous ce qui a été dit au commencement, qu'il n'y avoit que quatre Medecins destinés pour la visite des malades dans toute la Ville. Mr. Bertrand un des quatre tomba malade vers le douze du mois

d’Août. Il n’eût d’abord qu’une legere atteinte du mal, dont il fût libre en huit jours, après lesquels il reprit les exercices ; quelques jours après il en eût une seconde, de laquelle il se releve en peu de jours, mais le chagrin de perdre sa famille le fit retomber pour une troisiéme fois, & cette derniere attaque, qui fût des plus vives, le mit hors d’état de travailler de longtems. Mr. Montagnier, qui avoit été tiré de l’Abbaye de St. Victor, pour le remplacer, fût aussi bientôt pris du mal, mais il ne fût pas si heureux que son Collegue ; car il mourut au commencement de Septembre, aussi generalement regreté, qu’il avoit été estimé pendant sa vie, par son habileté, par sa droiture, par son application & son assiduité auprès des malades, où il joignoit souvent à la fonction de Medecin celle de Chirurgien, dont ils manquoient le plus souvent dans cette contagion : Mr. Peiffonel le suivit de près, & nous avons déjà annoncé sa mort. Mr. Raymond se trouvant sans domestique, sans Chirurgien, & même sans le necessaire, par l’extrême disette de toutes choses, & épuisé de fatigues, fût obligé vers la fin du mois d’Août de s’aller reparer en campagne, d’où il n’est revenu qu’au commencement du mois d’Octobre. Il ne resta donc plus que deux Medecins dans la Ville, Mrs. Robert & Audon, le premier a tenu pendant toute la contagion sans aucune incommodité, & a servi avec beaucoup de zele & dans la Ville, & dans les Hôpitaux ; il a pourtant eu le malheur de perdre toute sa famille : le second se trouvant seul dans sa maison fût obligé de se refugier chez les Capucins, d’où il se répandit dans la Ville, ayant servi depuis le commencement de la contagion jusques au

commencement d'Octobre, à quelques jours près, qu'il se sentoît ou fatigué ou incommodé. La fuite nous apprendra son triste sort.

Dans le teins que la Ville manquoit ainfi de Medecins, on détenoit Mr. Michel aux Infirmeries pour quelques restes de malades qu'il y avoit encore ; car depuis le 8. du mois d'Août, on n'y en porta plus de nouveaux, & ceux qui y étoient auroient pû facilement être transportés à l'Hôpital de la Ville. Ce Medecin a resté dans cet endroit jusques à la fin de Novembre avec trois garçons Chirurgiens, dont on ne manquoit pas moins dans la Ville que des Medecins : car les Chirurgiens commencerent à manquer avant ces derniers. Dès le milieu du mois d'Août, il en mourut quelques-uns, les autres suivirent de près, chaque jour étoit marqué par la mort de quelque Maître, & le nombre des morts va à plus de vingt-cinq, parmi lesquels il y a onze Maîtres Jurés, en forte qu'au commencement de Septembre il n'en restoit plus que quatre ou cinq, dont deux étant tombés malades, les autres effrayés de la mort de leurs Confreres ou épuisés de fatigue, se retirerent en campagne. Tous les Garçons avoient eu le même malheur d'être morts ou malades, & le peu qu'il en restoit étoit neccessaire dans l'Hôpital des Convalescens ; on avoit même pris tous les Chirurgiens navigans, qui se trouvoient sur les Vaisseaux en quarantaine, mais ils ne resisterent pas plus que les autres ; car dans ces tems-là en Août & Septembre, la contagion étoit vive, & quelque fermeté qu'on eût à aprocher les malades, on n'y resistoit pas long-tems. Pour les Apoticaire, la maladie en enleva

d'abord cinq, & les autres se trouvant sans Garçons, dont les uns étoient morts, & les autres avoient été pris pour l'Hôpital ; seuls dans leurs Boutiques, ils ne pouvoient pas survenir à fournir les remèdes à un si grand nombre de malades, ni à faire certaines compositions, que le grand débit avoit consommées : quelques-uns d'entr'eux se sont prévalu du tems, & ont vendu leurs drogues à des prix extraordinaires ; désordre d'autant plus criant, que la misère du peuple étoit plus grande & les remèdes plus nécessaires ; ainsi manquèrent tout à la fois, & les secours de l'ame & ceux du corps, & les malades perissoient en ce tems-là sans aucune sorte de soulagement.

Cependant Mr. le Marquis de Pilles, à l'attention duquel rien n'échappoit, avoit déjà rendu une Ordonnance du 9. Août, par laquelle il étoit enjoint à tous les Medecins & Chirurgiens absens, de se rendre dans trois jours à leurs fonctions, sous peine d'être déchûs de l'exercice de leur Profession dans la Ville ; mais ce qu'il y a de plus singulier, c'est que les Échevins avoient obtenu un Arrêt du Parlement le 2. Septembre, portant injonction aux Intendans de la santé, aux Medecins & Recteurs des Hôpitaux, de se rendre à leur devoir, à peine d'être déclarés indignes & incapables de toute Charge, & de deux mille livres d'amande, & cela pendant que tous les Medecins des Hôpitaux étoient actuellement en exercice dans la Ville ; aussi reconnoissant que s'ils manquoient de Medecins & de Chirurgiens, c'étoit moins par leur désertion que par le grand nombre de malades, & par la maladie & la mort de ceux qui s'étoient

dévoüés à les secourir, ils en avoient déjà demandé à Mr. l'Intendant, qui étoit toujours attentif à leurs besoins, & qui avoit prié Mr. de Bernage Intendant du Languedoc, de leur en envoyer quelques-uns de Montpellier : par dessus cela, les Échevins avoient envoyé des Affiches dans les Villes & dans les Provinces voisines, pour inviter les Chirugiens & les Garçons à venir secourir nos malades sous des offres très-avantageuses, nous verrons dans la suite l'heureux succès de ces sages précautions.

CHAPITRE XIV.

Progrès de la maladie à Rive-Neufve, sur la Mer, hors la Ville, & dans le Terroir.

A PRÈS que l'incendie de la contagion se fût répandu dans toute la Ville, il s'étendit encore plus loin ; car où est-ce que la colere d'un Dieu irrité ne penetre pas ? Vains efforts que ceux que font les hommes pour l'éviter, & se dérober à ses coups. Quelque part que le pécheur se réfugie, elle va le saisir par tout, partout il trouve la juste peine de son crime. *Épée du Seigneur*^[23], sanglante par tant de morts qui fument encore, *ne te reposeras-tu jamais ? rentre en ton fourreau, refroidis-toi & ne frappe plus ; comment se reposeroit-elle, puisque le Seigneur lui a commandé de frapper cette Ville, & tout le pays de la côte de la mer, & qu'il lui a prescrit ce qu'elle y doit faire ?* Le quartier de Rive-Neuve, qui est de delà le Port, séparé par là, & par l'Arcenal du reste de la Ville, s'étoit conservé sain & entier jusques vers la fin du mois d'Août : Mr. le Chevalier Rose y avoit été établi Commissaire general, & le bon ordre qu'il y avoit mis, avoit garanti son quartier jusques alors ; mais il étoit difficile, pour ne pas dire impossible, d'y couper tout-à-fait la communication avec la Ville : quelques personnes quittant leurs maisons où ils avoient des malades, furent s'y réfugier chez des parens & chez des amis, & y porterent la maladie, laquelle s'y répandit d'abord avec la même rapidité que dans la Ville : cependant on n'y vit point de ses défordres qui la défiguroient. Mr. le Chevalier Rose, homme d'une prompte prévoyance, & propre pour les grandes expéditions, avoit disposé toutes choses pour le secours des malades, & pour la sepulture des morts. Il y établit un Hôpital dans les magasins d'une grande Corderie, qui est le long des

remparts, dans lequel il mit un Maître Chirurgien^[24] de la Ville, qui relevoit de maladie, un Apoticaire avec une Pharmacie, & Mr. Montagnier Medecin, qui après avoir travaillé le jour dans la Ville, se retiroit le soir à St. Victor, fût chargé du soin de ces malades ; & par une generofité qui n'a point d'exemple, Mr. le Chevalier Rose fit les avances de tous ces frais & de toutes ces dépenses ; ainfi le quartier de la Ville le plus écarté, & qui sembloit devoir être le plus abandonné, fût par les soins & par la vigilance d'un seul homme le plus promptement fecouru : heureux fi nous en avions eu plusieurs de cette trempe.

La contagion fit à Rive-Neuve les progrès ordinaires, elle se répandit infenfiblement d'une maifon à l'autre, & par tout en peu de tems, & elle y a fini auffi-tôt qu'à la Ville. L'Abbaye de St. Victor est le seul endroit où le mal ne pénétra pas ; il a respecté un lieu où reposent les Reliques de tant de Saints, & les cendres de tant de pieux Solitaires, d'où s'élevoient l'odeur des Holocaustes, & l'encens des Sacrifices, qu'on y offroit tous les jours au Dieu vivant ; car c'est la seule Église, où l'on a toujourns célébré l'Office Divin fans discontinuer, où enfin le pieux Abbé^[25] qui y étoit enfermé, levoit nuit & jour les mains au Ciel, & se répandoit en oraisons & en prieres au pied des Autels, pour apaiser la colere fur cette Ville infortunée. C'est ainfi qu'autrefois St. Theodore Évêque de Marfeille s'enferma dans cette Abbaye pendant la peste de 588. & que là il ne cefloit point par les veilles & les prieres d'implorer la mifericorde du Seigneur fur fon peuple affligé. Telle a été

l'occupation de ce St. Abbé pendant la contagion, il avoit employé avant qu'elle arriva, des sommes confiderables en œuvres pies & en aumônes, il les continuë à présent, & il y joint le sacrifice de ses larmes & de ses prieres qu'il offre nuit & jour au Seigneur, pour nous le rendre propice. Il est neceffaire que dans des tems de calamité ; il y aye des gens de bien, qui éloignés du tumulte, & dégagés du trouble & de l'embarras que traînent après eux les malheurs publics, se donnent entierement à la priere, & s'immolent eux-mêmes en holocauste de propitiation, tandis que les autres se sacrifient par leur travaux & par leur zele. Ce fût moins la valeur de Jofué qui donna la victoire aux Ifraëlites, que les prieres de Moyse sur la montagne. Peut-être devons-nous plutôt la ceflation de nos malheurs à la pieté des ames saintes, qui gemiffoient devant Dieu dans l'interieur de la retraite, qu'aux foins infatigables de ceux qui ont fi genereusement servi leur Patrie.

Ceux qui avoient crû trouver sur la mer un afile affûré contre la contagion, furent bientôt trompés dans leur attente : obligés de descendre à terre pour aller prendre des provisions, ils s'infecterent, & perirent encore plus miserablement que les autres. Là nul espoir de secours, nulle commodité, nul moyen de s'éviter les uns les autres. Ceux en qui il reste quelque sentiment de charité, trouvent assez de fujets dans la Ville, sur lesquels ils peuvent l'exercer, fans se croire obligés de passer la mer. Ainfî ces malheureufes familles font encore plus abandonnées que les autres. Les uns meurent seuls dans des Batteaux, les autres dans les

Vaiffeaux & dans les Barques, & par tout fans aucun secours ; quelques-uns troublés par le délire, s'enleveliffent tous vivans dans les eaux, qui fervent auffi de tombeau à tous les autres : on trouve de tems en tems fur les bords de la mer les cadavres qu'elle y rejette tous rongés par les poiffons ; d'autres flottent au gré des ondes ; enfin c'est fur mer la même défolation que fur terre ; nul endroit qui ne se reffente de ce terrible fleau ; nul élément où il ne porte fa fureur : car ceux qui font séparés de tout, & qui campés sous des tentes en rafe campagne ne tiennent qu'à l'air qui les environne, n'échappent pas au malheur commun. La pureté de l'air qu'ils respirent, l'éloignement de tout commerce, & de tout ce qui pouvoit les infecter, ne pût pas les garantir du mal ; & cette heureufe situation, qui sembloit devoir les conferver, ne sert aujourd'hui qu'à rendre leur état plus déplorable par l'éloignement de tout secours, & par la privation de toute forte de commodité ; ils se flattent d'en trouver dans la Ville, ils y viennent grossir le nombre des malheureux, & dans peu de jours celui des morts. Il est aisé de se figurer la défolation de ces familles ainfi éparfes dans les campagnes, quand le mal les oblige de décamper & de rentrer dans la Ville. L'un porte un enfant mourant fur ses épaules, l'autre se traîne à demi mort dans les chemins ; tantôt c'est toute une famille, qui par la lenteur de sa marche annonce ses malheurs à tous ceux qu'elle rencontre, tantôt ce sont des enfans qui soûtiennent leur pere prêt à expirer, & qui tâchent de l'amener jusqu'à la Ville, dans l'esperance de le faire secourir. L'un porte avec lui son équipage, l'autre n'a pas eu la force de l'emporter : plusieurs tombent par

défaillance dans les chemins, & ces cadavres étendus arrêtent les passants. Enfin tous ces gens-là viennent augmenter le trouble de la Ville, & l'horreur de nos Places publiques.

Les portes de la Ville n'étant pas encore gardées, les Payfans de la campagne entroient librement dans la Ville, & quoiqu'ils n'y vinssent pas en foule comme à l'ordinaire, retenus par la crainte de prendre le mal, il y en avoit toujours quelqu'un, qui plus courageux que les autres, ou plus pressé de vendre ses denrées, venoit les apporter. De plus tous les Pourvoyeurs des Bourgeois retirés dans leurs Bastides, venoient tous les jours en Ville prendre leurs nécessités ; ainsi par les uns ou par les autres le mal fût porté dans le Terroir. Il commença par le Village de St. Marcel, & par le quartier de Ste. Marguerite, où il fût porté par des gens de la rue de l'Escale ; de-là il gagna bientôt tous les autres Hameaux, & se répandit insensiblement dans toutes les Bastides. La terreur de la maladie fût encore plus grande à la Campagne que dans la Ville ; cependant malgré les précautions qu'elle leur inspiroit, malgré l'éloignement des habitations, elle y a fait les mêmes progrès & les mêmes ravages. Elle enleva d'abord tous les Jardiniers, qui sont aux environs de la Ville, & des uns aux autres, elle s'étendit jusques dans les quartiers les plus reculés. C'est là que les malades éprouverent ce que l'abandonnement le plus entier, & l'inhumanité la plus barbare ont de plus cruel. Ils étoient ordinairement relegués dans l'endroit le plus éloigné, non pas de la maison, mais du territoire, où ils n'avoient d'autres

témoins de leurs souffrances que les oifeaux du Ciel, qui par un morne filence, & par la ceflation de leur chant ordinaire, fembloient marquer leur fenfibilité pour ces malheureux. Ceux qui étoient les plus chéris, étoient fous des Cabanes couvertes de branches d'arbres, ou de vieux haillons ; on a vû des amans fidèles s'expofer à fervir leurs maîtrefles ainfi abandonnées, dans l'efperance qu'un mariage prochain feroit le prix d'un amour fi courageux ; une aveugle paffion avoit plus de force, pour diffiper les frayeurs du mal, qu'une charité chrétienne, plus même que l'amitié paternelle.

C'est-là que les parens étoient contraints de fe donner la fepulture les uns aux autres, & d'effuyer toute l'amertume de ce trifte devoir, faire la foffe, y porter le cadavre, ou le traîner & le couvrir de terre, les femmes reduites à cette cruelle extrêmité pour leur mari, les enfans pour leur pere, & celui-ci après avoir enterré la femme & tous les enfans, reftoit lui-même fans fepulture. Extrêmité fi cruelle, que pour l'éviter, un Payfan fit une action qui furpaffoit les forces de la nature : étant refté feul avec la femme, & tous deux pris du même mal, voyant qu'ils n'avoient point de fepulture, s'ils venoient à mourir, dès le premier jour de la maladie le mari fit deux foffes, une pour chacun, & quelques jours après fentant les forces s'affoiblir, il dit le dernier adieu à la femme, un peu moins accablée du mal, & fe traînant jufques à la foffe, il s'y laiffa tomber, & après s'être enfeveli tout vivant, il rendit l'ame au milieu des horreurs du tombeau. À ce trait, ajoûtons celui d'une Payfane, qui joignit à une fermeté auffi rare une tendrefse

pour son mari encore plus rare, l'une & l'autre d'autant plus admirables dans une femme de cette condition, que ces sortes de personnes semblent par leur sexe & par leur état être condamnées à la mediocrité. Cette femme ayant toujours refusé les secours de son mari pendant la maladie, porta plus loin sa tendre prévoyance, & jugeant bien qu'après la mort qu'elle sentoit s'aprocher, il seroit obligé de la porter lui-même en terre, & qu'en lui rendant ce dernier devoir, il couroit risque de s'infecter ; elle lui dit de lui jeter le bout d'une longue corde, qu'elle s'attacha elle-même aux pieds, pour qu'après la mort son mari pût la traîner dans la fosse, sans être obligé de toucher à son corps, & sans aucun risque pour lui. À quelles épreuves de tendresse ne nous a pas mis cette cruelle maladie ? Il y avoit encore moins de charité à la Campagne, personne n'osoit aprocher d'une Bastide infectée, pas même entrer dans une terre où un mort avoit été enseveli, les fruits restent sur les arbres, & les raisins dans les vignes, en sorte qu'à l'entrée de l'hyver, ils étoient dépouillés de leurs feuilles, & couverts de fruits, auxquels personne n'ose toucher.

Les Rochers les plus escarpés, les Antres les plus profonds, les lieux les plus déserts & les plus éloignés ne furent point une retraite assurée contre la contagion ; elle penetre par tout ; les Bergers qui n'ont d'autre commerce qu'avec leurs troupeaux, en sont frappés ; elle n'épargne aucun état ; les Bourgeois retirés dans leurs Bastides en sont pris : envain ils ont fui la Ville, pour se dérober à la fureur du mal, il va les chercher à la Campagne ; il force, pour

ainfi dire, les barrieres qu'ils lui opofent, & à la faveur defquelles ils fe croient en fûreté. Ils fouffrent déjà les mêmes extrêmités de la difette & de la privation de tout fecours que ceux de la Ville ; les Prêtres des quartiers, qui fe font facrifiés fi genereufement, font enlevés des premiers, & laiffent les malades de la Campagne fans Confefseurs ; la Ville qui en manque ne fçauroit en fournir : les fecours de la Medecine manquent également, ils n'en doivent pas attendre tant que la Ville fera preffée du mal. Les Chirurgiens établis dans les quartiers, avoient déjà éprouvés le fort des autres ; il ne s'en trouve plus pour les remplacer. Quelques Garçons Chirurgiens échapent de tems en tems de la Ville, & vont faire des courfes en campagne, encore faut-il les payer à des prix énormes. Le Païfan, qui n'est pas en état de faire cette dépenfe, fe voit privé de ce fecours : auffi le mal enleve tout, les familles nombreuses font reduites à une feule perfonne, fouvent toute une lignée eft entierement éteinte. Les enfans que le mal épargne, périffent par la faim, & faute de nourriture après la mort de leurs parens. N'en difons pas davantage, & épargnons-nous la douleur de confiderer ces enfans ainfi abandonnés dans les Baftides, nous avons déjà fenti la peine d'un fpectacle fi touchant.

La mortalité a été fi violente & fi generale, que dans la plûpart de ces Hamaux & Villages du Terroir, il n'y eft prefque refté perfonne. Les terres ont refté en friche, fans être ensemencées, & on n'y voyoit d'autre culture que celle des fosses, où l'on avoit enfeveli les morts. De tant de malades, il n'en a rechapé que la cinquième partie, en

d'autres seulement la fixième : car le dénombrement est aisé à faire dans ces petits endroits. On voit par-là ce que peut la nature abandonnée à elle-même dans cette maladie, puisque par quelques petits remèdes donnés à propos, & avec le concours des soins nécessaires, on est presque assuré de sauver la moitié des malades. Cela paroît par l'heureux succès qu'il y a eu sur les Galeres, où rien n'a manqué. Je pourrois encore citer ma propre expérience, car de huit malades que j'ai eu dans ma maison, j'ai rechapé moi quatrième. Ce qui suffit pour détruire cette prévention si commune, que cette maladie ne demande point de remèdes, & qu'il faut en abandonner la guérison à la nature. Dans ces Paysans il y avoit tout ce qu'on peut souhaiter pour une guérison naturelle, vigueur de temperament, constitution robuste, vie sôbre, liberté des passions de l'ame, des corps purgés par le travail, & par la transpiration qu'il excite ; malgré toutes ces dispositions, on a reconnu ici la foiblesse de la nature, & son impuissance à surmonter par elle-même cette cruelle maladie. Qu'on ne dise pas que ces Paysans avoient mangés de mauvais alimens, ils ont usé des mêmes que les autres années, & ces mauvais alimens, dont ils font leur nourriture ordinaire, étant accoûtumés, leur sont devenus comme naturels. Je laisse aux Medecins à faire voir que leur fermens tirés de ces alimens, & la force de leur estomach proportionnée à ces viandes grossieres, leur donnent la même facilité à les digerer, qu'ont les riches à cuire une nourriture plus délicate.

Le seul avantage qu'on a eu à la campagne, a été de n'y pas voir l'horreur des cadavres par la facilité qu'il y avoit de les enterrer dans le lieu même où ils mouroient. Mais à cela près, on y a vû des défolations plus cruelles que dans la Ville. La solitude, l'abandonnement, l'éloignement de tout secours, la difette de toutes choses, la privation de toute sorte de commodité, & des soulagemens si neccessaires dans les maladies ; en un mot, toutes les miseres qui ont affligé nos malades, y étoient encore plus extrêmes. Les étables & les endroits les plus sales étoient la retraite ordinaire des pestiferés, heureux encore quand on les souffroit sous le même toit. L'inhumanité des parens envers leurs enfans y a été pouffée au dernier excès de cruauté. J'y ai vû une jeune fille qu'on avoit ainsi enfermée dans une étable, & après avoir bâti la porte qui communiquoit avec le reste de la maison, on avoit fait en dehors une petite ouverture à la muraille, par où on lui donnoit les neccessités. Cruauté non moins barbare que si on l'avoit enterrée toute vive. Ceux qui étoient à découvert, éprouvoient toute la violence d'une maladie, dont les symptomes irrités, par la chaleur du Soleil, ou par les impressions d'un air froid, devenoient plus douloureux & plus accablans. L'état de ceux qui se garantissoient du mal n'étoit pas plus tranquille ; outre les peines infinies qui leur en coûtoit, pour être toujourns en garde contre des impressions étrangères, ils avoient encore plus à souffrir par la difette, & par la peine d'aller chercher fort loin leur commodités ; ils manquoient même des plus communes, car ils étoient obligés d'arracher les arbres pour avoir du bois. Ce Terroir autrefois si agréable a perdu tous

les plaifirs ; *Le vin pleure & la vigne languit, & tous ceux qui avoient la joie dans le cœur, font dans les larmes. Le bruit des tambours, qui faisoient la joie de nos Campagnes, a cessé, & les cris de réjoüissance ne s'entendent plus. Ils ne boivent plus le vin en chantant des airs, & toutes les liqueurs agréables sont devenues ameres*^[26]. Tel a été l'état de la campagne dans cette contagion, & qui a duré jusques au tems où l'on forma le dessein de la secourir, ce que la fuite de cette narration nous apprendra.

CHAPITRE XV.

Les Échevins demandent du Conseil. Forçats accordés pour servir de Corbeaux. On enleve tous les Cadavres.

A Peine vit-on commencer les défordres, que nous avons décrits ci-dessus, que les Magistrats sentirent le poids d'une administration si penible & si accablante ; ils reconnoissent qu'ils auroient dû la partager avec des personnes sages & prudentes, qui les auroient aidés de leurs conseils & de leurs soins ; mais il n'étoit plus tems d'en demander : tous ceux qui auroient pû seconder leur zele, s'étoient retirés. Dans ces extrêmités prêts à succomber, ils s'adressent à Mrs. les Officiers des Galeres, & les prient de les assister de leur conseil ; certainement personne ne pouvoit leur en donner de meilleurs, & le bon ordre que ces Mrs. avoient établi dans l'Arcenal, pour la conservation des Galeres, leur répondoient de ce qu'ils en devoient attendre. Mrs. les Chevaliers de Langeron, de la Roche, & de Levi, veulent bien se prêter à leurs souhaits, Ils s'assemblent dans l'Hôtel de Ville avec Mr. le Gouverneur & les Échevins le 21. Août, & les jours suivans.

On prit dans ces assemblées différentes resolutions ; & premièrement pour que les exhalaisons des fosses ne rendissent la contagion plus generale par l'infection de l'air, il fût délibéré de les faire visiter, d'y jeter encore de la chaux, & de les recouvrir de terre, de donner des Commissaires aux quartiers qui n'en avoient pas, & en défaut d'Habitans, de nommer des Religieux, ce qui avoit été pratiqué dans les pestes précédentes ; de prier Mr. l'Évêque de faire cesser entièrement les Offices Divins dans les Églises où l'on difoit encore quelques Messes, & cela pour empêcher la communication ; d'élever des potences

dans les Places publiques, pour contenir la populace, & pour intimider les malfaiteurs, & plusieurs autres reglemens très-utiles. Mais leur principale attention fût de nettoyer les ruës des Cadavres, & de les faire promptement enlever.

Dès le commencement du second periode du mal, il y avoit des Tomberaux destinés à porter les morts, & on avoit pris tous les Gueux & Vagabonds de la Ville, pour les faire servir de Corbeaux, sous les ordres du Sr. Bonnet Prévôt de la Maréchauffée, qui avoit sous lui quatre Gardes. Les premiers ne durèrent pas long-tems, non plus que ceux qui les releverent, & finalement soit qu'il ne s'en trouva plus dans la Ville, soit que la vûë du peril les rebutât, & les obligea à se cacher, on n'en trouvoit plus quelque prix qu'on leur offrit, car on les payoit avantageusement à douze & à quinze francs par jour. Où prendre des gens pour ce dangereux travail, le plus necessaire de tous ? La mortalité qui croissoit à vûë d'œil le rendoit toujourns plus pressant : les Magistrats s'adressent à Mrs. des Galeres, & les prient de leur accorder quelques Forçats pour les faire servir de Corbeaux, avec offre de les remplacer, ou d'en indemnifer le Roy ? Heureuse inspiration à laquelle nous devons le salut de la Ville. On accorde vingt-fix Forçats, & pour les obliger à se livrer à ce travail avec plus de courage, on leur promet la liberté. Il ne falloit pas moins qu'un aussi puissant motif, pour les obliger à s'exposer à des dangers si présens. En deux jours les vingt-fix Forçats saisis du mal, sont hors de service ; on en demande d'autres, & ils sont accordés avec la même bonté. Bref, depuis le 20. Août jusques au 28. on en

donne cent trente trois ; ces gens-là peu adroits, & peu accoutumés à mener des Chevaux, & à conduire des Tomberaux, brisent tout, harnois & rouës, on ne trouve cependant ni Sellier, ni Charron, & peut-être se feroient-ils une peine d'y toucher. Tout devient difficile & embarrassant, & tous ces incidents retardent un travail de la celerité duquel dépend le salut public.

Pour l'accelerer, autant qu'il est possible, on met des Gardes à Cheval à la tête des Tomberaux, pour presser l'ouvrage, veiller sur les Forçats, & les empêcher de voler dans les maisons où ils vont enlever les morts. Comme les Tomberaux ne peuvent pas rouler dans toutes les ruës, qu'il y en a de fort étroites, & que presque toute la Ville vieille est bâtie sur le panchant d'une Colline, où les Chevaux ne sçauroient grimper, on donne des brancards aux Forçats, sur lesquels ils apportent les corps morts de ces endroits escarpés dans les grandes ruës, où ils les renversent sur les Tomberaux, & on oblige les Habitans, par une Ordonnance du 2. Septembre de Mr. de Pilles & des Échevins, à sortir les corps morts des maisons, & à les transporter dans les ruës, pour faciliter l'enlèvement des cadavres, & pour prévenir l'infection qu'ils laissoient dans les maisons. Un autre motif de cette Ordonnance non moins important, fût celui d'empêcher les vols que ces Forçats faisoient dans les maisons, où ils alloient lever les morts ; car il est difficile d'empêcher ces sortes de gens de faire leur métier ordinaire. On invita même dans un avis au Public du 3. Septembre, par les offres les plus avantageuses, & par les motifs les

plus preffans, toute forte de perfonnes à fe présenter pour aider à l'enlevement des cadavres par leur préſence, & par les ordres qu'ils donneroient à ceux qui étoient employés à cette fonction. Malgré tout cela l'ouvrage n'avance pas, la fureur du mal eſt ſi vive, qu'il en tuë plus en un ſeul jour, qu'on ne peut en enlever en quatre. Les Forçats qu'on a délivrés ſont preſque déjà tous morts, on en accorde de tems en tems de nouveaux ; on augmente le nombre des Tomberaux, il y en a juſques à vingt, & avec tous ces ſecours on ne peut pas ſurvenir à enlever tous les cadavres, il ſemble même qu'on n'y touche pas : à peine a-t'on vidé une ruë, ou une place, que le lendemain elle eſt encore couverte de corps morts ; car il mouroit à la fin d'Août, & au commencement de Septembre plus de mille perſonnes par jour.

L'éloignement des foffes étoit un nouvel obſtacle à l'avancement de cette œuvre, car elles étoient hors la Ville. Il y en avoit trois hors la porte de Rome, deux hors la porte d'Aix, trois hors celle de la Joliette, trois à la Bute, & une hors la porte de Bernard du bois. De ces foffes, les unes avoient cent cinquante pas de longueur, les autres quarante, & les plus petites vingt pas ; leur largeur étoit de dix pieds, & la profondeur de huit. Pour les travailler, on faiſoit venir des Payſans de la Campagne, qu'on prenoit par force, & qu'il falloit quaſi faire travailler de même. Mrs. Julien & Caſtel Commiſſaires généraux dans le Terroir, étoient chargés de faire la levée de ces Payſans avec une Compagnie de Grenadiers qu'on leur avoit donnés pour

cela ; ce qui ne pouvoit pas se faire fans des peines & des soins extraordinaires ; ils étoient même présens au travail. Le premier mourut dans cet emploi, & le second y a continué de servir utilement la Patrie jusques à la fin de la contagion. On ne sçauroit assez louer le zele & le courage de ces hommes infatigables qui se dévouent ainsi pour le Public aux fonctions les plus pénibles & les moins brillantes. Cet éloignement des fosses faisoit que le quartier de St. Jean qui en est le plus éloigné, & qui n'étant habité que de menu peuple, souffroit la plus grande mortalité, étoit aussi le plus embarrassé des cadavres ; on ne peut pas même survenir à enlever ceux de l'Hôpital des Convalescens, ils y croupissent comme ailleurs, & quelque diligence que l'on fasse, on ne peut pas égaler la rapidité de la contagion.

Dans cet embarras chacun propose des moyens & des expediens pour délivrer la Ville d'une infection, qui menaçoit le reste des Habitans d'une mort inévitable. Les uns disent qu'il faut brûler les Cadavres dans les Places publiques, & consumer par le feu ceux qu'on ne peut pas enterrer, comme on le pratiqua dans la dernière peste de Genes, qui ne cedoit guères en violence à celle-ci ; mais on considéra que l'infection des corps brûlés ne seroit pas moins à craindre que celle des Cadavres corrompus. Un autre proposa un expedient fort singulier, car la nécessité & la vûë du peril rendent ingenieux à trouver les moyens de s'en garantir ; c'étoit de prendre le plus gros Vaisseau qui seroit dans le Port, le démater, & le vuidier entierement pour le remplir de corps morts, le refermer exactement, en fuite

le tirer au large dans la Mer, & le couler à fond : je ne fçai même si on n'avoit pas commencé d'exécuter ce nouveau projet, qui n'étoit pourtant qu'une vifion ; car comment ranger les Cadavres dans le fond d'un Navire, & ne pouvant pas être rempli dans un jour, qui auroit voulu y descendre le lendemain ? De plus si un corps noyé reparoit quelque tems après sur la Mer, quand toutes les parties gonflées font en égal volume avec l'eau ; n'étoit-il point à craindre que tous ces Cadavres gonflés par l'eau qui auroit submergé le Vaisseau, n'eussent assez de force pour le relever, & faire ainsi flotter la contagion sur la Mer.

Un troisiéme expedient fût d'ouvrir de grandes fosses dans toutes les ruës, & d'y jeter les Cadavres. On évitoit par-là la longueur & la peine du transport. Mais il n'est point de ruë dans cette Ville, où il ne passe des conduits des fontaines ; & quels font les Fossoyeurs, qui auroient voulu travailler au milieu de l'infection des Cadavres ? Enfin un quatriéme fût d'y jeter de la chaux dessus, & les consumer dans les ruës même : ou prendre une si grande quantité de chaux, & des gens pour la charrier : comme cette consommation des Cadavres par la chaux n'est pas l'ouvrage d'un jour, les nouveaux qui tomboient journellement entassés sur les premiers, auroient fait de montagnes de corps morts dans les ruës, qui de long-tems n'auroient pas été praticables, ni la Ville libre de l'infection.

L'expedient qui fût trouvé le plus propre pour l'expédition, & le plus facile à exécuter, mais qui étoit le plus dangereux pour les conséquences, fût celui d'ouvrir les

Églises les plus voisines des quartiers les plus éloignés des fosses, & d'en remplir tous les caveaux de morts. On le propose à Monseigneur l'Évêque, dont la permission étoit nécessaire pour une semblable entreprise. Ce sage Prélat, qui ne connoit d'autres regles que celles de la prudence, & qui n'a d'autres vûës que le salut & la conservation des peuples, s'adresse aux Medecins, & leur demande s'il peut permettre qu'on enterre les pestiferés dans les Églises. Ceux-ci décident que ces fortes de Cadavres doivent être enterrés hors la Ville, & couverts de quatre à cinq pieds de terre, que la chaux qu'on jettera sur les Cadavres, & les précautions que l'on prendra pour fermer ces caveaux n'empêcheront pas qu'il n'en sorte des exhalaisons infectes, & qu'il faudroit au moins condamner pour long-tems ces caveaux, qui sont si nécessaires pour les morts ordinaires dans une Ville, où il n'y a pas un pouce de terre vuide, pour servir de cimetièr. Sur cette décision, le Prélat s'opose à l'ouverture des Églises, & l'embarras où l'on a été dans la suite pour désinfecter ces caveaux, a justifié son opposition, malgré laquelle on passe outre.

On ouvre donc les Églises de force, on y fait des amas de chaux, on y porte les morts en foule, & on en remplit tous les caveaux. La celerité de cette expedition semble promettre une entière délivrance de ces objets d'horreur. On fait plus encore, on r'ouvre deux grandes fosses du côté de la Cathedrale, qu'on appelle ici la Major ; elles avoient été abandonnées, à la priere des Religieuses du St. Sacrement, qui sont tout auprès : aujourd'hui la nécessité publique

prévaut à toutes ces considérations, on reprend donc ces fosses, mais on n'en est pas plus avancé, la violence du mal l'emporte sur la vigilance des Magistrats : on voit toujours le même nombre de Cadavres, comme si on n'en levoit aucun. Un vent de bise, qui souffle le 2. Septembre r'allume le feu de la contagion, fait un abatis general de tous les malades, & inonde, pour ainsi dire, la Ville de Cadavres ; on vit alors le moment où tout devoit perir par une infection generale car les Échevins perdent d'un jour à l'autre le peu de monde qu'ils ont auprès d'eux ; ils sont déjà sans Gardes, sans Valets, sans Soldats ; la maladie enleve tout ; ils sont obligés d'ordonner & d'executer eux-mêmes. Les Forçats manquent, Mrs. les Officiers des Galeres, en accordant les derniers le 28. Août, ont protesté qu'ils n'en donneront plus, & ceux-là sont la plûpart morts ou malades ; les Échevins ont écrit au Conseil de Marine, pour supplier S. A. R. de donner des ordres, pour leur faire délivrer un nombre suffisant de Forçats pour sauver la Ville ; mais les réponses sont long-tems à venir, & la mortalité va toujours fort vîte. Ils prennent le parti d'écrire à Mr. l'Intendant, & le prient de leur obtenir encore quelques Forçats, ils le trouvent toujours prêt à les secourir, & à sa sollicitation, Mrs. des Galeres leur accordent encore cent Forçats le 1. Septembre. Avec ce renfort on pouvoit se promettre d'avancer le grand œuvre, qui étoit d'enlever tous les cadavres ; mais il s'agissoit de trouver un homme qui fût en état de faire un coup de main, je veux dire, de faire agir ces gens-là, les conduire, les presser, en un mot les commander ; sans quoi, que pouvoit-on attendre des gens accoûtumés à travailler

plûtôt par la crainte du châtement, que par tout autre motif ? Mais qui voudra se charger de ce soin ? Où trouver quelqu'un qui soit & assez courageux, & assez zélé, pour se livrer à cet emploi ? Mr. Mouftier l'Échevin prend la genereuse resolution de s'y donner tout entier, jusques à présent ils n'ont agi que par les ordres, mais aujourd'hui le voilà qu'il se met, pour ainsi dire, à leur tête, il y est depuis le matin jusques au soir, il vole d'un quartier à l'autre, sans distinction des endroits les plus infectés, sans crainte des perils, sans ménagement pour sa santé, il va de tems en tems aux fosses hors la Ville, il court d'une porte à l'autre, il paroît par tout, & par tout sa présence se fait sentir par l'activité qu'il inspire à ceux qui travaillent sous lui ; il presse les uns par des menaces, il anime les autres par des liberalités, il fait enlever les mille cadavres par jour, & on peut dire que jamais Magistrat n'a poussé si loin le zele de sauver la Patrie.

Bientôt la Ville alloit être délivrée par les soins de tous ces objets d'horreur ; mais d'un jour à l'autre les Corbeaux diminuent : les uns tombent par la violence du mal, les autres par celle du travail, les Chevaux par la lassitude ; tout manque, il n'y a que le zele & le courage du Magistrat qui se soutiennent toujours dans la même vigueur : dans moins de six jours, les cent Forçats accordés le 1. Septembre, sont réduits à dix ou douze, & le 6. du même mois, il y a encore plus de deux mille corps morts dans les ruës ; il en tombe encore plus de huit cens par jour, & bientôt va

recommencer le tragique spectacle des cadavres entassés les uns sur les autres dans les Places publiques.

Cette affaire pourtant ne peut pas souffrir d'interruption, c'est la plus sérieuse & la plus importante, aussi les Échevins font de nouveaux efforts, ils ramassent le peu de monde qu'ils peuvent avoir, & ils ne trouvent que Mrs. Claude Rose & Roland, les seuls Intendants de la santé qui n'ont pas abandonné : ils vont donc ce même jour 6. Septembre en Corps de Ville se jeter, pour ainsi dire, aux pieds de Mr. du Rancé Commandant des Galeres, auquel ils representent l'état pitoyable de la Ville, & l'impossibilité qu'il y a de la sauver, s'il n'a la bonté de leur accorder un nouveau renfort de Forçats, aux conditions qu'il jugera à propos : ce Commandant touché de cette tendre pitié qui lui est si naturelle, s'assemble avec Mr. de Vaucreffon Intendant des Galeres, & Mrs. les Officiers generaux, qui animés des mêmes sentimens, concluent avec lui d'accorder à la Ville le secours qu'elle demande, en conformité de l'acte suivant.

„ Ce jour Mrs. les Échevins Protecteurs & Défenseurs des privileges, libertés, & immunités de cette Ville de Marseille, Conseiller du Roy, Lieutenants generaux de Police : étant assemblés en l'Hôtel de Ville, avec quelques Officiers municipaux, le Conseil Orateur de la Ville, Procureur du Roy de la Police, & autres notables Citoyens, ayant considéré, que quoique le secours de deux cens soixante Forçats, que Mrs. du Corps des Galeres ont eu la bonté de leur accorder en différentes fois, pour ensevelir les cadavres, depuis que la Ville est affligée du mal contagieux,

les ait extrêmement aidés jusques à present : il est pourtant insuffisant pour la quantité de plus de deux mille cadavres qui restent actuellement dans les rues depuis plusieurs jours, & qui causent une infection generale, il a été délibéré pour le salut de la Ville, de demander un plus grand secours, & à l'instant Mrs. les Échevins, étant sortis en Chaperons, accompagnés de tous les sùdits Officiers municipaux & notables Citoyens, ont été en Corps en l'Hôtel de Mr. le Chevalier de Rancé, Lieutenant General, commandant les Galeres de sa Majesté, & lui ont representé que la Ville lui a des obligations infinies des services signalés qu'il a eu la bonté de lui rendre dans cette calamité, mais qu'il ne leur est pas possible de la sauver, s'il ne leur fait la grace de leur accorder encore cent Forçats, avec quatre Officiers de Sifflets (presque tous ceux qui ont été précédemment accordés, étant morts ou malades) qu'ils s'en serviroient si utilement, que pour les faire travailler avec plus d'exactitude à la levée de tous ces cadavres, ils s'exposeroient eux-mêmes, comme ils ont déjà fait, à se mettre à cheval en Chaperon, à la tête des Tomberaux, & aller avec eux par toute la Ville ; que de plus, comme il importe que leur autorité soit soûtenuë de la force, dans un tems ou il ne reste dans la Ville qu'une nombreuse populace, qu'il faut contenir, pour empêcher tout tumulte, & maintenir par tout le bon ordre, ils le prient encore très-instamment, de vouloir leur donner au moins quarante bons Soldats des Galeres, sous leurs ordres, pour les suivre, & empêcher en même tems l'évasion des Forçats, qu'ils ne seront commandés que par eux, qu'ils les diviseront en quatre Escoüades, dont ils

conduiront une chacun, & comme il faut qu'au moins l'un d'eux reste toujours dans l'Hôtel de Ville, pour les expéditions des affaires, une desdites Escouades sera conduite & commandée par Mr. le Chevalier Rose ; & qu'en cas d'empêchement de leur part, ils préposeront à leur place des Commissaires nommés des plus distingués qu'ils pourront trouver, pour les conduire & commander. Sur quoi Mr. le Chevalier de Rancé assemblé avec Mr. l'Intendant, & Mrs. les Officiers generaux, tous sensibles à l'état triste & déplorable de cette grande & importante Ville, & étant bien aise d'accorder tout ce qui est necessaire pour parvenir à la sauver, ont eu la bonté d'accorder à Mrs. les Échevins, & à la Communauté encore cent Forçats, & quarante Soldats, y compris quatre Caporaux, avec quatre Officiers de Sifflet, & étant necessaire de prendre ceux qui seront de bonne volonté, & de les attacher par la récompense à un service perilleux, il a été délibéré & arrêté, qu'outre la nourriture que la Communauté fournira tant aux uns qu'aux autres, il sera donné par jour à chaque Officier de Sifflets dix livres, à chaque Soldat cinquante sols ; & après qu'il aura plû à Dieu de delivrer la Ville de ce mal, cent livres de gratification à une fois payer à chacun de ceux qui se trouveront en vie, & aux Caporaux cent sols par jour à chacun ; & en outre une pension annuelle & viagere de cent livres à ceux qui seront en vie, ayant crû en pouvoir assez les gratifier pour un service aussi important & aussi périlleux, ce que l'Assemblée a accordé, attendu le besoin pressant, & la necessité du tems. Délibéré à Marseille le fixième Septembre 1720. *Signé,*

Eftelle, Audimar, Mouftier, Dieudé Échevins, Pichatti de Croiffainte Orateur, Procureur du Roy, & Capus Archivaire.

Cependant comme c'est envain que les hommes veillent à la garde d'une Ville, s'ils n'intéressent le Seigneur à la conservation, & que la peste étant un fleau du Ciel, tous les secours humains font inutiles, si on ne tâche de fléchir sa colere, les Échevins résolurent le 7. du même mois, d'établir par un vœu public & solemnel, comme on l'avoit fait à la dernière peste, une pension annuelle de deux mille livres à perpétuité, en faveur de la maison charitable, fondée sous le titre de Nôtre-Dame de bon secours, pour l'entretien des pauvres Filles Orphelines de la Ville & du Terroir. Ce vœu fût rendu solemnellement dans la Chapelle de l'Hôtel de Ville, entre les mains de Monseigneur l'Évêque, qui y celebra la Messe le 8. Ce Sacrifice étoit bien plus agréable à Dieu, & plus propre à apaiser sa colere, que celui que faisoient les anciens Marseillois en semblable occasion. “ Toutes les fois (dit Petrone^[27]) qu'ils étoient affligés de la peste, ils prenoient un pauvre, qui étoit nourri pendant un an, aux dépens du Public, des viandes les plus délicates, à la fin de l'année cete victime ainsi engraisée étoit couverte de feuilles de verveine, & revêtuë des habits sacerdotaux : dans cet état, il étoit conduit par toute la Ville, & le Peuple le chargeoit d'exécration, pour faire retomber sur lui tous les malheurs de la Ville, & pour achever le sacrifice on le précipitoit. Ce qui nous fait conjecturer qu'il y a eu dans cette Ville des pestes plus anciennes que celles que nous avons marquées.

Ce même jour, les Échevins ayant reçu le nouveau secours de Mrs. des Galeres, animés d'un nouveau zele, & d'une entiere confiance en la misericorde du Seigneur qu'ils viennent d'implorer, ils se dévoient tous quatre au penible soin de faire nettoyer la Ville des corps morts, ils ne sont occupés que de cette affaire, ils semblent negliger toutes les autres, pour ne se livrer qu'à celle-ci, comme la plus pressante, mais comme on ne devoit pas interrompre tout-à-fait le cours des autres, & les expeditions journalieres dans l'Hôtel de Ville, ils déterminerent qu'il en restera tour à tour, & pour que la grande affaire ne souffre point par l'absence de celui qui devoit rester dans l'Hôtel de Ville, Mr. le Chevalier Rose tient la place ; depuis le commencement de la contagion il a toujours agi, & fait, pour ainsi dire, les fonctions d'Aide de Camp de Mr. le Gouverneur, qui par surcroit de malheur, épuisé par les soins & les fatigues qu'il se donne, est tombé malade depuis le 27. Août. Sa maladie a augmenté la consternation publique, le trouble de la Ville, & l'embarras des Échevins. On fait donc quatre Brigades des Forçats ; trois des Échevins, & Mr. le Chevalier Rose sont à la tête de ces Brigades, chacun dans son quartier. Tous ces Mrs. se sont signalés dans cette occasion par leur courage & leur fermeté au-dessus de tous les périls. D'un côté Mr. Moustier, qui a pris cette affaire à cœur, ne la quitte point, & abandonnant à ses Collegues les autres fonctions, il agit avec la vivacité ordinaire vers la porte d'Aix. D'un autre, Mr. Audimar prend, le quartier de St, Jean, ou il y a le plus de cadavres ; il est obligé de sortir de son caractere, & de quitter cet air de douceur, qui rend son abord si gracieux. Il

reconnoît bientôt que les Forçats ne sont guères sensibles aux manières douces, & qu'il faut crier & tempêter pour les faire travailler. Le voilà donc l'épée à la main, pressant les uns, menaçant les autres, courant par tout où la présence est nécessaire ; & faisant céder son temperament à son devoir & à son zèle, il se donne des mouvemens infinis. Mrs. Estelle & Dieudé se livrent à leur tour à cet exercice, & animés du même zèle, ils montrent par tout la même activité. Ce ne sont point ici de ces lâches Magistrats, qui fuyent, ou qui enfermés dans l'enclos d'un Hôtel de Ville, donnent de-là leurs ordres : ceux-ci se prêtent à tout, se répandent dans toute la Ville, ils ne connoissent plus les dangers ; ils sont maintenant aussi prompts à agir, qu'ils ont été lents à croire dans les commencemens ; ils n'épargnent ni soins, ni veilles, ni fatigues pour sauver la Ville. L'Histoire nous vante le courage & la valeur des anciens Consuls Romains dans les expéditions militaires, y en a-t'il moins à braver les dangers de la contagion que ceux de la guerre ? Est-ce une moindre gloire de délivrer la Patrie d'une peste cruelle, qui la ravage au-dedans, que de la garantir des insultes d'un ennemi, qui ne la menace que de loin ? En effet, nos Consuls parviennent enfin par leurs soins, & par leur vigilance à délivrer la Ville de l'infection des cadavres ; véritablement on ne les voit plus croupir dans les rues & dans les places publiques, mais parce que la mortalité va toujours son train, on n'est pas encore, pour ainsi dire, sur le courant.

Le feul endroit qui reftoit à netoyer étoit une grande Explanade appellée la Tourrete, où il y avoit depuis long-tems plus de mille cadavres ; on ne ſçavoit comment s’y prendre, pour attaquer cet endroit. Mr. le Chevalier Roſe, auffi fécond en expediens, que prompt à les mettre en execution, ſe porte ſur le lieu, & viſitant les remparts qui ſoûtiennent ce terrain, & au pied duquel la mer vient battre, il ſ’aperçût qu’il y avoit deux Baſtions, & regardant par une échancrure, il vit qu’ils étoient creux en dedans, & que ſi on pouvoit les découvrir, il feroit aifé de débarraffer cette Place, en les rempliffant de cadavres. Il propoſe ſon projet à Mrs. les Échevins, qui l’approuverent ; on lui donne cent Forçats pour cette expedition, il fait découvrir ces Baſtions, en faiſant ôter deux ou trois pieds de terre qu’il y avoit au-deſſus, & d’abord la voute ſe préſenta ; il la fait abattre, & elle découvrit un abîme profond, & capable de contenir tous ces cadavres. Cela fait, il diſpoſe ſon monde ſi à propos, & preſſe le travail avec tant de vigueur, que dans quelques heures, ces abîmes furent comblés de cadavres, ſur leſquels on jette de la chaux, & on recouvre les Baſtions de terre, comme ils étoient auparavant, & par-là, cette Place, dont l’abord étoit ſi formidable par l’infection, fût entierement nette. Parmi ces cadavres, combien y en avoit-il, dont les membres étoient déjà ſéparés par la pourriture, & qu’il falloit enlever à pièces, d’autres qui fourmilloient de vers ? Il y en avoit certainement pluſieurs dans cette place, dans les ruës, & dans les maiſons, car bien de gens étoient reſtés ſeuls, & on ne ſçavoit qu’ils étoient morts, que par l’infection que cet corps pourris répandoient dans tout le

voisinage. Mais ne renouvelons pas ici ces idées affreuses, & épargnons-nous l'horreur de représenter une seconde fois ces objets hideux.

Après des expéditions si vives, on n'eût plus qu'à fuivre l'ordre établi ; on ne vit plus de cadavres entassés dans les rues. Il faut pourtant avouer, que quelque diligence & quelque soin que les Magistrats eussent pu employer, ils n'auroient jamais pu en venir à bout, sans le secours que leur a fourni Mr. le Bret Premier Président, & Intendant de la Province : ce n'étoit pas assez d'avoir des Forçats, il falloit avoir tout ce qui étoit nécessaire pour les mettre en état de travailler ; car ils fortoient des Galeres sans souliers, & presque tous nuds. Il falloit pourvoir à leur subsistance, à celle des malades, & du reste des habitans, aux besoins des Hôpitaux, & à une infinité de choses qui manquoient dans cette Ville : Mr. L'Intendant a été leur source ordinaire, ils s'adrescoient à lui avec une entière confiance, ils le trouvoient toujours prêt à leur fournir tout ce qu'ils demandoient, C'étoit de part & d'autre une expédition continuelle de Courriers, qui alloient & venoient nuit & jour. Ont-ils besoin de toile pour des paillasses, de la paille même pour les garnir, de soulier pour les Forçats, & d'autres marchandises, de la chaux, des chevaux, & autres choses ? il leur en envoie sur le champ. Leur manque-t'il des Bouchers, des Bergers, des Boulangers ? il leur en fait venir de par tout, & la celerité avec laquelle il leur procure ces secours, en augmentent le prix & les avantages ; on eût dit qu'il étoit présent dans tous les lieux d'où il les tiroit, ou

qu'il tenoit sous sa main tout ce qu'on pouvoit lui demander pour Marfeille ; mais les secours les plus considerables qu'il leur a fourni, sont ceux de la viande, du bled, & de l'argent, ils étoient les plus necessaires dans cette calamité, une attention si bienfaisante merite toute nôtre reconnoissance. Tous ces secours passoient par le canal de Mr. Rigord son Subdelegué en cette Ville, qui malgré sa santé foible & délicate, la multiplicité des affaires, les perils de la communication, la mortalité de sa famille, & celle de plusieurs domestiques qui ont succédé les uns aux autres, a agi pendant toute la contagion pour le service du Roy & pour celui de la Ville avec un zele & un courage au-dessus de son état & de ses forces.

CHAPITRE XVI.

Le Roy nomme un Commandant. Nouveau secours de Medecins, de Chirurgiens, & d'Aumôniers.

QUELQUES soins que se donnent les Magistrats, quelque vif que soit le zele qui les pousse, il n'est pas possible, qu'ils puissent résister à tant de fatigues, & soutenir seuls le poids de l'administration publique. Abandonnés de tout le monde, ils sont obligés d'ordonner & d'exécuter eux-mêmes, ils n'ont personne à qui ils puissent confier leurs ordres, ils sont sans Gardes sans Soldats, & par conséquent presque sans autorité. L'enlèvement des corps morts n'est pas la seule affaire qui doit les occuper ; il faut encore pourvoir à tous les besoins publics, au soin des malades, à l'entretien des pauvres, & à une infinité de choses également pressantes & nécessaires. Ce n'étoit pas assez de trouver des expédiens, & de faire des Ordonnances très-utiles, il falloit encore pouvoir les mettre en exécution, il falloit rétablir le bon ordre, ramener l'abondance, rapeller les Officiers absens, punir les malfaiteurs, contenir une populace toujours prête à profiter des troubles publics, reprimer l'avarice de ceux qui se prévalent des tems de calamité ; en un mot, remettre toutes choses dans l'ordre convenable aux malheurs présens.

Toutes ces dispositions étoient réservées au sage Commandant que le Ciel nous destinoit. Le Roy informé de l'état de nôtre Ville, envoie un Brevet de Commandant dans la Ville de Marseille & son Terroir à Mr. le Chevalier de Langeron, Chef d'Escadre des Galeres, & le 12. Septembre

Mrs. les Échevins ayant appris cette agréable nouvelle, furent le même jour lui en témoigner leur plaisir. Un semblable Brevet fût envoyé à Mr. le Marquis de Pilles Gouverneur de la Ville, dont la convalescence avoit ranimé la joie publique ; mais le premier étant Maréchal des Camps, ez Armées du Roy, eût le Commandement en chef : les deux Brevets furent enregistrés à l'Hôtel de Ville. Mr. de Langeron avoit eu trop de part au bon ordre qu'on a vû sur les Galeres, pour ne pas espérer qu'il le mettroit bientôt dans la Ville. En effet, dès le même jour il se porte à l'Hôtel de Ville, pour s'informer de l'état des choses ; il continuë d'y venir regulierement soir & matin : dans peu de jours il fût au fait de toutes les affaires, & en état de pourvoir à tout. Se charger du Commandement d'une Ville dans un tems de contagion, & de la contagion la plus vive, d'une Ville, où tout est dans le dernier désordre, où l'on ne peut compter sur personne pour l'exécution, que sur des Magistrats veritablement pleins de zele & de bonne volonté ; mais épuisés de soins & de fatigues ; où la défection est générale, où tout manque, où l'on ne peut rien se promettre ; il faut avoir pour cela un courage au-dessus de tous les périls, un génie supérieur à tous les événemens, un zele à l'épreuve des plus rudes travaux, & des soins les plus accablans.

Le nouveau Commandant comprit bientôt que le salut de la Ville dépendoit de trois choses, rétablir le bon ordre, donner une prompte retraite aux malades, & achever l'enlevement des cadavres : chaque jour fût marqué par quelque Ordonnance, ou par quelque nouvelle entreprise,

qui tendoient à ces trois fins. Il renouvelle toutes les anciennes, faites au commencement par Mr. de Pilles, pour rapeller les Officiers absens : car ce sage Gouverneur n'avoit rien obmis de ce qu'il falloit faire pour maintenir le bon ordre, s'il avoit pû l'être dans ces premiers troubles. La derniere étoit déjà fort avancée par les soins des Échevins, comme nous l'avons déjà fait voir ; il s'agissoit de la finir entierement : pour cela Mr. de Langeron donne de nouveaux ordres, il procure de nouveaux secours, les Forçats ne manquerent plus, en sorte que depuis le 1. Septembre jusques au 26. On en reçut quatre cens quinze : les Échevins soutenus du conseil de Mr. le Commandant, & animés par son exemple, continuent à faire enlever les cadavres, & s'y portent avec tant d'ardeur, que dans peu de jours ils parvinrent enfin à délivrer la Ville d'une infection qui la ménaçoit d'une perte entiere. Sur la fin de Septembre on ne vit plus dans les ruës que quelques cadavres qu'on y portoit dans la nuit, & qui étoient enlevés le jour même.

Les fosses cependant sont déjà toutes remplies, on ne sçait presque plus où en faire de nouvelles : Mr. le Chevalier de Langeron intrepide aux dangers de la guerre, ne l'est pas moins à ceux de la contagion ; il va lui-même sur les lieux visiter les fosses comblées, & portant les vûës plus loin, il veut prévenir tout ce qui pourroit entretenir le mal, ou le renouveler, il fait recouvrir ces fosses de terre, & en désigne de nouvelles, une hors la porte d'Aix de 10. toises de long sur 15. de large ; & pour qu'elle soit bientôt en état, il donne des ordres aux Capitaines du Terroir, de faire venir

cent Payfans de gré ou de force, l'exactitude avec laquelle les ordres furent executés, l'activité même des travailleurs firent bientôt voir que la prompte expedition dépend plus de la fermeté de celui qui ordonne, que de la soumission de ceux qui executent. Il fait ouvrir une autre fosse le 18. Septembre de l'autre côté de la même porte de 10. toises de long sur 5. de large, & d'autres encore pour l'agrandissement du côté de St. Ferreol, & le 22. il en fait commencer une de 22. toises de long sur 8. de large, & de 14. pieds de profondeur dans le jardin des Observantins, & on y met cent cinquante Payfans qu'on a fait venir du Terroir. Ses ordres sont executés par tout avec la même rapidité, par les soins de Mr. de Soiffan Officier de Galere, qu'il a choisi pour son Aide de Camp, lequel secondant son zele & formé sur les exemples, agit par tout avec autant de prudence que de courage.

Le soin des malades parut encore à Mr. le Commandant un objet bien digne de son attention. Il comprit bientôt que c'étoit un inconvénient, pour ne pas dire, une espece de barbarie, de laisser les malades sans retraite languir dans les ruës & dans les places publiques. L'Hôpital du Jeu de Mail qu'on avoit commencé dans le mois d'Août, n'étoit pas fort avancé, soit par la longueur du travail, soit par la negligence des Ouvriers. Un coup de vent avoit même renversé ce qui étoit fini : Mr. de Langeron y fait d'abord venir des Charpentiers & des Turcs des Galeres, qui reparent bientôt ce désordre, & avancent l'ouvrage en peu de tems. On prépare des logemens pour les Medecins, Chirurgiens,

Apoticaire, & pour les autres Officiers de cet Hôpital, dans le Couvent des Augustins Reformés, qui sont tout auprès, & dans les Baignades voisines, & on désigne des fosses dans le terrain le plus proche. Il considère encore que cet Hôpital ne sera pas assez grand pour contenir tous les malades, & qu'ils ne pourront pas y être transportés des quartiers les plus éloignés : la Maison de la charité, qu'on n'a pas voulu prendre au commencement de la contagion, se présente d'abord à lui avec toutes les commodités nécessaires. Il ordonne d'en faire un Hôpital pour les pestiférés. L'Hôtel-Dieu se trouvant vuide par la mort de tous les malades qui y étoient, & par celle de presque tous les Enfants trouvés, fût destiné pour y enfermer les pauvres de la Charité, & pendant qu'on travaille à le désinfecter, ces pauvres sont mis par manière d'entrepôt dans les Infirmeries. Tout fût si sagement ordonné de la part du Commandant, & exécuté avec tant de diligence de la part des Échevins, que dans peu de jours nous verrons ces deux Hôpitaux prêts à recevoir les malades. Ceux qui restèrent dans leurs maisons manquoient des remèdes nécessaires, de ceux même qui étoient les plus communs, tels que sont les onguens & les emplâtres pour leurs playes : les Apoticaire ont épuisé leurs compositions par le grand débit, & toutes les Boutiques des Droguistes étant fermées, ils n'ont plus de drogues pour en faire de nouvelles. Mr. de Langeron mande ses Gardes dans le Terroir, pour faire revenir les Droguistes ; il en fait de même pour les Notaires, car tout le monde mourait sans pouvoir faire ses dernières dispositions : il fait aussi revenir les Sages Femmes, dont l'absence avoit fait périr tant de femmes

grosses & tant d'enfans. Tous ces gens-là se rendent à leurs fonctions, & bientôt les malades vont recevoir les secours dont ils ont manqué jusqu'à présent.

Les Échevins cependant ne pouvoient pas être à tout ; jusques à présent ils se sont livrés par un excès de zèle à des fonctions qui sont pour ainsi dire, hors de leur ministère. Cette diversion fait languir les affaires courantes, & comme rien n'échappe à l'attention de Mr. le Commandant, il rend une Ordonnance le 15. Septembre, portant commandement à tous les Intendants de la santé, & à tous les Officiers municipaux, de venir reprendre leurs fonctions dans vingt-quatre heures sous peine de défobéissance. Assûrés de trouver un meilleur ordre dans la Ville par les soins du Commandant, ils vont bientôt reparoître, & les Échevins reprendre leurs fonctions ordinaires. Mr. de Langeron tant pour leur propre soulagement que pour le bien public, qu'il a toujours en vûë, leur conseille de se partager les affaires. Mr. Estelle se charge de l'expédition des affaires courantes, des correspondances, & de la police ; Mr. Audimar du soin des Boucheries ; Mr. Mouftier s'étoit trop signalé dans la levée des cadavres, & dans tout ce qui la concerne, pour la ceder à un autre ; Mr. Dieudé demeure chargé de tout ce qui regarde le bled, la farine, les Boulangers & le bois. Car il faut remarquer que toutes les fermes de la Ville ayant cessé dans ces malheureux tems, les Échevins Ce trouvoient chargés de fournir à toutes les necessités publiques, & la maladie ayant enlevé tous les Commis préposés à ces différentes expéditions, ils furent obligés d'y vaquer eux-

mêmes : ainfi toutes ces affaires mifes en regle reprirent leur courant.

Il ne fuffifoit pas d'avoir purgé la Ville de l'infection des cadavres, il falloit encore la nettoyer de ces hardes infectées, qui fermoient le paffage dans les ruës, & de toutes les autres immondices, dont elles étoient remplies, depuis que les Païfans de la Campagne ne venoient plus les enlever. Cette expedition n'étoit pas moins importante que l'autre. On ne pouvoit plus aller par la Ville qu'à Cheval, tant elle étoit pleine de borbier & de faletés. Nombre de Forçats & de Tomberaux font deftinés à ce travail, qui par les foins de Mr. Mouftier fût pouffé auffi vivement que celui de la levée des corps morts ; & dans peu de jours on peut aller librement par tout, on ordonne en même tems aux Prud-hommes, qui font les Chefs des Pêcheurs, de faire traîner loin dans la mer avec des fillets ce nombre prodigieux de chiens morts qui flottoient fur l'eau dans le Port, & qui y répandoient une odeur infuportable, ce qui fût d'abord executé.

Pendant que Mr. le Commandant travailloit fi efficacement à reparer la Ville, & à pourvoir au foins des malades, Mr. le Duc d'Orléans fenfible aux malheurs de Marfeille, avoit donné des ordres pour lui faire donner tous les mois une fomme confiderable pour la viande ; & aux Intendants des autres Provinces, de lui procurer tous les fecours qui dépendoient d'eux. Mr. de Bernage Intendant du Languedoc, avoit envoyé à Aix Mr. Pons Medecin de Pezenas, & Mr. Bouthillier Medecin pratiquant à

Montpellier, avec Mrs. Moutet & Rabaton Chirugiens de la même Ville. Le premier demandoit fix mille francs par mois, & une penfion annuelle de trois mille livres la vie durant, celle de la femme & de les enfans. Le fecond ne demandoit que mille francs, & une penfion annuelle de la même fomme, de les Chirugiens trois mille livres, outre les frais de leur voyage, & leur entretien pendant leur féjour à Marfeille. On vit alors de quel prix étoient les Medecins dans un tems de contagion, & ces demandes firent comprendre à nos Magiftrats le cas qu'ils devoient faire de leurs Medecins, qui s'étoient fi genereufement facrifiés au fervice du Public. La neceffité où l'on étoit de Medecins & de Chirugiens fit accepter ces conditions, quelques dures qu'elles paruffent, & les Contrats paffés à Aix, ces Meffieurs vinrent à Marfeille, Mr. Bouthillier le 10. & Mr. Pons le 14. Septembre, & les deux Chirugiens à peu près dans le même tems. À peine y furent-ils arrivés, qu'ils fe répandirent dans toute la Ville, vifitant les malades avec beaucoup de zele & de fermeté. Mrs. Chycoineau & Verny, qui depuis le premier voyage à Marfeille, étoient reftés à Aix en quarantaine, eurent ordre de la Cour d'y revenir pour y traiter les malades. En même tems Mr. Deidier Profefleur en Medecine de Montpellier, & Mr. Fiobeffe M^e. Chirurgien de la même Ville reçurent le même ordre, en confequence duquel ils vinrent à Aix joindre Mrs. Chycoineau, Verny, & fouliers. Mr. Deidier écrivit d'Aix à tous les Medecins de Marfeille une lettre en particulier, aufquelles il joignit un memoire en forme de confultation dans lequel il propofoit

de faigner les malades de Marfeille jufques à défaillance, dans l'idée que cette maladie n'étoit que des inflammations gangreneufes, le hâtant de donner à ces Medecins une methode de traiter ces malades, qu'il n'avoit pas encore vûs ; & de peur qu'on ne nous foupçonne de prêter un fentiment auffi extraordinaire a ce Profefleur, voici la lettre qu'il leur écrivit.

À Aix, ce *Septembre 1720.*

„ Eft-il vrai, Monfieur, qu'outre la cruelle maladie qui afflige vôtre Ville, le menu peuple y foit accablé de famine & de fedition : fi cela eft, comment pouvez-vous y exercer la Medecine ? Ne voudriez-vous pas me marquer au vrai ce qui en eft, pour que je puiffe tableur fur quelque chofe de positif ? Je voudrais de plus être informé de l'effet de vos remedes, n'avez-vous pas effayé, comme dit Sidenham, de mettre d'abord vos malades à la litiere, par de copieufes faignées ? & ne feriez-vous pas d'avis d'en faire d'abord une au pied jufqu'à la défaillance, fauf de donner d'abord après un petit cardiaque ? Les prompts morts ne fçauroient venir dans le cas prefent que d'un engorgement des vilceres internes, qui fe font trouvés faifis d'inflammations gangreneufes ; ainfi fans avoir égard aux accidens ni même à la nature du pouls, il feroit bon de faire quelques épreuves de cette faignée, ayez la bonté de m'informer de la réuffite de ce remede, & croyez-moi toujous avec toute la fincerité poffible, Monfieur, vôtre très-humble & très-obéiffant ferviteur. *Signé* Deidier,

On doit penser de quel usage fût aux Medecins de Marseille la consultation du Professeur, On le verra bientôt reformer lui-même son sentiment, quand il visitera les malades ; en attendant, laissons aux connoisseurs à déterminer les cas ou la faignée convient, & à distinguer les inflammations internes qui la demandent, de celles où elle est tout-à-fait inutile, pour ne pas dire, nuisible. Trois autres Medecins furent envoyés de Paris, Mrs. Maille Professeur en Medecine de Cahors, Labadie de Bannieres, & Boyer de Marseille, qui se trouvoient alors tous trois à Paris, ils étoient veritablement fort jeunes, mais on comptoit avec raison que leur genie & les instructions qu'ils reçurent de Mr. Chirac supleroient en eux au défaut de l'experience, D'ailleurs cette maladie étant nouvelle, les vieux Medecins n'en avoient pas plus d'experience que les jeunes. On envoya encore de Paris des Chirurgiens, Mrs. Nelatton, Campredon, & Desclos, & nombre de Garçons ; plusieurs autres Chirurgiens des Villes de la Province invités par les affiches, que les Échevins y avoient répandu, se déterminerent aussi à venir offrir leurs services. Tous ces nouveaux secours de Medecins & de Chirurgiens arriverent assez à tems à Marseille pour y signaler leur zele, & pour soulager nos malades : ils arriverent tous du 18, au 20. Septembre. Ce ne fût pas un leger embarras pour les Échevins, que celui de les loger, & de leur fournir une table avec toutes les autres necessités. On les mit dans les plus belles maisons de la ruë de St. Ferreol, qui étoit la plus saine & la plus propre de la Ville. On leur donna des Domestiques, un Cuifinier, un Pourvoyeur, & on leur établit

une table magnifique. On ne ſçauroit trop bien traiter des gens qui viennent ſe dévouer au ſalut d'une Ville, au peril de leur propre vie. Tous ces Medecins viſiterent quelques malades çà & là dans le mois de Septembre : mais ils ne ſe mirent en regle que dans le mois d'Octobre.

Parmi tant de Sçavants Medecins & d'habiles Chirurgiens, confondrons-nous un Mr. Varin, qui n'étant ni l'un ni l'autre, ſe donnoit pourtant pour tous les deux. Envoïé de Paris, il arriva à Marſeille peu de temps après ces Meſſieurs avec ſa Femme & ſon Neveu. Ils furent tous trois logés dans la meilleure Auberge par les Échevins, qui leur payoient leur entretien, & lui permirent de debiter ſon remede, ce qu'il aima beaucoup mieux que tous les honoraires qu'on auroit pû luy donner. Il ſe vançoit d'avoir été employé dans les peſtes de Hambourg & des autres Villes d'Allemagne. Ils alloient tous trois viſiter les malades ; & ce ne fût pas ſans ſurpriſe, que l'on vit une Femme ſe mettre au deſſus de la timidité naturelle à ſon ſexe, & entrer courageuſement dans les maiſons des Peſtiferés ; Ils donnoient pour tout remede une liqueur en forme d'Elixir, qu'ils vendoient auſſi pour préſervatif à vingt livres la Bouteille, le ſeul nom de préſervatif contre une maladie, que l'on craint : eſt capable de faire rechercher un Remede avec emprefſement. Ils donnoient du crédit au ſien par leur propre experience, uſant eux-mêmes de ce prétendu préſervatif, & attribuant à la confiance qu'ils avoient en luy, leur hardieſſe à approcher les malades. Ils prétendoient même qu'il leur donnoit cet air fleuri, & cet

embonpoint, dont ils se glorifioient. On favoit pourtant qu'ils ufoient plus fouvent d'un préfervatif plus agréable. Le Sr. Varin ne laiffa pas de s'attirer la confiance des Magiftrats, d'être mis en rang ; avec les Medecins, & de leur être même fouvent preferé pour des malades de confideration. Les nouveautés en Medecine plaifent comme toutes les autres, mais elles ont auffi le même fort, c'est-à-dire qu'elles paffent auffi rapidement. Tel a été le fort de ce remede, on reconnoît bien-tôt & l'inutilité du prétendu préfervatif, & la vanité des promeffes de ceux qui le diftribuoient.

Les fecours de la Medecine ne furent pas les feuls que la providence avoit refervés à nos Malades. Toutes les perfonnes riches avoient déjà remis des fommes confiderables aux Curés, aux Confefseurs, & à des Gens de bien, qui avoient affez de courage & de charité pour les diftribuer aux Pauvres. Il en vient même des autres Villes du Royaume, Monfeigneur l'Évêque continue les aumônes journalieres, il eft fans équipage, il n'eft plus fuivi que d'une foule de Pauvres, fidelles témoins de fa charité & de fon zele, la plupart languiffants encore dans le mal. Il épuife tous les revenus, & à peine fe referve-t'il le neceffaire ; non feulement il diftribue journallement de groffes fommes à la porte, mais il en envoie encore dans les Maisons affligées, il entretient nombre de familles reduites par les malheurs préfens aux dernieres extrêmités, il prévient par les offres les plus obligeantes les befoins de ceux, qu'il fçait être dans l'affliction, il les confole par des lettres pleines des

sentiments les plus pieux, & des offres les plus tendres ; une semblable Lettre fut ma plus douce consolation dans l'excès de mes malheurs. Enfin la charité se dilate à mesure que les objets s'en multiplient. La plus part des Prélats du Royaume lui ont envoyé des sommes considérables, qu'il a répandues largement dans le sein des Pauvres, & cela ensuite des quêtes ordonnées dans tous les Diocèses par l'Assemblée du Clergé, dont les Agens avoient communiqué les ordres à tous les Évêques du Royaume. La vraie charité ne se borne pas aux sujets qui l'environnent, tous les nécessiteux, quelque part qu'ils soient, sont de son ressort ; le cri de nos misères se fait entendre par tout, de ceux-même que l'embarras de leur emplois, & l'élevation de leur fortune semblent mettre au dessus de ces attentions. Mr. Lauv envoie aux Échevins cent mille francs pour les Pauvres. Enfin le souverain Pontife attendri sur les malheurs d'un peuple, qui s'est toujours conservé dans la foy la plus pure, & dont le Pasteur lui est si cher par son zèle, par sa piété, & par toutes les autres vertus, qui assortissent en lui la dignité Épiscopale, ouvre en nôtre faveur & ses propres trésors & ceux de l'Église. Il adresse à Monseigneur l'Évêque une Bulle contenant des indulgences pour ceux qui se devoient au service des malades, & joignant à ces graces spirituelles les secours temporels, il luy envoie encore trois mille charges de bled pour distribuer aux pauvres de Marseille. Rare & merveilleux exemple d'une sollicitude digne du Pere commun des fidèles. On verra sans doute avec plaisir le Bref qu'il envoya à ce sujet.

BREF DE N. S. PERE

LE PAPE

À M. L'ÉVÊQUE DE
MARSEILLE.

*À Notre Vénérable Frere HENRY Évêque de Marseille
CLÉMENT P. P. XI.*

NÔTRE Venerable Frere Salut & Benediction Apostolique. Nôtre affection particuliere & nôtre tendresse paternelle pour vôtre Ville, nous a fait ressentir une vive & juste douleur en aprenant par les nouvelles publiques qu'elle est affligée par la Peste. Quoyque nous craignons que les péchés des hommes & les nôtres principalement n'ont pas peu contribué à cette calamité, puisque le Seigneur a coûtume de se servir de ces sortes de fleaux pour faire éclater d'une maniere indubitable sa colere contre les peuples ; Cependant nôtre Cœur affligé n'a pas été peu consolé dans la pensée que cette même Ville est gouvernée par un Évêque plein de probité, de vigilance, de pieté & de zèle qui ne manquera pas non-seulement de procurer exactement à ceux qui seront atteints de cette maladie, tous les secours spirituels & temporels qui pourront dépendre de luy ? Mais qui encore dans ces jours de colere faisant la fonction de reconciliateur, fera tous les efforts pour détourner l'indignation divine par les pieuses & ferventes Prieres. Cette idée avantageuse que nous avons conçûe de vous a pleinement été confirmée, par tout ce que nous avons entendu dire, par les lettres de plusieurs personnes, & même par celle que vous avez écrit le quatrième du mois d'Aoust, à Notre Cher Fils de Gay Chanoine Penitentier d'Avignon, que l'on nous a fait voir depuis peu de jours, c'est par toutes ces lettres que nous avons appris qu'à l'exemple du bon Pasteur vous êtes prêt de donner vôtre vie pour vos brebis confiées à vos soins, de

visiter même souvent ceux qui sont frappés de peste, de les consoler avec une tendresse paternelle, de les exciter par des avis convenables à leur état d'avoir recours à la Divine bonté pour en obtenir le pardon de leurs pechez, de leur administrer vous même de vos propres mains les Sacremens de l'Église, & qu'à l'égard de ceux qui ont moins à souffrir de la maladie que de la faim, vous recherchez tous les moïens de leur fournir les alimens necessaires pour la conservation de leur vie, & enfin que vous remplissez parfaitement tous les devoirs d'un bon & très vigilant Évêque. Nous sommes donc remplis de consolation & pénétré de joye en vous voyant animé de cette parfaite Charité qui ne connoît point de peril, qui dans un temps aussi necessaire fait que vous ne fuyés aucune peine, que vous n'évitez aucun des dangers inseparables de la Contagion, & que vous n'êtes point arrêté par la crainte d'une mort qui a paru à la pieté des premiers Fideles n'être guere moins glorieuse que le martyre lorsque l'on s'y est volontairement exposé par les motifs d'une veritable pieté & d'une foy accompagnée de force & de courage. C'est ce qui nous fait croire que Dieu a envoyé cette funeste Contagion, & afin que les contumaces sentant la peine du péché soient forcés à baïsser enfin leurs têtes orgueilleuses & à rendre à ce St. Siège l'obéissance qu'ils luy doivent ; & afin que vous ayez vous-même un plus vaste champ d'exercer votre singuliere vertu & d'augmenter vos merites. Mais comme la sollicitude Pontificale exige de nous que nous ne nous contentions pas de vous donner les louanges que vous méritez en remplissant si dignement le devoir

Pastoral ; Mais que sans attendre que vous nous en priés nous donnions à votre zèle tous les secours. Spirituels & Temporels qui dependent de nous, ouvrant les Tresors de l'Église, dont le Très-Haut a confié la dispensation à notre humilité. Nous avons accordé dans les presentes necessités plusieurs Indulgences au Clergé & au peuple commis à vos soins, comme vous le verrez plus amplement dans le Bref particulier qui vous sera remis avec celui-cy. Nous avons outre cela ordonné que l'on achetât de nos deniers & que l'on vous envoyât le plutôt qu'il sera possible environ deux mille Boisseaux ou Roubiés de Froment mesure Romaine, afin que vous puissiez comme vous le jugerez à propos le distribuer gratis aux Pauvres comme un témoignage de notre tendresse paternelle. Nous ne cesserons au reste de conjurer avec humilité le Dieu tout-puissant de faire ressentir au plutôt à votre Troupeau les effets de ses Misericordes, lesquelles en bannissent puissamment toutes sortes d'erreurs, & les delivrent de tout ce qui peut causer la perte. En vous souhaitant enfin de tout notre cœur notre Venerable Frere le secours continuel de la grace de Dieu nous vous donnons avec tendresse notre Benediction Apostolique. Donné à Rome à Sainte Marie Majeur sous l'anneau du Pecheur le 14. jour de Septembre 1720, & de Nôtre Pontificat le vingtieme.

JEAN CHRISTOPHLE
Archevêque d'Amasie,

Autre Bref à Nôtre Venerable Frere l'Évêque de Marseille
CLÉMENT Pape. XI.

NOtre Venerable Frere Salut & Benediction Apoftolique. Ayant appris avec une très fenfible douleur que la peste eft dans vôtre Ville de Marseille & peut-être dans d'autres lieux de vôtre Diocefe, & comme il eft à craindre ce qu'à Dieu ne plaife, que la Contagion ne paffe encore dans d'autres endroits du même Diocéfe, Nous voulant contribuer à la confolation fpirituelle & au falut de ceux qui font frapez de Pefte ou qui le feront dans la fuite, (ce que nous fouhaittons ne pas arriver) ainfi qu'à la confolation & au falut de ceux qui ferviront ces fortes de malades, nous confiant en la Mifericorde du Dieu tout-puiffant & à l'Autorité de fes bien-heureux Apôtres Pierre & Paul, Nous accordons Indulgence pleniere de tous leurs pechez à tous les Fideles de l'un & de l'autre fexe de la Ville & du Diocéfe de Marseille qui feront infectez de peste, (ce que nous prions la bonté Divine de ne pas permettre,) Nous accordons une femblable Indulgence aux Prêtres qui adminiftreront les Sacrements aux Peftiferez ou à ceux qui font foupçonnez de l'être, aux Medecins, Chirurgiens qui travailleront à leur guérifon, à tous ceux qui donneront du fecours à ces malades dans leurs neceffitez, aux fages femmes qui affifteront dans leur accouchement les femmes atteintes de Pefte ou foupçonnées de l'être, aux nourrices

qui allaiteront leurs Enfans, à ceux qui conduiront des personnes qui ont la peste ou qui en sont soupçonnées aux Hôpitaux, aux petites Habitations ou autres lieux destinez ou qui le feront pour en avoir soin, à ceux aussi qui porteront à la sepulture les Corps de ces sortes de personnes ou qui les enseveliront, & enfin à tous les Fideles de l'un & de l'autre sexe qui donneront aux pestiferez ou à ceux qui sont soupçonnez de l'être à manger ou à boire, ou leur rendront quelque autre service necessaire ; à ceux qui les visiteront & consoleront, ou qui auront soin d'eux de quelle maniere que ce puisse être pour le Spirituel ou Temporel, ou qui exerceront envers eux quelque œuvre de misericorde une fois la semaine, si étant veritablement Penitens & Confessez & ayant reçu la Sainte Communion, ils recitent le Chapelet ou la troisieme partie du Rosaire de la bienheureuse Vierge Marie, ou les sept Pseaumes Penitentiaux. Nous accordons aussi dans le Seigneur Indulgence pleniere & remission de leurs pechez à l'Article de leur mort à ceux qui frapés de peste veritablement Penitens après s'être Confessez & avoir reçu la Ste. Communion, ou s'ils ne le peuvent faire étant au moins contrits invoqueront de bouche ou s'ils ne le peuvent au moins interieurement le Sacré nom JESUS. Voulant encore tirer des Tresors de l'Eglise & donner aux morts les secours convenables ; Nous accordons que toutes les fois que quelque Prêtre que ce soit, Séculier ou Régulier, dira à un des Autels que vous aurez désigné dans la Ville ou dans le Diocese de Marseille, la Messe pendant le tems de la contagion, pour le repos de l'ame de quelque Fidele que ce soit, decédé de peste, & détenu en Purgatoire, il gagne

Indulgence par voie de suffrage, en sorte que par les merites de Jesus-Christ, de la Bienheureuse Vierge Marie, & des Saints, il soit délivré des peines du Purgatoire. Dérogeant en tant que de besoin à nôtre Constitution *de non concedendis indulgentiis ad instar*, & à toute autre Constitution & Ordonnance Apostolique qui y soit contraire. Les présentes valables seulement pour six mois, à compter du jour de leur publication, & seulement pendant que la contagion durera. DONNÉ à Rome à Ste. Marie Majeur, sous l'Anneau du Pêcheur, le 15. jour de Septembre 1720. de nôtre Pontificat le 20.

F. CAROL. OLIVIERI.

HENRY FRANÇOIS XAVIER DE BELSUNCE DE CASTELMORON, par la Providence Divine, & la grace du St. Siège Apostolique, Évêque de Marseille, Abbé de Nôtre-Dame des Chambons, Conseiller du Roy en tous les Conseils : Au Clergé Séculier & Régulier de cette Ville, Salut & Benediction en Nôtre-Seigneur Jesus-Christ.

Les Prêtres tant Seculiers que Réguliers pourront gagner l'Indulgence accordée pour les Morts par Nôtre St. Pere le Pape, en disant la Messe dans nôtre Cathedrale à l'Autel du St. Sacrement, & dans toutes les Églises des Parroisses & des Communautés de cette Ville, au Maître Autel. Dans les Églises des Parroisses des Succursales ou des quartiers du reste de nôtre Diocese également au Maître Autel. Dans la

Ville de la Ciotat au Maître Autel de la Parroisse, & à celui des Peres Capucins & Minimes, & dans celle d'Aubagne à celui de la Parroisse & des Observantins seulement. Nous conjurons tous les Prêtres de nôtre Diocese Seculiers & Reguliers, de profiter de cette occasion, pour procurer la délivrance de tant de milliers de personnes qui sont mortes pendant cette contagion, & pour lesquelles on ne songe pas encore à faire faire aucune priere. Nous leur recommandons expressement de demander à Dieu dans leurs prieres la conservation du Saint & Charitable Pontife, dont nous recevons dans ce jour de larmes & de défolation des marques de bonté si consolantes, si précieuses pour nous, si avantageuses & si honorables pour Marseille. NOUS Ordonnons enfin à tous les Prêtres de nôtre Diocese Seculiers ou Reguliers, de dire chaque semaine une fois lorsqu'il y aura un jour libre la Méfié *pro vitanda mortalitate*, qu'ils trouveront dans le Missel. DONNÉ à Marseille le 9. Octobre 1720.

† Henry Évêque de Marseille.

La contagion cependant continuë ses ravages pendant tout Septembre, & si sur la fin de ce mois elle semble s'adoucir, c'est que bientôt elle ne trouve plus rien à dévorer. Les familles sont déjà fort éclaircies, la plûpart des maisons désertes, & le peuple effrayé de tant de malheurs, se resserre plus que jamais. On commence pourtant à voir quelques personnes dans les ruës, mais ce sont des malades échappés à la fureur du mal, & qui sont obligés de sortir, pour aller prendre leurs necessités : ils vont tous boitants, s'apuyant sur

un bâton avec des visages pâles & défaits, marchant d'un pas lent, & contraints de s'arrêter de tems en tems pour reprendre des forces. C'est ici un changement de décoration dans toute la Ville, non moins pitoyable que la première. L'un se plaint d'être resté seul de toute sa famille, l'autre d'avoir perdu son père & sa mère, ceux-ci de n'avoir pu conserver aucun de leurs enfants ; chacun tâche d'exciter la pitié des autres par le récit de ses pertes & de ses disgrâces, & tous s'en consolent par le plaisir qu'ils ont d'être échappés. Une heureuse prévention se répandit alors que cette maladie n'étoit pas sujette aux rechûtes, & que ceux qui en avoient été guéris, ne pourroient plus la reprendre : nous dirons dans la suite ce qu'il en est. Cette opinion publique procura de nouveaux secours à nos malades ; car ceux qui étoient rechapés, se livrèrent librement à servir les autres malades. Il est vrai qu'ils les faisoient rançonner ; mais que ne donneroit-on pas quand on est dans cet état ? Tous ces nouveaux secours releverent les courages abatus, ranimerent la confiance, & les malades commencerent d'être secourus. Ainsi finit avec le mois de Septembre le second période de cette peste si terrible, par les plus cruelles désolations dans les familles, & par la plus affreuse mortalité dans toute la Ville.

CHAPITRE XVII.

Troisième periode de la Peste. On ouvre les Hôpitaux.

QUOIQUE la peste soit un mal supérieur à tous les remèdes, quoi qu'elle soit plutôt un châtement que Dieu exerce sur les hommes criminels, que l'effet d'une révolution naturelle, & que par-là elle soit au-dessus de nos précautions, on ne sauroit pourtant disconvenir que le bon ordre & une sévère police n'en diminuent les progrès & les ravages, & ne la fassent même finir plutôt : nous avons donné des exemples du premier, on va voir les preuves du second dans le troisième période, que nous allons décrire, & qui commença avec le mois d'Octobre jusques à la fin de Novembre.

La Ville étoit déjà délivrée par les ordres de Mr. le Commandant, & par le soin de Mrs. les Échevins de tous ces objets affreux, qui rendoient son aspect si triste. Les affaires étoient déjà en règle, les emplois remplis, les malades secourus, les boutiques ouvertes, les denrées en vente, les ordonnances les plus utiles rendues, il n'y avoit

plus qu'à les faire executer, & à maintenir l'ordre établi. Il falloit pour cela une fermeté dans le commandement, audessus de toutes les complaisances, une integrité à l'épreuve des sollicitations & des prieres, une attention continuelle à éviter les surprises, un esprit toujourns en garde contre la prévention. Il falloit oposer à ce relâchement dans lequel on avoit laissé tomber les affaires, un arrangement convenable aux conjonctures, à ce defordre general de toutes choses un ordre constant & fixe ; enfin à une licence déreglée une severité capable de la reprimer. Telle a été la conduite de Mr. de Langeron, il n'a jamais connu d'autre raison que celle du bien public, d'autres regles que celles de l'équité & de la justice, d'autres ménagemens que ceux qui regardoient le salut de la patrie. Aussi tous les Habitans prévenus de sa fermeté, de la justice de ses ordres, & de la droiture de ses intentions, se rendent chacun à son devoir : les Intendants de la santé viennent reprendre la regie des Infirmeries, les Officiers de Ville leurs emplois, les Directeurs des Hôpitaux le soin de leurs maisons, les Commissaires celui de leurs quartiers, en un mot la ville réprend une nouvelle face. On a honte de se cacher quand on voit un Commandant se montrer hardiment par tout ; son courage releve celui de tous les Citoyens ; son intrepidité à braver les perils de la contagion, enhardit les plus timides ; son zele pour le bien public donne de l'émulation & sert d'exemple à tous les autres : il semble s'être familiarisé avec la maladie ; sa maison est ouverte à tout le monde, lorsque toutes celles de la Ville sont encore fermées ; il se laisse approcher à tous ceux qui ont à lui parler, à ceux même qui

paroissent si formidables par leur communication, je veux dire, les Medecins & les Chirurgiens, & sur tout ceux qui travailloient dans les Hôpitaux ; on eût dit qu'il charmoit les traits de la contagion.

Les Troupes qu'on attendoit pour la garde de la Ville arrivent le 3. Octobre ; on leur marque un Camp hors la Ville dans la Chartreuse : ces pieux Solitaires ne font pas difficulté de sacrifier au bien public le repos de leur retraite, & la tranquillité de leur solitude. On assigne des logemens aux Officiers dans les Baftides voisines : il falloit ensuite pourvoir ce Camp d'ustensiles, & de toutes les choses necessaires aux uns & aux autres. Mr. Rigord Subdelegué de Mr. l'Intendant, est le seul homme capable de cette expedition ; il met tout en mouvement, & dans peu de jours il fait trouver à ces Troupes dans ce Camp plus de commodités qu'ils n'en auroient trouvé dans la Ville. On fait d'abord un détachement de ces Soldats, dont on établit des Corps de Garde aux principales portes & en quelques endroits de la Ville : par-là l'entrée en fût fermée aux gens de la Campagne, & à tous les vagabonds. Cette précaution étoit d'autant plus necessaire, que la maladie y étant dans sa vigueur, il étoit à craindre que pour être plus à portée des secours, les malades de la Campagne ne vinssent grossir le nombre de ceux de la Ville.

Les deux Hôpitaux sont enfin achevés, & on les ouvre le 4. Octobre : on donne la direction de celui de la Charité aux Recteurs de l'Hôtel-Dieu que la contagion avoit laissé vuide, & qui étoit fermé. Mrs. Robert & Bouthillier y font mis

pour Medecins ; on y met auffi des Chirurgiens étrangers & un Apoticaire de la Ville ; on donne des Garçons & des Servans aux uns & aux autres, & on y établit tous les Officiers neccessaires. On en fait de même à l'Hôpital du Mail, dont la direction est donnée à Mrs. Beauffier & Marin Negocians de cette Ville, qui se sont distingués dans cet emploi & dans ceux qu'ils ont remplis pendant toute la contagion. On y mit deux Medecins, Mrs. Pons & Guilhermin : ce dernier étoit venu depuis peu de Boulene, petite Ville du Comtat, offrir ses services à nos Magistrats, mais il ne tint que quelques jours. Une prompte mort lui donna bientôt lieu de se repentir d'être venu de si loin s'exposer volontairement à un danger qu'il ne croyoit peut-être pas si présent. Mr. Audon Medecin de la Ville succeda à sa place & à son triste sort. Qu'il nous soit permis de justifier la memoire de ce Medecin des mauvaises plaisanteries qu'on a faites sur son compte. Quoique jeune il donnoit pourtant de grandes esperances par son application ; il aimoit beaucoup sa profession, & avoit le cœur au métier autant qu'on peut l'avoir. Ce Medecin ayant été appelé pour une jeune fille, qui ne voulut point se laisser aprocher ni visiter, pour ménager sa pudeur, il porta le bout de sa canne sur les aînes, pour juger par la douleur, si elle avoit quelque bubon, ce qui donna lieu à quelques mauvais plaisans de répandre dans le Public, qu'il touchoit le pouls aux malades avec le bout de sa canne, mais sa triste fin fait bien voir qu'il n'a pas toujours agi de même, & qu'il a aproché les malades de plus près.

Ces deux Hôpitaux ouverts, on y porte les malades en foule, & ils y sont traités régulièrement, & avec toutes les commodités convenables ; la Ville fournit tout ce qui est nécessaire. Les Directeurs s'y signalent par leur zèle & par leur attention, les Médecins & Chirurgiens par leur application & par leur exactitude. Tout concourt au soulagement des malades : on ne les voit plus languir dans les rues ni dans les places publiques, ni dans les maisons, ils y vont d'eux-mêmes assurés d'y trouver une retraite sûre & toutes leurs nécessités ; ainsi la Ville devient entièrement libre & tout-à-fait saine. Il ne restoit plus qu'à procurer les mêmes secours aux malades qui vouloient rester dans leurs maisons : pour cela on distribuë tous les autres Médecins & Chirurgiens dans les différens quartiers de la Ville : on donne la direction de tout ce qui regarde la Médecine à Mr. Chycoineau ; elle lui étoit due par son rang & par son mérite : & l'inspection de la Chirurgie à Mrs. Souliers & Nelatton a qui s'en acquitterent parfaitement bien. Voilà donc les choses en règle, par la sagesse de celui qui ordonne, & par la vigilance de ceux qui exécutent. Il ne tient plus à la prudence humaine que la contagion ne cesse, on ne doit plus rien espérer que de la miséricorde du Seigneur ; sa colère n'est pourtant pas encore apaisée, ni sa justice satisfaite. Le mal ne se repand plus avec la même rapidité, mais il exerce toujours la même violence ; on voit toujours des morts prompts, mêmes symptômes, même malignité.

Les Médecins étrangers éprouvent en vain tour à tour différentes méthodes, tantôt les saignées réitérées, tantôt les

violens émetiques, aujourd'hui les purgatifs & les tisannes laxatives, demain les volatils & les cordiaux les plus actifs à double & triple dose, ils mettent en usage divers remèdes envoyés de Paris, & de plusieurs autres Villes : la maladie cependant se joua de leurs vains efforts & les obligea d'avouer que la malignité est au-dessus de tous les secours de l'art. On meurt à présent avec des Médecins, comme on mourait auparavant sans Médecins. Ils commencent d'abandonner ces grandes idées des inflammations gangreneuses : le mauvais succès des saignées leur fait voir que cette maladie dépend d'un autre principe, & que ces inflammations internes sont plutôt des symptômes & des productions du mal que la cause ; & le funeste effet des purgatifs, & des tisannes laxatives les convainquit bientôt que ce n'étoient pas ici ces fièvres malignes, sur lesquelles ils avoient reçûs de si belles instructions. Enfin ils sont obligés d'avouer que c'est toute autre maladie que celle qu'ils avoient jugé, & qu'elle est véritablement la peste. Nous n'avons garde de pousser plus loin des raisonnemens, qui sont, pour ainsi dire, au-delà de nôtre Sphere, & au-dessus de nôtre portée ; mais nous ne devons pas dissimuler qu'ils auroient pû s'épargner la peine de faire ces épreuves, & aux malades le chagrin d'en courir tout le danger, s'ils avoient daigné en conférer avec les autres Médecins qui étoient déjà au fait de la maladie, qui l'ayant reconnuë dès qu'elle se montra, saisirent aussi promptement la méthode de la traiter. Les Chirurgiens étrangers firent aussi diverses épreuves dans le traitement extérieur, les uns par l'extirpation des glandes, les autres par des incisions & des

scarifications profondes, & tous avec peu de succès ; on vit alors de ces hemorrhagies mortelles par les playes, dont il n'avoit point encore paru d'exemple. Dans la fuite ils redresserent leur methode, & travaillerent avec plus de succès pour les malades, & avec plus d'honneur pour eux-mêmes.

On ne sçait ce que veut dire l'Auteur du Journal imprimé, lorsqu'après avoir annoncé l'arrivée des Medecins de Montpellier à Marseille, il ajoûte. “ La peste jusq' alors a été traitée comme la peste : les malades jugeoient aisément du peril & de l'horreur de leur mal, par la maniere avec laquelle les Medecins les visitoient : le Chancelier de l'Univerfité de Montpellier, Mr. de Chicoineau, Mr. Verny, & Mr. Deidier leur donnent au contraire lieu de croire, que c'est de tous les maux le moins dangereux. & le plus ordinaire ; ils les aprochent de sang froid, sans répugnance & sans précaution : ils s'asseoient même sur leurs lits, touchent leurs bubons & charbons, & restent-là avec tranquillité, autant de tems qu'il en faut pour se bien informer de l'état où ils sont, des accidens de leur maladie, & pour voir executer par les Chirurgiens les operations qu'ils ordonnent, &c. Il ne releve rien dans cet article qui n'eût été pratiqué par les Medecins de la Ville, long-tems avant leur arrivée. Nous l'avons déjà remarqué, mais cet Auteur ne pouvoit pas se dispenser d'entrer dans les préventions de ceux à qui il vouloit plaire. Il pouvoit pourtant le faire d'une maniere moins marquée ; une complaisance mal entenduë n'a pas dû l'empêcher de rendre

à les compatriotes la justice qu'il leur devoit, & lui faire exalter des minuties qu'ils ne se feroient jamais avifés de relever, s'il ne l'avoit fait lui-même en faveur des étrangers. Mais ne le chicanons pas là-dessus, peut-être dit-il mieux qu'il ne pense, quand il dit que *la peste jusqu'alors avoit été traitée comme la peste.*

Quoique nous difions que le mal exerçoit toujours la même violence, cela n'étoit pourtant pas general. Le plus grand nombre de ceux qui furent attaqués dans ce troisiéme periode n'avoient qu'un mal très-benin & très-leger ; les uns paroissent à peine malades, & ne souffrent aucune lésion dans leurs fonctions ; les autres en sont quittes pour quelques jours de fièvre ; & les uns & les autres sont ou avec ou sans aucune marque extérieure, en sorte que dans ceux-là les bubons & les autres éruptions ne sont que se montrer, & disparaissent sur le champ, ou bien dans la fuite ; qu'en quelques-uns ils meurissent après un certain tems, & que le venin se ménageant peu à peu une heureuse issue par la supuration, il épargne aux malades les douleurs de l'incision : que dans les autres les bubons parviennent d'abord à une louable supuration. Si nous osions hasarder ici nos conjectures, nous dirions que dans les premiers le venin trouve des humeurs visqueuses où il s'engage, & que lié par ces entraves, il reste sans action & sans mouvement, & qu'il s'y amortit tout-à-fait ; que dans les seconds il reprend son activité après un certain tems, lorsque quelque cause externe le met en jeu, & qu'alors il forme un abus, ou bien que se précipitant tout à coup dans ces parties que les

Medecins appellent émonctoires, il y attire un dépôt d'humeurs assez abondant, pour faire une prompte & louable supuration ; mais laissons aux maîtres de l'art à expliquer ces fortes de revolutions. Nous ajoûterons seulement que tous ces malades n'avoient guère besoin ni de remedes, ni de Medecins, la nature plus forte que les premiers, & plus sage que les seconds, faisoit elle seule les frais de la guérison, & en avoit tout l'honneur.

Jusqu'ici le quartier de St. Ferreol avoit été épargné : les ruës y sont vastes, les maisons fort grandes & habitées par des gens riches & commodes, aussi la contagion n'y avoit pas fait de grands progrès : mais dans ce troisiéme periode, elle s'y rallume vivement, dans le tems qu'elle commence à calmer dans tout le reste de la Ville. La maladie y fit ses ravages ordinaires, & y suivit son cours comme elle avoit fait ailleurs ; mais si les Habitans de ce quartier ne peuvent pas échaper au malheur commun, ils ont au moins l'avantage de n'en être affligés que dans un tems où ils ont tous les secours qu'ils peuvent souhaiter : le bon ordre rétabli, de sçavans Medecins, de Chirugiens habiles, des gens réchapés du mal pour les servir, des Confesseurs heureusement relevés, & generalement tout ce qui peut contribuer à sauver un malade, ou tout au moins à lui rendre la mort plus douce & moins affreuse. Il est vrai que les malades des autres quartiers eurent le même bonheur dans ce troisiéme periode, qui dura pendant tout Octobre & Novembre pendant lesquels la contagion alla toujours en diminuant : elle garda dans sa déclinaison les mêmes

proportions qu'elle avoit suivi dans les progrès, par lesquels elle avoit monté à ce dernier degré de violence où nous venons de la voir.

Ce premier calme rassûra un peu nos habitans, & sur tout ceux qui étoient enfermés dans leurs maisons, lesquels ennuyés d'une si longue retraite, & voyant la ville libre de toute infection, commencerent vers la mi-October à se montrer & à se répandre dans les ruës, mais c'étoit avec des précautions qui faisoient bien voir qu'ils n'étoient pas encore bien rassûrés ; on ne se parloit que de loin, sans se donner aucune de ces démonstrations exterieures d'amitié, qu'on se donne reciproquement, quand on a été long-tems sans se voir : quelque ami, quelque parent que l'on fût, on s'abordoit, pour ainsi dire, en étranger, & les complimens ne rouloient que sur les félicitations reciproques de se voir échapés du commun naufrage : ce qui ne doit être entendu que des hommes ; car les femmes ne sortoient pas encore. Ils portoient des bâtons ou des cannes de huit à dix pieds de long, qu'on appeloit communément les bâtons de St. Roch. Ils allongeoient de tems en tems leurs bâtons, pour faire écarter ceux qui passoient auprès d'eux, de peur d'en être touchés, & sur tout les chiens qui étoient devenus si formidables par la contagion. Rien n'étoit certainement si risible, que de voir tous les hommes armés de ces longs bâtons ; on les eut pris facilement pour des voyageurs nouvellement débarqués, & fatigués du chemin : le désordre de leur équipage, la simplicité des habits, une longue barbe, un visage pâle & triste contribuoient à leur donner cette

apparence. C'étoit bien pis dans ceux qui s'étoient refugiés à la Campagne, ils commencerent alors à venir faire quelques tournées à la Ville, les uns par curiosité, les autres par neccesité. Ils étoient halés & brûlés du Soleil, avec les pieds poudreux, apuyés sur de longues cannes, confternés de voir l'aspect de la Ville si changé & si affreux ; & les uns & les autres soit qu'ils se promènent ensemble, soit qu'ils se réunissent en cercle, ils se tiennent éloignés de cinq ou six pieds les uns des autres, en sorte que cinq ou six personnes occupoient toute une grande place. Les défordres de la contagion étoient la matiere ordinaire de leurs entretiens. Tous raportoient ce qu'ils avoient vû & chacun s'estimoit heureux de pouvoir s'entretenir du malheur des autres. Vers la fin d'Octobre la contagion sembla s'arrêter tout court ; car on fût cinq ou six jours, sans qu'il parut aucun nouveau malade. Profitons de ce calme, pour raconter quelques événemens singuliers, qui se passerent en ce tems-là.

CHAPITRE XVIII.

*Revelation d'une fille devote. Chanoines de St. Martin
dépossédés de leurs Benefices.*

QUOIQUE les calamités publiques, dont Dieu afflige une Ville, soient un effet de sa colere sur tous les habitans, il s'y trouve pourtant toujours parmi eux quelque homme de bien digne de sa protection, ou qu'il distingue des autres par quelque faveur singuliere ; les exemples en sont trop familiers dans l'Écriture, pour être rapportés. Il a agi de même dans tous les tems, & il n'est point de désolation publique, qui ne soit signalée par quelque miracle semblable. C'est à ces ames saintes qu'il aime à se communiquer, c'est par elles qu'il se plaît quelques-fois à nous manifester ses volontés. Il ne faut donc pas toujours regarder les revelations qu'ont les personnes pieuses, comme des visions qui viennent plutôt d'une imagination forte & échauffée que d'une inspiration divine ; mais aussi il faut qu'elles soient fondées sur une sincere & solide pieté. Je ne sçay si la revelation qu'eut une fille devote de cette Ville pendant la contagion est de ce dernier caractere, mais quand elle ne le seroit pas, nous n'avons pas crû devoir nous dispenser de raconter ce qui s'est passé à son occasion.

Une Fille d'une éminente pieté, se trouvant attaquée du mal, peu avant sa mort communiqua à son Confesseur une Revelation, qu'elle prétendoit avoir eue. Ce Confesseur qui

étoit un Religieux Observantin respectable par sa piété, à laquelle il joint toute l'habileté d'un savant Directeur, avoit éprouvé plusieurs fois la vertu de la pénitente, & avoit crû qu'elle avoit été favorisée de fréquentes aparitions de la sainte Vierge, Depuis le commencement de la contagion elle avoit prédit bien de choses que l'évenement a verifiées ; c'est ce que le bruit public m'en a appris, & dont je ne me donne pas pour garant. Cette Fille dit donc à son Confesseur que le fleau, qui affligeoit Marseille, ne cesseroit que quand les deux Églises de la Major & de S. Victor réunies en une Procession générale, exposeroient leurs Reliques à la piété des Fidèles. Le pieux Directeur communiqua la revelation de la Devote à Monseigneur l'Évêque, qui toujourns attentif à profiter de tous les moïens, qui luy paroïssent propre à apaiser la colere du Ciel, ne crût pas devoir négliger celuy-cy que la Providence sembloit luy presenter. Il comptoit sur la droiture & sur les lumieres du Confesseur, & il favoit combien ces saintes Reliques sont en veneration au peuple de Marseille. Dans cette idée il le hâte d'en faire part à Mr. l'Abbé de saint Victor par une lettre, qui luy écrit le 12. Septembre, dans laquelle il luy apprend cette revelation, dont il fonde la certitude sur la piété du Directeur & sur la vertu de la Pénitente, qui avoit eu de fréquentes communications avec Dieu : Il luy marque le désir qu'il a d'exécuter cette revelation, ajoûtant que la réunion des deux Églises marquera celle des Pécheurs avec Dieu. Il luy demande son avis là-dessus, & luy fait esperer de pouvoir surmonter les difficultez que la conjuncture du tems

sembloit oppofer à cette Proceffion, pourveu qu'il veuille bien la prouver.

Mr. l'Abbé de S. Victor ayant reçu cette lettre la communique à fon Chapitre, & ayant examiné la chofe tous enfemble, ils ne crurent pas cette Révélation affez autorifée pour luy prêter leur créance, & leur miniftère ; Mr. l'Abbé répond fur ce ton à Monfeigneur l'Évêque, & il ajoûte que s'il étoit affuré de la verité de cette Révélation, & du succès de la ceremonie, l'amour du falut public qu'il ne fouhaittoit pas moins que luy, le feroit passer fur toutes les confiderations pour concourir tous enfemble au bien de la Ville. Cependant le bruit de cette Révélation fe repandoit dans le Public, & parvint jufques aux Confuls, qui ne voulant rien negliger de tout ce qui pouvoit mettre fin à nos malheurs, delibérerent de prier Mrs. de la Major & de faint Victor de fe réunir pour fatisfaire la dévotion du peuple, toujours ardent pour ces exercices de Religion exterieurs. Mrs. de S. Victor, ayant appris la détermination des Échevins voulurent la prévenir, & pour cela ils écrivirent une lettre à Mr. le Commandant, dans laquelle ils luy expoſent leurs raifons avec plus d'élégance que nous ne pourrions les rapporter nous mêmes. Ce qui nous oblige de l'inferer icy, quoyqu'elle foit un peu longue.

MONSIEUR

„ Nôtre Chapitre ayant été prévenu que Mrs, les Confuls devoient les prier de faire conjointement avec l'Églife Cathedrale une Proceffion, où feront portées toutes les

Reliques des deux Églises pour demander à Dieu la cessation du fleau qui nous afflige, nous avons crû devoir vous représenter à vous, Monsieur, à qui l'autorité dans cette Ville a été déferée avec autant de justice, que de bonheur pour elle, que cette Procession ayant pour objet le salut d'un peuple qui nous est cher, ce nous seroit un motif pressant d'y prêter nôtre ministère, si son principe qui nous est connu, & les suites qui nous en paroissent dangereuses pour la Religion, ne nous fesoient une juste peine. Nous ne pouvons ignorer ce qui a donné lieu à ce projet de Procession, une lettre de Monseigneur l'Évêque à Mr, nôtre Abbé, nous l'a appris depuis plus de quinze jours. Ce Prélat luy fait part d'une vision qu'a eüe une fille dont la piété est connue. Cette fille au rapport qu'il en fait, a vû plusieurs fois luy apparôître la Sainte Vierge, qui luy disoit que la contagion ne cesseroit que quand les deux Églises principales de cette ville unies en Procession, y exposeroient leurs saintes Reliques, & dans la maladie dont elle est morte, elle a chargé de la foy de cette vision le Pere Religieux Observantin, qui fidele depositaire en a fait la confidence à son Évêque. Voilà, Monsieur, l'origine de la Procession projetée. Mr. l'Abbé de saint Victor consulté là-dessus, répondit en Prélat sage, & Nous à qui il fit l'honneur de communiquer cette lettre de Mr. de Marseille, nous ne crûmes pas devoir prêter legerement notre foy à une vision, en qui nous ne voyons aucune marque, qui dût nous la rendre respectable, & approuver que l'on agit en consequence, ce qui nous autorise dans ce sentiment & dans cette conduite, c'est que l'Apôtre nous avertit de ne

pas croire à tout esprit, & de ne pas donner dans toute aparence de pieté. Nous favons que la volonté de Dieu manifestée par le ministère des ames saintes avant qu'elle soit executée, les prieres des principaux ministres du Seigneur & les informations prises avec toute l'exactitude possible, doivent en assurer la verité ; que c'est la pratique que l'Église a toujours observée en pareille occasion, & que les annales ne nous fournissent aucun exemple de cette nature qui ne doive nous rendre circonspects & sages. C'est encor qu'il est dangereux pour la Religion de l'affujettir à toutes prétendues communications divines sans qu'elles soient auparavant bien éprouvées ; que les ennemis de l'Église sont attentifs à tourner en ridicule les pieuses pratiques & qu'il est à craindre que ceux, qui sont en assés grand nombre dans cette Ville, ne fassent de la Procession projetée, dont le principe leur sera connu, un sujet de risée & de mépris, si elle n'est pas suivie de l'effet que l'on s'est promis, capable d'affoiblir la foy de plusieurs, & qu'elle ne soit pour eux-mêmes un pretexte de se fortifier dans leur obstination, crainte qui n'est que trop bien fondée, & que l'exemple de ce qui arriva il y a quelques années dans l'Église des Observantins de cette Ville, ne donne que trop sujet d'avoir. Toutes ces raisons Monsieur, doivent nous rendre difficile à accorder nôtre ministère pour un acte de Religion, qui a un principe si suspect, & qui peut avoir des suites si dangereuses. Prévenus que nous sommes de cette vision par la lettre qui nous l'apprend, nous ne pouvons douter que la demande qui doit nous être faite n'en soit une suite ; & comment pourrions-nous penser que des Magistrats

attentifs à arrêter le mal, pussent proposer dans un temps où il est encor si répandu dans la Ville, une Procession qui pourroit donner occasion à l'augmenter ? Nos Registres consultés, nous n'y trouvons pas que leurs Peres ayent mis en usage cet acte de Religion pour appaiser la colere de Dieu, dans les differents temps de Contagion, où elle s'est faite si terriblement sentir ; prévoyant bien qu'il ne pouvoit être mis en usage sans danger pour la personne des Ministres du Seigneur, & pour celle des fidelles, qui difficilement pourroient éviter la communication entre eux si dangereuse, ou l'exhalaison de quelque vapeur contagieuse également funeste, & nous connoissons trop la sagesse des Magistrats de nos jours pour croire qu'ils suivront une autre route que la leur, & s'ils pouvoient s'en éloigner, nous sommes persuadés que vous, Monsieur, qui avez l'autorité, l'interposeriez pour les en détourner. Si nos Registres ne nous fournissent aucun exemple qui autorise cette Procession, des annales fideles nous en raportent un qui merite d'être connu, & qui peut regler nôtre conduite presente. Nous y voyons que St. Theodore Évêque de Marseille dans une pareille calamité, chargé de la foy & de la pieté de son peuple envers les saintes Reliques de cette Église, bien loin de demander qu'on les exposat aux yeux des fidelles par une Procession, vint luy-même dans ce Monastere porter & offrir le dépôt qui luy avoit été confié, & après y avoir passé les jours & les nuits en prieres dans les gemissements, les larmes & les jeunes, le Seigneur s'attendrit sur son peuple, & le delivra de l'affliction. Cet exemple attesté par Grégoire de Tours nous instruit de ce

que nous devons faire. Si le Peuple de cette Ville a aujourd'huy la même foy, & la même pieté envers nos saintes Reliques, nous nous ferons un devoir d'y fatisfaire. Nous les expoferons s'il le faut, un jour marqué devant la porte de nôtre Églife, & fur l'Autel où elles feront placées nous y célébrerons le saint-Sacrifice de la Messe en leur honneur, & pour reclamer leur affiftance auprès de Dieu, & fi ce Dieu de mifericorde fe laiffe toucher à de fi puiffantes interceffions, nous irons par toute la Ville chanter les loüanges, & publier les merveilles de les Saints. Il nous paroît, Monfieur, qu'il y a plus de fageffe dans cette conduite, qui eft plus conforme à la pratique des Saints, & qui met à couvert la Religion. Nous vous la propofons, perfuadés que les lumieres de vôtre pieté vous la feront approuver, & que vôtre prudence la trouvera plus convenable à la conjoncture du temps. À l'égard de celle que l'on voudroit éxiger de nous, nous vous prions de faire attention à toutes les raifons que nous avons crû devoir vous expofer, & d'avoir égard à la jufte peine que nous vous faisons d'une proceffion qui a un principe fi fufpect, & qui peut avoir des fuites fi dangereufes foit pour la Religion, foit pour le progrès du mal. Nous avons l'honneur d'être avec respect &c.

De S. Victor ce 27.
Septembre 1720.

À peine cette Lettre fut envoïée à Mr. le Commandant, que Mr. Estelle un des Échevins vint à faint Victor accompagné

de Mr. le Chevalier Rose, pour les prier de consentir à cette Proceffion. Mrs. de saint Victor luy opoferent d'abord les mêmes raisons qu'ils avoient exposés dans leurs lettres à Mr. de Langeron. Mais comme le Consul ne paroissoit pas s'y rendre, ils crurent devoir luy en opofer de plus sensibles ; ils luy représenterent donc qu'il seroit difficile de regler l'ordre de la Proceffion d'une maniere, qui ne bleffa pas leurs droits & leurs privileges, que les frequentes contestations qu'ils avoient eüs avec le Chapitre de la Major ne leur permettoit guere de se trouver ensemble dans les ceremonies publiques, qu'ils étoient en Proceffion de marcher avec certaines marques de distinction, & d'indépendance ; que le Chapitre de la Major ne souffriroit qu'avec peine, & dont ils ne voudroient pas eux-mêmes se relâcher, & qu'enfin avant de conclure la chose, il falloit convenir de l'ordre, selon lequel se feroit la jonction des deux Églises, tant pour la conservation de leurs droits, que pour éviter le scandale que causeroient de pareilles contestations. Ces nouvelles difficultés firent un peu plus d'impression sur Mr. Estelle, qui proposa d'abord un expedient pour les faire cesser ; ce fut de réunir les deux Églises dans la place, qui est au-devant de l'Hôtel de Ville, où l'on dresseroit deux Autels, & sur chacun desquels chaque Église exposeroit ses Reliques, & où les deux Prélats celebreroient la Messe en même temps ; après quoy les deux Églises se separeroient en portant chacune ses Reliques. Cet expedient convint d'autant plus à Mrs. de saint Victor qu'il leur conservoit leurs droits, & que cet ordre avoit été suivi en plusieurs autres occasions, il ne s'agissoit plus que de le

faire agréer à Mr. de Marseille ; Mr. Estelle se chargea d'avoir son agrément, & sur la parole qu'il leur en donna, ces Messieurs luy promirent aussi de s'y tenir.

Je ne sçay néanmoins par quel événement, la Lettre de Mrs. de S. Victor à Mr. de Langeron ne luy fut renduë que quelques jours après. Il entra pourtant dans leurs raisons, & il les communiqua à Mrs. les Échevins, qui ne faisant pas attention à la datte, regarderent cette Lettre de Mrs. de saint-Victor comme un manque de parole de leur part aux accords qu'ils avoient fait ensemble. Sur cela Mr. Estelle se porte une seconde fois à cet Abaïe pour se plaindre à ces Mrs., & leur marquer son ressentiment de ce prétendu outrage. L'équivoque fut bien-tôt levé par l'inspection de la datte de la Lettre antérieure à sa premiere visite & à l'engagement qu'ils avoient pris. Mrs. de saint-Victor s'étant justifiés auprès de Mr. Estelle luy renouvelerent leur promesse pour cette Ceremonie aux conditions convenuës : mais en même temps ils luy apprirent par une lettre que Mr. de Marseille venoit d'écrire depuis deux jours à leur Abbé, que cet ordre pour la réunion des deux Églises ne luy convenoit point, qu'il ne devoit y avoir à l'Hôtel de Ville qu'un seul Autel, sur lequel on reposeroit les Reliques des deux Églises, & où il celebreroit luy seul la Messe, qu'on y prépareroit un prie Dieu & un fauteuil pour Mr. l'Abbé, & qu'il le salueroit à la fin de la Messe, avant que de bénir le Peuple. Ce nouvel ordre, ne convenoit ny à Mr. l'Abbé, ny à Mrs. de saint-Victor. Celui-là comme Évêque & des plus anciens du Royaume prétendoit d'autres distinctions, & se croyoit en

droit de partager les fonctions de cette ceremonie avec Mr. de Marseille, & ceux-cy independans de Mr. l'Évêque ne crurent pas devoir se soumettre à un acte de jurisdiction, qu'il avoit exercé sur eux, & par lequel il auroit pû s'établir un droit pour l'avenir. Mr. Estelle avoüa qu'il seroit difficile de faire consentir Mr. de Marseille à ce partage, & pressa ces Mrs. de se relacher de leurs prétentions par la vûe du salut public, & par la crainte de l'indignation du peuple, qu'un pareil refus pourroit leur attirer. Ces raisons qui étoient communes aux deux parties, n'ébranlerent pas Mrs. de saint Victor, qui pour marquer de leur part un desir sincere de concourir au bien commun, ouvriront de nouveaux moïens de faire cette réunion.

Ils proposerent d'ériger un seul Autel dans la même place de l'Hôtel de Ville où un seul Prêtre étranger aux deux Églises diroit la Messe, & où chaque Église feroit sa priere une après l'autre ; ou bien que si on en érigeoit deux, ce seroit également deux Prêtres étrangers qui y celebreroient. Ils prièrent Mr. Estelle de proposer ces expediens à Mr. de Marseille, ce qu'il promit de faire, & d'appuyer leurs raisons. Pour s'affurer de la justice de ces propositions, Mrs. de saint-Victor fouïllerent dans leurs anciens Registres, & ils trouverent que cela s'étoit pratiqué de même en d'autres occasions, ils en prirent des extraits qu'ils envoïerent à Mr. l'Évêque & aux Échevins, les priant de vouloir bien s'y conformer ; la Reponse des Échevins à ces Messieurs fut un peu vive, & ils continuent à les menacer de l'indignation du Public sur ce refus. Mrs. de saint-Victor sensibles à un

traitement qu'ils crurent n'avoir pas mérité, & si contraire aux sentimens de paix & d'union qu'ils venoient de marquer, firent une députation de trois de leur corps à Mr. le Commandant, pour luy représenter la triste situation où ils se trouvoient, ou de sacrifier leurs droits & leurs privilèges, ou de s'attirer la haine du public, dont on les menaçoit. Le Commandant entra dans leurs raisons, & leur promit de ménager leurs intérêts & leur honneur en cette affaire.

Les mêmes Deputés furent ensuite à l'Hôtel de Ville voir Mrs. les Échevins, & se plaindre à eux d'une lettre si peu mesurée. Ces Messieurs croïoient avec raison devoir être un peu plus ménagés. Ils avoient déjà donné des preuves bien réelles de leur sensibilité pour les malheurs Publics ; ils distribuoient depuis le commencement de la Contagion du pain, du bouillon, des remèdes & des aumônes considérables aux Pauvres de leur Quartier ; ils avoient ménagés un Autel qui avoit vû sur une grande explanade, où ils celebrent tous les jours la Messe, & d'où le peuple de ce Quartier avoit la consolation de l'entendre, pendant que tous les autres étoient privés de ce bonheur ; ils celebrent régulièrement l'office divin, auquel ils ajoutoient des prières extraordinaires pour ces temps de calamités, ils avoient donné retraite dans l'enclos de leur Abaïe à plusieurs familles de la Ville, Enfin les Deputés après avoir témoigné aux Échevins le chagrin qu'ils avoient de ne pouvoir pas donner à la Ville un secours en argent, comme ils l'avoient fait dans les autres pestes, leur offrirent l'argenterie de leur Église pour les nécessités publiques. Les

Échevins répondirent de la maniere qu'ils le devoient à des offres si obligeantes, & s'étant quittés bons amis, il ne fut plus parlé ny de la ceremonie, ny de la revelation de la Devote.

Toute cette affaire ne pût être traitée si secretement que le bruit ne s'en répandit dans la Ville. Le peuple privé depuis long-temps de la consolation d'affister à des exercices de Religion, & mettant toute sa confiance en ces actes de pieté exterieurs, attendoit avec impatience le plaisir de voir cette nouvelle ceremonie ; il se promettoit de voir la cessation de ses malheurs par cette réunion des deux Églises, qu'il regardoit déjà comme l'heureux présage de celle que Dieu faisoit avec des pecheurs affligés. Nôtre Prélat qui ne cherchoit que les occasions de satisfaire à sa pieté & à celle des fidelles, ne les laissa pas languir long-temps dans cette attente. Il suplea à cette ceremonie par une action de pieté moins éclatante, mais plus propre à porter le peuple à une sincere conversion. Le jour de la Touffains il fit dresser un Autel au milieu du Cours, & le matin il sortit de sa maison pieds nuds, un flambeau à la main, precedé de son Clergé, & alla dans cette espece d'amende honorable jusques à l'endroit où étoit cet Autel. C'est dans cet état que voiant comme autrefois David, & que l'Ange du Seigneur^[28]avoit toujours *sa main étenduë sur la Ville* pour la ravager, & qu'il continuoit de *fraper le peuple*, il disoit comme luy au Seigneur, *c'est moy qui ay peché, c'est moy qui suis le coupable, qu'ont fait ceux-cy, qui ne sont que des Brebis ; que vôtre main, je vous prie, se tourne contre moy.* Arivé à

l'Autel il se revêtit de ses ornemens, & celebra la Messe offrant des holocaustes & des pacifiques ; le peuple qui avoit accouru en foule à ce spectacle fondit en larmes, & lui rendoit les benedictions qu'il en recevoit. Après la Messe l'Évêque fit un discours au peuple, joignant ainsi l'onction des paroles à la force de l'exemple, & le 15. Novembre il se rendit avec le reste de son Clergé à la Paroisse des Accoules, & ayant pris le saint Sacrement, il monta jusques à la cime du Clocher de cette Église, d'où il donna sa bénédiction sur toute la Ville au bruit des Cloches & du Canon que les Galeres tiraient pour avertir toute la Ville de se mettre en priere, pendant que son Évêque conjuroit le Seigneur d'apaiser sa colere par les mêmes prieres que le Pape faisoit faire à Rome, pour nous obtenir la même grace.

Un autre événement arrivé dans ce même temps est la destitution des Chanoines de saint Martin. La disette des Confesseurs étoit plus sensible dans cette Paroisse, parce qu'elle est la plus vaste de toutes. Les Vicaires & les Prêtres que le Chapitre y avoit laissé étant morts ou malades, les Paroissiens furent presque sans aucun secours spirituel ; ce qui obligea Mr. l'Évêque, & les Échevins, à proceder contre les Chanoines qui étoient absens. Mais pour nous mettre mieux au fait de ces procedures, nous devons observer que cette Paroisse aiant été érigée en Collegiale par Paul III. en 1576. Le Chapitre fut composé d'un Prévôt, de six Chanoines, & de deux Vicaires, auxquels on joignit dans la suite deux Beneficiers pour les aider dans leurs fonctions. La bulle d'érection donne toute la superiorité & la

jurisdiction au Prévot, le foin des ames aux Vicaires, & dit que les Chanoines compoferont le Chapitre. Elle affranchit le Prévôt de tout foin des ames, & le reserve entierement aux Vicaires ; ajoûtant néanmoins que les Chanoines feront obligés en Carême, dans les temps de neceffités preffantes, & toutes les fois qu'ils en feront requis, d'entendre les Confelfions, d'adminiftrer les Sacrements, & de pourvoir en tout aux befoins fpirituels des Parroiffiens tant dedans que dehors l'Églife ; ce font là les propres termes de la Bulle fur lesquels on fonde l'obligation de ces Chanoines de deffervir la Cure pendant la Contagion.

Quoyque l'article foit précis, ces Chanoines ne fe crûrent pas obligés à refider en temps de peste, foit parce qu'ils n'en étoient pas requis, foit par ce qu'ils laiffoient dans la Parroiffe un nombre fuffifant de Prêtres pour la fervir, & que leurs Predeceffeurs l'avoient pratiqué de même dans les peftes precedentes ; d'autant mieux qu'ils n'avoient pas été appellés à cette affemblée que Mr. l'Évêque convoqua dans le mois de Juillet de tous les Curés & Superieurs des Communautés Religieufes de la Ville. Ils s'affsemblerent donc le 18. Aouft, & ils firent une deliberation par laquelle ils pourvûrent à l'entretien des Curés, des Beneficiers, des Prêtres qu'ils leur donnerent pour adjoints, d'un Diacre & de quelques Clercs, & leur confierent la regie de la Cure, après quoy ils crurent pouvoir fe retirer en campagne.

Un des Curés cependant étant mort, & la plupart des Prêtres de cette Parroiffe étant malades, Mr. l'Évêque rendit une Ordonnance le 30. Aouft à la requifition de fon

Promoteur du 30. par laquelle il est ordonné à ces Chanoines de se rendre en trois jours dans la Ville pour y servir leurs bénéfices, autrement qu'ils seront déclarés vacants. Ensuite la plupart des Confesseurs venant à manquer dans la Ville, ou par la mort ou par la maladie, il en rendit une générale pour obliger tous les Prêtres & Religieux retirés à la Campagne, de rentrer dans la Ville pour y exercer les fonctions de leur ministère. On prétend que ces deux Ordonnances tiennent lieu, de monitions canoniques contre ces Chanoines. Les Échevins croiant cette Paroisse abandonnée par leur absence, présentèrent requête le 4. Septembre à Mr. l'Évêque pour demander qu'il leur fut enjoint de revenir incessamment servir la Cure, autrement que leurs bénéfices fussent déclarés vacants. Cette Requête communiquée au Promoteur & rechargée le 8. Septembre fut suivie d'une Ordonnance de l'Évêque portant injonction aux Chanoines de Saint Martin, de se rendre en 24. heures dans la Ville, autrement que leurs bénéfices feroient déclarés vacants. Enfin les Échevins présentèrent une seconde Requête le 27. Septembre tendante aux mêmes fins, sur les conclusions du Promoteur, il y eut sentence le 10. Octobre qui déclare les bénéfices vacans, & tout de suite l'Évêque nomma le 12. à leurs bénéfices. Cette Sentence ne fut pourtant signifiée à ces Chanoines que le 18. du même mois.

Ils étoient cependant déjà rentrés dans la Ville, & s'étant rassemblés ils présentèrent le 15 du même mois un acte dit comparant à l'Évêque pour luy signifier leur retour, & aux

Échevins, & par ce même acte ils demanderent à ces derniers une maison & leur entretien, attendu que leurs revenus ne confistent que dans le Cafuel de l'Église, que la contagion avoit fait entierement cesser. Sur cette signification il fut répondu par le premier qu'il avoit déjà nommé aux bénéfices vacans, & par les seconds qu'ils demandoient des choses inutiles. Ce qui obligea les anciens Chanoines à declarer apel de cette sentence. Les nouveaux nommés par Mr. l'Évêque avoient déjà pris possession à la porte de l'Église, mais ils ne pouvoient pas y faire aucune fonction, ils n'en avoient point les clefs, tout étoit entre les mains des anciens, & il n'y avoit pas aparence qu'ils voulussent les leur remettre de gré ; ce qui obligea les nouveaux à faire infraction aux portes de l'Église, à celles de la Sacrificie, & de la Sale capitulaire, & ils s'emparerent ainsi de l'Église, des Ornaments, & des documens du Chapitre. Les anciens Chanoines irrités de cette entreprise, voulurent faire *acceder* un ancien Avocat en absence du Lieutenant pour informer sur cette infraction. Mais Mr. l'Évêque interposa son autorité pour faire arrêter toutes ces procédures. C'est ainsi que les anciens Chanoines furent expulsés de leurs bénéfices & de leur Église, & que les Nouveaux demeurèrent paisibles possesseurs de l'un & de l'autre. Je ne sçay s'ils le feront long-temps, l'évenement du procès nous l'apprendra.

CHAPITRE XX.

Continuation de la Maladie en Novembre. Chambre de Police. Le Peuple reprend ses anciens desordres, & les Medecins leurs premieres opinions.

LE calme qui avoit paru à la fin d'Octobre ne fut pas de durée. Tel est le genie de cette cruelle maladie, après qu'elle a pouffé tout son feu, elle semble tout-à-coup s'amortir, mais elle ne finit pas de même. Trop heureux quand ce n'est pas pour recommencer avec plus de violence, les impressions *font* trop fortes pour qu'elles puissent s'effacer & se détruire sur le champ. Ses progrès dans la declinaison sont encore plus lents, que quand elle commença. En effet après la Touffains on vit reparoître de nouveaux malades en differents Quartiers de la Ville, & sur tout dans celuy de saint Ferreol, qui avoit été le dernier attaqué. Mais si les malades sont nouveaux, la maladie est

toûjours la même, même caractere, mêmes lymptômes, même malignité, mais non pas si generale ; car dès le mois d'Octobre les éruptions étant un peu plus favorables, on voyoit guerir quelques malades ; dans tous les autres une prompte mort rendoit inutiles & les affiduités des Medecins auprès des malades, & les soins de ceux qui les servoient.

La diminution du mal devint pourtant sensible en ce temps-là, car il n'en tomboit pas plus de sept ou huit par semaine, sans y comprendre ceux que l'on portoit dans les Hôpitaux, qui dès lors furent réduits à deux ; celuy des convalescens dechargé par la mortalité de plusieurs, & par la guérison de quelques-uns fut vuide, & le reste des malades transporté dans celuy du Mail. Dans l'Hôpital de la Charité, on avoit reçu en Octobre 512. malades, & en Novembre on n'en reçût que 181. Dans le premier mois il en mourut 275., & dans le second 172. Ce même mois on en sortit 94. Convalescens. Il n'en sortit aucun en Octobre, les malades de ce premier mois ne pouvant être guéris qu'en Novembre, attendu qu'il faut trente ou quarante jours de supuration aux plaïes, qui sont la plus seure guérison de la maladie. Dans l'Hôpital du jeu de Mail on reçeut en Octobre 350. malades de la Ville, & 7. de la Campagne, & en Novembre 225. & 49. du Terroir, en tout 274. Il y eut en Octobre 183. morts de la Ville, & 7. du Terroir, en tout 190, & en Novembre 86. de la Ville & 29. du Terroir, en tout 115. Les Convalescens passoient de l'Hôpital dans le Couvent des Augustins reformés. Ceux de l'Hôpital de la Charité devoient être logez dans la maison des Peres de l'Oratoire, qui s'offrirent

eux mêmes avec leur maison, dès qu'ils apprirent qu'on en avoit formé le projet. Mr. Reboul negociant de cette Ville, qui pendant toute la Contagion a fait la fonction de Commissaire avec autant de zele que de courage, chargé de dresser ce nouvel Hôpital des Convalescents, s'y porta avec tant d'ardeur, que du jour au lendemain il y disposa deux cents lits en état de recevoir les Malades, desquels ces Peres en fournirent cinquante des leurs propres. On considéra pourtant que cette Maison étoit trop engagée dans la Ville, on abandonna ce projet, & on mit les Convalescens dans le Couvent des Observantins, qui est plus près de la charité. Les Forçats continuent d'enterrer les morts, de transporter les malades, de servir dans les Hôpitaux, & de nettoyer les Ruës ; on en reçût encore 142. en Octobre, lesquels joints à ceux qui étoient restés des premiers délivrés, continueront les mêmes exercices pendant tout le reste du temps que durera la Contagion. Le nombre de ces Forçats delivrés pour le service de la Ville depuis le 20. Aoust jusques au 3. Novembre va à 691. ; Elle doit à ces Malheureux une partie de sa délivrance : quelques miserables qu'ils soient, les services qu'ils nous ont rendus n'en sont pas moins importants, & nôtre reconnoissance n'en doit pas être moindre. Adorons icy la providence, qui a voulu nous faire trouver un nouveau sujet d'humiliation dans la necessité, où nous avons été de nous servir si utilement de ce qu'il y a de plus vil & de plus méprisable dans cette Ville, ou pour mieux dire, excitons nôtre reconnoissance envers le Prince, qui a eu la bonté de nous accorder un secours si necessaire,

& envers ceux qui ont executé les ordres avec tant de sagesse & de zele.

Deux choses augmentèrent le nombre de ces nouveaux malades. Le mal étant alors dans sa rigueur à la Campagne, plusieurs de ceux qui avoient leurs Païsans malades, ou leur familles attaquées fuïoient de leurs bastides & venoient se refugier dans la Ville, ou les impressions malignes qu'ils y apportoient se developant, leur faisoient trouver dans le lieu même de leur azile le mal qu'ils vouloient éviter. Mr. le Commandant dont l'attention ne souffroit rien de tout ce qui pouvoit entretenir les malheurs publics donna d'abord de nouveaux ordres pour prévenir les surprises à la faveur de quoy ces gens là entroient dans la Ville ; l'entrée en fut interdite à toute sorte de personne, & on ne l'accordoit qu'à ceux qui produisent des certificats de santé de leur Commissaire, par lesquels il consta que depuis quarante jours, ils n'avoient point eu de malades dans leurs Bastides, & ceux qui venoient journellement dans la Ville, comme les Païsans, qui apportoient des denrées, étoient obligez de faire renouveler leur Certificats de huit en huit jours. De pareils ordres firent bientôt cesser cette fatale communication de la Ville avec la Campagne, & la maladie reprit le cours ordinaire de la declinaison.

L'avidité de recueillir un nouvel heritage fut encore à plusieurs la funeste cause de leur malheur. Après une si grande mortalité ils se trouvoient apelles à la succession d'une famille entiere, à laquelle ils ne tenoient que par quelque degré de parenté fort éloigné. Impatiens de savoir

en quoi confiftoient ces nouvelles richesses, qu'ils ne s'étoient pas promifes, ils entroient dans ces maifons infectées, ils fouilloient dans les hardes des morts, & fouvent ils y trouvoient ce qu'ils ne cherchoient pas. Une impreflion mortelle étoit quelque-fois le prix de leur avidité, & faifoit paffer ce nouvel heritage à d'autres Parents encore plus reculés, qui profitant de leur exemple & de leur malheur, favoient s'en garantir par de plus fages précautions. Ce n'étoient pas toujous les Heritiers legitimes, qui emportoient ces hardes infectées, c'étoient fouvent des gens qui trouvoient dans ce qu'ils voloient, la juſte peine de leur crime. Envain depuis les commencemens du mal Mr. le Gouverneur avoit deffendu ces tranſports de hardes & de meubles d'une maifon à l'autre, une aveugle avarice faifoit méprifer ces fages ordonnances, & les perils de la Contagion. Mr. le Commandant les renouvela dans la fuite, & les fit executer en des temps plus tranquilles avec plus de feverité.

Un autre abus bien fingulier contribua encore à groffir le nombre de nos malades. Le croira-t'on ? Qu'à peine la Contagion fe fut un peu adoucie, le Peuple impatient d'en réparer les défordres, ne penſa plus qu'à repeupler la Ville par de nouveaux Mariages ; femblable à ceux qui arrivés au Port, oublient le danger de la Tempête dont ils viennent d'échaper, chacun cherche à s'étourdir & à noyer dans de nouveaux plaiſirs le ſouvenir de ſes malheurs paſſés. Nos Temples fermés depuis ſi longtems ne furent ouverts alors que pour l'adminiftration de ce Sacrement. Une nouvelle

fureur faifit les perfonnes de l'un & de l'autre fexe, & les portoit à conclure dans 24. heures l'affaire du monde la plus importante, & à la confommer prefque fur le champ. On voïoit des Veufves encore trempées des larmes, que la Bienfeance venoit de leur arracher fur la mort de leur Mari, s'en confoler avec un Nouveau, qui leur étoit enlevé peu de jours après, & pour lequel elles n'avoient pas plus d'égard que pour le premier. Ces Mariages publiés à la porte de nos Églifes, fembloient infpirer la même fureur à tous les autres. Cette paffion fe perpetua, & alla toujourns croiffant dans les autres mois, enforte que nous pouvons affurer que fi le terme ordinaire des accouchemens avoit pû être abregé, nous aurions bientôt vû la Ville auffi peuplée qu'auparavant. Lailfons decider aux Medecins fi cette folle paffion eft une fuite de la maladie, tandis que nous chercherons des raifons plus fenfibles de ces nouveaux Mariages.

Un nombre infini d'Artifans & de Gens de toute forte d'état étoient reftés fans Femme, fans Famille, fans Parens, fans Voifins. Ils ne favoient que devenir : occupez à leur travail ordinaire, ils n'ont pas le temps de fe préparer les moïens de le foûtenir, & de fe procurer leurs befoins. Cette raifon jointe à bien d'autres les met dans la neceffité de fe marier. Plufieurs à qui la mifere & la pauvreté ne permettoient pas auparavant de fonger au Mariage, devenus riches tout-à-coup ou par des gains immenfes qu'ils avoient faits en fervant les malades, en portant les morts des maifons à la Rûë, & dans les Places publiques, & fouvent par des voïes plus courtes & plus aifées, ou enfin par la

mort d'une ou de plusieurs familles, auxquelles ils ne tenoient que par quelque degré de parenté fort éloigné, se virent d'abord en état d'être recherchés. Quantité de filles de tout âge, autant embarrassées de leur état que d'un bien confiderable dont elles viennent d'hériter par la mort de tous leurs Parents, ne croient pas avoir de meilleure ressource que celle d'un Mari, qui les débarasse bien-tôt de l'un & de l'autre, & surtout celles que quelque difformité naturelle rendoit le rebut de leur famille, & qui avant leur mort ne devoient se promettre que le Couvent pour partage. Car c'étoit souvent ces fortes de filles qui avoient survêcû à toute la famille. Des jeunes Gens, que la crainte d'un Pere avoit empêché jusqu'alors de contracter un Mariage peu sortable, affranchis de cette dependance, & devenus leurs maîtres, se hâtoient de satisfaire une aveugle passion qui les possédoit depuis long-temps, & de dissiper un bien, dont ils ne s'attendoient pas de jouir si-tôt. Tels furent les motifs de la plupart de ces mariages, qui firent bien-tôt disparoître du milieu du peuple la tristesse & la consternation, que la terreur du mal y avoit répandues. C'est alors que toutes ces maisons où peu de jours auparavant l'on n'entendoit que pleurs & que gemissemens, ne ressentirent plus désormais que des cris de joye, & que l'on y vît succéder à la plus triste defolation les jeux, les plaisirs, les festins, le diray-je ? les Bals & les Danfes. Étrange aveuglement qui en nous rendant insensibles à tant de malheurs, peut nous en attirer encore de plus grands pour l'avenir !

Tous ces Mariages cependant conclus si à la hâte & confommés de même firent de nouveaux malades. Car tantôt c'étoit un jeune-homme nouvellement débarqué, que des entremeteuses charitables faisoient, pour ainsi-dire, au collet, & en arrachant le consentement au contract. Celui-là surpris autant par l'infection de l'air que par l'agitation de ce nouvel exercice, ne tarδοit guere de contracter aussi la maladie. Tantôt c'étoit une femme ou un homme qui se marioient avec des plaies encore fumantes de peste, qu'ils ne manquoient pas de se communiquer mutuellement. Enfin tantôt c'étoient des gens, dont le mal ne s'étoient purgé par aucune suppuration extérieure, en ceux-là, le venin pestilentiel n'étant ny détruit ny évacué, mais seulement assoupi, reprenoit bien-tôt son action par celle du mariage. Pour prévenir tous ces abus qui ne pouvoient que perpetuer le mal ; il fut convenu entre Mr. l'Évêque & Mr. le Commandant qu'on ne donneroit des lettres de mariage qu'à ceux qui rapporteroient des certificats de santé des Medecins, que le calme de la maladie rendoit presque tous oisifs. En effet ils furent plus occupés deormais de ces visites defagréables des personnes qui devoient se marier, que de celles des malades, lesquels restoient en fort petit nombre vers la fin de Novembre.

Si le peuple n'avoit paru oublier ses malheurs que par la joye des nouveaux mariages, on ne devoit pas craindre qu'une ceremonie honorée par le premier miracle du Sauveur, autorisée par les loix, necessaire à la société irritât de nouveau le Seigneur contre nous, pourveu que tout s'y

pafsât felon les regles de la bienfeance chrétienne : mais ce qui pouvoit nous attirer encore fa colere, ce font les vols, les brigandages, & une infinité d'autres crimes, dont nous n'oferions retracer icy les horreurs, & defquels les mal-faifeurs fe promettoient l'impunité de la part des hommes par les troubles de la Contagion, & du côté du Ciel par la grace qu'il venoit de leur faire en les garantiffant, ou en les fauvant d'un mal, dont ils voyoient périr tant d'autres. Le bras du Seigneur étoit encore levé fur nous, que l'on voyoit parmy le peuple un débordement general, une licence effrenée, une diffolution affreufe. Les uns s'emparent des maifons defertes par la mortalité, les autres forcent celles qui font fermées, ou qui ne font gardées que par des gens hors d'état de faire quelque réfiftance. On entroit dans celles où il ne reftoit que quelque malade languiffant, on enfonçoit les Garderobes, & on enlevoit ce qu'il y avoit de plus précieux, fouvent on pouffoit la fcelerateffe jufques à fe délivrer de la vûë d'un témoin importun, qui n'avoit plus que quelques momens de vie, & ces énormes crimes beaucoup plus fréquens dans le fort du mal, que dans les derniers périodes, étoient fouvent commis par ceux qui fervoient les malades, par les Corbeaux qui alloient enlever les morts, par ceux qui fervoient dans les Hôpitaux, lefquels par les déclarations qu'ils arrachotent des malades, étoient informés de l'état de ces maifons abandonnées, & dont les malades leur remettoient fouvent les clefs. Nous en avons déjà touché quelque chofe ailleurs : cette licence étoit encore plus grande à la Campagne où l'éloignement des Baftides, & la liberté de vaguer dans la nuit favorifoient ces

criminelles expéditions. On doit penser que dans la fuite ces hardes volées dans des maisons infectes dûrent nous donner de nouveaux malades, & pouvoient même entretenir le mal.

Des defordres auffi criants ne pouvoient pas durer sous un Commandant, dont la droiture & la fermeté tenoit toute la Ville en haleine. Comme c'est à la faveur des ténèbres que les scelerats s'enhardissent à commettre leurs crimes, il fit une Ordonnance qui défendoit aux gens inconnus d'aller par la Ville dès que la nuit commenceroit, & aux Personnes connuës après la retraite sonnée à 9. heures, & jusques à cette heure de ne sortir qu'à la lueur d'un flambeau. Il fit fermer les lieux publics, les Cabarets, & ces maisons de débauche si pernicieuses à l'innocence ; les Patrouilles & les Rondes se faisoient régulièrement, on fit des recherches exactes & severes dans la Ville & à la Campagne. Les Prisons furent bien-tôt remplies de ces Malfaiteurs, on decouvrit bien-tôt toutes ces hardes volées & recelées tant à la Ville qu'à la Campagne, on denicha toutes ces femmes qui n'ont d'autre occupation que celle de corrompre la jeunesse, & on sôûtient ce bon ordre par de fréquentes exécutions qui reprimerent la licence, & firent bientôt cesser ces crimes publics si capables d'allumer toujourns davantage le courroux du Ciel.

Ces Criminels étoient jugez par la Chambre de Police. Ce Tribunal où présidoit Mr. le Commandant devenu comme Souverain, & jugeant prévotablement & en dernier ressort pendant la Contagion, étoit composé des quatre Échevins, de trois Procureurs & de quelques Praticiens, & Mr. Pichaty

Avocat de la Communauté y faisoit la fonction de Procureur du Roy. Cette chambre fut établie sur des Lettres patentes obtenues par les Échevins dans les pestes précédentes, de nos Roys Prédecesseurs, de celui, qui est aujourd'huy le tendre objet de nos vœux & de nos plus douces espérances. Il ne paroît pourtant pas qu'il ait eu la même intention, puisque par la déclaration du 27. Octobre dernier concernant les procès criminels qu'il s'agira d'instruire dans les Villes & Lieux infectés du mal contagieux, il ordonne 1°. que dans les cas ordinaires, qui se jugent à la charge de l'appel, les procès criminels qu'il s'agira d'instruire dans les Villes & Lieux infectez du mal contagieux, ou qui en sont ou seront suspects seront instruits & jugés par les Juges ordinaires, s'il y en a de résidents auxdits Lieux, ou en leur absence par les Consuls avec des Avocats ou gradués au nombre de trois au moins 2°. Les Sentences par eux rendues qui ne contiendront point de condamnation à des peines corporelles, ou infamantes, & qui n'imposeront que des peines pecuniaires jusqu'à cent livres & au dessous, seront exécutées par provision nonobstant oppositions, ou appellations quelconques & sans y préjudicier. 3°. Et à l'égard des Sentences, qui porteront peines de mort. Torture, Galeres, ou autres peines corporelles ou infamantes, même des peines pecuniaires excédentes la Somme de cent livres, il sera surcis à l'exécution desdites Sentences, jusqu'à ce qu'autrement en ait été ordonné par nôtre dit Parlement de Provence, à l'effet de quoy les procès sur lesquels lesdites Sentences auront été rendues seront employées au Greffe de nôtre dite Cour après avoir été

trempés dans le vinaigre, &c. 4°. Lefdits procès feront distribués aux Confeillers de nôtre ditte Cour, pour en être par eux le raport fait dans les Chambres où lefdits procès devront être jugés, après lequel raport il fera ordonné que lefdits Accusés feront de nouveau ouïs, & interrogés par-devant les Juges, dont est apel, sur les faits resultants du procès, dont l'extrait fera joint à l'expédition de l'Arrêt, qui ordonnera ce dernier interrogatoire, & qui sera envoié auxdits Juges, sur le veu duquel interrogatoire, il sera procédé au jugement du procès, ainsi que nôtre ditte Cour l'auroit pû faire, si l'accusé avoit pû être entendu sur la selette, ou derriere le Bureau suivant l'usage ordinaire, &c.

Cette Déclaration enregistrée au Parlement le 18. Novembre fut envoïée par les gens du Roy dans tout le ressort. Mr. Peliffier Avocat du Roy en ce Siege l'ayant reçûë, la fit publier & afficher, il la fit signifier aux Échevins qui ne crûrent pas qu'elle regardât les Villes où il y avoit des Commandants comme à Marseille, d'autant mieux que tous les Officiers de justice se trouvoient absens, sur cette signification. Mr. de Langeron aiant fait mettre un Corps de garde au Palais, la chambre de Police continua d'administrer la justice pendant la contagion, & de juger les Criminels ; elle fit diverses condamnations à Mort, aux Galeres, & à d'autres peines, dont l'execution ne contribua pas peu à réprimer ce débordement general de toute sorte de crimes, & à contenir les malfaiteurs. Toutes les affaires civiles furent aussi portées à ce Tribunal, devant lequel on voïoit plaider de jeunes Étudiants en droit, qui par ces fruits

précoces ont fait voir ce que l'on doit attendre de leur maturité. Cette Chambre se trouva d'abord accablée d'une infinité d'affaires que les malheurs du temps faisoient naître, & surtout par ces bizarres successions, à quoy tant de morts *ab intestat*, & celle de tant de familles entières donnoient lieu. On établit aussi un Commissaire pour les inventaires qui ne manquoit pas de besogne dans ce triste tems, & un Trésorier pour recevoir les depôts, c'est-à-dire, l'argent que l'on trouvoit dans les maisons abandonnées & dans celles où il ne se presentoit point d'héritier certain ; car on en trouvoit beaucoup d'argent chès les petites gens ; ce qui nous fait voir qu'ils avoient au moins de quoy se garantir de cette extrême misere, à laquelle on voudroit attribuer aujourd'huy la maladie presente.

Si le Peuple oublia bien-tôt les malheurs passés, les Medecins de Montpellier perdirent aussi bien tôt le souvenir du danger qu'ils avoient couru. Les premiers se replongerent dans leurs anciens defordres, dès que la contagion calma, les seconds reprirent leur premiere erreur, dès que le danger parut diminué, ils étoient venus à Marseille dans le mois d'Aoust prévenus de cette opinion d'École qu'il n'y a point de maladie contagieuse, & que celle-cy n'étant qu'une fièvre maligne ordinaire n'avoit d'autre contagion, que celle de la terreur qu'elle inspiroit. Fortifiez dans leur sentiment par celui d'un Savant Medecin, auquel ils ne tiennent pas moins par les sentimens d'estime qui luy sont dûs, que par les liaisons du sang & de l'amitié, ils furent pourtant ébranlés à la premiere vûe de

nos malades. Ils commencerent à chanceler, & n'osant pas déclarer dans leur raport à S. A. R. que c'étoit la peste, ils attribuent pourtant la propagation du mal au peu de *précaution* (disent-ils) *qu'on a prise jusqu'icy de separer les infectez de ceux qui ne le sont pas.* Précaution inutile si la maladie n'étoit pas contagieuse. Ils la croïoient donc alors cette contagion. Ce fut bien pis quand ils revinrent à Marseille y traiter les malades, car dans ce premier voyage ils n'a voient fait que les visiter sans en traiter aucun ; frappés de l'état de tant de malades, des accidens de la maladie, de la resistance à tous leurs remedes, du grand nombre de morts, de celle même de leurs domestiques, & des Chirurgiens ; qui étoient venus avec eux, ils avoüerent hautement la contagion, & firent même voir qu'ils la craignoient ; non qu'ils n'ayent toujours bien païé de leurs personnes, car ils ont toujours approché les malades avec beaucoup de fermeté & de courage, & nous leur devons la justice de le publier ; mais ils nous laissoient entrevoir qu'ils n'étoient pas tout-à-fait sans crainte pour la contagion, tant par leurs discours que par certaines reserves, & par des précautions qu'ils prenoient en particulier. Vers la fin du mois d'Octobre & en Novembre que le danger de la contagion fut presque passé, se voiant heureusement rechapés, ils commencerent à chanceler dans leurs sentimens, & enhardis d'un jour à l'autre par la diminution du mal & par celle du péril, ils commencerent à nier hautement la contagion, & d'insulter en quelque maniere à la timidité de ceux, qui la craignoient. Oubliant alors qu'ils avoient été eux-mêmes de ce nombre. On en verra bien-tôt

les preuves quand nous rapporterons les ouvrages qu'ils ont publié sur la maladie.

Il n'en fut pas de même des Medecins de Marfeille, dont quelques-uns prévenus comme les autres de la même opinion contre les maladies contagieuses, & également pleins d'estime pour son Auteur, s'étourdissoient sur la vûë du péril à la faveur de ce préjugé, que la verité des faits contraires leur fit bien-tôt abandonner ; ceux qui étoient les plus affermis dans ce sentiment furent les premiers frappés de mort, ou de maladie. Neantmoins en changeant d'opinion, ils ne changerent pas de conduite, & convaincus de la contagion, ils visiterent les malades avec la même liberté & le même courage qu'ils avoient montré, avant qu'ils se fussent détrompés de leur erreur, qu'ils n'eurent pas honte d'avoüer, mais qu'ils se garderent bien de reprendre quand le danger fut passé : Rien ne leur paroissant plus injuste & plus contraire au bien public que d'entretenir les peuples dans une fausse securité contre une maladie, dont les suites sont si funestes, ne pouffons pas plus loin nos réflexions sur une matiere qui va bien-tôt revenir.

Le Public attendoit cependant des uns & des autres qu'occupés d'une seule maladie, ils se réuniroient pour convenir entre eux de la maniere de la traiter. Qui le croira ? Que douze Medecins aient été rassemblés près de dix mois dans une Ville pour le traitement d'une seule maladie, sans avoir jamais daigné se réunir & conferer ensemble pour trouver, si non la veritable cause du mal, au moins un remede efficace, ou pour fixer la veritable methode de le

traiter. On les voïoit au contraire se partager en diverses bandes & former pour ainsi-dire, différentes sectes ; Le public fut d'autant plus scandalisé de cette division, qu'il avoit vû au commencement du mal les Medecins de la Ville s'affsembler tous les foirs aux Capucins avec leurs Chirurgiens pour se communiquer leurs observations. Ils ont même tenté dans la suite de faire cette réunion avec les Étrangers, qui l'ont toujours refusée ; Ceux mêmes qui auroient dû la menager l'ont toujours rejetée, gardant en cela une conduite bien contraire aux avis & aux ordres du celebre Medecin pour lequel ils ont marqué tant de deference, & qu'ils déclarent dans leur Livre avoit choisi pour guide.

CHAPITRE XXI.

Quatrième & dernier periode de la Peste. Medecins envoïés dans le Terroir.

Nous voicy arrivés au dernier periode de la maladie, & à la fin de nos malheurs. La Ville a bien déjà repris un aspect plus agréable ; on commence à voir du monde dans les Ruës, les aproches de l'hyver en font revenir quelques-uns de la Campagne, la necessité des affaires rapelle les autres ; mais cependant la mortalité a laissé un vuide affreux dans la Ville ; ce n'est pas tant la crainte du mal qui empêche le monde de sortir que la solitude de nos Ruës & des places publiques. Car dans ce dernier periode qui comprend le mois de Decembre & de Janvier de la nouvelle Année, à peine tomboit-il cinq ou six malades par Semaine. La consternation cependant où nous ont laissé tant de calamités, est encore bien grande, & personne ne se réjoût encore que ceux à qui une folle passion pour le mariage, a fait oublier les maux qu'ils viennent d'essuyer, & le danger dont ils sont réchapés.

Les Hôpitaux commencent aussi d'être un peu au large, & on commence même d'en diminuer le nombre. Dès la fin de Novembre on avoit détruit ceux des Convalescens & de Rive-neufve, & on avoit transporté le reste des malades, qui s'y trouvoient dans celui du Mail. Il n'a pas été possible d'avoir un état de cet Hôpital des Convalescens, nous avons déjà dit qu'il a toujours été dans une confusion, qui n'a pas permis d'en savoir aucun détail : celui de Rive-neufve n'étant que pour ce quartier, n'étoit pas d'une consideration

à meriter qu'on en donne l'état, n'y aiant gueres eu au delà de cent malades. Il ne resta donc plus que deux Hôpitaux celuy du Mail, & la Charité. Dans celuy-cy on reçeut en Decembre 153. malades, on en perdit 85. & il en fortit 86. Convalescens : enforte qu'il n'y resta plus que 225. malades. Dans celuy du Mail il entra ce même mois 40. malades de la Ville & 63. du Terroir en tout 103. & il en mourut 58. de la Ville, & 37. du Terroir en tout 95. par où l'on voit que la maladie avoit fort diminué dans la Ville, mais qu'elle continuoit dans le Terroir.

Le calme de la maladie excita encore plus l'ardeur du Peuple pour entendre la Messe. Le déreglement dont nous avons parlé, n'étoit pas si general qu'il n'y eut encore des ames fidelles, qui ne se laissoient point entrainer au Torrent de la corruption ; & qui touchés de leur malheur, & de celuy des autres, ne pensoient qu'à fléchir la colere du ciel par une sincere conversion & par de ferventes prieres ; qui enfin persuadées que la Messe est la plus efficace de toutes, marquoient un grand empressement d'affister à ce saint Sacrifice. Mr. l'Évêque ne crût pas devoir differer davantage de contenter la devotion des fidelles. Tout l'invitoit à s'y rendre, son zele pour la gloire de Dieu, & le salut des ames, les empressemens du Peuple, le calme de la maladie, la liberté & la sureté de la communication, à laquelle les Habitans commençoient de s'accoûtumer. Pressé par ces puissants motifs, il fit une Ordonnance le 6. Decembre par laquelle il regla que l'on dresserait un Autel à la porte des Églises, où l'on diroit tous les jours une Méfié

par tout à la même heure qu'il affigna ; afin que par-là, le Peuple étant plus dispersé, la communication fut moins dangereuse. On disoit les autres Messes dans l'intérieur des Églises portes fermées, & pour donner la consolation de l'entendre à ceux, que la crainte du mal retenoit encore dans leurs maisons : on avoit soin de les avertir par un signal de cloche, qui marquoit les différentes parties de la Messe. On ne fauroit pousser plus loin l'attention pour contenter la piété des fidèles. Une semblable Ordonnance fut renduë le 13. du même mois pour les Églises de la Campagne, où il y avoit encore bien du monde, & cet ordre a été continué tous les mois suivans.

Lorsque la Ville commençoit à être tranquille, la Campagne étoit encore dans le trouble ; les Medecins de Marseille, qui ont toujours eû fort à cœur le salut de leurs Compatriotes, se trouvant oisifs comme tous les autres par le grand nombre de Medecins, & par le peu de malades qu'il y avoit dans la Ville, & voyant ceux de la Campagne denués de tout secours, présenterent un Mémoire dans lequel ils propofoient les moïens de les secourir, s'offrant eux-mêmes pour cela. Un projet si conforme aux intentions d'un Commandant, qui travailloit avec tant de succès à prévenir tout ce qui pouvoit entretenir le mal, ne pouvoit pas manquer d'en être bien receu ; il en ordonna l'exécution ; & pour cela on divisa tout ce Terroir en quatre parties, à chacune desquelles on destina un Medecin, un Chirurgien & un Garçon, & les Medecins de la Ville furent chargés de cet employ. Ils partoient tous les matins, & revenoient le soir

coucher à la Ville ; ils portoient avec eux les remedes necessaires qu'ils distribuoiēt eux-mêmes aux malades ; comme le Terroir de Marfeille est vaste, ils alloient à Cheval chacun dans son Département accompagné de son Chirurgien & du Garçon, qu'il envoioit quelque-fois d'un côté d'autre, suivant les besoins des malades. Ils commencerent ce pénible exercice vers la mi-Decembre, & le continuerent tous les mois suivans jusques à la fin du mal. Les Capitaines des quartiers du Terroir recevoient des Commiffaires, les rôles des malades de leur Département, les remettoient tous les jours aux Medecins, qui sur ces rôles alloient visiter les malades dans les Baftides & par-tout où ils étoient appellés ; car l'ordre n'étoit pas moins exact à la Campagne que dans la Ville, & le Commandant y avoit si bien réglé toutes choses, que ce Peuple dispersé dans une vaste Campagne gardoit la même police, que s'il avoit été rassemblé dans une même enceinte.

Les Medecins trouverent dans ces Baftides les mêmes défolations qu'ils avoient déjà vûes dans la Ville ; c'est là qu'ils virent : tout ce que la misere, la frayeur, & l'abandonnement ont de plus triste & de plus rebutant ; ils trouvoient la plupart de ces malades rélegués dans des Étables, dans les Greniers à foin, & dans les endroits les plus sales ; Plusieurs couchés sur la dure, d'autres abandonnés dans des grottes & dans des lieux écartés hors de la portée de tout secours. Tantôt c'étoit toute une famille languissante du même mal sans pouvoir se secourir l'un l'autre ; Tantôt c'étoit un Pere qui avoit secouru sa femme &

les enfans, & avoit rendu à tous le dernier devoir, & qui se voyoit luy-même privé de l'un & de l'autre, ou bien une Mere autant accablée de l'affliction de se voir seule, que de la violence de son mal ; Tantôt enfin c'étoit des petits enfans, restes infortunés d'une nombreuse famille entierement éteinte, qui ne leur a laissé pour tout héritage que la cruelle maladie, qui l'a faite périr ; Mais ne réveillons plus ces tristes idées, laissons les imaginer par tout ce que nous en avons dit cy-dessus. Nous remarquerons seulement qu'il falloit que ces Medecins fussent animés d'un zele bien vif & bien charitable, pour courir ainsi la campagne dans la saison de l'année la plus rigoureuse, exposés à toutes les injures de l'air, à la vûë des plus affreuses miseres, aux travaux les plus rudes & les moins agréables. La Terreur étoit si grande dans ces Bastides, qu'on ne leur donnoit aucune retraite, on n'osoit pas seulement les approcher, ils étoient obligés de porter avec eux de l'avoine pour leur Chevaux, & de quoy faire leur halte, obligés de la faire en rase campagne ; heureux quand on leur ouvroit une Écurie pour retraître. Ce sont pourtant là ces Medecins contre lesquels on a formé de si indignes soupçons, & qu'on a osé accuser d'inaction.

Comme on fait par tradition que dans le Levant la peste finit ordinairement au solstice d'Été, c'est-à-dire, vers la saint Jean, on s'attendoit que celle-cy, qui avoit commencé en ce temps-là finiroit aussi au solstice d'hyver, c'est-à-dise vers la Noël ; D'autant mieux que l'on voit souvent les constitutions des maladies épidémiques ou populaires suivre

les revolutions des saisons, qui vont ordinairement d'un équinoxe ou d'un solstice à l'autre. La nôtre a suivi à peu près le même cours. Nous pouvons assurer qu'il n'a paru que très peu de malades dans le reste de ce période, qui a duré jusques à la fin de Janvier. Cependant on ne peut pas dire qu'il ait fini tout-à-fait au solstice d'hyver, puisqu'après ce temps-là il tomba encore quelques nouveaux malades, & qu'il y en avoit encore beaucoup à la campagne. On passa les fêtes de la Noël sans pouvoir les solemniser par les exercices de Religion ordinaires ; Il fallut se contenter d'entendre une Messe basse, que l'on continuoit de dire à la porte des Églises. Mr. l'Évêque n'oubloit pas de réveiller de temps en temps la piété des fidèles par tous les actes de Religion, que la conjuncture du temps luy permettoit. Le dernier jour de l'année il fit une procession au tour des Ramparts portant le saint Sacrement, & précédé du reste de son Clergé, que le mal avoit épargné ; Il donnoit la benediction aux portes de la Ville, & dans les endroits où étoient les fosses pour attirer la misericorde du Seigneur sur nous, & sur ces infortunés Defuncts, que cette calamité avoit privé de la sepulture Ecclesiastique. Le Peuple édifié de la piété de son Pasteur témoignoit beaucoup d'empressement à le suivre dans cette procession, & ce ne fut qu'avec peine qu'on le retint par des Soldats, qui suivoient la procession avec une modestie tout-à-fait édifiante.

Enfin la nouvelle année 1721^[29]. commença sans faire cesser la consternation publique, on ne vit point les Amis & les Parents se renouveler par des visites réciproques, les

marques d'amitié & de tendresse, qu'ils avoient accoutumé de se donner le premier jour de l'an, & toute cette cérémonie d'amitié se reduisit à le souhaiter en Ruë, à mesure que l'on se rencontroit, une année plus heureuse que la précédente. Il sembloit même que l'on pouvoit se le promettre ; Car il n'y avoit presque plus de malades dans la Ville : ce qui paroitra encore mieux par l'état des Hôpitaux, qui diminueoit considérablement d'un mois à l'autre. En effet dans celui de la charité on ne recut en tout Janvier que 113. malades, il en mourut 53. & il en sortit 115. Convalescents. Dans l'Hôpital du Mail on recut en Janvier 41. malades de la Ville, & 165. du Terroir, en tout 206. Il en mourut en ce même mois des premiers 17. & des seconds 73. en tout 90. Car dès ce temps-là on commençoit à faire transporter dans l'Hôpital du Mail tous les malades de la campagne, où le mal faisoit encore bien du ravage : ce qui n'étoit pas d'un petit embarras, & pour les Commissaires du Terroir, & pour ceux qui commandent dans la Ville, où le mal diminueoit à vûë d'œil. Car on ne voit plus tomber les malades que de loin en loin, encore ce ne sont que de petites gens, que la pauvreté ou l'avarice porte à se servir des hardes infectées, ou qui par imprudence entrent dans des maisons encore suspectes.

On commençoit donc à se rassurer, lorsqu'un nouveau malade qui tomba le 15. Janvier, & en qui on ne pouvoit soupçonner rien de semblable troubla toute la Ville ; Ce fut la femme d'un Medecin, qui étoit un des quatres destinés à visiter les malades de la Campagne, & ce qui effraïa

davantage ce fut la mort prompte de cette femme en 24. heures, & la chute de son fils le même jour, qui étoit l'unique qui luy restoit. Tout le monde fut touché du malheur de ce Medecin, qui avoit déjà effuyé luy-même diverses atteintes du mal, & perdu le reste de sa famille dans le mois de Septembre. À tous ces chagrins, on ajoûta encore celui de l'enfermer en Quarantaine dans sa maison après la mort de sa femme, & de l'y laisser pendant 40. jours en proie à sa douleur, & à tous les objets qui la renouvelloient. On crût aparemment sa communication plus dangereuse quand il traitoit son fils malade chès luy, que quand il visitoit 30. ou 40. malades par jour à la Ville ou à la Campagne ; Plus dangereuse encore que celle des autres Medecins & Chirurgiens, de ceux-même des Hôpitaux, qui étoient libres dans la Ville : ou bien peut-être voulut-on qu'il donna luy-même l'exemple de cette severe police, qu'il avoit inspiré aux Magistrats dès le commencement de la contagion, & qui avoit été si peu suivie jusq' alors. Un homme cependant qui avoit si bien servi sa Patrie, sembloit meriter d'autres égards. Cette maladie n'eut pourtant d'autre suite, & on ne vît presque plus de malades de consideration dans la Ville. Ce dernier periode finit fort tranquillement. Le calme dont on avoit jouï pendant ces deux derniers mois, avoit donné le temps aux Medecins de faire imprimer leurs Ouvrages, & aux Magistrats de travailler à la desinfection des maisons & des Églises ; Nous allons rendre compte de l'un & de l'autre.

CHAPITRE XXII.

Divers Ouvrages imprimés sur la peste.

LA maladie diminuant tous les jours de plus en plus dans ce dernier periode, & les temps devenans toujours plus sereins & plus tranquilles, donnerent lieu à toute sorte de perfonnes d'exercer leur talent d'écrire. Le champ étoit vaste, & la matiere feconde. Les troubles & les défordres de la contagion, des défolations extrêmes, une mortalité générale, des événemens finguliers étoient un fujet bien digne d'un Historien. Une maladie auffi extraordinaire ne pouvoit qu'exciter la curiosité des Medecins : l'un & l'autre furniffoient aux Poëtes des grandes idées, & de quoy faire briller leur talent. On vit d'abord la Ville inondée

de ces trois fortes d'écrits, qui ne servirent pas moins à divertir le public qu'à l'amuser. Nous avons crû devoir rendre compte de tous ces differents ouvrages ; & ce chapitre fera pour ainsi-dire, l'histoire litteraire de nôtre peste, dans lequel nous nous contenterons de rapporter en historien fidelle le jugement du Public sur tous ces ouvrages, sans y rien mettre du nôtre que quelques reflexions répanduës çà & là.

Ou vit d'abord paroître diverses relations fort courtes & fort succintes, qui n'étoient proprement que des lettres écrites à des amis, dans lesquelles on se contentoit de décrire le desordre de nos Ruës & de nos places publiques, comme l'objet le plus touchant & le plus extraordinaire. À ces petites relations succeda un *discours sur ce qui s'est passé de plus considerable à Marseille pendant la Contagion*. Je ne sçay si ce discours a été prononcé quelque part, mais je say bien qu'il meritoit de l'être. Les malheurs de la Contagion y sont décrits d'une maniere bien touchante, & bien vive ; Les fréquents passages de l'Écriture, & les sentimens de pieté dont il est rempli, nous font croire que c'est quelque Ecclesiastique, qui en est l'Autheur. En quoy il est plus reprehensible d'avoir reproché leur fuite à nos Curés, tandis qu'ils ont tous faits publiquement leurs fonctions, & que la plupart sont morts dans le glorieux exercice de leur ministere. Ce sont des faits qu'il n'est pas permis d'ignorer à ceux qui écrivent de semblables histoires. La Relation la plus étenduë est celle de Mr. Pichaty Avocat de la communauté intitulé, *Journal abrégé de ce qui s'est passé*

en la Ville de Marfeille pendant la Pefte tiré du Memorial de la Chambre du Confeil de l'Hôtel de Ville. Une Relation fondée fur une femblable piece ne peut être que très fidelle ; c'est peut-être pour l'être trop qu'elle fut fuprimée, & les exemplaires enlevés dès qu'elle parut. Ce fruit de fix mois de travail quoyque très legitime, puisqu'il étoit né le 10. Decembre dans la maifon paternelle^[30] fut pourtant étouffé dans la naiffance, fans qu'on en fache la raifon. Ce que l'on en fait de certain, c'est que ceux pour la gloire defquels il avoit été fait, en furent les plus mécontents. On trouve mauvais que le Confeil de la Communauté révele des chofes qu'on a intereft de tenir fecrettes. L'un fe plaint qu'il paffe legerement fur fes exploits ; L'autre n'aime pas à s'y voir de niveau avec ceux, à qui il fe croié fuperieur ; Celuy-cy trouve à dire qu'on releve en luy des petiteffes, tandis qu'il peut fournir la matiere d'un éloge le plus magnifique ; & tous fe recrient qu'il mette le gouvernail de la Ville en d'autres mains, que celles qui doivent naturellement le tenir. Enfin quoyque l'Autheur y répande par tout les loüanges à pleines mains, il a eu le malheur de ne contenter perfonne. Le Public de fon côté auroit fouhaité n'y pas voir certains faits deguifés, d'autres alterés, & d'autres paffés fous filence. Cet Ouvrage eft pourtant affes exact, les traits y font vifs, les tours variés, nos malheurs y font décrits avec une éloquence faftueufe, & la maladie *faisant rafle de tout* y eft peinte au naturel^[31]. Le malheureux fuccès de cette relation coûta la vie à toutes les autres, & fut caufe qu'elles ne virent pas le jour ; chacun craignit le même fort pour la fiene, &

tous ces Auteurs aimoient mieux les supprimer, que de renoncer au droit de dire la verité.

Il n'en fût pas de même de nos Poètes ; plus hardis que les Historiens, ils donnerent un libre effort à leur esprit, & userent de toute la liberté de la Poësie. On vit paroître diverses odes sur la Peste : toutes marquent quelque talent dans leurs Auteurs, mais aucune ne remplit parfaitement un sujet si vaste, si intéressant, & qui fournit de si belles idées, La sincérité se fait distinguer dans les unes, la pieté dans les autres, & en toutes c'est toujours le triste spectacle des mourants & des morts. Quelques-unes étoient accompagnées d'une Paraphrase sur le *miserere*, & d'autres prieres en vers si nécessaires dans la conjoncture. Enfin les Provençaux aimant à rimer, chacun tâchoit de charmer l'ennuy de la retraite par ces sortes d'amusemens. De jeunes gens que la cessation des divertissemens publics mettoient dans la nécessité de chercher des plaisirs innocens, voulurent s'en procurer un par l'impression d'une Épître en vers, qu'avoit fait un jeune Capucin pour faire épreuve de son talent. Le bon Religieux ne se méfiant pas du dessein de cette Jeunesse badine, leur lacha ces vers qu'ils firent imprimer avec ce titre, qui marque assés le caractere de la piece, *fruit precoce, ou operation admirable de l'esprit original du seraphique Pere Frere Corneille qui n'a encore que vingt-deux ans*. Cependant la qualité de l'Auteur, & le sujet de son Épître sembloient meriter un peu plus de ménagement. Le dernier Ouvrage de Poësie, qui parut, fut une Épître à Damon qui contenoit le recit de nos malheurs

precedée d'une Épître dedicatoire à Mr. de Marseille, & suivie d'une Paraphrase en vers sur le *Miserere* ; cette piece est pleine des sentimens de cette pieté sincere qui réluit en la personne de son Auteur : on voit qu'il a de l'esprit, mais non pas du talent pour la Poësie.

Les Medecins sont ceux qui ont fait le plus gémir la presse & les Imprimeurs, car leurs Ouvrages ont eû le moins de débite. Un Medecin de cette Ville ayant envoié un mémoire à un de ses amis à Lion, qui luy avoit demandé quelques éclaircissemens sur la maladie, on crût qu'il pouvoit être de quelque utilité. Un fameux Medecin de Lion le fit imprimer tout informe, qu'il étoit avec un avertissement à la tête, qui ternit un peu le memoire du Medecin de Marseille. Celuy-cy se ressent de la negligence qui regne ordinairement dans les lettres particulieres ; celuy-là au contraire est un ouvrage travaillé & fort poly, dans lequel le sistême des vers pestilentiels est mit dans tout son jour, & soutenu dans toutes les parties d'une maniere capable de luy donner toute la vraye-semblance, que peut recevoir la plus ingenieuse fiction. Le Medecin de Marseille retoucha dans la suite ses observations. Il ne les fit pas imprimer, mais il les fit passer entre les mains de Mrs. Chicoyneau & Verny pour leur inspirer le dessein de se réunir tous ensemble dans un pareil Ouvrage, en faveur des autres Villes de la Province qui commençoit d'être affligées du même malheur, ces Medecins bien loin d'entrer dans ses vûës, crurent qu'il vouloit faire imprimer ses observations, & prendre avantage sur eux ; à quoy certainement il ne pensoit pas. Pour le

prévenir il se hâterent de composer leur ouvrage sous le titre de *Relation succinte touchant les accidents de la Peste de Marseille, son prognostic & sa curation*. Il fut d'abord suivi d'une Lettre latine en réponse à Mr. de Fornés Medecin de Barcelonne envoié par le Viceroy de Catalogne à Montpellier, pour s'informer de la maladie de Marseille. Dans la suite ils firent réimprimer leur relation, & ils y joignirent des observations faites sur les malades & sur les ouvertures des cadavres, & des reflexions sur les unes & les autres.

Cet ouvrage excita d'abord les plaintes & les murmures de tous les Médecins & Chirurgiens Étrangers, de ceux de la Ville & de tout le Public. Les Premiers furent indignés de voir Mrs. Chicoyneau & Verny se separer d'eux, & se mettre à part avec Mr. Soulier Chirurgien, & surtout ceux à qui la qualité de Professeur sembloit donner plus de droit d'y être unis. Les Chirurgiens étrangers, qui avoient travaillé avec eux, & qui se croyoient dans le même rang que Mr. Soulier, ne virent cette distinction qu'avec peine, & surtout M. Nelatton, qui par sa fermeté & son application superieures à celle des autres, meritoit bien d'y avoir place. Les Medecins de la Ville furent moins surpris de cette reserve, à laquelle ces Messieurs leur avoient donné lieu de s'attendre par leurs manieres ; mais ils ne pûrent voir de sang froid qu'ils osassent leur reprocher publiquement leur désertion & leur inaction^[32], tandis que dans leur premier voïage à Marseille ils les ont trouvés tous en exercice, qu'ils les ont conduit eux mêmes chès les differents malades, & que dans le

second ils les ont trouvés la plupart morts ou malades. Est-ce par l'inaction que l'on gagne l'un ou l'autre ? D'ailleurs tous ceux qui en ont été garantis ont travaillé pendant toute la contagion dans la Ville, dans les Hôpitaux & à la Campagne. Enfin les uns les autres ne trouvent rien moins dans cet Ouvrage que cette sincérité qu'on y fait sonner si haut par tout. Premièrement^[33] ils disent que leurs observations sont conformes à celles de leurs collègues, qui ont travaillé de concert avec eux ; tandis qu'il est de notoriété publique qu'ils ont toujours restés unis tous trois sans se communiquer ny conférer avec qui que ce soit des autres Medecins & Chirurgiens ; que bien loin que leurs observations aient été conformes à celles des autres, elles leur sont tout-à-fait contraires ; puisqu'aucun d'eux n'a approuvés les cinq classes des malades, & encore moins la troisième composée de la première & de la seconde, qui à ce qu'on dit, n'a jamais existé que dans leur livre ; & qu'enfin de tous ceux qui ont traité les malades, aucun n'a éprouvé un succès favorable des purgatifs donnés après l'émétique dans le cours de la maladie, & encore moins des ptisanes laxatives avec le séné. 2^o^[34]. Ils disent encore qu'ils se sont conformés aux intentions de l'Illustre Mr. Chirac premier Medecin de S. A. R. On fait pourtant que par toutes les Lettres il leur recommandoit de s'unir, & de conférer avec les autres Médecins, & qu'ils n'ont jamais daigné le faire. 3^o^[35]. Ils avancent hardiment qu'ils *ont cru devoir rejeter la methode d'extirper ces tumeurs* (les Bubons) *qui étoit en usage avant qu'ils entraffent dans cette Ville.* Quoy que ce

foit un fait public & constant, que cette méthode étoit inconnue en cette Ville avant leur arrivée, & qu'ils font les seuls Medecins qui l'ont faite pratiquer ; parce qu'ils étoient seuls dans cette opinion que tout le venin se cantonnoit dans la glande, & qu'en l'extirpant on emportoit par là tout le venin. Enfin on a remarqué que les observations qu'ils donnent pour singulieres ne font rien moins que cela, & qu'elles roulent sur des cas, qui ont été très communs & très familiers dans cette maladie. Nous passons tous les autres sujets de plainte des Médecins contre ce Livre. Il ne nous convient point d'entrer dans leur querelle ; à eux le débat. Ne verrons-nous jamais les Médecins d'accord entre eux, & ferons-nous toujours obligés de confier nôtre vie à des gens, qui ne s'accordent le plus souvent que pour trouver les moïens de la détruire ?

Le Public ne fut pas plus satisfait de l'ouvrage de Mrs. Chicoyneau & Verny que les Medecins, Quoiqu'ils eussent pris le soin de faire distribuer des exemplaires de leurs observations dans les meilleures maisons de la Ville, elles ne firent que confirmer le jugement qu'on avoit formé sur la premiere relation. Il attendoit d'eux un ouvrage qui répondit à leur reputation, & à l'idée qu'il en avoit conçûe. Il se promettoit de leur part des explications savantes & recherchées sur la nature de la maladie & de sa cause, des découvertes utiles sur les moïens de la guérir. Il comptoit que de fameux Medecins, qui n'avoient jamais voulu se confondre avec les autres, se distingueroient d'eux par la beauté de leurs ouvrages, par leur érudition, par la

nouveauté de leurs découvertes, par la sûreté de leur prognostic & de leur pratique : que ceux qui avoient osé reprocher aux uns leur inaction, aux autres des préventions indignes^[36], agiroient, eux-même plus efficacement, & ne donneroient pas dans des préventions encore plus vaines : que ceux qui attribuoient la grande mortalité de cette Ville au préjugé, où l'on y étoit de *l'incurabilité* du mal, fairoient bien-tôt cesser ce faux préjugé par la guérison de plusieurs malades. Enfin il croïoit que des Medecins distingués par leur rang & par leur merite sauroient se mettre au dessus de cette indigne passion de déprimer les autres, si ordinaire au commun des Médecins ; au dessus de ces vaines *jactances* qui vont à se tout attribuer & à vouloir infinuer que les autres n'ont rien fait ; au dessus de cette petite vanité, qui s'aplaudit des moindres choses, & qui tire avantage de tout.

On doit juger qu'elle fut la surprise du Public, quand il ne trouva dans cette relation qu'une énumération simple & décharnée des symptômes de la maladie, dont il avoit déjà fait une triste expérience : quand au lieu d'une explication exacte de la nature du mal & de sa cause, il ne vit dans la Lettre latine^[37] qu'un aveu sincere de leur indigence sur ce point, qui laisse même dans le désespoir de pouvoir jamais y parvenir ; quand il ne trouva pour toute cause du mal que la terreur, qui mettoit en jeu les causes ordinaires des maladies ; quand il vit que dans le 3. Periode les malades traités par ces Medecins si actifs, & assistés de tous les secours ne laissoient pas de mourir comme auparavant : qu'ils n'avoient rapporté d'autre utilité des ouvertures des

Cadavres que celle d'apuyer leur nouveau sistême, & de donner pour cause du mal ce qui n'en est que l'effet : que leur pratique n'étoit ny plus sùre ny leur prognostic plus fidelle que ceux des autres : qu'ils y mettent la peste de niveau avec les fièvres putrides & malignes, dont les plus grossiers avoient si bien senti la difference : qu'ils ne proposent d'autre remede, que ceux dont on avoit déjà reconnu la foiblesse & presque l'inutilité : que bien loin de corriger le préjugé *d'incurabilité* du mal, ils n'avoient fait que le fortifier davantage par le petit nombre des malades, qu'ils avoient guéris : qu'enfin leurs ouvrages^[38] étoient remplis de ces traits sourds inutiles à toute autre vûë que celle de déprimer leurs collegues, & de jetter des injustes soupçons sur leur conduite.

Tel est icy le jugement du public sur les Ouvrages de Mrs. Chicoyneau, Verny, & Soulier ; dans lequel il semble qu'il y ait de l'ingratitude à juger si peu favorablement des personnes, qui sont devoüées à son salut. Cependant il est en droit d'exiger de ces mêmes personnes, qu'ils n'abusent pas de sa credulité, & qu'ils ne fassent pas entrer dans les instructions qu'ils luy laissent, des vûës particulieres plus capables d'affoiblir sa confiance que de la ranimer. Je ne say même si la plupart de ceux qui ont ainsi jugé des ouvrages des Médecins de Montpellier, ne s'autorisent pas dans cette espece d'ingratitude par leur sentiment touchant la Contagion. Quoyqu'il en soit il est constant qu'on ne sauroit prendre le change, ny le donner sur des faits publics, & qui se sont passés à la vûë de toute une Ville.

Après cela oferions-nous hazarder icy quelques reflexions. Que ceux qui ne voient la Peste que de loin, ne la regardent que comme l'effet d'une terreur publique, c'est une opinion qu'on peut leur passer ; s'ils la voïoient de plus près, ils sont affès de bonne foy pour avoüer leur méprise, & affès jaloux de leur reputation pour ne pas s'entêter contre l'experience. Mais que des Médecins, qui sont sur les lieux, témoins de ses ravages, de la rapidité de ses progrès, de sa resistance à tous les remedes, de la violence & de la bizarrerie de ses symptômes^[39], s'opiniâtrent à soutenir un paradoxe aussi extraordinaire, c'est vouloir dementir l'experience, c'est compromettre son honneur & celui de sa profession, c'est imposer à la credulité publique. Quand on voit ces Médecins ramener tout au principe de la peur, la donner pour unique cause du mal, de sa *communicabilité*, de la mort des malades, & d'un nombre infini de malades, rapporter la guérison de tous les autres à un caractere d'esprit, ferme dans les personnes même les plus timides & les plus foibles par leur âge & par leur sexe, & faire entrer dans les causes de ces guérisons la fermeté de ceux, qui les traittoient. Quand on les voit, dis-je, faire revenir à toutes les pages d'un Livre ces mêmes idées, & les mêmes manieres de les exprimer. Peut-on se refuser au legitime soupçon que ces Médecins ne s'abandonnent à leurs préventions ; ne pouffons pas plus loin cette reflexion, & contentons nous de les renvoier là-dessus aux agréables Lettres à la Duchesse.

Je passe ce qu'ils disent des mauvais alimens, & des autres sources du mal ; je veux bien leur rendre la justice de croire qu'ils ne les regardent que comme des causes occasionnelles à l'égard de quelques malades. Car après tout, ces causes particulieres peuvent-elles faire commencer la maladie, & luy donner naissance, font-elles capables de la perpetuer ? Et peuvent-elles convenir à tous ceux, qui en ont été attaqués ? Ils reconnoissent, il est vray, une premiere cause, un levain pestilentiel ; ils le font sortir dans leur Lettre latine de ces caisses fatales aportées du Levant, ils relevent la fatalité, de ces caisses par la célèbre comparaison de la boîte de Pandore ; mais la peur & les autres causes reviennent plus souvent sur la scene que le levain pestilentiel ; elles y jouent par tout le premier rôle, & le levain semble n'y être amené que par bien-seance. Que peut-on penser encore de leur sentiment sur la Contagion ? d'un jour à l'autre ils se sont enhardis à la nier. Nous les avons vû varier là-dessus ; mais n'entamons pas cette matiere. Si la mort de 40. mille ames n'a pas pû les en convaincre, tous les raisonnemens du monde ne fauroient le faire.

Il semble pourtant qu'il est necessaire de détruire les préventions du peuple sur la terreur du mal, qui l'empêche de se fécourir les uns les autres, aussi bien que celles, qui regardent la Contagion, & qui causent un si grand dérangement dans les Provinces, dans les Royaumes, & si je l'ose dire, dans toute l'Europe ; Cela est vray ; mais pour les détruire ces préventions, il ne faut pas donner dans

l'extrémité opposée, qui n'est pas moins contraire au bien public. Pouffer la terreur du mal jusques à l'abandonnement des malades, c'est une barbare cruauté ; étendre la crainte de la Contagion au delà du temps, & des mesures suffisantes pour en purger tout soupçon raisonnable, c'est troubler la société, c'est y mettre un dérangement général. Mais aussi regarder la peste comme une maladie ordinaire, & persuader aux gens de s'y livrer avec une entière liberté, c'est les exposer au danger de périr & de faire périr tous les autres. Nier absolument la Contagion & inspirer au peuple une téméraire confiance, c'est donner lieu à tous les desordres & à tous les malheurs, dont nous gémissons encore, de se répandre dans toute une Province, & dans tout un Royaume. Il ne faut rien outrer dans une matière de cette importance ; & pour ne pas donner dans aucune de ces facheuses extrémités, il n'y a pour la Contagion qu'à la réduire dans les justes bornes, & établir sur des faits constants, & bien avérés des règles sûres pour le commerce & pour la communication en temps de Peste. C'est ce que les Médecins auroient pû faire dans cette occasion, s'ils avoient été plus unis, & si dégagés chacun de ses préventions & des vûes particulières, ils avoient fait un traité en commun, dans lequel ils auroient donné des règles sûres & sincères pour tout ce qui regarde cette maladie. Ce travail auroit été plus glorieux pour eux, & plus utile pour le public, que tous ces mêmes ouvrages qui ne donnent que des idées fausses ou tout au moins imparfaites de la Peste, & dans lesquels ils n'ont fait entrer que des vûes particulières. Il est à souhaiter que quelqu'un de ceux, qui ont été employés pendant la

Contagion, libre de tout engagement, répond à l'attente du Public sur un semblable ouvrage.

Pour ce qui est de la terreur du mal ce n'est pas dans une vaine Philosophie qu'il faut chercher des motifs propres à porter les hommes à la surmonter. La Religion est une ressource plus sûre & plus abondante, où l'on doit puiser des motifs plus forts & plus puissants pour exciter la charité des fidèles, que tous ces spécieux raisonnemens d'une fautive speculation. Qu'on leur laisse prendre les mesures & les sages précautions que la prudence humaine suggère, que la médecine enseigne, que l'expérience autorise, & que la Religion permet ; mais en même temps qu'on leur dise avec saint Jean, *qu'ils doivent*^[40] *donner leur vie pour leurs frères, que personne ne peut avoir un plus grand amour que de donner sa vie pour ses amis.* Qu'il y a une étroite obligation de le faire par charité, que c'est là un précepte formel, où il n'y a ny équivoque ny obscurité, *nous devons*^[41] dit saint Jean, qu'on leur représente comme autrefois saint Cyprien aux Habitans de Carthage, que cette Contagion & cette Peste, dont leur Ville est affligée, n'est qu'une épreuve générale que Dieu a voulu faire de leur charité^[42]. Qu'on leur apprene ce que les sains doivent aux malades, ce que les enfans doivent à leurs Peres, ce que les Peres doivent à leurs enfans, ce que les maris & les femmes, les maîtres & les domestiques se doivent réciproquement : qu'on leur dise qu'ils doivent s'exposer les uns pour les autres, & sacrifier leur propre vie pour se rendre les uns aux autres l'assistance nécessaire. Qu'on leur propose l'exemple

de J. C. sur lequel saint Jean fonde cette obligation, celui de tant de Saints, celui même des infidèles du Levant : qu'on leur rappelle encore l'exemple des premiers Chrétiens^[43], & surtout de ceux d'alexandrie, qui au rapport de saint Denis leur Évêque, *sans crainte du peril visitoient les malades, les servoient assidüement, & leur donnoient des remedes, quoyqu'ils fussent assurés qu'en exerçant ces actes de charité, ils contractoient bien-tôt la même maladie ; ce que saint Denis exprime d'une maniere, qui fait comprendre qu'ils le faisoient de gayeté de cœur, & avec une liberté entiere ; ils pouffoient même leur charité plus loin, ils fermoient dit-il, les yeux & la bouche aux mourans, ils lavoient les morts, les habilloient, & les portoient en terre sur leurs épaules, & ceux qui leur rendoient ce pieux devoir le recevoient bien-tôt des autres qui éprouvoient bien-tôt le même sort ; les Gentils, continue-t'il, faisoient tout le contraire, dès que quelqu'un tomboit malade, ils le mettoient dehors, ils fuyoient ceux qui leur étoient les plus chers, & s'ils venoient à mourir, ils les jettoient dans la ruë, où il les laissoient sans Sépulture, fuyant leur aproche crainte de la mort qu'ils ne pouvoient pas éviter avec toutes leurs précautions.*

Tels sont les motifs par lesquels on doit rassurer le Peuple, infiniment plus puissants & plus propres à l'enhardir à se secourir les uns les autres en temps de peste, que tous ces vains systêmes d'une nouvelle médecine, qui ne peuvent tout au plus qu'étourdir l'esprit, ou pour mieux-dire, l'imagination sur la vûë du péril, mais qui sont incapables

d'inspirer cette charité chrétienne & héroïque, qui peut seule nous mettre au-dessus de la crainte des dangers, & nous rassurer contre les frayeurs de la mort, quand il faut nous y exposer pour sauver nos frères. Cette digression nous a paru nécessaire pour détruire une erreur d'autant plus dangereuse, qu'elle est soutenue par de célèbres Médecins ; nous ne prétendons pas par là exténuer leur mérite, mais seulement rendre à la vérité ce que nous lui devons. Revenons à présent à notre histoire littéraire.

CHAPITRE XXIII.

*Suite des Ouvrages imprimés sur la Peste.
Nouvelles découvertes.*

P Our appaifer les murmures des Médecins & Chirurgiens étrangers, Mrs. Chycoineau & Verny leur propoferent de réunir leurs observations pour en faire un corps d'ouvrage avec la relation succinte. Ils firent diverses conferences pour ce sujet, dans lesquelles chacun raporta ses observations, mais il leur fut impossible de convenir, soit par rapport au rang où chacun devoit être placé dans cet ouvrage, soit parce que la plupart des observations des autres Médecins se trouvoient contraires aux cinq Classes, & à la methode proposées dans la Relation succinte, dont Mrs. Chicoyneau & Verny ne voulurent pas se départir.

Mr. Deidier avoit déjà donné au Public ses observations, dont trois avoient été imprimées à Lyon, & quatre à Valence. Ces observations sont faites avec beaucoup d'exactitude, l'inspection des excremens marque une attention fort scrupuleuse, & une grande tranquillité de la part de l'Observateur. Partout ce sont les mauvais alimens, & la terreur du mal, qui sont les causes de la maladie. La couleur verdâtre des excremens soutient cette conjecture ; il n'a garde de reconnoître la Contagion, il ne donne pas dans une idée si commune, il la laisse au commun des Médecins, il aime mieux recourir aux causes ordinaires des maladies : il nous donna ensuite diverses Lettres, qu'il avoit écrites à divers amis sur le mal ; La premiere à Mr. Montresse Médecin de Valence avoit paru à la tête des Observations cy-dessus. Autre Lettre à Mr. Fize Médecin & Professeur de Mathematiques à Montpellier. Autre Lettre à Mr. Mangué Médecin de l'Hôpital Royal à Strasbourg. Ces deux

dernieres font pourtant les mêmes à quelques mots près ; Réponse de Mr. Maugue qui est très bien écrite, autre Lettre de Mr. Montresse à Mr. Deidier, & Réponse de celui-cy au même. Enfin autre Lettre de Mr. Fabre Médecin du Martigue à Mr. Deidier. Nous ne saurions entrer dans tous les raisonnemens de Médecine, qui sont répandus dans toutes ces Lettres, ce sont toujours les mêmes idées des mauvais alimens, des indigestions, de la peur, qui reviennent dans les Lettres comme dans les observations, dans lesquelles on voit que l'un s'est gorgé de figues, l'autre a mangé du mauvais pain, celui-cy a commencé d'avoir peur, aucun n'a pris son mal par la communication avec un autre malade. C'est toujours le même entêtement contre la contagion, & sur-tout contre celles des marchandises infectées ; Il explique bien la nature de la maladie par la coagulation du sang, & celle-cy par les dispositions, que luy donnent les causes ordinaires ; mais il garde un profond silence sur la premiere cause, qui le coagule, & qui met en œuvre ces funestes dispositions. Enfin toutes ces Lettres ne sont qu'un commerce reciproque de loüanges, que ces Médecins se donnent, & auxquelles le Public ne prend aucune part.

On vit paroître en même temps une Lettre de Mr. Pons Médecin à Mr. Bon premier Président à la Cour des Comptes à Montpellier, qui la fit imprimer. Ce Médecin avoit eu moïen de bien examiner la maladie dans l'Hôpital du jeu de Mail, où il avoit été placé, & où il a travaillé avec autant d'aplication que de succès. Il établit dans cette Lettre une analogie entre la petite verole & la peste, & il admet

dans l'air une semence de l'un & de l'autre : Ce parallèle est assez bien soutenu dans cette Lettre, & il n'y auroit qu'à le vérifier, & à le perfectionner pour rendre la méthode de traiter la peste aussi sûre que celle de la petite vérole. Quoique ce Médecin, soit assez de bonne foy. Pour n'avoir pas donné cette analogie comme une pensée nouvelle, mais seulement comme une idée que tout Médecin pouvoit saisir, & appliquer à sa manière, on n'a pas laissé, de luy en faire un crime, & de luy envier l'honneur, qui pouvoit luy en revenir. Gens accoutumés à se tout attribuer, & à rabaisser le mérite des autres ont revendiqué cette pensée comme un vol, qui leur avoit été fait^[44] : nous verrons bien-tôt quelque procès intenté sur ce vol, la chose n'est pas sans exemple.

Parurent ensuite les observations de Mr. Maille un des trois Médecins envoyés de Paris & Professeur à Cahors ; elles sont précédées d'une Lettre à Mr. Calvet son Collègue & son Doyen, auquel il envoie ses observations. La Lettre nous montre d'abord la fin qu'il s'y propose ; Car elle débute par des louanges, qu'il donne successivement à tous ceux, qu'il veut se rendre favorables. Après ces éloges si bien amenés, ce Professeur fait une légère description de l'état de notre Ville, & il ne manque pas de s'arroger comme les autres, la gloire *d'en avoir banni l'esprit de crainte & de terreur, de nous avoir rassuré par son exemple, & de nous avoir inspiré de la confiance.* À voir ce Médecin faire ainsi le brave, ne diroit-on pas qu'il a visité tous les pestiférés de Marseille ? Peut-on voir sans émotion un Médecin insulter aux autres par une fausse bravoure : après

une legere description de la maladie, qu'il ne nomme pourtant jamais, il fait quelques raisonnemens sur sa cause. Il ne veut point que ce soient des miasmes contagieux aportés dans des marchandises du Levant, & cela pour deux raisons, 1°. parce qu'on entre^[45], dit-il ; *dans les maisons infectées, qu'on manie les hardes des morts, qu'on transporte & qu'on refait leur matelas sans prendre le mal.* Comment peut-on oser avancer des faits aussi contraires à la verité ? Ce n'étoit pas par un simple attouchement passager, mais par l'usage des hardes infectées quels mal le communiquoit. 2°. parcequ'il ne connoit pas l'action de ces miasmes comment ils peuvent agir puissamment sur d'autres corps sans se détruire, passer de l'un à l'autre & porter dans tous le desordre & l'abattement. Il n'y a rien en tout cela qu'on ne puisse bien concevoir avec une attention médiocre, & quand on ne le pourroit pas, devons-nous mesurer les forces de la nature par celles de nôtre génie ? Je ne le conçois point, donc cela n'est pas ; un Professeur peut-il trouver cette consequence legitime ? Il aime mieux reconnoître pour cause du mal les mauvais alimens, le bled pourri dans le fond des Vaisseaux, les fruits, les fèves, il pouvoit y mettre encore les pois. Que ce Médecin étoit peu instruit de l'état de nôtre Ville s'il avoit daigné s'en informer, on luy auroit dit qu'avant la peste ny pendant sa durée, il n'y a jamais eü disette de bled, que ces bleds pourris dans le fond des vaisseaux ne sont achetés que pour la Volaille & pour les Cochons, & qu'il n'y a en cette Ville que les Forçats, dont les fèves soient la nourriture ordinaire, ils n'ont pourtant pas été les plus maltraités du mal ; Enfin partout c'est la

digestion troublée par la fraïeur & par la crainte ; sur ce pied la perfonne n'auroit échapé à la maladie, car il n'en est aucun qui ait été exempt de cette crainte, Eh ! comment s'en feroit-il garanti luy-même ? C'est pourtant à la faveur de cette crainte, que les plus prudens se font sauvés du malheur commun.

Les observations ne contiennent rien d'extraordinaire que l'attention du Médecin à suivre les malades jour par jour, au reste elles chantent comme la Lettre, si une mere meurt en 24. heures, c'est parcequ'elle est occupée du danger qui menaçoit son fils, & si le fils entre en phrenesie, c'est parcequ'il est effraïé de la mort de sa mere. Voilà toûjours mes gens qui ramenant tout à la peur. C'est là leur grand ressort qu'ils font mouvoir comme ils veulent. Ils n'osent pas mordre à la pomme, & nous apprendre d'où est venuë cette peur dans le premier malade, & dans les enfans. Ce sont toûjours les indigestions, qu'ils nous disent donc par quelle fatalité les indigestions de 1720. ont produit la peste, tandis qu'elles ne produisent que des maladies ordinaires les autres années ? Comment est-ce qu'elles la produisent dans des Villes separées l'une de l'autre par une troisiéme, qui reste saine ? S'ils y joignent une cause generale, qui donne le ton, & le mouvement aux causes ordinaires, qu'ils la nomment donc cette cause generale, s'ils veulent nous persuader qu'ils la reconnoissent. Enfin dans tout cet ouvrage le mot de Peste & celuy de Contagion ne s'y trouvent pas une seule fois, l'Autheur a toûjours été sur ses gardes là-dessus ; comme il envoïoit ses observations dans

fon País, il a craint fans doute que ces mots n'y portassent la terreur, & par consequent la maladie.

Tous ces ouvrages des Medecins firent comprendre qu'ils avoient d'autres vûës que celle d'éclaircir la maladie, & qu'ils ne faisoient que suivre le ton qu'on leur avoit donné ; & deflors la peste devint un país de conquête, ou chacun crût avoir droit de faire des excursions. Deux Marchands oisifs par la suspension de leur commerce, s'aviserent de redresser les idées des Medecins par un petit ouvrage intitulé *le systême populaire sur la peste*. Il consiste en différentes lettres, que ces Negocians s'écrivent l'un à l'autre ; les premières roulent sur ces plaisanteries si souvent rebatües, que l'on fait sur les Medecins & sur leur art, quand on n'a besoin ni de l'un ni de l'autre. Ils y exposent les variations des Medecins sur la maladie presente, & enfin dans la troisième, ils expliquent ce systême populaire, qui consiste à croire que la peste étant un fleau du Ciel, elle n'est pas moins au-dessus de la connoissance des Medecins que de leurs remedes. Ils prouvent le premier article par l'Écriture, & le second par le propre aveu des Medecins, & par le petit nombre des guérisons qu'ils ont opérées ; ils leur reprochent même de n'avoir pû sauver aucun de leurs Chirurgiens & Garçons dont il a péri un si grand nombre. Ils se retranchent pour tout remede à la simple tisane & à quelque leger cordial, selon l'usage du Levant, où la maladie est familiere. Ils appuyent leur pratique par cette réflexion, que la peste attaquant plus les pauvres que les riches, elle ne demande que les alimens & les remedes les plus simples ; comme si

Dieu eût voulu les proportionner à leur état, & nous marquer par-là qu'il s'en reserve la guérison, que nous ne devons attendre que de lui. Voilà quel est ce systême populaire, dont la contagion fait le principal fondement. Un ouvrage qui attaquoit de front la faculté, ne pouvoit pas le faire impunément : un Ecclesiastique de cette Ville prit sa défense, & il y eût de part & d'autre une multitude de petits écrits, qui divertirent le Public pendant un fort long-tems.

Un adverfaire infiniment plus redoutable s'éleva contre ce systême populaire, c'est Mr. Boyer Medecin de la Marine à Toulon, qui dès le commencement de cette contagion nous avoit envoyé de cette Ville une dissertation sur la peste de Marseille, dans laquelle il attribuë cette maladie à des fels vitrioliques, & dont nous ne rendrons aucun compte, parce qu'elle ne fût pas imprimée ici. Ce Médecin donc, soit qu'ayant lû le systême populaire, il ne pût souffrir que des prophanes eussent la temerité de s'ingerer dans les misteres de la Medecine, soit qu'il voulut combattre l'erreur de la contagion, qui commençoit à se répandre dans la Ville comme ici, ce Medecin, dis-je, nous envoya de Toulon ou il étoit enfermé dans l'Arsenal, un Écrit intitulé, *Refutation des anciennes opinions touchant la peste*. Il prétend par cet ouvrage détruire les préjugés^[46] de l'enfance & de la credulité publique, & combattre les erreurs & les préventions populaires qu'il réduit à quatre. 1°. *Que la peste est un fleau du Ciel, qui ravage les peuples qui ont irrité sa colere.* 2°. *Que c'est une maladie cruelle que l'on ne guérit pas.* 3°. *Qu'elle se communique.* 4°. *Que ses vrais*

*préservatifs sont la flamme & la fuite, quatre chefs dont cet Auteur va nous montrer le faux, & étaler aux yeux de toute la Provence les abus funestes qui naissent de semblables préventions. Il attaque le premier chef par la différence des tems, nous ne sommes plus sous le regne de David, la peste de ce tems-la ne dura que trois jours, & celle de Marseille a duré près de dix mois ; de plus, les circonstances du lieu lui ont donné l'être. Sur le second, qui osera, dit-il, nier que la peste soit une maladie ordinaire ? Les Pays Orientaux n'en sont-ils pas tous les ans infectés ? Le Nord en est-il exempt ? Il soutient ces raisons par la comparaison des péripneumonies, des fièvres malignes & pourpreuses, de la petite verole, &c. ce sont, dit-il, autant de pestes^[47]. qui n'épouvantent point, parce qu'on est accoûtumé à leurs ravages, & après il s'écrie, quel aveuglement ! Il cessera cet aveuglement, quand on lui verra guérir la peste aussi facilement que toutes ces maladies. Il décrit ensuite les maux que cause la terreur de la peste, c'est un cahos, dit-il, où chacun court au précipice^[48] : il regarde la peste comme un mal connu & qui n'est pas incurable, il se déchaîne contre tous ceux qui insinuent le contraire, & cela en homme qui veut corriger les erreurs & les préventions populaires. Contre le troisiéme chef, qui est celui de la contagion ou de la *communicabilité* de la peste, & qu'il dit être le plus difficile à combattre^[49] ; il oppose les raisons les plus victorieuses. On en va juger ; 1 °. il oppose la Lettre latine de Mrs. Chicoyneau & Verny, qui nient la Contagion. Mais n'est-ce point là ce qu'on appelle dans l'École une*

petition de principe, 2°. Leur exemple en ce qu'ayant communiqué de près avec les malades, ils se font garantis du mal ; Pour deux hommes sauvés malgré la communication, combien d'autres en a-t'elle fait perir ? 3°. en 1654. La Ville d'Arras a été desolée par la peste, & *elle n'a nulle correspondance dans le Levant*, mais n'y a-t'il point d'autre peste que celle qui vient par contagion ? L'Autheur reconnoit qu'il y en a, puisqu'il cite une autre peste de la même Ville en 1710. qu'il dit être venuë des Champignons. Nous passons les autres raisonnemens de l'Autheur, ils sont tous de la même force. Enfin après s'être bien escrimé contre la contagion, il se radoucit, & il en avoüe le danger, en reduisant à certaines bornes la communication necessaire pour contracter le mal, *il faut dit-il*^[50], *habiter sous le même Toict, boire, manger, & coucher ensemble* ; C'est ainsi qu'on l'entend de la Contagion des personnes. De tous ces raisonnemens il en tire cette maxime que *la crainte d'une communication mal entenduë ne doit pas nous empêcher de faire nôtre devoir : cette proposition*, dit-il, *n'est pas censurable* ; cela est vrai, mais celle qui la suit merite une severe censure, *les mauvais alimens seuls semblent déclarer les veritables fondemens de la peste, & la terreur qui la suit, les sources inevitables de la mortalité*. C'est ici l'écho de Mrs. Chicoyneau & Verny ; il ne fait que répéter ce qu'ils ont dit : il poursuit dans le même stile les inconveniens des préferatifs de la fuite & du feu, qui sont le quatrième chef ; on lui passera celui-ci, pourveu qu'il nous accorde le premier. Ce Medecin a eu l'occasion de

faire valoir les maximes, mais les ravages que la peste fait à Toulon nous les rendent toujours plus suspectes.

Le traité du Medecin de la Marine ne fût pas long-tems sans réponse. Mr. Peiffonel jeune Medecin de cette Ville le refute, & le fuit pied à pied dans un ouvrage qui a pour titre, *Dissertation sur les opinions anciennes & nouvelles touchant la peste* ; il ne faut pourtant pas prendre ce titre à la rigueur, car l'Auteur n'entre pas fort avant dans la matiere : il se contente seulement de faire quelques raisonnemens très-communs & très-sensibles sur les quatre chefs soutenus par Mr. Boyer. Il regarde ces chefs comme l'opinion de tous les Modernes, & il leur oppose les sentimens populaires qu'il prend pour celui des Anciens. Enfin il balance les inconveniens de part & d'autre, & il se déclare pour les derniers. Si on doit louer l'émulation des jeunes gens, qui se hâtent de donner des preuves de leur application & de leur zele pour le Public, on doit aussi les avertir que ces productions prématurées, qu'on ne se donne pas le tems de digerer, & qui ne remplissent pas tout ce qu'elles promettent par un titre magnifique, marquent toujours un défaut de justesse & d'exactitude ; cependant toute la Ville applaudit à cet ouvrage, qui favorise l'opinion commune. Il n'y a que le Medecin de Toulon, qui l'a regardé comme un effort inutile d'un Pygmée peu digne de sa colere & de son ressentiment : il n'en a pas agi de même avec Mr. Deidier, avec lequel ils se sont batus rudement par des lettres très-aigres & très-vives, dont les copies ont couru dans le Public, & nous pouvons dire que cette scene n'a pas

été des moins divertissantes de toutes celles que les Medecins ont donné dans cette Ville.

Il n'est pas jusqu'au Frere Victorin Quêteur des Augustins Reformés, qui ne se soit crû en droit d'écrire sur la peste par une lettre à un de ses amis. Ce Frere avoit bien montré d'autres talens que celui de Quêteur, mais on ne lui sçavoit pas encore celui d'être Phisicien & Chimiste : il se propose dans cette lettre d'expliquer la nature du mal, ses remedes, & la maniere de s'en préserver. Il reconnoit diverses pestes qui affligent les hommes, les animaux, & même les plantes ; il les attribuë aux exhalaisons minerales, & celle de Marseille à la contagion des marchandises infectées aportées du Levant. Il n'étoit pas possible qu'un Frere Laïc s'éleva au-dessus de ces idées communes. Il explique la nature du mal & de sa cause, par un sel volatil acré, d'une nature vitriolique & arsenicale, qui coagule le sang. Pour guérir cette maladie, il ne demande qu'un remede propre à détruire ce sel veneneux, & il croit l'avoir trouvé dans le mercure, en le combinant avec les autres remedes, selon les indications que présente l'état du malade, tels que sont les sudorifiques, les absorbans, & les évacuans, ce qui lui donne lieu de parcourir les différentes préparations du mercure, parmi lesquelles il adopte l'*athyops mineral*, & le *cinabre*, qu'il préfère même au premier. On ne sçait où est-ce que ce Frere a si bien appris à connoître le mercure ? Il continué par la maniere de traiter les bubons & les charbons, & il apuye sa methode par sa propre expérience, & par celle de quelques malades qu'il dit avoir guéri, viennent ensuite les moyens

préſervatifs qu'il met dans l'éloignement de tout commerce, dans l'usage des bons alimens, des remedes propres à rendre le ſang fluide, & dans les parfums. Quoique cet ouvrage ne ſoit pas fort regulier, on peut dire pourtant que le nom de l'Auteur en rehausſe le prix. Je ne ſçai même s'il ne pourroit pas entrer en parallele avec les autres, je ſçai bien au moins que le Public lui a donné la préférence.

Enfin Mrs. Chicoyneau & Deidier voulurent nous faire leur adieu par un dernier ouvrage qu'ils nous laiſſerent chacun en partant. Le premier par une lettre de Mr. Lamoniere Medecin de Lyon, & ſa réponse à ce Medecin ; il laiſſa l'une & l'autre en partant chez l'Imprimeur. Et le ſecond par une decouverte ſinguliere qu'il communiqua aux puiffances de cette Ville, avant que de partir. Les lettres du premier ne roulent comme les autres que ſur des compliments reciproques, & la réponse n'eſt qu'une confirmation des ſentimens avancés dans les autres ouvrages. La terreur & la crainte y ſont miſes dans tout leur jour, & la prétenduë contagion y eſt détruite de fond en comble : veritablement il y reconnoît une premiere cauſe qui met en branle toutes les autres, mais il garde toûjours un profond ſilence ſur la nature de cette premiere cauſe ; il dit ſeulement qu'elle eſt la même que celle des maladies épidemiques. Mais en voilà aſſez pour une matiere ſi ſouvent rebatuë. Mr. Deidier nous a laiſſé quelque choſe de plus curieux & de plus nouveau, non ſeulement il a travaillé pour l'avenir, mais il a encore pouſſé les recherches dans le paſſé. Mr. Pons l'avoit déjà fait avant lui, il avoit découvert

que la peste étoit dans Marseille, non seulement avant le mois de May de 1720. qui est le tems de l'arrivée de ce Vaisseau, que nous regardons comme la source de nos malheurs, mais même dès l'année précédente 1719. & pour cela il a fouillé dans nos Registres mortuaires, & il a trouvé qu'en ce tems-là plusieurs Personnes étoient mortes de la peste. Il a cherché dans les familles, & il a reconnu des gens de tout âge & de tout sexe, qui en cette même année de 1719. avoient eu des symptomes de cette maladie. Pour prouver le premier article, il nous cite des morts subites de quelques personnes connuës, arrivées cette même année, & il nous dit que ces morts subites étoient des avant-coureurs de la peste. Si cela est cette peste a été bien lente dans ses progrès, & il faut avoüer qu'Horace^[51] a bien raison de dire que la peine qui suit le coupable est d'autant plus terrible qu'elle est plus lente & plus long-tems suspenduë. Pour le second article, il a fait une exacte recherche de tous ceux qui avoient eu des boutons, des furoncles, des charbons, & autres tumeurs cette même année, il a gratté leurs cicatrices, & il y a aperçu d'anciens vestiges de peste. Malheureux aveugles que nous étions, Marseille nourrissoit la peste dans son sein sans le sçavoir.

Mr. Deidier s'y est pris d'une autre maniere, il a employé tour à tour les expériences & les raisonnemens, pour prouver que la peste, qui fût à peine reconnuë par ses Collegues dans le mois d'Août, étoit pourtant dans Marseille avant le mois de May, & dès l'année précédente. L'Apoticaire de l'Hôpital du Mail, qui est aussi Medecin, fit

quelques experiences sur des chiens ; il injecta aux uns par diverses veines de la bile des pestiferés, il en mit à d'autres dans des playes faites exprès, & ces animaux parurent malades, & moururent dans quatre jours, avec des charbons & des bubons, à ce qu'il dit, cette bile mêlée avec de l'esprit de vitriol devint verte d'un vert d'herbe, l'esprit de nitre la rendit noire, & le sel ou l'huile de tartre lui redonna sa couleur jaune & naturelle. Il avoit aperçu qu'un chien qui rodoit depuis long-tems dans cet Hôpital, où il mangeoit les glandes arrachées des bubons, lècheoit le pus & le sang des pestiferés, n'avoit jamais paru malade, il injecta dans ce même chien de la bile pestiferée, & aussitôt ce chien fût réellement frappé de peste. Ayant communiqué les expériences à Mr. Deidier, celui-ci les jugea propres pour servir à ses desseins & à son sistême, & crût devoir mettre à profit une si bonne *trouvaille* ; il bâtit là-dessus une suite de douze observations dans lesquelles il prétend démontrer 1°. que la peste reside dans une bile verdâtre ; 2°. que les mauvais alimens, qui produisent cette bile, sont les seules causes de la peste. De ces deux principes il en tire deux conséquences ; la première que l'air ni les marchandises infectées ne peuvent point avoir produit cette maladie ; & la seconde, que la peste étoit à Marseille avant le mois de May, & par conséquent avant l'arrivée du Vaisseau du Capitaine Châtaud. Suivons l'auteur dans tous ces raisonnemens, pour être convaincus que ces principes ne sont pas plus certains que les conséquences qu'il en tire.

Les raifons qui prouvent le premier principe, font 1°. que la bile feule injectée dans un chien, ou verfée dans une playe qu'on lui a faite exprès, lui donne la peste bien marquée par tous les fympômes. Quoi qu'il en foit de cette peste communiquée au chien, & que l'on affecte dans ces observations de revêtir de tous les caracteres de la maladie, a-t'on injecté quelqu'une des autres humeurs d'un pestiferé ? Cette épreuve étoit-elle plus difficile que l'autre, & devoit-elle échaper à un Medecin, qui veut établir un nouveau systême, qu'il ne sçauroit trop bien fonder ? Nous dira-t'il que l'expérience du chien de l'Hôpital qui se nourrissoit des chairs, du sang, & du pus des pestiferés, tient lieu de toutes ces expériences ? Mais en voici une contraire. Dans l'Hôpital des pestiferés des Galeres, il y avoit un chien qui y lêchoit de tems en tems les apareils que l'on ôtoit des playes : ce chien parut malade quelque tems après, & il lui survint une tumeur à l'aîne ; alors on le tua d'un coup de fusil ; s'il m'est permis de me servir de la fameuse comparaison de la petite verole avec la peste, dont tant de gens veulent se faire honneur, ne sçait-on pas qu'on ente la petite verole, en versant du pus d'un verolé dans une incision que l'on fait à un homme sain, qui prend d'abord la même maladie. Sur cela que penser du chien qui s'est nourri si long-tems de ces humeurs pestiferées, sans en avoir paru incommodé, & qui a pris la peste, dès qu'on lui a injecté de la bile infectée, sinon que s'étant accoûtumé peu à peu à ces alimens infectés, il n'en recevoit aucune impression fâcheuse, comme ceux qui se sont accoûtumés peu à peu à l'opium & aux poisons les plus actifs, & que la bile injectée

immédiatement dans son sang, a dû y faire des impressions plus fortes que les alimens pestiferés, qui souffrent des alterations dans l'estomach & dans les premières voies. 2°. Qu'on a trouvé la vésicule du fiel pleine d'une bile verdâtre dans tous les chiens à qui on avoit communiqué la peste par l'injection de cette liqueur ; si c'est la bile injectée qui a rendu les chiens malades, celle que l'on a trouvé dans leurs vésicules ne pouvoit donc pas être la cause du mal, elle n'en étoit donc que l'effet. Il en est de même de celle qui a été trouvée dans la vésicule des cadavres ouverts : pourquoi ne sera-t'elle pas en ceux-ci une production de la maladie, comme dans les chiens ? Remarquons en passant qu'on ne manque pas d'avoir observé dans ces cadavres, dont il est parlé dans les observations, que le cœur & les autres visceres étoient engorgés d'un sang noir & épaissi par cette bile verdâtre, sans faire attention que ces malades cités dans la seconde observation, étoient morts subitement, & peut-être de quelqu'autre maladie que la peste ; car en ce tems-là elle ne donnoit plus de morts subites, ce n'a été qu'au commencement. Tel a été le Sr. Bourget, dont il est parlé, qui étoit un homme fort gros & fort replet, & qui après avoir bien soupé le soir, fût trouvé mort le lendemain matin dans son lit, sans aucune marque de peste ; or les Medecins nous disent que l'on trouve toujours de ces engorgemens de sang dans les sujets, qui sont morts subitement, & dont la maladie a été très-courte. Toutes les autres circonstances des découvertes faites par les ouvertures des cadavres pestiferés, sont très bien accommodées au système, & donnent lieu de croire qu'elles ont été faites avec la même exactitude, que

celles où il avoit découvert que le fang des pestiferés étoit toujours coagulé, & dont Mr. Chicoyneau a voulu parler dans ses Observations^[52].

Si nous foumettons les experiences & les principes de l'Auteur au raisonnement, nous les trouverons tout-à-fait contraires à l'œconomie, selon laquelle les différentes humeurs se produisent, & se distribuent dans le corps humain : car si dans un malade pestiferé il n'y a que la bile verdâtre, produite par les mauvais alimens, qui soit infectée, & que toutes les autres humeurs restent dans leur pureté naturelle, comment est-ce que ces mauvais alimens ont pu gâter la bile, sans communiquer leurs mauvaises qualités au fang dont elle se separe dans son couloir ordinaire ; & par quel canal toute l'infection du fang passe-t'elle dans la bile & dans la vesicule du fiel, sans se communiquer aux autres humeurs, qui se separent du fang, par la même mécanique à peu près que la bile ? Si le pus qui sort des playes d'un pestiferé est exempt d'infection, & ne peut point communiquer le mal, pourquoi est-ce que la supuration guérit la maladie, & que l'on en voit diminuer les symptomes à vûe d'œil, à mesure qu'elle s'avance ? Si le bubon est la crise de la peste, comme l'Auteur l'a dit dans les lettres imprimées, comment peut-il l'être, si l'humeur morbifique ne s'évacuë pas par la supuration du bubon ? & si elle s'évacuë, comment se peut-il qu'elle ne soit pas infectée & ne communique pas la maladie ? Enfin si la bile verdâtre est l'unique cause prochaine de la maladie, elle doit l'être aussi des symptomes ; elle doit donc se mêler à cette

limphe épaissie, qui produit ces fortes de tumeurs ; mais peut-elle se mêler sans lui communiquer son vice ? Un Auteur si fécond en nouvelles découvertes, & si ingénieux à en tirer des conséquences favorables, ne manquera pas sans doute de concilier ces contrariétés, & de nous aplanir des difficultés, qui seroient embarrassantes pour tout autre que lui.

Pour nous faire recevoir le second principe, qui est que les mauvais alimens, qui ont produit cette bile verdâtre, sont la seule cause de la peste, l'Auteur devoit nous faire voir comment est-ce que les mauvais alimens de l'année précédente, ont pû gâter la bile à un tel point qu'elle nous ait donné la peste. Car enfin nous avons bien passé des années de disette, & de sterilité sans être affligés de ce fleau. En 1709. l'une & l'autre furent extrêmes, le froid de l'hyver fût excessif, le suc des plantes fût si épaissi qu'elles moururent presque toutes ; cependant cette disette extrême & ce desordre général des Elemens & de toute la nature ne nous produisirent que des fièvres malignes ordinaires, bien différentes de la maladie d'aujourd'hui, quoy qu'on en dise, puisque les mêmes remedes qui guérissoient celles-là, ont été nuisibles pour ne pas dire mortels dans celle-cy. Mais nous allons être satisfaits ; quand on sçait accommoder les ouvertures des Cadavres à son listême, on n'est pas en peine d'arranger les revolutions des saisons selon les idées. Voicy comme l'Auteur se tire d'affaire là-dessus dans l'observation. 11. „ *Il y eut en 1719. une disette de bled occasionnée par l'irrégularité des saisons & pendant les*

quatre mois, qui précéderent la peste le peuple de Marseille mangea du Bled du Levant mélangé d'un tiers d'Orge, d'avoine & de Seigle. L'Été de 1719. Les chaleurs & la sécheresse furent excessives dans la basse-Provence, il n'y eut presque pas de recolte de Bled, peu de vin, & peu d'huile ; pendant ces chaleurs qui durerent tout le mois de Juin, Juillet & Aoust, il ne fit presque pas de vent, celui d'Est fût le seul qui regna très petit & fort chaud ; le suc des plantes ne fût pas assés détremé ; les pores de la peau des habitants de cette contrée furent si ouverts à la transpiration, que le sang de l'homme, & le suc des plantes se trouverent dépourvûs de cette ferofité dont ils ont coutume de se charger pour conserver leur liquidité naturelle. Aux mois de Septembre, Octobre & novembre de la même année il survint dans ce País quantité de pluyes abondantes avec de furieux vents d'Oüest souvent redoublés surtout le 8. le 20. Septembre & le 19. Novembre, ces pluyes delaïerent un peu les liqueurs des hommes, & le suc des plantes, mais étant mêlées avec des vents très orageux, elles ne furent pas capables de surmonter l'épaiffissement précédent, c'est à cette irrégularité des saisons, qu'on doit attribuer la constitution d'un sang épais qui s'est disposé peu à peu à recevoir la peste, tandis que le vice de la bile, qui l'a produite, s'est sans doute formé par des indigestions *réitérées que les passions de l'ame surtout la peur & la crainte ont occasionnées*. Il paroît que l'Autheur n'a travaillé que sur de faux mémoires ou peut-être sur l'Almanach de Marseille de 1719. Il faut beaucoup compter sur la credulité du public pour oser débiter une fable si mal

concertée ; car quel autre nom peut-on donner à ce bizarre arrangement, que l'Autheur fait de nos saisons si peu conforme à la vérité, & si peu capable de produire l'effet qu'il luy attribué. Ces vaines suppositions ne meritent pas d'être refutées, le témoignage des personnes encore vivantes suffit pour les détruire. Nous allons seulement relever un raisonnement qu'il y fait ; il dit que les pluies de l'Autonne ne furent pas capables de surmonter l'épaississement du suc des plantes, & des liqueurs des hommes causé par les chaleurs de l'Été, parce qu'elles étoient mêlées avec des vents très orageux. Veut-il dire que les vents en dispersant les pluies les empêchent de tomber sur la terre ? elles devroient au moins causer quelque changement dans nos corps par celui qu'elles font dans l'air. Qu'il nous dise encore comment est-ce que les alterations produites dans nos humeurs par les chaleurs de l'Été de 1715). & par les mauvais alimens de cette même année, ne nous ont donné la peste que dans le mois de Juillet de 1720. Si j'osois le renvoyer à son Hypocrate, il y apprendroit que les dérangements, que les saisons irregulieres font dans nos humeurs, se manifestent dans la saison, qui les suit immédiatement. Or nous n'avons eû aucune maladie épidémique dans l'Automne, & dans l'Hyver, qui ont suivi l'Été de 1719. Ils ont été même plus sains qu'en toute autre année. Ce n'est pas sur la foy d'autrui, mais sur nôtre propre experience que nous osons l'affurer.

De ces principes & mal établis il n'en peut naître que des consequences encore plus fausses ; la premiere que Mr.

Deidier entre dans l'observation 8. est que l'air ny les marchandises infectées ne sauroient donner la peste, & voicy son raisonnement ; De tous les animaux qui respirent le même air l'homme seul est attaqué de peste, or par les expériences cy-dessus tout chien est susceptible de peste & aucun chien n'en a été attaqué, donc la peste ne vient point de l'air, mais de quelque autre cause, qui ne peut être que les mauvais alimens *seuls capables d'attaquer la bile préféablement aux autres humeurs*. Qu'il me soit permis de retorque l'argument contre ce Professeur. Les chiens usent des mêmes alimens que l'homme, or tout chien est susceptible de peste, donc les alimens, qui ont donné la peste à l'homme ont dû aussi la donner aux chiens. Après cela faisons-luy quartier pour le reste, & laissons luy dire tant qu'il voudra que *ces mauvais alimens attaquent la bile préféablement aux autres humeurs*.

La seconde consequence qu'il en tire, c'est que la peste étoit à Marseille avant le mois de May, & par consequent avant l'arrivée du Vaiffeau du Capitaine Chataud. La preuve en est décisive selon luy, on en va juger. Il pose pour principe dans la premiere observation que les Bubons, les Charbons, les Parotides &c. sont les symptômes essentiels & distinctifs de la peste de Marseille, ensuite dans les observations 9. & 10. il prouve qu'il y a eû des personnes, qui dans les mois d'Avril, de May, de Juin, 1720. & même en 1719. avoient eû des Bubons, des Charbons & des Parotides, il nomme les malades, les ruës où ils demeurent, il fait l'histoire de leur maladie avec la même confiance que

s'il les avoient traités, De-là il conclut que ces personnes avoient la peste, & par conséquent que la peste étoit à Marseille, avant l'arrivée du Vaisseau du Capitaine Chataud. Il pouvoit également conclure qu'elle étoit par tout le Royaume, car il est peu de Ville, où l'on ne voye toutes les années quelques malades atteints de ces sortes de tumeurs ; mais comme nous avons à faire à un Professeur, reduisons son raisonnement en forme pour pouvoir le convaincre qu'il n'est qu'un vray paralogisme. Il ne trouvera pas mauvais que nous luy rapellions icy les regles de l'argumentation qu'il ne luy est pas permis d'ignorer. Voicy donc son argument. Les Bubons, Charbons, & Parotides &c. sont les symptômes essentiels & distinctifs de la peste de Marseille. Or il y avoit à Marseille avant le mois de May des personnes, qui avoient de ces sortes de tumeurs, donc il y avoit à Marseille des personnes qui avoient la peste avant le mois de May. Sans entrer icy dans un jargon, qui ne seroit entendu que de peu de personnes, contentons-nous de renvoyer le Professeur à l'art de penser^[53] où il apprendra que son argument n'est qu'un sophisme des plus grossiers, dont le vice saute aux yeux de ceux, qui n'ont aucune idée de logique, car tout ce raisonnement ne porte que sur cette proposition que les Bubons, les Charbons & les Parotides &c.^[54] sont les symptômes essentiels & distinctifs de la peste de Marseille. Il falloit y ajoûter encore le concours des symptômes internes, qui annoncent la maladie, & de ceux qui l'accompagnent, celui de plusieurs malades atteints du même mal ; de plusieurs morts en même temps, la

communication à ceux qui affistent les malades, en un mot la contagion ; le tout ensemble caractérise la maladie de Marseille, cette idée de la maladie qui est certainement la véritable, une fois posée, tout le reste du raisonnement tombe de luy-même ; car on voit d'abord que tous ces malades cités dans l'observation 11. n'ont eû que des tumeurs simples, qui n'étoient point revêtues de ce terrible appareil de symptômes, qui constituë la maladie de Marseille : pour en être convaincû, il n'y a qu'à constater les dates du commencement de leur maladie, de l'aparition des symptômes, & de leur mort. L'Autheur n'a point vû ces malades, il n'en parle que sur le témoignage des autres, qui peut-être n'ont pas vû par eux-même. À ces témoins suspects, j'ose en opofer un, dont la probité & l'expérience ne sauroient être revoquées en doute. C'est le Médecin qui desservoit l'Hôtel-Dieu dans les mois d'Avril, May, & Juin 1720. qui avoit encore un quartier de la miséricorde des plus étendus, & qui joignoit à cela beaucoup de pratiques en Ville, lequel assure n'avoir vû dans tous ces endroits aucun malade pestiferé avant le mois de Juillet de la même année ; tous les autres Médecins de la Ville assurent la même chose. Mais c'est trop s'arrêter à combattre des raisonnemens, qui tombent d'eux-mêmes, & à détruire des faits, qui sont publiquement démentis par le témoignage de toute une Ville.

Voilà donc tout le mystere découvert, ce dernier ouvrage de Mr. Deidier vient de le déceler, & de trahir l'adresse des autres Médecins à le cacher ; tant de nouveaux systêmes

inventés sur la peste, tant de fictions ingénieuses sur les causes, tant de découvertes sur les cadavres accommodées à l'une & à l'autre, tant de Lettres imprimées, tant d'observations si artilement arrangées, tant d'experiences si bien concertées, tant de menus ouvrages donnés au Public, qui ne les demandoit pas, enfin tant de travaux & de peines que Mrs. les Médecins de Montpellier se sont donnés, tout cela n'a été entrepris que pour nous persuader que la peste étoit à Marseille avant le mois de May, & avant l'arrivée du Vaisseau du Capitaine Chataud, &: qu'elle ne nous a pas été communiquée par l'infection des marchandises, ou des personnes venuës sur ce Navire. Ils ne l'ont déclaré qu'en partant, & jusq' alors nous ne savions que penser, quand nous voyons de fameux Médecins, qui ne manquent ny de lumieres, ny d'experience, donner dans des opinions si extraordinaires, & affecter de faire revenir certaines idées dans tous leurs ouvrages ; tout cela nous confirmoit dans l'ancien préjugé, & nous faisoit croire que la peste étoit au dessus de la connoissance des Médecins & de leurs remedes. Il n'en est pas de même aujourd'huy que leurs vûës nous sont connuës, nôtre surprise cesse, nous voyons de quoy il s'agit, & nous laissons à chacun la liberté d'en juger,

Il faut pourtant, avoïer que nous avons de grandes obligations à ces Mrs. les Médecins de Montpellier ; Ils nous ont decillé les yeux, & nous ont appris à connoître la peste. Nous n'avons plus rien à craindre du commerce du Levant, nos Infirmeries vont nous devenir inutiles, & désormais nous n'aurons plus besoin de prendre ces

gênantes précautions contre les personnes & les marchandises infectées ; la peste ne peut plus nous venir de ces contrées suspectes ; elle ne peut nous reprendre, selon M. Pons, que quand le temps d'éclorre marqué par la providence à cette fatale semence de peste, qui est répandue dans l'air, sera arrivé ; & selon Mr. Deidier, que quand les mauvais alimens & les révolutions des saisons infecteront nôtre bile, & la rendront verdâtre ; c'est de quoy ils nous affurent ; & quand ce malheur nous arrivera, nous n'aurons qu'à tenir ferme, faire bonne contenance, en un mot n'avoir point de peur. Mrs. Chicoyneau & Verny, nous promettent que le courage & la fermeté nous garantiront du mal, ou du moins que nous en guérirons, nous sommes d'un caractère d'esprit ferme & constant. Que si nous ne pouvons pas maîtriser cette peur, & que malgré leurs assurances, elle s'empare de nous, nous prierons Mr. Maille de venir ranimer nôtre confiance, & nous rassurer par son exemple. Si enfin nonobstant ces secours nous sommes saisis du mal, nous aurons de quoy nous consoler par la découverte de Mr. Deidier, qui nous a fait connoître cette maladie, & nous a fait voir qu'elle ne reside que dans la bile ; ainsi nous n'aurons qu'à ne pas manger de mauvais alimens, à nous tenir sur nos gardes pour ne pas exalter cette bile verdâtre, ou tout au moins pour la reprimer ; & si nous ne pouvons pas y réussir, nous aurons recours au sel de tartre, qui la rendra jaune & naturelle. Nous voilà donc en sûreté contre la peste, qui va devenir la maladie la plus facile à guérir.

Voilà donc tout ce que la peste nous a produit d'ouvrages & de découvertes, malgré lesquels la maladie n'en est ny mieux connuë, ny plus aisée à guérir. Elle n'en fait pas moins de ravages. On voit que tous ces Médecins ont tenu à peu près le même langage, & ont tous parlé sur le même ton ; ils avoient aparemment les mêmes raisons & les mêmes motifs, il n'y a parmi eux que Mrs. Bouthillier & Labadie qui aient été dans des sentimens contraires, aussi n'ont-ils rien écrit : ils n'ont pourtant pas laissé que de travailler avec beaucoup d'aplication, de zele, & de succès. Nous ne sçaurions leur refuser ce témoignage.

CHAPITRE XXIV.

Definfection generale.

P ENDANT que les Medecins & les autres gens de lettres s'amusoient à écrire, Mr. le Commandant & les Magistrats étoient occupés d'affaires plus importantes & plus utiles pour le Public. Bien loin de donner dans les préventions des Medecins étrangers sur la contagion, ils confidererent que ce n'étoit pas assez de voir cesser le mal, si on ne prenoit des mesures pour empêcher qu'il ne se renouvela ; c'est en quoi nôtre Commandant a signalé sa prudence. Comme rien n'étoit plus propre à faire ressusciter la peste que les hardes & les maisons infectées, il tourna toute son attention de ce côté-là, & il l'étendit même jusqu'aux Églises, dont on avoit été obligé de remplir les caveaux dans le fort de la mortalité. Il y avoit donc trois sortes de desinfection à faire, celle des hardes & meubles, celle des maisons, & celle des Églises. L'entreprise étoit difficile : desinfecter toute une grande Ville, où il étoit resté fort peu de maisons saines, tous les meubles de ces maisons suspects, toutes les hardes qui avoient servi aux malades, le linge & les meubles de celles qui se trouvoient abandonnées par l'entiere extinction de toute la famille, par l'absence de l'heritier legitime, ou par la difficulté qu'il y avoit à le démêler. Purger toutes les Églises & leurs caveaux de l'infection, que les cadavres pestiferés y avoient laissée ; c'étoit un ouvrage aussi difficile à ordonner que pénible à executer. Nous allons exposer tout ce qu'on a fait pour ces desinfections, & les mesures qu'on a prises pour y parvenir.

On s'adressa d'abord à Mrs. Chicoyneau & Verny, pour sçavoir de quelle maniere devoit se faire cette désinfection ; ils étoient les seuls Medecins que l'on consultoit sur tout ce qu'il y avoit à faire. Ces Mrs. donnerent donc un mémoire fort étendu sur la maniere de désinfecter les personnes, les ruës, les maisons, & generalement toute sorte de meubles, hardes, linges, & ustenfiles. Ce mémoire est fait d'après ceux de Mr. Ranchin, & j'ose dire même qu'il rancherit par dessus. On n'y reconnoît plus dans ce mémoire ces Medecins hardis, qui nient absolument la contagion, qui disent que la peste ne se communique point, pas même en aprochant les malades, ni en les pratiquant de près ; au contraire ils y paroissent des Medecins timides jusqu'au scrupule, qui semblent craindre que quelque étincelle contagieuse restée dans les hardes infectées ne rallument l'incendie, que quelque corpuscule pestilentiel répandu dans l'air, ou accroché aux murailles, aux planchers, aux meubles, ne renouvelle la maladie ; jamais plus de précaution pour les détruire, ils emploient les quatre élemens, l'air, l'eau, le feu, & la chaux, qui tient lieu de la terre ; ils se fervent des parfums doux & aromatiques, des acres & des forts, du vinaigre, & generalement de tout ce qui peut éteindre & confumer ce que la peste peut avoir laissé d'infection ; pour donner une preuve de l'attention scrupuleuse de ces Medecins à la désinfection, nous allons extraire un seul article de leur mémoire mot à mot, par lequel on pourra juger des autres. „ Quant aux Mulets, Chevaux, Asnes, &c. on se contente de les laver souvent dans la riviere, les y faire nager, & puis les frotter : on peut

même les parfumer dans l'écurie, prenant bien garde aux scelles & aux bats qu'il faudra battre & ensuite parfumer.

Le Medecin le plus credule à la communication contagieuse, pourroit-il en dire davantage ? Après cela ces Medecins n'ont-ils pas bonne grace, de nous prêcher qu'il n'y a point de contagion. Avoüons, qu'ils se joüent de la Medecine & de la credulité du Public.

On reçût en même tems un mémoire de Mr. Chirac sur les parfums. Ce sçavant Medecin remarque fort à propos, qu'on ne doit point faire entrer dans les parfums des drogues dangereuses, telles que sont l'arsenic, le reagal, & d'autres de cette nature, " qui sont, dit-il, incorrigibles, par raport à l'usage interne, & qui porteroient une infection particuliere, qui seroit tout aussi à craindre pour les Habitans de Marseille, que la contagion dont on veut purger les maisons & les meubles. Il substitue à ces drogues pernicieuses les plantes & arbuttes aromatiques, qui croissent en abondance dans le Terroir de Marseille. Sur cela on mit en deliberation si on se serviroit du parfum ordinaire de la Ville, qui y est en usage depuis longtems pour les Infirmeries, & dans lequel entrent toutes ces drogues dangereuses, ou bien simplement de la poudre à canon : ce dernier moyen avoit été suggeré par un Négociant de cette Ville, qui s'étoit autrefois mêlé de Pharmacie, & qui y avoit fait une espede de fortune en 1709. à la faveur d'une essence qu'il debita pour les fièvres malignes de cette année. Il osa même présenter un mémoire là-dessus, dans lequel il prétendoit prouver que la poudre allumée dans une chambre en chassoit tout l'air infecté, qui

faisoit place à un air pur & nouveau ; on voit bien qu'il n'est guère versé dans la Physique ; une pincée de poudre qu'on allume dans une chambre, ne peut qu'y raréfier l'air qu'elle contient, mais non pas le vider entièrement : de plus son effet est trop prompt, & se dissipe trop vite, pour pouvoir purger une maison de toute infection. Enfin un autre proposa de laver les murailles & les planchers des maisons avec du vinaigre, sans considérer que la chaux est beaucoup plus propre à détruire les miasmes contagieux ; elle est d'ailleurs un embellissement pour les maisons, au lieu que le vinaigre n'y laisseroit qu'une saleté hideuse, outre la difficulté qu'il y avoit d'en trouver une quantité suffisante.

Pour parvenir à cette désinfection générale, on commença par marquer d'une croix rouge toutes les maisons infectées. C'est alors que l'on vit bien à découvert les ravages que la peste avoit faits dans la Ville. Pas une seule rue qu'elle n'eût désolé, & très-peu où il fût resté quelque maison saine. Dans toutes les autres rues elle avoit tout ravagé de suite, & toutes ces croix rouges nous retracerent d'abord toutes les horreurs du plus cruel massacre qu'on ait jamais vu. Sur les mémoires que nous venons de rapporter, Mr. le Commandant rendit une Ordonnance pour la désinfection le 30. Decembre 1720, qui règle la maniere dont cette désinfection doit être faite. Ce sont les Commissaires particuliers des Isles des Paroisses qui en sont chargés, & pour que la complaisance ne fit pas laisser quelque maison ou quelques hardes sans les purger ; on nomma par la même Ordonnance des Commissaires généraux dans chaque Paroisse ; les uns & les

autres se partageoient en quatre Brigades, & chaque Brigade avoit des hommes de travail, que l'on choifit parmi ceux qui avoient eu le mal, & outre ce un homme de confiance qui entroit avec eux dans les maifons, tant pour prendre garde à ce que la chose se fît dans l'ordre qu'il faut, que pour empêcher qu'ils ne volaffent rien de ce qui s'y trouvoit. Ces Brigades ainfi divisées commencerent d'agir chacune dans son département dans le mois de Janvier ; & comme l'Ordonnance laiffoit à chacun la liberté de délinfecter la maifon & les meubles, ils se contentoient pour lors de vifiter ces maifons délinfectées par les particuliers, & de leur faire réparer ce qui n'avoit pas été fait felon l'ordre prefcrit. Mais comme il y avoit beaucoup de gens affez pauvres ou affez négligens, pour ne pas se donner ce foin, alors ils le faifoient faire eux-mêmes, & leurs peines ne furent pas mediocres.

Les gens de travail entroient dans la maifon avec l'homme de confiance : ils jettoient par les fenêtres toutes les hardes qui devoient être lavées, le linge qui devoit être leffivé, & tout ce qui n'étoit pas d'une valeur à meriter d'être confervé, étoit brûlé dans la place la plus prochaine. Ils donnoient enfuite trois parfums dans chaque appartement de la maifon, un avec des herbes aromatiques, l'autre avec la poudre à canon, & le dernier étoit le parfum fort de la Ville. Les meubles recevoient également tous ces parfums, après lesquels ils nettoyoient & baleyoient bien la maifon d'un bout à l'autre, & enfuite on y paffoit un ou deux blancs de chaux.

Les Commiffaires particuliers avoient chacun dans leur Ile un Magazin, dans lequel ils mettoient toutes ces hardes infectées, matelas, couvertures, linges & autres, chacun avec fon billet, & dont ils tenoient un exact contrôle, & fur tout celles des maifons abandonnées. Ils firent enfuite porter par les Chariots toutes ces hardes dans un enclos défigné hors la Ville, où elles croient lavées & expofées à l'air, & le linge leffivé par des perfonnes échapées du mal, que la Ville y avoit mis, avec des gens de confiance pour tenir contrôle de tout, & veiller à ce que chaque harde conferva fon étiquete ; cela fait, ces hardes étoient raportées dans un autre Magazin, pour être renduës à leurs propriétaires à la diligence des Commiffaires particuliers, qui avoient auffi befoin d'en retirer les frais, dont la Ville avoit fait les avances. Ils retiroient auffi les frais des parfums de ceux qui étoient en état de les payer, & on faifoit grace aux pauvres.

On avoit permis aux particuliers de définfecter leurs maifons, hardes, linges, & meubles, par une Ordonnance du 10. Janvier, qui leur donnoit jufques au 15. de ce mois pour le faire, autrement que tout ce qui feroit trouvé par les Commiffaires n'être pas définfecté, feroit confifqué au profit des Hôpitaux ; mais comme on confidera que ce terme étoit trop court pour un fi penible & fi long travail : par autre Ordonnance du 6. Février, on le prorogea jufques à la fin de ce mois, auquel tems tout ce qui feroit trouvé, feroit confifqué irremiffiblement. Les ordres étoient trop précis, & chacun avoit trop d'intérêt à cette déinfection, pour qu'elle ne fe fit pas avec toute l'exacritude poffible ; & alors ces

maisons bien désinfectées, étoient marquées d'une croix blanche, qui sembloit effacer toute l'horreur que donnoit la vûe de la premiere marque. Quand après la désinfection, il tomboit quelque nouveau malade dans une maison, on étoit obligé de la désinfecter de nouveau, tout comme la premiere fois. Mr. le Commandant fit encore une Ordonnance générale pour la désinfection des Bastides dans le Terroir ; elle est du 6. Janvier 1721. Elle regle la désinfection de ces Bastides à peu près comme celle de la Ville, en l'accommodant à la situation des lieux. C'étoient les Commissaires particuliers de la campagne avec les Capitaines de chaque quartier qui en furent chargés. La désinfection y fût faite avec la même exactitude que dans la Ville. Il y avoit encore des marchandises à désinfecter. La plûpart de nos Négocians font magasin du vestibule de leurs maisons, & comme en fuyant ils y avoient laissé des Domestiques pour les garder, il étoit à présumer que ces domestiques attaqués du mal avoient pu se coucher sur ces balles : car cette maladie donne une inquiétude à se mettre par tout : en effet on avoit trouvé des morts le long des montées & dans tous les endroits des maisons. Il y avoit encore dans le Port plusieurs Bâtimens de mer, chargés de diverses marchandises, que la contagion avoit surpris & empêché de partir. Les familles des gens de mer embarqués sur ces Bâtimens, s'y étoient aussi réfugiés, où ayant été saisis du mal, ils ne pouvoient pas éviter de se coucher sur ces marchandises. Nôtre Commandant, qui portoit les vûes. & son attention aussi loin que le mal pouvoit porter sa fureur, ne crût pas devoir négliger la précaution de les désinfecter.

Il fit une Ordonnance le 16. Decembre, par laquelle, en conformité de la délibération prise avec les Intendants de la santé, il regla que toutes ces marchandises sujettes à *purge* seroient portées par Batteaux dans les Isles voisines de Marseille, avec les emballages de celles qui n'y sont pas sujettes, & les voiles des Bâtimens, pour y être désinfectés à la diligence des Intendants de la santé, & aux frais des propriétaires, dont la Ville faisoit les avances. Cette Ordonnance enjoignoit encore aux particuliers & aux patrons & gens de mer de venir déclarer ces marchandises suspectes, sous les peines convenables. Le tout fût executé avec exactitude ; & par ces sages précautions on ne fût pas moins en sûreté sur mer contre le retour de la contagion que sur terre.

Il falloit aussi désinfecter les Églises, tant celles dont on avoit rempli les caveaux des cadavres pestiferés que les autres, car il n'y en avoit point où l'on n'eût enterré quelques-uns de ces morts. Mr. l'Évêque qui n'avoit rien tant à cœur que de mettre les Églises en état d'être bientôt ouvertes, fit une Ordonnance le 25. Janvier, par laquelle il regla la maniere dont les Églises devoient être désinfectées, par cette même Ordonnance il défendit d'ouvrir les caveaux infectés, interdit tous les Cimetières, où l'on avoit aussi enterré des pestiferés, & il ordonne qu'il en sera fait de nouveaux dans toutes les Paroisses. Les Échevins se persuadant que la désinfection des Églises leur appartenoit, voulurent aussi l'ordonner eux-mêmes : ce qui forma quelques contestations, qui furent bientôt terminées entre

des personnes qui avoient toutes la même vûë, qui étoit celle du bien public. On convint que cette déinfection des Églises & Chapelles seroit faite par les Commissaires generaux, conjointement avec les Prêtres ou Religieux commis par Mr. l'Évêque, chacun dans leur département. La même chose fût réglée pour les Églises & Chapelles du Terroir, où elle devoit être faite par les Capitaines, Commissaires, & Inspecteurs, conjointement avec le Prêtre à ce commis, & cela par Ordonnance du 17. Fevrier 1721. Cette déinfection des Églises n'a consisté qu'en differens parfums qu'on leur a donné, celle des Vases Sacrés & autres Ornemens réservés fût faite par les Prêtres seuls, & d'une maniere convenable. On déinfecta aussi avec les mêmes précautions les Maisons Religieuses d'hommes & de filles où il y avoit eu des malades.

La déinfection des caveaux étoit beaucoup plus embarrassante ; on craignoit avec raison que l'ouverture de ces lieux infects ne répandit de nouveau la contagion : d'un autre côté les Échevins craignoit d'être tenus à des dommages & interêts envers les Prêtres & Religieux de ces Églises, & envers les Propriétaires de ces caveaux ; dans cet embarras on asssembla des Medecins, des Chirurgiens, des Architectes, & des Massons, pour sçavoir de quelle maniere il falloit proceder à l'ouverture & à la déinfection de ces caveaux. Chacun y proposa son avis ; ceux qui avoient déjà avancé qu'il n'y a point de contagion, soutenoient qu'on pouvoit ouvrir ces caveaux sans danger, & y jeter de la chaux, pour confumer ces cadavres ; mais on ne s'y fia pas,

& cette opinion de la non contagion avoit eu si peu de crédit qu'on l'a toujours regardée comme une vaine idée. Les autres proposèrent d'introduire dans ces caveaux, par un petit trou, les uns du vinaigre, les autres des liqueurs aromatiques, de la chaux détrempée, &c. Mais tous ces moyens paroissoient insuffisans à consumer ces cadavres infectés. Quelques-uns vouloient qu'on fit la machine & le pavillon, qui est décrit dans le Capucin charitable, à la faveur duquel on y introduit un parfum très-fort, & extrêmement acre. Tout cela paroissoit aussi embarrassant que dangereux dans l'exécution. Mr. l'Évêque toujours soigneux de nôtre conservation, agit en cette affaire avec la prudence ordinaire ; il rapporta une consultation de quelques Medecins de la Ville, dans laquelle ils faisoient voir qu'outre le danger qu'il y avoit à ouvrir ces tombes, la chaux qu'on y jetteroit, ne pouvant toucher qu'aux premiers cadavres qui se présenteroient à l'entrée, laisseroit les autres en entier sans les consumer, & que tous les autres moyens proposés étant insuffisans, il étoit plus sûr d'abandonner entièrement ces caveaux pour un long-tems. Cette détermination fût suivie, mais il étoit à craindre que dans la suite ces caveaux ne fussent ouverts ou par oubli, ou même par avarice. Il falloit donc les fermer, en maniere qu'ils ne pussent plus être ouverts, au moins si facilement. On proposa pour cela divers expediens, entre autres celui de relever le sol des Églises avec de la terre qu'on y porteroit, & de les repaver par-dessus. L'expedient qui fût trouvé le plus facile & le moins dispendieux, fût celui de serrer les ouvertures de ces tombes avec de crampons de fer, & d'en boucher

exactement les fentes avec du ciment, ce qui fût executé dans toutes les Églises.

Il étoit pourtant difficile que dans une Ville auffi grande & auffi peuplée que l'étoit Marseille, quelque maison ou quelque appartement n'échapa à cette déinfection générale : d'ailleurs le faux bruit, qui s'étoit d'abord répandu que l'on devoit brûler toutes les hardes infectées, porta plusieurs personnes à les cacher. Telle est l'avidité des hommes, un modique intérêt leur fait souvent risquer une vie qu'ils conservent avec tant de soin. Pour prévenir cet abus presque inévitable, il fût ordonné que les Commissaires généraux faisoient une seconde visite des maisons, chacun dans son département, dans laquelle visite on fit des recherches encore plus exactes, & les parfums par tout où on les jugea nécessaires : ce qui ne fût pas inutile, car on trouva dans des caves & autres lieux cachés des amas de hardes volées ou ramassées dans les rues pendant le fort du mal. Enfin pour une plus grande sûreté on fit une troisième visite, qui purgea entièrement la Ville de tout soupçon d'infection. On ne sçauroit assez louer l'ardeur infatigable avec laquelle nos Commissaires ont travaillé à cette déinfection. Animés par le zèle & par la fermeté du Commandant, ils ont rempli dignement dans ce pénible travail, & les devoirs de bons Citoyens, & ceux d'une charité bien chrétienne. Nous pouvons dire que leurs soins ne contribuerent pas peu au calme & à la tranquillité dont on commença à jouir à la fin de ce quatrième & dernier période de la peste, qui finit avec le mois de Janvier 1721. Calme si parfait, que tous les

Medecins & Chirurgiens étant vacans, on pensa d'en envoyer aux Villes voisines qui en demandoient. La Ville d'Aix étoit alors fort pressée du mal, & commençoit à manquer de secours de la Medecine. Sur le refus que firent quelques Medecins d'y aller, Mrs. Chicoyneau, Verny, & Soulier, s'offrirent généreusement à Mr. le Commandant, à qui le bon état où se trouvoit Marseille, permit de profiter d'une offre aussi avantageuse pour cette Capitale de la Province : ces Messieurs partirent donc sur la fin de Janvier pour cette Ville, accompagnés de quelques Chirurgiens & de quelques Garçons. Cependant la nôtre resta entierement libre, & ce qui est arrivé dans les mois suivans, doit être regardé plutôt comme les suites, que comme une continuation de la maladie, & ce sont ces suites dont il nous reste à parler.

CHAPITRE XXV.

Suites de la peste.

L Es suites de la peste comprennent tout ce qui est arrivé depuis le mois de Fevrier jusques à la fin de Juin, tems où nous mettons fin à cette Histoire. Quoique nous regardions la peste comme éteinte dans ce dernier periode, cependant le mal n'étoit pas encore fini ; il tomboit toujours quelque malade de loin en loin, & de quinze en quinze jours. C'est ainsi que cette maladie se dissipe petit à petit, car elle ne finit jamais brusquement. En mettant ici la fin de la peste, nous suivons l'usage du Levant, où elle est familiere, & où on la regarde comme finie, quand on voit cesser la mortalité, & qu'il ne paroît plus que quelque malade en des tems fort éloignez l'un de l'autre, comme il est arrivé ici dans tous ces autres mois qui nous restent à décrire. La Ville étant bien désinfectée & entierement purgée de toute infection, le bon ordre ne permettoit pas que l'on y souffrit aucun malade, non plus qu'à la campagne, aussi les faisoit-on enlever dès le mois de Janvier, pour les transporter dans les Hôpitaux : on fût encore plus exact dans les mois suivans. Mais de peur que la honte ou la peine que certains malades auroient pû se faire d'être transportés dans les Hôpitaux, ne les obligât à se cacher, & n'exposa ceux de la maison, & les autres parens & voisins à s'infecter, Mr. le Commandant toujours plus attentif à prévenir tous les abus, rendit diverses

Ordonnances, pour obliger toute sorte de personnes qui tomberoient malades à la Ville ou à la Campagne, de se déclarer aux Commissaires, & ceux-ci à les faire visiter par les Medecins, & sur leur raport les faire transporter à l'Hôpital : ces abus devenant d'une plus grande consequence, à mesure que la Ville devenoit plus saine ; il renouvella ces Ordonnances par celle du premier Mars, dans laquelle il ordonne la même chose *sous peine de la vie irremissiblement*. Et enjoint aux parens &, autres personnes de la maison & à toute autre, qui aura connoissance desdits malades, de les déclarer aux Commissaires, *sous la même peine, & en outre la confiscation de tous les meubles & effets de leurs maisons & bastides*. Avec de pareils ordres, il étoit difficile qu'il resta aucun malade dans la Ville. En effet on n'y en vit plus aucun : à peine en tomboit-il quelqu'un dans le mois, & c'étoit toujours sans aucune suite pour le reste de la famille, qu'on ne laissoit pourtant pas de mettre en quarantaine dans un lieu destiné, & cela pour une plus grande sûreté. Nous avons déjà remarqué que sur la fin la maladie étoit moins contagieuse, & qu'il y avoit moins de risque à aprocher les malades. Je sçai bien que les Medecins me feront mon procès là-dessus ; car enfin comment concevoir qu'une même maladie produite & entretenuë par la même cause, soit moins contagieuse sur la fin de la constitution épidémique, que dans les commencemens, & dans sa vigueur ? C'est de quoi je m'embarrasse fort peu ; c'est à eux à en trouver la raison, & en attendant qu'ils l'aient trouvée, ils agréeront que je m'en tienne à l'experience, qui en matiere de peste, prévaut à tous les

raisonnemens. L'état des Hôpitaux diminueoit à vûë d'œil, & il n'étoit groffi que par les malades de la Campagne. Dans celui de la Charité, on reçût en Fevrier 54. malades, & il en sortit 63. convalescens, au commencement de Mars, on trouva à propos de fermer cet Hôpital, & d'en transporter le reste des malades, qui montoit à 110. dans celui du Mail. Pendant les cinq mois que cet Hôpital a subsisté, c'est-à-dire depuis Octobre jusques en Fevrier inclusivement, on y a reçû en tout 1013. malades, desquels il en est mort 545. Il est sorti pendant ces cinq mois 468. convalescens, & ces deux nombres font celui de 1013. Voilà presque la moitié des malades sauvés, c'est l'effet des bons soins & de l'application de ceux qui dirigeoient cet Hôpital, & de ceux qui y traittoient les malades. La diminution du mal ne fût pas moins sensible dans l'Hôpital du Mail, car on n'y reçût en Fevrier que 33. malades de la Ville, & 91. du Terroir, en tout 124. Il en mourut de ceux-là 15. & de ceux-ci 53. en tout 68. par où l'on voit que l'on commençoit à jouïr du calme que la diminution insensible de la maladie sembloit nous promettre d'un mois à l'autre.

Cependant le secours du bled que le Souverain Pontife nous envoyoit, étant arrivé, Mr. l'Évêque se mit en état de le distribuer aux pauvres, & pour le leur rendre plus commode, il trouva à propos de le convertir moitié en pain & moitié en argent, faisant distribuer l'un & l'autre dans les Parroisses de la Ville, & dans tous les quartiers de la campagne ; & pour nous donner lieu de marquer nôtre reconnoissance envers nôtre bienfacteur, par son Mandement du 15. Fevrier, il

ordonna des prieres pour le Souverain Pontife, qui ont continués jufqu'à Pâques : il en ordonna encore après fa mort, & de plus un fervice folemnel dans toutes les Églifes. Non content d'entretenir toûjours l'efprit de pieté dans les fidèles, il voulut nous donner encore des preuves bien marquées de fon zele pour la fanté publique, confiderant que dans un tems de maladie, le maigre & les mauvais alimens peuvent être à plufieurs une occafion de la contracter ; par fon Ordonnance du 24. du même mois, il nous permit l'ufage de la viande quatre jours de la femaine, fubftituant à cette abftinence l'obligation de faire certaines prieres particulieres, & cela après en avoir conféré, dit-il, avec des Cafuiftes & des Medecins : en fe relâchant ainfi de la feverité de l'abftinence du Carême, il tâcha de fléchir la colere du Ciel par les exercices de pieté les plus propres à l'appaifer, & à infpirer aux fidèles des fentimens de componction & de pénitence : le 4. Mars il commença une neuvaine à St. François-Xavier dans l'Églife des PP. Jefuites de St. Jaume, pour obtenir par l'interceffion de ce Saint la ceffation de nos maux ; & le 21. du même mois il en commença une autre au Sacré Cœur de JESUS, dans l'Églife des PP. Capucins, pendant laquelle il fit une retraite de dix jours, portant tous les jours le St. Sacrement à l'Autel, qui étoit à la porte de cette Églife, d'où il faifoit un discours au Peuple affemblé en foule dans la place qui eft au-devant de l'Églife ; il difoit la fainte Mefse, donnoit la Communion aux Fidèles, & enfuite la Bénédiction du St. Sacrement. Il fit enfuite une Miffion aux Soldats, leur prêchant foir & matin. La vraie charité ne cefse jamais d'agir ; quand elle

n'a plus de malades à secourir, elle sçait ménager les moyens d'instruire les Fidèles & de les édifier.

Le calme de la maladie ne rassûroit pas entierement le monde ; on le regardoit encore comme l'effet de la saison ; on croyoit que le froid avoit seulement amorti la peste sans la détruire, & on attendoit le mois de Mars pour voir si le renouvellement de la saison ne produiroit point celui de la maladie. Il arriva ce nouveau mois, & dans celui-ci ni dans ceux qui le suivirent, nous n'eumes point de nouveaux troubles. Un seul malade fit quelque bruit dans la Ville au commencement de Mars. C'est la femme d'un Capitaine de Vaisseau appelé Rouviere. Elle revenoit de la Campagne, où elle avoit fréquenté dans quelque Baignade suspecte : peu de jours après son entrée dans la Ville, la voilà prise du mal, sans que les parens s'en méfient. Ils appellent un Medecin de la Ville, qui le leur déclare ; le Commissaire du quartier lui envoie un des Medecins étrangers, qui avoit son département. Il soutient que ce n'est pas la peste, il la saigne largement, & la traite comme une maladie ordinaire ; le bubon paroît, & la malade meurt, & l'un & l'autre justifient le jugement du premier Medecin. Elle avoit déjà été transportée dans l'Hôpital du Mail, & les parens mis en quarantaine, d'où ils sortirent sains & saufs. Tout ce que fit la nouvelle saison, ce fût de nous donner des malades pestiferés d'une espece nouvelle, je veux dire les rechutes ; on étoit déjà revenu de cette prévention que le mal ne pouvoit se prendre qu'une seule fois ; car on avoit vû quelques rechutes dans le cours, dans le fort même de la

maladie : quelques-unes étoient venuës, dès que le malade avoit été guéri du premier mal, & d'autres long-tems après, par des excès qu'il avoit fait ; mais les exemples en étoient si rares, qu'on les auroit aisément comptés. Elles furent plus fréquentes dans la suite ces rechutes, & sur tout dans le mois de Mars, que nous décrivons.

Il faut se rappeler ce que nous avons dit ci-dessus que dans le fort du mal, mais sur tout sur la fin du second période, & pendant le troisiéme, plusieurs avoient eu le mal benin & des éruptions si favorables, qu'elles n'avoient donné aucune supuration, ce qui doit s'entendre principalement des bubons, qui disparoissoient en peu de jours, & se terminoient par une heureuse résolution, sans aucun symptôme fâcheux pour le malade. Plusieurs de ceux-là effuyèrent dans le Printems une nouvelle atteinte du mal, soit par la révolution que la nouvelle saison faisoit dans les humeurs, soit par d'autres raisons que nous laissons aux Medecins à déduire : voici ce qui donna lieu de découvrir ces nouveaux malades. On tint dans l'Arsenal un conseil pour examiner si l'on renvoyeroit les équipages des Galeres. Dans ce Conseil, un des Chirurgiens de la Marine representa que plusieurs femmes des gens de ces équipages, n'ayant eu qu'un mal léger, pourroient facilement le reprendre & le communiquer à leur mari, & que l'on commençoit à voir en Ville quelques-uns de des malades par rechute. Mr. de Langeron, que les soins pour la Ville n'empêchoient pas de les donner encore au service des Galeres, dit à ce Chirurgien de lui donner un memoire là-dessus ; il le fit : ce memoire

distinguoit trois fortes de malades, dont il falloit craindre les rechutes. 1°. Ceux dont les bubons n'ayant été ouverts que par une simple ponction, sans aucune supuration complete, étoient restés fistuleux. 2°. Ceux dont les bubons n'avoient donné qu'une legere supuration de quelques jours, dans lesquels la glande n'a été ni détruite, ni emportée, ni pourrie par la supuration. 3°. Ceux dont le bubon n'a du tout point supuré, dont la glande est encore tuméfiée, & dont la matiere n'a pas été divertie par aucune évacuation sensible, ni par les purgatifs ; & il fit voir que dans ces trois cas la maladie pouvoir ressusciter, & les malades tomber en rechûte. Ce memoire fût remis à Mr. Deidier, qui par l'absence de Mrs. Chicoyneau & Verny, se trouvoit à la tête des Medecins : celui-ci se persuadant que ce memoire avoit été donné par quelque Medecin de la Ville, crût que c'étoit ici une occasion favorable, pour achever de les confondre, & pour confirmer les impressions que lui & ses collegues avoient déjà données contre eux par leur nouvelle doctrine sur la maladie & sur la contagion. Il convoqua dans la maison de Mr. le Commandant, & par son ordre une assemblée generale de tous les Medecins & Chirurgiens qui se trouvoient dans la Ville. On doit juger quelle fût la surprise des Medecins de Marseille de s'y voir appelés, eux qu'on avoit toujours negligé & éloigné de ces fortes d'assemblées, quelque affaire qui s'y fût traitée. Prévenus du dessein de ce Professeur, ils ne laisserent pas de s'y trouver.

Dans cette affemblée, Mr. Deidier fit lire le memoire par un des plus jeunes Medecins étrangers, qui après cette lecture, ouvrit les opinions par un discours préparé & appris par cœur, dans lequel il s'efforça de prouver que l'Auteur du Memoire ne paroissoit pas initié dans les principes de la Medecine, & de la veritable Chymie, que les fermens se détruisant par la fermentation, & les malades énoncés dans les trois cas du Memoire, ayant souffert une fermentation par la fièvre pestilentielle, ce ferment étoit détruit en eux, & ne pouvoit plus ressusciter. Tout le reste de son discours ne roula que sur ce principe, & il fût débité avec un air de confiance, qui lui promettoit les suffrages de toute l'Assemblée. Après lui Mr. Deidier opina, en confirmant ce qu'avoit dit ce Medecin, & se contentant d'ajouter à ces raisons celle qu'il tira de l'honneur de la faculté, par laquelle il invita tous les autres à se réunir en un même sentiment ; ce qu'ils firent tous, à la reserve des Medecins de la Ville, qui crurent ne devoir opposer à ces brillantes raisons, que l'experience qui doit seule décider des cas de peste.

Si quelque connoissance de Physique pouvoit nous donner droit d'entrer dans ces mysteres de Chymie, que l'Auteur du Memoire avoit paru ignorer, nous remarquerions volontiers qu'il n'est pas generalement vrai que les fermens se detruisent par la fermentation, ils ne font quelquefois que s'engager dans des fels contraires comme dans des gaines, avec lesquels ils composent un troisiéme sel, ou bien ils s'embarrassent dans des matieres visqueuses ou sulphureuses,

qui les lient comme des entraves, & dans ces deux cas ils peuvent se débarrasser & reffusciter de nouveau, ou par leur propre mouvement, ou par l'action de quelqu'autre corps, ou par quelque mouvement étranger, qui surviendra à cette humeur. C'est ainsi que le ferment pestilentiel renaît de ces bubons, dont il est parlé dans le Memoire ci-dessus. En effet, on vit paroître dans ce mois de Mars quantité de ces rechûtes. Il est vrai qu'elles ne sont guères arrivées qu'à de petites gens, parce que ce sont ceux-là qui s'étoient le plus négligés, tant dans le traitement de la maladie, que dans les précautions qu'il falloit prendre, pour en prévenir le retour. On en peut juger par l'état de l'Hôpital du Mail, où l'on reçut dans le mois de Mars 127. malades de la Ville, & 67. du Terroir, en tout 194. on eut en ce mois dans cet Hôpital 8. morts de la Ville, & 57. du Terroir, en tout 65. ce qui fait voir que la plûpart de ces malades de la Ville n'étoient que des rechûtes, qui étoient moins dangereuses que le premier mal, & par conséquent moins contagieuses : elles n'étoient pourtant pas tout-à-fait exemptes ni de danger, ni de contagion, car on en a vû mourir plusieurs, & d'autres communiquer le mal, les femmes & les maris se les donner réciproquement.

Pour faire cesser ces rechûtes, qui étoient presque les seuls malades, qui nous restoient ; on fit afficher un Avis, par lequel il invitoit tous ceux qui avoient des restes de la maladie, à se déclarer avec offre aux pauvres de les faire traiter aux dépens de la Ville, & avec permission aux riches de se faire traiter dans leurs maisons. On assigna aux

premiers un endroit, où l'on mit des Chirurgiens pour les panser & médicamenter, & par tous ces ordres si sagement réglés, malgré l'avis des Medecins étrangers, on dissipa ces restes de la maladie, qui ne finit pourtant pas si bien, que l'on ne vît encore quelque malade ; car au commencement d'Avril, un Marchand appelé Galien revenu de la Campagne avec toutes les précautions prescrites par les Ordonnances du Commandant, eût quelques jours après sa servante malade, & comme on ne la crût atteinte que d'une maladie ordinaire, il l'envoya à l'Hôtel-Dieu : où sa maladie donna le change au Medecin de la Ville, qui en étoit chargé, & qui ne laissoit pas de s'en douter. Il est vrai que cette servante affectoit une contenance gaye, & qu'elle cachoit tous les symptomes, sur lesquels on l'interrogeoit : mais quelques jours après la femme du Marchand étant tombée malade, on ne douta plus que la servante ne fût aussi attaquée du mal, qui ne tarda pas à se manifester par un bubon, dès qu'elle fût à l'Hôpital du Mail, où elle fût portée, & où elle mourut peu de jours après. On y porta aussi la maîtresse, qui fût plus heureuse que la servante. Pour prévenir ces méprises, qui étoient presque inévitables dans un tems, où le mal radouci ne se monroit pas d'abord dans sa violence naturelle, on établit un Hôpital d'entrepôt dans le Couvent de l'Observance, où les malades suspects étoient portés avant que d'aller à l'Hôtel-Dieu, & où on les laissoit quelques jours, pour donner au mal le tems de se mieux déclarer. Tant on étoit attentif à prévenir tout ce qui pouvoit favoriser le retour de cette funeste maladie.

On avoit lieu néanmoins de se rassûrer dans le mois d'Avril, car les maladies ordinaires qui avoient cessé pendant la peste, commencerent à reprendre le dessus, & à reparoître selon le cours ordinaire ; il s'éleva même en ce tems-là une nouvelle maladie, qui fût comme épidémique, c'étoient des érefipeles qui paroissoient être une suite de la peste : car les Medecins disent que la peste finissant, dégenere toûjours en quelque maladie maligne, comme fièvre maligne, petite verole, &c. La nôtre parut donc avoir dégeneré en érefipeles, rougeoles, & autres maladies, avec des éruptions cutanées : clics ne furent pourtant pas funestes, car presque tous les malades guériffoient : l'état de l'Hôpital des pestiferés diminua considérablement ce mois ici, car il n'y entra que 19. malades de la Ville, & 65. du Terroir, en tout 84. dont il en mourut 13. de la Ville, & 57. du Terroir, en tout 70. La proportion qu'il y a toûjours eûë entre la Ville & le Terroir, par raport au tems que le mal y a commencé, nous fait voir que le nombre des malades de la Campagne ne fût grossi ce mois ici que par les rechûtes semblables à celles qui avoient paru dans la Ville le mois précédent. Tout cela pourtant ranima la confiance du peuple, qui commença à se répandre & à se communiquer plus librement. Mais les Fêtes de Pâques aprochant, Mr. l'Évêque ne trouva pas à propos, de se trop confier à cette libre communication, & il différa le devoir de la Communion Paschale jusques à la Fête de l'Ascension. On commença pourtant dès la Semaine Sainte à celebrer l'Office Divin dans toutes les Églises portes fermées ; & le jour de Pâques, le peuple emporté par un zele de devotion,

& par une pieufe avidité d'entendre l'Office Divin, fit irruption en plusieurs Églifes, & fur tout à la Cathedrale, & s'y affembla en foule, Mr. le Commandant craignant les suites de cette grande communication dans des lieux enfermés, fit mettre le lendemain des Gardes aux portes des Églifes, pour empêcher le peuple d'y entrer, & Mr. l'Évêque, pour fatisfaire en quelque maniere à ces pieux empressemens, dit la Messe ce jour-là à un Autel dressé au milieu du Cours, & continua de la dire les jours de Fête, & les Dimanches fuivans, tantôt à l'une, tantôt à l'autre de nos Places publiques. Il voulut bien même ne pas interrompre l'ancienne coûtume qu'il a de porter le Viatique à tous les malades dans chaque Parroisse, pendant la quinzaine de Pâques.

Le mois de May fût encore plus tranquille, le monde se répand toujours avec plus de liberté, les femmes sortant de leurs retraites, commencent à orner nos ruës, & à faire cesser cette affreuse solitude, qui les rendoit si tristes ; elles frequentent les promenades, & rendent au Cours & au Port leurs embeliffemens ordinaires. Les assemblées sont ouvertes, les cotteries se réunissent, on renoüe les parties de plaisirs ; en un mot, on commence à se rendre les devoirs d'amitié & d'honnêteté, que la contagion avoit entierement abolis. Nos Citoyens que la crainte du mal avoit dispersé dans les Provinces voisines, se rendent à leur famille & à leur Patrie, les uns pour y venir reprendre leurs affaires, les autres pour recueillir des successions imprévûes : bientôt la Ville reprendroit son ancien lustre, si la terreur du mal

répanduë dans tout le Royaume, portée même chez les étrangers, ne tenoit encore son commerce suspendu. Les Négocians impatiens de le renouër, & de reparer leurs pertes, s'assembent tous les jours auprès de la Loge, quoique fermée, & y traitent les affaires en pleine ruë. Ce ne sont plus ces vastes projets, ni ces grandes entreprises, qui inondoient les pays lointains de nos marchandises. On n'y fait plus que de petites négociations capables d'entretenir, mais non pas d'avancer la fortune d'un Marchand. Ce commerce ainsi resserré fit comprendre de quelle importance il est de prévenir un malheur, qui après l'avoir tout-à-fait interrompu pendant sa durée, le contraint & le borne encore pour plusieurs années.

Il ne paroît point dans ce mois de malades de considération, quelques-uns de la Campagne, quelques rechûtes en Ville, & quelque nouveau de loin en loin. L'Hôpital des Pestiferés se ressent de cette diminution ; on n'y reçoit que 52. malades de la Ville ou de la Campagne, & on n'en perd que 39. La plûpart de ces malades & de ceux du mois suivant, ne sont pas dans le cas de peste ; car toutes les maladies venoient alors avec quelque éruption cutanée, qui dénuée des autres symtômes internes, ne pouvoit pas caractériser une véritable peste. On pense déjà à remercier les Medecins & Chirurgiens étrangers, qui depuis long-tems ne faisoient que grossir le nombre des gens oisifs dans les promenades publiques, & ne s'occupoient qu'à recueillir les fruits de leurs travaux passés. On demande des Passeports pour eux à Mr. de Roquelaure Commandant en

Languedoc, qui leur assigne un lieu de quarantaine dans cette Province. On rapelle d'Aix Mrs. Chicoyneau Verny, & Souliers, pour qu'ils puissent s'embarquer avec les autres ; & comme ils viennent d'une Ville moins saine que Marseille, ils ne font reçûs que dans les Infirmeries. Ils partirent donc tous ensemble pour aller faire quarantaine dans un Port sain de cette Province ; ce fût à la Ciotat, où ils commencerent à prêcher leur doctrine relâchée sur la contagion, dont ils ne rapporterent d'autre fruit, que le chagrin de se voir resserrés par une bonne barriere & sequestrés de tout commerce avec les habitans de cette Ville, tant cette doctrine trouva de créance dans leurs esprits.

Enfin dans le mois de Juin on fût presque entierement rassûré sur la crainte du retour de la maladie, surtout quand on vit passer toutes les revolutions des saisons, sans qu'elle parut ressusciter. On vit passer le tems du solstice, & la St. Jean, sans aucun nouveau trouble, il n'y avoit plus dans l'Hôpital des pestiferés que 43. malades, presque tous convalescens on n'y en avoit reçû jusqu'alors que 26. ou de la Ville ou de la Campagne, parmi lesquels il y avoit plusieurs rechûtes & quelques scorbutiques ; enforte qu'il n'y avoit parmi eux que très-peu de nouveaux malades pestiferés, & il n'y mourut en ce mois que 20. malades ; cependant cette securité fût un peu altérée par huit nouveaux malades, qui tomberent du 25. au 29. Chacun crût voir la peste se rallumer par les chaleurs de l'Été dans tous les quartiers de la Ville ; on commence déjà à faire de nouveaux préparatifs pour repartir & se retirer à la

Campagne ; mais ils devinrent inutiles par les nouvelles attentions que l'on donna à tous ces malades, lesquelles firent reconnoître que la plûpart n'étoient pas de veritables cas de peste, ce qui rassura toute la Ville. Comme nous n'avons donné l'état de l'Hôpital du jeu de Mail que par mois, nous avons crû devoir les réunir ici. Depuis le 4. Octobre qu'il fût ouvert jusques au dernier Juin, qui est la fin de nôtre Histoires, on reçût dans cet Hôpital des pestiferés 1512. malades, dont il en est mort 820. Tout le reste ayant heureusement rechapé par les soins des Directeurs, & par l'aplication du Medecin & des Chirurgiens.

Il nous resteroit à rendre un compte exact du nombre des personnes que la peste a fait perir dans cette Ville. Nous nous flattions de pouvoir le donner sur le dénombrement que les Commissaires en ont fait dans toutes les Parroisses ; mais la maniere dont on a procedé à ce dénombrement, ne nous permet pas de nous y tenir. Dans quelques Parroisses on n'a pris que le nom de ceux qui sont morts dans les maisons & dans la ruë, à la vûë des voisins, & on n'a pas marqué ceux qui s'étant dispersés, sont morts en d'autres ruës, dans les Places publiques, à la Campagne, dans les Hôpitaux, & en d'autres maisons où ils s'étoient retirés. Quelques Commissaires ayant voulu repasser leur département, ont trouvé des omissions considerables. Il étoit même difficile que dans ces maisons où il y avoit plusieurs familles très-nombreuses, un seul qui est resté pût se rapeler tous ceux qui les composoient. Combien de maisons de suite entierement désertes, où tout avoit péri ? Quelle aparence

que les voisins les plus éloignés pussent sçavoir le nombre de toutes ces familles éteintes ? Combien d'étrangers, de gens inconnus, d'autres qui n'avoient point de domicile fixe, ni de demeure certaine ? Combien de gens obscurs, inconnus aux plus proches voisins ? Combien d'enfans entre les mains des Nourrices dispersées, & ignorés de tous les voisins. Tous ces gens-là manquent dans ce dénombrement, qui a été fait dans toutes les Parroisses, & qui se monte à 30000. ames ; ainsi en y ajoutant tout ce qu'on voit y manquer, nous pouvons, sans rien exagérer, le faire monter à 40000. Celui du Terroir va tout au moins à 10000. ce qui feroit en tout 50000. ames. On trouve à peu près le même nombre, quand on fait ce dénombrement par un calcul proportionnel sur le nombre des morts, dont on avoit tenu un compte exact jour par jour jusques vers le 15. du mois d'Août, en suivant les proportions, selon lesquelles la mortalité est allée croissant jusques au 15. Septembre, & de là toujours en diminuant jusques à la fin de la contagion.

Mais pour donner une idée encore plus juste de cette mortalité générale, il n'y a qu'à la régler à proportion sur celle des differens Corps des Arts & Métiers. Nous allons en rapporter quelques-uns, qui serviront d'exemple & de règle. De cent Maîtres Chapeliers fabricants, il en est mort cinquante trois. De trois cens Garçons, qu'on appelle communement Compagnons, qui étoient dans la Ville, les autres ayant fui, il n'en est resté que trente. Il est mort quatre vingt quatre Ménuisiers, sur cent trente-quatre qu'ils étoient. Les Tailleurs qui étoient au nombre de cent trente-huit, ont

perdu foixante dix-huit Maîtres. Les Cordonniers qui étoient au nombre de deux cens, il en est mort cent dix, & les Savetiers sont réduits à cinquante de quatre cens qu'ils étoient. De cinq cens & quelques Massons, il en a péri trois cens cinquante. Si nous descendons dans les états plus bas, comme les Crocheteurs, les Porteurs de Chaînes, &c. nous trouverons qu'à peine il en est resté de six parts une. C'est bien pis de leurs familles, car les femmes & les enfans étoient bien plus susceptibles du mal que les hommes : on peut juger, par là quelle a été la mortalité générale qu'on peut assûrer avoir enlevé la moitié de nos Habitans.

Enfin le jour de la Fête de Dieu, qui étoit le 11. Juin, on fit la Procession générale du St. Sacrement, à la maniere ordinaire, avec un grand concours de peuple, à qui on ne permit pourtant pas d'entrer dans l'Église. Les Parroisses firent aussi leurs Processions particulieres dans le cours de l'Octave ; & le 20. du même mois, jour auquel Mr. l'Évêque avoit indiqué la Fête du Sacré Cœur de JESUS, qu'il avoit vouée solennellement dans le mois d'Octobre, par son Mandement inferé cy-dessus ; ce jour-là, dis-je, il fit célébrer cette Fête avec toutes les solemnités que l'Église pratique en semblables occasions. Il fit encore une Procession générale, dans laquelle il porta le St. Sacrement, suivi d'une foule de peuple, dont la communication ne causa point de nouveaux désordres. Ainsi ce calme, qui se soustenoit depuis le mois d'Avril, malgré les communications les plus libres, malgré toutes les revolutions des saisons, fit regarder la contagion comme

finie depuis ce tems-là. En effet le retour des maladies ordinaires dès le mois d'Avril, l'apparition de quelques autres dans lesquelles la peste a coutume de dégénérer en finissant, l'heureuse liberté avec laquelle on approchoit les malades, qui ne paroissent que de loin en loin, nous confirmerent non seulement la cessation de la peste, mais encore celle de toutes les fuites. Cependant la peste semble donner toujours le ton à toutes les autres maladies, elles retiennent encore quelque caractère du mal dominant, ce qui donne quelquefois le change à ceux qui sont commis à la visite des malades, & leur fait prendre pour peste ce qui n'en est qu'une fuite très-éloignée, sans considérer qu'un seul symptôme dénué de tous les autres, ne suffit pas pour caractériser la maladie ; néanmoins ces sortes de malades sont sequestrés, & leur enlèvement excite de tems en tems quelque trouble dans la Ville, mais on se rassûra dans la fuite, & on distingua les malades pestiferés de ceux qui n'étoient atteints que d'une maladie ordinaire, quoi qu'elle poussa en dehors quelque éruption cutanée, & qu'elle emprunta quelque symptôme de la maladie contagieuse. Toutes ces raisons semblent nous permettre de regarder la contagion comme finie au mois de Juin ; quelques malades qui pourroient encore survenir du caractère de ceux, dont nous venons de parler, ne sçauroient faire une continuation de la maladie. Puisqu'on a vû des pestes passées traîner après elles de longues fuites, qui donnoient de tems en tems quelques allarmes, comme nous avons eu depuis quelque mois, mais qui n'ont jamais marqué un véritable retour de la maladie, ni une rechûte générale. Nous espérons que le

Seigneur voudra nous en garantir, & que le bon ordre qui regne à present dans la Ville, nous mettra à couvert de ce nouveau malheur.

Ainsi finit cette peste si rapide dans ses progrès, si violente par les accidents, si terrible par les ravages, si ruineuse par sa durée, si funeste à tant de familles ; cette peste qui a enlevé la moitié de nos habitans, & a laissé le reste dans le deuil & dans la désolation, qui a fait en même tems un triste désert d'une Ville la plus peuplée, & a réduit dans la dernière misere un peuple glorieux de son opulence & de ses richesses. Il doit sa délivrance, & la cessation de ce terrible fleau à la misericorde du Seigneur, qui a bien voulu apaiser sa colere aux vœux de son Évêque, à la sagesse d'un Commandant, à la vigilance des Magistrats, au zele des Citoyens qui les ont assistés, aux prieres & aux aumônes des gens de bien, à celle du Souverain Pontife d'heureuse mémoire, de plusieurs Évêques du Royaume, aux soins d'un Intendant toujours attentif à toutes les necessités, enfin aux liberalités de l'illustre Prince qui nous gouverne, & aux nouveaux secours qu'il vient de nous accorder. Heureux si le souvenir de nos malheurs passés peut nous servir de regle pour l'avenir, nous inspirer de sages précautions, & nous être un motif, pour ne plus irriter la colere du Seigneur.

F I N.



OBSERVATIONS

Sur la maladie contagieuse de Marseille.

ON ne se propose que de donner quelques Observations générales, fondées sur des faits & des expériences bien averées ; c'est pourquoi on n'entrera ici dans aucun examen sur la nature du mal & sur la cause, ni dans aucune explication des symptômes ; on ne rendra pas même raison des changemens frequens qui arrivent dans le cours de la maladie, ni des observations qu'on en a faites ; toutes ces choses se présenteront d'elles-mêmes à ceux qui sont initiés dans nos miseres : on se dispensera encore de marquer l'origine du mal, & d'en

suivre les progrès, cela est tout-à-fait étranger & inutile au but qu'on se propose ; on va seulement en distinguer les périodes, & en marquer le tems, parce qu'ils influent dans la connoissance de la maladie.

Elle commença cette maladie au commencement de Juillet chez des pauvres gens, & dans une rue qui n'est habitée que par de menu peuple. Le premier malade n'eût qu'un simple charbon ; quelques jours après d'autres dans la même rue furent attaqués de fièvres, qu'on crût simplement malignes avec des pustules gangreneuses, & moururent,

Insensiblement le mal pullula dans cette rue, les symptômes de malignité, & les marques extérieures de contagion se multiplièrent avec les malades, jusques à ce que la chose éclatât par une plus grande mortalité en un même jour, ce qui fût environ le 20. de ce même mois.

En peu de jours le mal se communiqua dans les rues voisines ; & à l'entrée du mois d'Août il fût répandu dans tous les quartiers, avant le 10. du mois presque dans toutes les rues, & enfin au milieu du mois presque dans toutes les maisons de la Ville ; tout le reste de ce mois, & pendant tout Septembre, la maladie a été d'une violence extraordinaire, & a fait un affreux carnage,

Dans le mois d'Octobre le mal s'est adouci, il a été moins mortel, & le nombre des malades moins grand, ce qui alla toujours en diminuant les mois suivans. On peut donc fixer le premier période du mal, ou ses commencemens, au mois de Juillet ; le second ou sa vigueur, à ceux d'Août & de Septembre ; le troisième, à celui d'Octobre & de

Novembre ; & le quatrième, à ceux de Decembre & Janvier : ce qui a paru les mois suivants, a plutôt été les suites qu'une continuation du mal.

Tout ce que nous avons à dire sur la nature de la maladie, c'est qu'il n'y en eut jamais de plus maligne, de plus contagieuse, ni de plus funeste ; & on ose assurer, que de toutes celles que les Historiens rapportent, que les Auteurs de Medecine décrivent, & que nos Négociants & nos gens de mer ont vû dans les différentes Contrées du Levant ; aucune n'a été si rapide dans ses progrès, ni si violente dans ses effets que celle-ci.

Il est évident que la cause de ce mal n'est autre qu'un venin qui se communique par contagion, Nous laissons dire à ceux qui ne voient la maladie que de loin, que c'est une fièvre maligne ordinaire causée par les mauvais alimens, & par la misere, comme étoient celles qui ravagerent certaines Villes du Royaume il y a quelques années ; ce n'est plus le bas peuple qui a souffert par la disette, que l'on voit attaqué de ce mal, c'est toute une Ville, & ceux qu'un état aisé avoit garanti des incommodités de la disette, n'ont pû se sauver de l'incendie générale. Toutes ces grandes idées des sîstêmes modernes s'évanoüissent à la vûe de nos malades, & la theorie la plus raffinée se trouve déconcertée, quand il faut mettre la main à l'œuvre.

Il seroit difficile de déterminer la nature de ce venin à la maniere dont il agit dans le sang : accoûtumés à tout rapporter à nos idées, & ne connoissant que deux manieres dont le sang peut être altéré & se corrompre, on demandera

d'abord si ce venin dissout le sang, ou bien s'il le fige & le coagule. La bizarrerie des symptômes a fait qu'on n'a pu s'affûrer précisément ni de l'un ni de l'autre, & que même on a crû voir ces deux états du sang se succéder souvent dans le même malade ; on n'a pas pu fonder aucun jugement solide sur la vûë du sang dans la palette, ayant paru dans les uns d'une consistance naturelle, dans les autres peu lié & plus liquide, & dans d'autres tout-à-fait coïeneux & inflammatoire, dans les uns tout-à-fait figé, en sorte qu'il n'en sortoit pas une goutte par l'ouverture de la veine, dans les autres entièrement dissous & fondu. Mais comme on ne doit pas croire que le sang ne soit susceptible que de ces deux sortes d'alterations que nous connoissons, & qu'il peut y en avoir une infinité d'autres que nous n'avons pas encore découvertes, il est probable que ce venin altere le sang & le corrompt d'une de ces manières qui nous sont inconnuës, nous laissons à des Physiciens plus curieux & plus habiles à la deviner.

Il n'est pas moins difficile de déterminer la nature de ce venin, la même variété des symptômes rend incertains tous les raisonnemens que l'on pourroit faire la-dessus ; cependant comme les effets les plus ordinaires sont les irritations, les chaleurs, les agitations violentes, on peut croire qu'il tient de la nature de l'acre. Nous passons légèrement sur des choses qui sont hors des bornes que nous nous sommes prescrites.

L'ouverture des cadavres n'a rien découvert de particulier sur la nature du mal, ni sur sa cause : dans les uns tout a paru

dans un état naturel, & dans les autres on n'a trouvé que quelques legeres inflammations dans le bas ventre, qui étoient certainement les dernieres productions de la maladie.

Elle est souvent précédée cette maladie de dégoût, de naufées, & de vertiges, de douleurs dans les jambes ; quelquefois elle fait brusquement sans aucune incommodité précédente ; elle se déclare presque toujours par un petit frisson, par des maux de cœur, des naufées, des vomissemens, & le mal de tête, ou des vertiges & des étourdissemens : à ce frisson succede une fièvre des plus vives & des plus fortes, avec une chaleur acre & brûlante. La violence du mal répond toujours à celle des symptômes qui l'annoncent, en sorte que si le froid est long, le mal de tête & le vomissement violens, on doit s'attendre à une grande maladie : quelquefois ce mal a commencé sans aucun symptôme par une petite fièvre, qui veritablement augmentoit bientôt ; & ces heureux commencemens étoient presque toujours d'un bon augure pour le malade.

On voit par-là que nous n'avons eu que deux sortes de malades, sans entrer dans des distinctions scrupuleuses, qui en multipliant les especes du mal, ne servent qu'à en donner des idées plus confuses, bien loin de l'éclaircir. Les uns avoient le mal benin & leger, les autres l'avoient violent, les uns & les autres avec ou sans éruptions exterieures. Nous n'avons rien à dire des premiers, ils guérissoient d'eux-mêmes, & presque sans aucun secours de l'art ; car ceux qui ne pouffoient rien au-dehors ; voyoient terminer leur fièvre

en quatre ou cinq jours par un doux purgatif, ou par une sueur qui succedoit à l'operation d'un leger émetique, quand il avoit été indiqué. Ceux en qui la nature faisoit un généreux effort pour secoüer le joug du venin, avoient le plaisir de voir leurs bubons venir d'eux-mêmes à une heureuse supuration, ou presque sur le champ, ou bien long-tems après dans 20. 30. jours, sans que pendant tout ce tems-là ils ressentissent aucune incommodité : d'autres encore plus heureux les voyoient disparaître & se resoudre insensiblement, sans user d'aucun remede ni d'aucun purgatif, & cela sans aucune incommodité, & avec une parfaite integrité de toutes leurs fonctions, mais ceux-là faisoient le plus petit nombre, quoi qu'on en dise : car si on confidere qu'il n'a pas échapé la moitié des malades, & que parmi ceux qui ont été sauvés, plusieurs ont eu le mal violent, on reconnoîtra aisément que cette premiere sorte de malades ne peut pas avoir été si nombreuse.

La seconde espece de malades a éprouvé toute la rigueur du mal, les uns par des morts subites, sans aucune maladie précédente ; les autres par des morts prompts, en six ou huit heures de maladie, d'autres en 24. heures, & le plus grand nombre en deux ou trois jours, & c'étoient ceux qui ne pouffoient rien en dehors ou qui ne pouffoient que des éruptions foibles & incapables de les dégager, & cela dans le premier & second periode du mal, quand la maladie alloit au-delà de trois jours, elle donnoit un peu plus d'esperance, sur tout quand c'étoit à la faveur des éruptions exterieures ; ce qui est devenu plus frequent dans le troisiéme periode, &

ceux-ci alloient un peu plus loin jufqu'au quatrième, au cinquième, ou au fixième jour, & alors fi les éruptions fe fôûtenoient, ils fe tiroient d'affaire ; mais fi au contraire elles s'affaiffoient, ou qu'elles difparuffent, ces malades mouroient auffi cruellement que les autres.

Quelques-uns mouroient fans aucun fymptôme fenfible, & avec un pouls prefque naturel, & ne fe plaignant que de foibleffe & d'abattement ; ils avoient pourtant des yeux étincelans & le regard égaré, auffi le méfioit-on toujûrs de cette fauffe tranquillité du malade : d'autres après une entiere ceflation des fymptômes les plus violens, & fe fentant tout-à-fait bien, mouroient dans la nuit ou le lendemain, fans qu'on pût reconnoître aucune caufe manifefte d'une mort fi imprévûë.

Quand la maladie fe terminoit heureufement, c'étoit ordinairement au huitième jour, ou tout au plus tard au dix, que la fièvre ceffoit ; & fi elle alloit au-dela, c'étoit par la réfiftance de quelque fymptôme, qui demandoit une curation particuliere.

La vigueur de l'âge & du temperamment ne fervoient qu'à rendre le mal plus violent & plus mortel, comme la foibleffe de l'âge, du fexe, & du temperamment, rendoit plus fufceptible de cette maladie ; auffi avons-nous vû les enfans & les femmes pris les premiers dans toutes les familles, & fur-tout les femmes enceintes, qu'on a eu le chagrin de voir périr prefque toutes. Ce mal n'a épargné aucun âge, il a attaqué toute forte de perfonnes depuis les

enfans de lait jusques aux vieillards, il a pourtant respecté, pour ainfi dire, ceux qui étoient dans un âge décrepit.

Ou n'a vû la langue noire qu'à fort peu de malades, mais tous l'avoient blanche & chargée, l'alteration étoit extraordinaire, même avec la fièvre la plus legere, fans pourtant que les malades se plainirent de cette soif, ni qu'ils sentiffent quelquefois cette alteration ; les plus malades ont les yeux vifs & étincelans, même dans les plus grandes foibleffes, & le regard affreux à peu près comme les hydrophobiques, & ces yeux étincelans étoient toûjours d'un mauvais augure. C'est fans doute par-là que quelques Chirurgiens qui ont hanté le Levant, se vantent de connoître de trente pas loin, si un homme est attaqué de peste.

Les excremens de nos malades n'avoient rien de particulier, l'infection n'en étoit pas même trop grande, elle l'est beaucoup plus dans les fièvres malignes ordinaires : les urines étoient presque toûjours naturelles, elles avoient souvent une pellicule huileuse au-dessus, comme celle des phtyiques : quelquefois elles sont un peu rouges & altérées le premier jour de la maladie, quand la fièvre est violente, on en a vû pourtant quelquefois d'extrêmement rouges, & presque de la couleur du sang.

On aura de la peine à croire que ces malades n'exhalent point de mauvaises odeurs, & n'ont rien de rebutant, veritablement après quelques jours de maladie, on sent une odeur douceâtre, sur tout quand le malade suë, qui est désagréable fans être trop forte ni infecte ; & cette odeur douceâtre se communique à tout ce qui a servi à l'usage des

malades, aux meubles & aux chambres même, & ne se perd qu'après que ces choses ont palle par l'eau bouillante, & ont été exposées long-tems à l'air.

Les symtômes qui accompagnent la maladie sont les mêmes que ceux des fièvres malignes, avec cette difference qu'ils sont ici plus violens, & qu'ils s'élevent dès la premiere attaque du mal, & d'abord après le premier frisson. Tels sont l'abattement, inquietudes, naufées, vomissemens, maux de cœur défaillance, opression diarrhée, hémorragies, affection soporeuse, délire, phrénésie, & ces derniers étoient les plus fréquens & les plus ordinaires, & ne finissoient guère que par la mort du malade. Rarement on a vû des convulsions & des mouvemens convulsifs, & ces symtômes paroissoient sur tout dans ceux qui n'avoient aucune éruption, ou qui les avoient foibles & languissantes.

Quelquefois le mal prenoit en guise de fièvre intermittente par un petit frisson aux extrêmités qui duroit quatre à cinq heures, & revenoit tous les jours à la même heure, suivi d'une chaleur forte avec les symtômes les plus fâcheux ; aussi le second ou le troisiéme accès emportoit toujours le malade.

Dans le premier periode du mal, & au commencement du second, les malades rejettoient quantité de vers par le haut & par le bas, sur tout les enfans & les femmes, ce qui joint à la cherté des denrées, & à l'abondance des fruits qu'il y avoit eu cette année, confirmoit nos Magistrats & nos Citoyens dans la fausse créance que cette maladie n'étoit

qu'une simple fièvre maligne, causée par les mauvais alimens & par la misere.

On a vû très-peu de malades en qui la nature n'ait fait quelque effort. Pour se dégager de ce venin & le pousser dehors par des dépôts ou éruptions exterieures, comme bubons, charbons, pustules, &c. ceux en qui elle ne pouffoit rien au-dehors, éprouvoient toute la rigueur du mal, comme nous l'avons déjà observé, & ils mouroient ordinairement en 24. heures ou en deux jours, quelques remedes qu'on leur fit : ils étoient ordinairement couverts d'exanthèmes, qui étoient l'éruption la plus infructueuse, & ne servoit qu'à fonder un prognostic fâcheux : quand elles devenoient noires, elles annonçoient toujours une mort prochaine.

Les bubons fortoient aux aînes, & souvent au-deffous, & à ces glandes qui occupent la partie superieure de la cuisse & sous les aisselles ; il survenoit des tumeurs au col, & des parotides : ils paroissoient dès que le mal se déclaroit., ou bien le second ou le troisiéme jour, & rarement après la fièvre finie. Les premiers n'étoient souvent d'aucune utilité, & n'empêchoient pas les progrès de la maladie, les seconds étoient plus favorables, & quelquefois veritablement critiques, je veux dire avec diminution des symptômes, & de la fièvre, qui finit au terme que nous avons marqué, calmant insensiblement à mesure que le bubon s'éleve. Les tumeurs du col, & les parotides ont presque toujours été mortelles, sur tout quand elles étoient doubles, & ces malades périssoient par la suffocation, quelque évacuation que l'on eût pû faire pour la prévenir ; dans le premier & second

période du mal, on ne pouvoit amener presque aucun bubon à supuration ; dans la suite, & sur la fin de ce même période, le mal commençant à s'adoucir, on a vû presque tous les bubons supurer, quoi qu'on n'eût pas changé de remedes, ni de methode. Quelques-uns après leurs bubons rentrés ont rendu du pus par les urines pendant plusieurs jours.

Les charbons & les pustules ont été dans tous les périodes du mal une éruption assez favorable & assez sûre, sur tout quand il y en avoit plus que d'un : les charbons paroissoient comme les anthrax & les charbons ordinaires, & sortoient dans toutes les parties du corps, quelquefois au commencement, quelquefois dans la suite de la maladie, souvent au-dessous du bubon, & presque toujours avec soulagement pour le malade ; on a pourtant remarqué que ceux qui venoient au col, étoient presque toujours funestes.

Les pustules s'élevent comme de petits furoncles ou bubons, en forme de pain de sucre avec une rougeur à la baze & un point blanc à la cime : dans quelques heures ce point blanc se desseche & devient noir, la tumeur s'étend, la rougeur diminuë, & il se forme une dureté tout au tour de la tumeur. Ces pustules sont fort douloureuses, & font un escarre comme les charbons ; elles paroissoient ou au commencement ou dans la suite du mal ; & dans le troisiéme & dernier période, elles sortoient avant que la fièvre se déclara, & que le malade sentit aucun mal : on en a vû quelquefois sortir sur les bubons & sur les parotides, mais celles-là n'ont jamais été d'un bon augure.

On fondoit ordinairement le prognostic de la maladie sur les symptômes qui l'accompagnoient, sur l'état du poulx, & sur les éruptions ; il étoit rare de voir échaper des malades avec des symptômes violens, & sans aucune éruption critique. De même le bon ou le mauvais état du poulx décidoit aussi du sort du malade ; car ceux qui avoient le poulx bon, ouvert, fort & égal, pouvoient esperer de se tirer d'affaire avec le secours des remedes, quelques violens que fussent les symptômes ; au lieu que ceux qui avoient le poulx petit, foible, inégal, frequent & obscur, avoient tout à craindre, quelque leger que le mal parut, & quoi qu'il ne fût suivi d'aucun symptôme fâcheux, & souvent même avec les éruptions les plus heureuses. Elles influent encore ces éruptions dans le pronostic de la maladie : celles qui paroissent dès la premiere attaque du mal, sont les moins favorables ; mais celles qui ne se montrent que le troisiéme ou le quatriéme jour, donnent plus d'esperance, sur tout quand elles sont vives & animées.

Par la seule description du mal, on voit d'abord que ce n'est point une maladie d'un seul remede, elle varie autant & même plus que toutes les autres especes de fièvre, cette variété jointe à la bizarrerie des symptômes, ne permettent même pas d'établir une methode de la traiter fixe & constante.

L'état du poulx, les éruptions & les symptômes déterminent seuls la necessité de la saignée & de la purgation ; en général celle-là ne doit être ni copieuse, ni frequente, & celle-ci doit être toujourns bénigne & legere, &

l'une & l'autre ne conviennent point quand les éruptions sont vigoureuses & avancées, le tems où elles conviennent le mieux, c'est le premier jour de la maladie.

Quand le poulx étoit plein & élevé, & le mal de tête violent, on commençoit la curation par une saignée de six onces, suivant la force du poulx, l'âge & le temperament du malade ; rarement on a eu des indications de la réitérer ; mais après la première saignée, si le malade avoit des maux de cœur, ou des nausées, on lui a donné un émétique, le tartre émétique, si c'étoit un corps plein & robuste, l'ipécacuanha, si c'étoit une personne délicate, l'un & l'autre en une dose très-petite & très-moderée.

Si l'émétique ne faisoit qu'exciter le vomissement, sans faire aller du ventre, d'abord après son operation finie, on donnoit sur le champ un léger purgatif, ou tout au moins un lavement.

Quand le poulx n'étoit ni plein ni élevé, on se passoit de saignée, & on commençoit par donner l'émétique toujours en petite dose, pour peu qu'il fût indiqué, autrement si c'étoit un corps plein, & que l'on reconnut qu'il y eût beaucoup de corruption dans les premières voies, on ne donnoit qu'un purgatif simple, on n'en a jamais donné que des benins & légers, & encore en petite dose ; parce qu'on avoit reconnu que les purgatifs violens & les grandes évacuations ne diminuoient ni la fièvre, ni les symptômes, & ne faisoient que hâter la mort du malade : les légers purgatifs, comme la rhubarbe, les tamarins, la casse, la manne, & le syrop rosat, faisant toujours une évacuation

suffifante & falutaire ; le fené même n'a jamais été employé avec succès, & encore moins quand il a été donné en plusieurs dofes de tifane laxative. Rarement on a eu occafion de purger dans le cours de la maladie, à moins qu'elle n'aye traîné en longueur, ou que les frequens maux de cœur ayent continué après l'émetique ; encore alors faut-il donner la potion purgative à petites reprises, pour être en état de la fufpendre, dès que l'évacuation aura été fuffifante, c'est-à-dire, de deux à trois felles : fi après cette premiere évacuation, le malade est abatu, & le poulx déprimé, on le ranime avec un leger fudorifique & alexitere, auquel on mêle toûjours un peu de diascordium pour charmer l'effet du purgatif.

Il est arrivé quelquefois qu'après l'operation de l'émetique ou du purgatif, la fièvre s'est ranimée, & que le poulx est devenu plus plein & plus élevé. En ce cas on a fait une feconde faignée, quand il y a eu délire ou affoupiffement, ou que le mal de tête a augmenté, & on l'a faite au pied, temperant le malade par des dofes d'émulfions fimples ou par une eau de poulet, prises pourtant avec moderation, de peur de trop relâcher ; car il faut dans cette maladie être toûjours en garde contre la diarrhée.

Après l'émetique ou le purgatif donnés, ou même dès le premier jour, fi ni l'un ni l'autre n'a pas été indiqué, on doit être attentif à observer le mouvement de la nature par celui du poulx & de la fièvre. S'il paroît trop vif & trop animé pour laiffer feparer le venin, & tout ce qu'il a converti en fa nature, on peut l'adoucir & le temperer par des doux

délayans, par des tifanes propres, ou par les esprits acides mêlés à l'eau panée, qui est la boisson la plus ordinaire de ces malades, & celle qu'ils ont le mieux supportée : si au contraire ce mouvement paroît lent & foible, on le ranime & on le soutient par les doux alexiteres, & cela jusques à ce que les éruptions paroissent, & on continuë cette attention jusques à ce qu'il en paroisse quelqu'une, & que l'on en obtienne une louïable supuration.

Les forts narcotiques n'avoient pas un succès plus heureux que les violens purgatifs, ils jettoient touïjours les malades dans des foibleffes, dont ils ne pouvoient pas revenir, ou dans quelque assoupissement mortel, surtout quand on les donnoit au commencement du mal ; ils suspendoient souvent les éruptions prochaines, & rapelloient les symptômes mortels ; on n'en a jamais employé que de legers & en petite dose, & seulement dans le cas du délire & de la phrenesie, ou d'une agitation violente ; dans les diarrhées on donnoit avec succès le diascordium mêlé avec les absorbans : on n'a jamais pû se servir des narcotiques dans les vomissemens, à cause de l'abattement & de la foibleffe qui les suivoient, on employoit plus utilement en ce cas là les délayans, ou bien le suc de citron, avec quelques grains de sel d'absynthe ; les cardiaques même ne faisoient qu'augmenter l'irritation de ce symptôme & le rendre plus violent ; on ne doit pourtant pas se presser de l'arrêter ; car souvent le vomissement arrête, il survenoit des tranchées & des ardeurs d'entrailles, qui tourmentoient le malade

jusques à son dernier moment, on voit assez la raison de ce changement.

De toutes les évacuations naturelles, la diarrhée a toujours été la plus funeste, à moins qu'elle n'ait été modérée, & qu'elle soit venue naturellement, sans être excitée par les purgatifs ; on en a vu quelques-uns guérir ainsi, allant seulement deux ou trois fois du ventre par jour, les hémorragies ont été également funestes, quelques-unes pourtant ont été salutaires.

L'évacuation la plus utile a été celle des sueurs, & sur tout de ces sueurs qui venoient les premiers jours de la maladie, ou après un léger émetique par la quiétude du malade, & qui ne sont excitées que par la chaleur de son propre souffle ; car celles qu'excitoient les remèdes, étoient souvent infidèles, & n'avoient quelquefois d'autre succès que l'irritation de la fièvre ; les premières arrêtoient les progrès du mal, & souvent l'emportoient tout-à-fait, en faisant disparaître les éruptions ; les dernières épuisoient le malade, & précipitoient la mort.

Il suit de là que les sudorifiques les plus benins étoient les plus convenables, on ne pouvoit pas aller au-delà de l'eau de chardon-benit, de la poudre de vipere, & du liliun dans les grandes foibleffes, tout autre sudorifique, comme les volatils, les forts cardiaques & alexiteres n'ont jamais fait un bon effet, à moins que le malade ne fût dans un abattement extraordinaire. Voilà d'abord un nombre infini de remèdes alexiteres & spécifiques, rapportés par les Auteurs, ou proposés par les Medecins actuellement en vie,

& envoyés ici de differents endroits devenus inutiles, ce qui fait croire ou que ces Medecins n'ont jamais traité de peste, ou que s'ils en ont vû, ils se sont prévenus sur des observations fausses ou incertaines.

Les opressions qui accompagnoient cette maladie ne venoient pas toujours d'un engagement dans la poitrine ; c'étoit souvent par la sueur arrêtée, par le froid que le malade prenoit en se découvrant, ou par quelque éruption extérieure rentrée : dans le premier cas, qui est celui d'un engagement de poitrine, de petites saignées convenoient, quand le pouls & les forces du malade le permettoient ; mais dans les autres cas, il ne falloit que rapeller les sueurs ou les éruptions par quelque léger sudorifique.

Il paroît par-là que rien n'est plus salutaire à ces malades que de les bien couvrir suivant la saison, & qu'ils n'ont rien de plus contraire que le froid ; aussi tous ceux qui ont eu une douce transpiration pendant la maladie, & qui ont eu soin de l'entretenir, se sont presque tous tirés d'affaire ; il seroit inutile d'entrer dans aucun détail sur le régime de vie qui convient à nos malades : on a tout dit quand on a fait voir que la maladie est des plus aiguës.

Le traitement extérieur ne doit pas être moins simple & moins benin que celui du dedans : tous ces remedes si recherchés & si singuliers ne sont ici d'aucun usage, & tout ce grand étalage de remedes externes, dont les Auteurs grossissent leurs livres, ne sert qu'à montrer leur ignorance dans ce mal ou leur mauvaise foi s'ils l'ont connu.

Aux bubons qui étoient avec inflammation on apliquoit des cataplâmes de micapanis avec le lait, ou bien celui d'herbes émollientes, aux autres une fimple emplâtre de diachylum, ou quelque autre semblable, ou à leur défaut avec le pain & l'huile ; on ouvroit ceux-là avec la lancete, quand ils étoient en voie de fupuration, on apliquoit le cauftic à ceux-ci, aux uns & aux autres, on n'attendoit jamais la maturité ni la fupuration, & encore moins à ceux qui étoient durs & fans rougeur, aufquels on apliquoit le cauftic, dès qu'ils lui donnoient prife, après l'ouverture de la tumeur, ou l'aplication du cauftic, on tâchoit d'attirer une prompte fupuration par les remedes pourriffans & emplaftiques, le digeftif fimple, l'onguent bafilic, celui d'althea, le beaume d'arceus, & autres de cette efpece étoient les plus ordinaires & les plus efficaces avec l'emplâtre de diapalme, & ces remedes fuffifoient jufques à ce que la playe fût cicatrisée. La cruelle methode d'arracher les glandes inconnuë dans cette Ville, n'y a été introduite & pratiquée que par les étrangers, & ceux qui l'avoient autorifée par leur préfence, & qui en avoient vû fouvent de mauvais effets, ont crû devoir la rejeter dans la fuite. La fupuration bien ménagée ne manque jamais d'amener la glande, ou tout au moins de la mettre en état d'être feparée fans violence.

Dès que les charbons paroiffoient, pour prévenir l'enfleure & l'inflammation de la partie qu'ils ne manquent jamais d'attirer, on y apliquoit le cataplâme anodin de micapanis avec le lait, & on fe hâtoit de les découper les uns

par une fimple incifion en croix, les autres en les cernant tout au tour, & les autres en déchiqetant tout le tour de l'efcarre, & cette maniere eft plus douce & moins douloureuſe ; l'efcarre découpé, on y apliquoit les mêmes pourriffans que cy-deſſus, à moins que l'ulcere ne ménaça de gangrene, alors on rapelle la methode ordinaire en pareil cas, & on anime les pourriffans.

On traittoit à peu près de la même maniere les puſtules charbonneuſes, quand elles n'étoient pas confiderables y les onguents cy-deſſus ſuffiſoient pour détacher l'efcarre, & attirer la ſupuration juſques à l'entiere guérifon mais quand l'affiète de la puſtule étoit large & dure, & l'efcarre grand, on y faiſoit une incifion en croix, & à celles dont la dureté étoit extraordinaire, on apliquoit un petit cauftic au milieu de l'incifion, & puis on la traittoit à l'ordinaire.

On a remarqué que tous ces ulceres ne ſouffrent pas volontiers d'être lavés, les liqueurs ſpiritueuſes les irritent, les décoctions lénientes les relâchent, & font croître des chairs baveuſes : les vulnéraires & ballamiques produifent quelquefois l'un l'autre de ces deux effets, à moins que les ulceres ne dégènerent ; mais alors ils rentrent dans la methode ordinaire ; le vin même deſſeche la playe & en ſuprime la ſupuration qu'on doit entretenir auſſi long-tems que l'on peut, & tout au moins trente quarante jours, ſi on veut éviter les fuites fâcheuſes : c'eſt auſſi pour favoriser cette longue ſupuration, que l'on doit faire de grandes ouvertures, ſoit qu'on ſe ſerve de la lancette ou du cauftic.

S'il survenoit quelque accident à ces playes, comme sinus, dépôts, inflammations, gangrenes, chairs baveuses, &c. On traite cela à la maniere ordinaire, & par les remedes les plus simples, sans qu'il soit besoin d'en avoir de particulier qui ne fervent le plus souvent qu'à enrichir ceux qui les distribuent, & à répandre un air de misere sur les choses les plus simples & les plus communes.

C'est une opinion assez commune parmi le peuple, qu'on ne peut pas prendre deux fois de suite cette maladie : c'est dans cette, confiance que ceux qui en ont été guéris se livrent plus facilement au service des autres malades, & par-là cette fausse créance a son utilité : cependant cette opinion est fausse, & on a vû le contraire dans cette conjuncture, j'en ai fait moi-même une triste expérience.

Rien ne nous a tant surpris dans cette maladie que la violence & la rapidité de la contagion, soit pour le bien commun, soit pour nôtre interêt particulier, nous avons redoublé nôtre attention sur cet article. Prévenus dès l'École, par de celebres Professeurs, que les maladies ne sont point contagieuses par elles-mêmes, nous avons crû que c'étoit ici l'occasion de verifier un point aussi important pour le bien public, nous n'avons pas été long-tems à nous détromper de nôtre erreur ; & les preuves que nous avons de la contagion sont si évidentes, & portent sur des faits si constants, qu'elles ne laissent aucun doute là-dessus.

Pour ce qui est du tems qu'il faut à ce venin pour se développer, quand il a une fois pénétré dans le corps : il n'y a rien de réglé, aux uns plutôt, aux autres plus tard, suivant les

differentes dispositions du sang, & selon le concours des causes externes, qui le mettent en jeu & en action ; dans les uns presque sur le champ, au moins du jour au lendemain, ç'a été le plutôt : dans les autres deux, trois, quatre, cinq, six jours, &c, jusques au trente-cinquième jour, qui est le terme le plus éloigné qu'on ait pû observer.

Voilà tout ce que la violence de la maladie & le trouble de cette Ville nous ont permis d'observer. Uniquement occupés à faire des observations justes & fidèles, nous n'avons pas eu la même attention à leur donner l'ordre & l'étendue convenables, encore moins à y répandre l'érudition dont elles étoient susceptibles. Il paroît pourtant par ces observations, que cette maladie si extraordinaire ne demande que peu de remèdes très-simples & très-communs, un grand ordre dans la police, beaucoup de soins des malades, & sur tout des Medecins & des Chirurgiens prudents & attentifs ; aussi avons-nous vû échoüer tous les prétendus spécifiques ; car le bruit de cette maladie nous a attiré ici tous les empiriques & gens à secret, nous avons reçû des remèdes & des recettes de toutes les contrées de l'Europe, la Cour même nous en a envoyé plusieurs avec ordre de les composer, & de les mettre en usage, rien de tout cela n'a réüssi. Les grandes idées des systêmes modernes ne sont ici d'aucun usage. Quoique le mal soit vif & prompt, il ne veut point être brusqué, & on ne peut point par les grandes évacuations prévenir la lenteur des crises naturelles, ni en divertir la matiere. Il faut ici necessairement faire revivre le langage & les maximes des anciens, dont toute

l'application étoit d'observer & de suivre les mouvemens de la nature : telle doit être nôtre attention dans une maladie qui n'est, à proprement parler, qu'un *effort de la nature, ou pour mieux dire, un mouvement du sang, Pour chasser un ennemi étranger.*

F I N.

1. ↑ *Adeo ut genus hoc mortis ob pietatem fideique constantiam, ne quaquam inferius martyrio censeatur. Act. martyr. Ruynart. edit. Amstelodam. f. 185.*
2. ↑ *Levit. 26. v. 25.*
3. ↑ *Nomb. 14. v. 12.*
4. ↑ *Cefar de bell. civit.*
5. ↑ *Aymonius de gest. Francor. lib. 3. cap. 86.*
6. ↑ *Greg. Turen. lib. 9. cap. 21. & 22.*
7. ↑ *Greg. Turen.*
8. ↑ *L. 10. cap. 23.*
9. ↑ *Piffon p. 176.*
10. ↑ *Petrarq. l, 8.*
11. ↑ *Ruffi hist. de Marf.*
12. ↑ *Gaffend. in vita Peiref. l. 9*
13. ↑ *Lib. 13. E. 12. & lib. 14. E. 116.*
14. ↑ *Ville de Syrie.*
15. ↑ *Les Écrivains des Navires s'enferment avec les marchandises dans les Infirmeries.*
16. ↑ *Petits paquets de marchandises que les gens de mer apportent pour leur compte.*
17. ↑ *Petits Baftimens de mer, très leger, & qui vont avec tout vent.*
18. ↑ *C'est l'endroit où s'affembent les Negotians.*
19. ↑ *Horac. lib, 3. od. 1.*
20. ↑ *Jeremie.*
21. ↑ *Isaïe.*
22. ↑ *Numer. cap. 16. v. 48.*
23. ↑ *Jerem. c. 47. v. 6.*
24. ↑ *Mr. Coſte.*
25. ↑ *Mr. de Matignon ancien Évêque de Condon.*
26. ↑ *Isaïe.*
27. ↑ *Petrone Satyric. c. 102.*
28. ↑ *2. Reg. 24.*
29. ↑ *1721.*
30. ↑ *l'Hôtel de Ville.*
31. ↑ *pag. 16.*
32. ↑ *Pag. 14. de la Relat.*
33. ↑ *Pag. 11. de la Relat.*
34. ↑ *Pag. 4. & 134. des Observ.*
35. ↑ *Pag. 24. de la Relat.*
36. ↑ *Pag. 11. de la Relat.*

37. ↑ Pag. 4.
38. ↑ Pag. 11. *de la Relat. Pag. 33. 74. 149. des Observ.*
39. ↑ Page. 85.
40. ↑ 1. *Joan. c. 3. v. 11.*
41. ↑ *Joan. c. 15. v. 13.*
42. ↑ *Quale Elua est delectiffimi quod piftis illa graffatur ? Explorat iuftitiam ſingulorum.*
43. ↑ *Actu martirum Ruinard. Édition amftelodam fol. 185.*
44. ↑ Page. 7. *observ.*
45. ↑ Page. 9.
46. ↑ Pag. 5. 6.
47. ↑ Page. 7.
48. ↑ Page. 9.
49. ↑ Page. 11. 12.
50. ↑ Pag. 17.
51. ↑ *Ode 2. lib. 3.*
52. ↑ pag. 149.
53. ↑ *part. 3. chap. 11. 2. exemple.*
54. ↑ 1. *obf.*

À propos de cette édition électronique

Ce livre électronique est issu de la bibliothèque numérique [Wikisource](#)^[1]. Cette bibliothèque numérique multilingue, construite par des bénévoles, a pour but de mettre à la disposition du plus grand nombre tout type de documents publiés (roman, poèmes, revues, lettres, etc.)

Nous le faisons gratuitement, en ne rassemblant que des textes du domaine public ou sous licence libre. En ce qui concerne les livres sous licence libre, vous pouvez les utiliser de manière totalement libre, que ce soit pour une réutilisation non commerciale ou commerciale, en respectant les clauses de la licence [Creative Commons BY-SA 3.0](#)^[2] ou, à votre convenance, celles de la licence [GNU FDL](#)^[3].

Wikisource est constamment à la recherche de nouveaux membres. N'hésitez pas à nous rejoindre. Malgré nos soins, une erreur a pu se glisser lors de la transcription du texte à partir du fac-similé. Vous pouvez nous signaler une erreur à [cette adresse](#)^[4].

Les contributeurs suivants ont permis la réalisation de ce livre :

- Cunegonde1
- Wuyouyuan
- Cantons-de-l'Est

-
1. [↑ http://fr.wikisource.org](http://fr.wikisource.org)
 2. [↑ http://creativecommons.org/licenses/by-sa/3.0/deed.fr](http://creativecommons.org/licenses/by-sa/3.0/deed.fr)
 3. [↑ http://www.gnu.org/copyleft/fdl.html](http://www.gnu.org/copyleft/fdl.html)
 4. [↑ http://fr.wikisource.org/wiki/Aide:Signaler_une_erreur](http://fr.wikisource.org/wiki/Aide:Signaler_une_erreur)